Initiatives : les métiers de l'ombre

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15002 – 7 F

MERCREDI 21 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

En approuvant massivement un nouveau mode d'élection des sénateurs

Les Italiens ont ouvert la voie à une réforme du système politique

Les électeurs italiens ont répondu « oui » aux huit questions qui leur étaient posées à l'occasion du référendum des 18 et 19 avril. Selon les résultats officiels, l'introduction du système majoritaire dans le mode d'élection des sénateurs a été approuvée par 82,7 % des voix. En se prononçant massivement pour cette réforme, ainsi que pour la limitation drastique du financement public des partis, les Italiens ont exprimé la volonté d'un profond renouveau du système politique.

Un premier pas

EN approuvant massivement, les 18 et 19 avril, la réforme du mode d'élection des sénateurs et la suppression du financement public des partis politiques, les Italiens ont-ils jeté les bases d'une nouvelle « République des citoyens », comme l'a affirmé la vedette du jour, Mario Segni, ex-démocrate-chrétien et père du mouvement référendaire ?

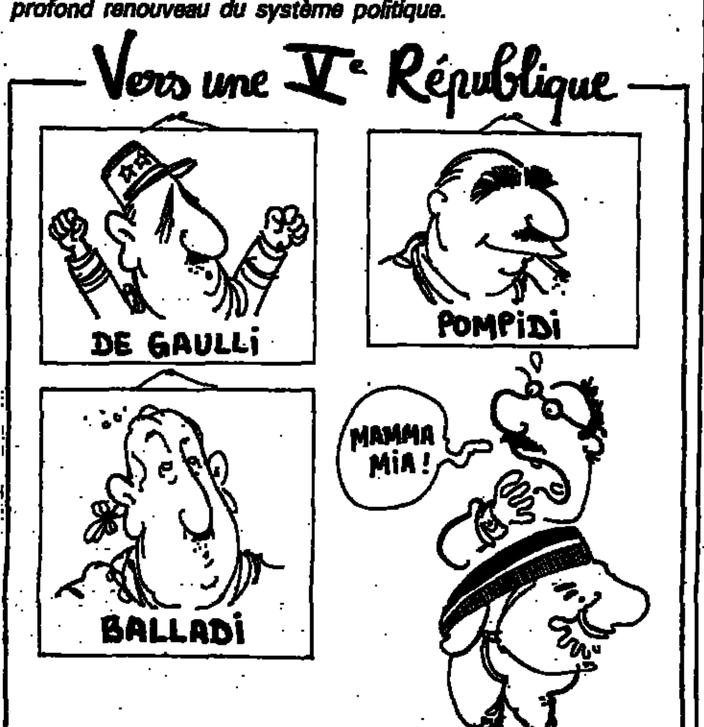
Les électeurs ont, en tout cas, exprimé sans ambiguïté le rejet d'un système – et d'un personnel ? – politique discrédité, usé jusqu'à la corde. Mais, d'une certaine façon, les difficultés ne font que commencer. Depuis des mois, l'Italie est plongée dans une crise à la fois politique, économique et peut-être surtout morale. La volonté collective d'en sortir, désormais évidente, ne suffit pas à fournir les recettes d'un changement réussi.

LE débat s'est focalisé depuis des mois sur le mode de scrutin. Il serait pourtant naïf de croire qu'en jetant aux orties – ce qui est déjà très important – la proportionnelle (la réforme du mode d'élection des députés devra suivre celle du Sénat) les Italiens ont répondu à toutes les questions qui se posaient.

Le changement du mode de scrutin peut mettre fin à l'instabilité gouvernementale chronique dont le pays a souffert pendant près de cinquante ans. Cependant, celle-ci s'est paradoxalement accompagnée d'une absence totale d'alternance : la Démocratie chrétienne, associée aux socialistes dans près de la moitié des gouvernements, est restée au pouvoir sans interruption. Ajouté à la « partitocratie » engendrée par la Constitution et le système électoral, ce maintien des mêmes partis – et des mêmes hommes – au pouvoir est l'une des causes du développement d'une corruption généralisée. Or l'exemple français, de 1958 à 1981, montre que le système majoritaire ne garantit pas forcément l'alternance.

AUTRE question en suspens : par quoi remplacer la proportionnelle ? Certains Italiens peuvent être tentés de passer d'un extrême à l'autre et de remplacer la proportionnelle intégrale par le système majoritaire le plus brutal, « à la britannique », c'est-à-dire à un seul tour. Certes, un tel système favoriserait à terme la formation de deux blocs puissants. Mais il a aussi pour conséquence de laminer non seulement les petites formations mais aussi les partis qui ont une implantation nationale mais minoritaire. C'est le cas du PSI, et aussi du PDS (ex-communiste). Or, si le PSI est largement discrédité, ce n'est pas le cas du PDS, qui pourrait, pour la première fois, participer lui aussi à de nouvelles majorités.

Enfin, la volonté de rupture exprimée par les électeurs doit être relayée par la classe politique. Aujourd'hui, dans l'euphorie du déferlement des « oui », cela va de soi. Mais demain ? La construction d'une Italie nouvelle sera une œuvre de longue haleine, tant les mauvaises habitudes sont nombreuses et enracinées. Le premier pas, celui qui compte, a certes été franchi, par les électeurs. Aux élites de prendre leurs responsabilités.



Lire page 5 nos informations et l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

Après la fin tragique de la secte des davidiens

Polémique aux Etats-Unis sur le drame de Waco

Quelque quatre-vingts disciples de la secte des davidiens auraient trouvé la mort avec leur gourou, David Koresh, dans l'incendie de la ferme-forteresse de Waco (Texas) d'où le FBI tentait de les déloger après cinquante et un jours de siège. Neuf personnes seulement auraient survécu aux foyers allumés par des membres de la secte, après l'envoi par la police de gaz lacrymogènes vers les bâtiments. Une polémique a aussitôt éclaté aux Etats-Unis sur les conditions d'intervention des agents fédéraux.

WASHINGTON

de notre correspondant

C'est l'heure des questions. Dès lundi soir 19 avril, elles affluaient, du Congrès comme de la presse, adressées au FBI, et toutes sur le même point : la police fédérale aurait-elle commis une monumentale erreur de jugement en lançant un assaut contre une secte dont nombre de caractéristiques pouvaient laisser penser qu'elle était prête au suicide collectif ?

Dans l'état des informations disponibles, personne ne semblait contester que le monstrueux incendie qui a ravagé, mardi, le « ranch de l'Apocalypse », siège des davidiens, à Waco (Texas) ait été provoqué par les membres de la secte eux-mêmes. Personne ne mettait en doute que le sinistre, dans lequel ont probablement péri plusieurs dizaines de personnes – dont dix-sept enfants de moins de dix ans et le chef de la secte, David Koresh, – ne s'est déclaré que plusieurs heures après l'intervention de la police. Personne ne niait que les membres de la secte avaient déjà tué quatre policiers, qu'ils présentaient un danger certain – notamment pour leurs propres enfants – et qu'il fallait sans doute obtenir leur reddition. Mais cela n'a pas empêché une volée de questions graves sur ce qui constitue le premier drame de la présidence Clinton.

Tous les précédents n'indiquaient-ils pas que ce genre d'intervention de la police se traduit toujours par des catastrophes ? La secte des davidiens et son chef de trente-trois ans, fascinés par les thèmes de l'Apocalypse, du Jugement dernier, des flammes de l'enfer et du feu purificateur, ne présentaient-ils pas le profil même du groupe disposé aux gestes les plus fous ? Qu'y avait-il en jeu qui justifiât le risque d'un assaut de la police après cinquante et un jours de siège ?

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 8 et la page « Point » sur les sectes aux Etats-Unis page 9

Bosnie : combats entre Croates et Musulmans

Les combats qui opposent depuis plusieurs jours Croates et Musulmans de Bosnie pour le contrôle de localités à population mixte ne cessent de s'amplifier, obligeant de nombreux civils à fuir. Les voies de communication sont coupées en Bosnie centrale, ce qui a interrompu l'acheminement de l'aide humanitaire.

Pages 3 et 4

Afrique du Sud : violents affrontements

De violents affrontements ont marqué, lundi 19 avril, les obsèques de l'ancien secrétaire général du PC sud-africain. Tenant compte de l'exaspération de la majorité noire devant les atermoiements des négociations, Nelson Mandela a exigé que la date des prochaines élections *« soit fixée maintenant »*.

Lire page 6 l'article de GEORGES MARION

Soudan : le sort tragique des « déplacés »

La sécheresse et la guerre qui déchire le sud du Soudan depuis dix ans ont chassé de leur foyer des centaines de milliers de Soudanais qui vivent dans des conditions effroyables. L'aide humanitaire ne pouvant parvenir aux populations du Sud en raison des combats, la mort guette ceux qui sont restés dans cette région.

Lire page 6 le reportage de MOUNA NAÏM

De Tchernobyl à Tomsk

Sept ans après la catastrophe, presque rien n'a été fait pour améliorer la sûreté du parc nucléaire de l'ex-URSS

par Jean-François Augereau

« Je ne veux pas jouer les prophètes de malheur, mais je prévois qu'il y aura, cette année, au moins deux ou trois accidents aussi graves que celui de Tomsk. Le système échappe à tout contrôle. » Cette sombre prédiction d'Alexeï Yablokov, le conseiller du président Boris Eltsine pour l'environnement, fait suite à l'explosion, le 6 avril, d'une cuve de matières radioactives dans l'usine du complexe militaro-industriel de Tomsk (Sibérie).

Même si cet accident ne semble pas, selon les experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne (Autriche), présenter le caractère de gravité d'un Tchernobyl, il est un symbole de l'état de vétusté de certaines installations et du manque de culture de sûreté de ceux qui les conduisent. Sept ans après l'explosion catastrophique qui détruisit le réacteur n° 4 de la centrale ukrainienne de Tchernobyl, illustration dramatique du caractère dangereux des centrales nucléaires russes de type RBMK, la situation a peu changé, tant dans les pays de l'Est que dans l'ex-URSS.

Bien sûr, quelques progrès ont été faits depuis ce triste jour du 26 avril 1986. L'Allemagne réunifiée a pu fermer sans état d'âme les vétustes réacteurs de la centrale de Greifswald, à l'est du pays. La Bulgarie, dont les réacteurs de Kozlodvy étaient en état de décrépitude avancé, remonte lentement la pente.

Lire la suite en page 13

POINT DE VUE

La pensée socialiste en ruine

Que peut-on espérer ?

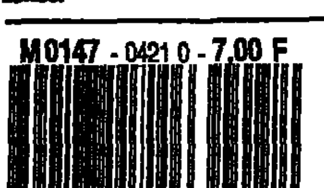
par Edgar Morin

Le sens du mot socialisme s'est totalement dégradé dans le triomphe du socialisme totalitaire, puis totalement discrédité dans sa chute. Le sens du mot socialisme s'est progressivement étiolé dans la social-démocratie, laquelle est arrivée à bout de souffle partout où elle a gouverné. On peut se demander si l'usage du mot est encore recommandable. Mais ce qui reste et restera ce sont les aspirations qui se sont exprimées sous ce terme : aspirations à la fois libertaires et « fraternitaires », aspirations à l'épanouissement humain et à une société meilleure.

Gonflé par la sève de ces aspirations au cours du dix-neuvième et du vingtième siècle, le socialisme a apporté une immense espérance. C'est cette espérance, morte aujourd'hui, qui ne peut être ressuscitée telle quelle. Peut-on générer une nouvelle espérance ? Il nous faut revenir aux trois questions que posait Kant il y a deux siècles : *« Que puis-je savoir ? Que dois-je faire ? Que m'est-il permis d'espérer ? »* Les socialistes du dix-neuvième siècle avaient bien compris la solidarité des trois questions. Ils ne répondirent à la troisième qu'après avoir interrogé les savoirs de leur temps, non seulement sur l'économie et la société, mais aussi sur l'homme et le monde, et l'entreprise d'investigation la plus complète et synthétique fut opérée par Karl Marx avec l'aide de Friedrich Engels. Sur ces bases cognitives, Marx a élaboré une pensée qui a donné sens, certitude, espérance aux messages socialistes et communistes.

Lire la suite en page 2

M 0147 - 0421 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 65 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Gauche

La pensée socialiste en ruine

Suite de la première page

Aujourd'hui, le problème n'est plus de savoir si la « doctrine » marxiste est morte ou non. Il est de reconnaître que les fondements cognitifs de la pensée socialiste sont inadéquats pour comprendre le monde, l'homme, la société. Pour Marx, la science apportait la certitude. Aujourd'hui, nous savons que les sciences apportent des certitudes locales mais que les théories sont scientifiques dans la mesure où elles sont réfutables, c'est-à-dire non certaines. Et, sur les questions fondamentales, la connaissance scientifique débouche sur d'insondables incertitudes. Pour Marx, la certitude scientifique éliminait l'interrogation philosophique. Aujourd'hui, nous voyons que toutes les avancées des sciences raniment les questions philosophiques fondamentales. *Marx croyait que la matière était la réalité première de l'univers.* Aujourd'hui la matière apparaît comme un des aspects d'une réalité physique polymorphe apparaissant comme énergie, matière, organisation.

Pour Marx, le monde était déterministe et il crut dégager des lois du devenir. Aujourd'hui, nous savons que les mondes physique, biologique, humain évoluent, chacun à leur manière, selon des dialectiques d'ordre, désordre, organisation, comportant aléas et bifurcation, et toutes menacées à terme par la destruction. Les idées d'autonomie et de liberté étaient inconcevables dans cette conception déterministe. Aujourd'hui, nous pouvons concevoir de façon scientifique l'auto-organisation et l'autoproduction, et nous pouvons comprendre que l'individu comme la société humaine sont des machines non triviales, capables d'actes inattendus et créateurs.

Litanies et pragmatisme

La conception marxienne de l'homme était unidimensionnelle et pauvre : ni l'imaginaire ni le mythe ne faisaient partie de la réalité humaine profonde : l'être humain était un *Homo faber,* sans intériorité, sans complexités, un producteur prométhéen voué à renverser les dieux et maîtriser l'univers. Alors que, comme l'avaient vu Montaigne, Pascal, Shakespeare, *homo* est *sapiens demens,* être complexe, multiple, portant en lui un cosmos de rêves et de fantasmes.

La conception marxienne de la société privilégiait les forces de production matérielles ; la clé du pouvoir sur la société était dans l'appropriation des forces de production ; les idées et idéologies, dont l'idée de Nation, n'étaient que de simples et illusoires superstructures ; l'Etat n'était qu'un instrument aux mains de la classe dominante ; la réalité sociale était dans le pouvoir de classes et la lutte des classes ; le mot de capitalisme suffisait pour rendre compte de nos sociétés en fait multidimensionnelles. Or aujourd'hui, comment ne pas voir qu'il y a un problème spécifique du pouvoir d'Etat, une réalité sociomythologique formidable dans la nation, une réalité propre des idées ? Comment ne pas voir les caractères complexes et multidimensionnels de la réalité anthroposociale ?

Marx croyait en la rationalité *profonde de l'histoire ; il* croyait le progrès scientifiquement assuré. Il était certain de la mission historique du prolétariat pour créer une société sans classes et un monde fraternel. Aujourd'hui, nous savons que l'histoire ne progresse pas de façon frontale mais par déviances, se fortifiant et devenant tendances. Nous savons que le progrès n'est pas certain et que tout progrès gagné est fragile. Nous savons que la croyance *dans la mission historique* du prolétariat est non scientifique mais messianique : c'est la transposition sur nos vies terrestres du salut judéo-chrétien *promis* pour le ciel après la mort. Cette illusion a sans doute été la plus tragique et la plus dévastatrice de toutes.

Beaucoup d'idées de Marx sont et resteront fécondes. Mais les fondements de sa pensée sont désintégrés. Les fondements, donc, de l'espérance socialiste sont désintégrés. A la place, il n'y a plus rien sinon quelques formules litaniques et un pragmatisme au jour le jour. A une théorie articulée et cohérente a succédé une salade russe d'idées reçues sur la modernité, l'économie, la société, la gestion. Les dirigeants s'entourent d'experts, énarques, technocrates, éconocrates. Ils se fient au savoir parcellaire des experts qui leur semble garanti (scientifiquement, universitairement). Ils sont devenus aveugles aux formidables défis de civilisation, à tous les grands problèmes. La consultation permanente des sondages tient lieu de boussole. Le grand projet a disparu.

La conversion du socialisme à la bonne gestion ne put être qu'une réduction au gestionnarisme : celui-ci, en se vouant au jour le jour, a aussi sapé les fondements de l'espérance, d'autant plus que la gestion ne peut résoudre les problèmes les plus criants.

L'insuffisante modernisation

Le débat archaïsme/modernisme est faussé par le double sens de chacun de ces termes. Si l'archaïsme signifie répétition litanique de formules creuses sur la supériorité du socialisme, les vertus de l'union de la gauche, l'appel aux « forces de progrès », alors il faut briser avec cet archaïsme. S'il signifie le ressourcement dans les aspirations à un monde meilleur, alors il faut examiner si et comment on peut répondre à ces aspirations. Si le modernisme signifie s'adapter au *présent,* alors *il* est radicalement *insuffisant* car *il* s'agit de s'adapter au présent pour essayer de l'adapter à nos besoins. S'il *signifie affronter les défis* du temps présent, alors il *faut* être résolument moderne. De toutes façons, il ne s'agit pas seulement de s'adapter au présent. Il s'agit en même temps de préparer l'avenir. Enfin, signalons que le moderne, dans le sens où il signifie croyance au progrès garanti et en l'infaillibilité de la technique, est déjà dépassé.

Il est certain désormais qu'il faut abandonner toute Loi de l'histoire, toute croyance providentielle au Progrès, et extirper la funeste foi dans le salut terrestre. Il faut savoir que, tout en obéissant à divers déterminismes (qui du reste s'entrechoquent souvent et provoquent du chaos), l'histoire est aléatoire, connaît des bifurcations inattendues. Il faut savoir que l'action de gouverner est une action au gouvernail, où l'art de diriger est un art de se diriger dans des conditions incertaines qui peuvent devenir dramatiques. Le principe premier de l'écologie de l'action nous dit que tout acte échappe aux intentions de l'acteur pour entrer dans le jeu des interrétroactions du milieu, et il peut déclencher le contraire de l'effet souhaité.

Il nous faut une pensée apte à saisir la multidimensionnalité des réalités, à reconnaître le jeu des interactions et rétroactions, à affronter les complexités plutôt que de céder aux manichéismes *idéologiques* ou aux mutilations technocratiques (qui ne reconnaissent que des réalités arbitrairement compartimentées, sont aveugles à ce qui n'est pas quantifiable, et ignorent les complexités humaines).

Il nous faut abandonner la fausse rationalité. Les besoins humains ne sont pas seulement économiques et tehniques, mais aussi affectifs et mythologiques.

De l'homme prométhéen à l'homme prometteur

La perspective originelle du socialisme était anthropologique (*concernant l'homme et son destin*), mondiale (internationaliste), et civilisatrice (fraterniser le corps social, supprimer la barbarie de l'exploitation de l'homme par l'homme). On peut et doit se ressourcer dans ce projet, *tout* en en modifiant les termes.

L'homme de Marx devait trouver son salut en se « désaliénant », c'est-à-dire en se libérant de tout ce *qui était* étranger à lui-même, et en maîtrisant la nature. L'idée d'un homme « désaliéné » est irrationnelle : autonomie et dépendance sont *inséparables,* puisque nous dépendons de tout ce qui nous nourrit et nous développe ; nous sommes possédés par ce que nous *possédons* : la vie, le sexe, la culture. Les idées de libération absolue, de conquête de la nature, du salut sur terre, relèvent d'un délire abstrait.

De plus, l'expérience historique de notre siècle a montré qu'il ne suffit pas de renverser une classe dominante *ni* d'opérer l'appropriation collective des moyens de production pour arracher l'être humain à la domination et à l'exploitation. Les structures de la domination et de l'exploitation ont des racines à la fois profondes et complexes, et c'est en s'attaquant à toutes les faces du problème que l'on pourra espérer quelques progrès.

Nous ne pourrons éliminer le malheur ni la mort, mais nous pouvons aspirer à un progrès dans les relations entre humains, individus, groupes, ethnies, nations. L'abandon du progrès garanti par les « lois de l'histoire » n'est pas l'abandon du progrès, mais la reconnaissance de son caractère non certain et fragile. Le renoncement au meilleur des mondes n'est nullement le renoncement à un monde meilleur.

Est-il possible d'envisager, dans cette perspective, une politique qui aurait pour tâche de poursuivre et développer le processus de l'hominisation dans le sens d'une amélioration des relations entre humains et d'une amélioration des sociétés humaines ?

Nous savons aujourd'hui que les possibilités cérébrales de l'être humain sont encore en très grande partie inexploitées. Nous sommes encore dans la préhistoire de l'esprit humain. *Comme les possibilités sociales* sont en relation avec les possibilités cérébrales, nul ne peut assurer que nos sociétés aient épuisé leurs possibilités d'amélioration et de transformation et que nous soyions arrivés en la fin de l'Histoire... Ajoutons que les développements de la technique ont rétréci la Terre, permettent à tous les points du globe d'être en communication immédiate, donnent les moyens de nourrir toute la planète et d'assurer à tous ses habitants un minimum de bien-être.

Mais les possibilités cérébrales de l'être humain sont fantastiques, non seulement pour le meilleur, mais aussi pour le pire ; *si Homo sapiens demens* avait dès l'origine le cerveau de Mozart, Beethoven, Pascal, Pouchkine, il avait aussi celui de Staline et Hitler... Si nous avons la possibilité de développer la planète, nous avons aussi la possibilité de la détruire.

De l'Internationale à la terre-patrie

Ainsi il n'y a pas de progrès assuré, mais une possibilité incertaine, *qui* dépend beaucoup des prises de conscience, des volontés, du courage, de la chance... Et les prises de conscience sont devenues urgentes et primordiales. La possibilité anthropologique et sociologique de progrès restaure le principe d'espérance, mais sans certitude « scientifique », ni promesse « historique ».

La pensée socialiste voulait situer l'homme dans le monde. Or la situation de l'homme dans le monde s'est plus modifiée dans les trente dernières années qu'entre le XVI[e] et le début du XX[e] siècle. La terre des hommes a « paumé » son ancien univers ; le Soleil est devenu un astre lilliputien parmi des milliards d'autres dans un univers en expansion ; la Terre est perdue dans le cosmos ; c'est une petite planète de vie tiède dans un espace glacé où des astres se consument avec une violence inouïe et où des trous noirs s'autodévorent. C'est seulement dans cette petite planète qu'il y a, à notre connaissance, une vie et une pensée consciente. C'est le jardin commun à la vie et à l'humanité. C'est la Maison commune de tous les humains. Il s'agit de reconnaître *notre lien* consubstantiel avec la biosphère et d'aménager la nature. Il s'agit d'abandonner le rêve prométhéen de la maîtrise de l'univers pour l'aspiration à la convivialité sur terre.

Cela semble possible puisque nous sommes dans l'ère planétaire où toutes les parties sont devenues interdépendantes les unes des autres. Mais c'est la domination, la guerre, la destruction qui ont été les artisans principaux de l'ère *planétaire.* Nous sommes encore à l'âge de fer planétaire. Toutefois, dès le XIX[e] siècle, la socialisme a *lié la lutte* contre les barbaries de domination et d'exploitation à l'ambition de faire de la terre la grande patrie humaine.

Mais la nouvelle pensée planétaire, qui prolonge l'internationalisme, doit rompre avec deux aspects capitaux de celui-ci : l'universalisme abstrait : *« les prolétaires n'ont pas de patrie »* ; le révolutionnarisme abstrait : *« du passé faisont table rase ».*

Il nous faut comprendre à quels besoins formidables et irréductibles correspond l'idée de nation. *Il* nous faut, non plus opposer l'universel aux patries, mais lier concentriquement nos patries, familiales, régionales, nationales, européennes, et les intégrer dans l'univers concret de la patrie terrienne. Il ne faut plus opposer un futur radieux à un passé de servitudes et de superstitions. Toutes les cultures ont leurs vertus, leurs expériences, leurs sagesses, en même temps que leurs carences et leurs ignorances. C'est en se ressourçant dans son passé qu'un groupe humain trouve l'énergie pour affronter son présent et préparer son futur. *La* recherche d'un avenir meilleur doit être complémentaire et non plus antagoniste avec les ressourcements dans le passé. Le ressourcement dans le passé culturel est pour chacun une nécessité identitaire profonde, mais cette identité n'est pas incompatible avec l'identité proprement humaine en laquelle nous devons également nous ressourcer. La patrie terrestre *n'est* pas abstraite, puisque c'est d'elle qu'est *issue* l'humanité.

Le propre de ce qui est humain est l'*unitas multiplex* : c'est l'unité génétique, cérébrale, intellectuelle, affective d'*Homo sapiens demens* qui exprime ses virtualités innombrables à travers la diversité des cultures. La diversité humaine est le trésor de l'*unité* humaine, laquelle est le trésor de la diversité humaine.

De même qu'il faut établir une communication vivante et permanente entre passé, présent, futur, de même il faut établir une communication *vivante* et *permanente* entre les singularités culturelles, ethniques, nationales et l'univers concret d'une terre patrie de tous.

Alors s'impose à nous l'impératif : civiliser la terre, solidariser, confédérer l'humanité, *tout* en respectant les cultures et les patries.

Mais ici se dressent des formidables défis et menaces inconcevables au XIX[e] siècle. Le monde était alors livré aux anciennes barbaries qu'avait déchaînées l'histoire humaine : guerres, haines, cruautés, mépris, fanatismes religieux et nationaux. La science, la technique, l'industrie semblaient porter dans leur développement *même* l'élimination de ces vieilles barbaries et le triomphe de la civilisation. D'où la foi assurée dans le progrès de l'humanité, en dépit de quelques accidents de parcours.

Aujourd'hui, il apparaît de plus en plus clairement que les développements de la science, de la technique, de l'industrie sont ambivalents, sans qu'on puisse décider si le pire ou le meilleur d'entre elles l'emportera. Les prodigieuses élucidations qu'apporte la connaissance scientifique sont accompagnées par les régressions cognitives de la *spécialisation* qui empêche de percevoir le contextuel et le global. Les pouvoirs issus de la science sont non seulement bienfaisants, mais aussi destructeurs et manipulateurs. Le développement techno-économique, souhaité par et pour l'ensemble du monde, a révélé presque partout ses insuffisances et ses carences.

Et voici des formidables défis *qui se posent* en chaque *société et* pour l'humanité *tout* entière :

– l'insuffisance du développement techno-économique,

– la marche accélérée et incontrôlée de la techno-science,

– les développements hypertrophiés de la techno-bureaucratie,

– les développements hypertrophiés de la marchandisation et de la *monétarisation de toute* chose,

– *les* problèmes de plus en plus *graves posés par l'urbanisation du* monde.

Ce à quoi il faut ajouter :

– *les* dérèglements économiques et démographiques,

– les régressions et piétinements démocratiques,

– les dangers conjoints d'une homogénéisation civilisationnelle qui détruit les diversités culturelles et d'une balkanisation des ethnies qui rend *impossible* une civilisation humaine commune.

Ici se pose le problème de civilisation.

La politique de civilisation

En reprenant et développant le projet de la Révolution française, concentré *dans* la devise trinitaire Liberté, Egalité, Fraternité, le socialisme proposait une politique de civilisation, vouée à supprimer la barbarie des rapports humains : l'exploitation de l'homme par l'homme, l'arbitraire des pouvoirs, l'égocentrisme, l'ethnocentrisme, la cruauté, l'incompréhension. Il se vouait à une entreprise de solidarisation de la *société,* entreprise qui a eu *certaines* réussites par la voie étatique *(Welfare State),* mais qui n'a pu éviter la désolidarisation généralisée des *relations* entre individus et groupes dans la civilisation urbaine moderne.

Le socialisme s'était voué à la démocratisation de tout le tissu de la vie sociale ; sa version « soviétique » a supprimé toute démocratie et sa version social-démocrate n'a pu empêcher les regressions démocratiques qui pour des raisons diverses rongent de l'intérieur nos civilisations.

Mais surtout un problème de fond est posé *par* et pour ce qui semblait devoir apporter un progrès généralisé et continu de civilisation. Au-delà du malaise *dans* lequel, selon Freud, toute *civilisation* développe en elle les ferments de sa propre destruction, un nouveau *malaise* de civilisation s'est creusé. Il vient de la conjonction des développements urbains, techniques, bureaucratiques, industriels, capitalistes, individualistes de notre civilisation.

Le *développement urbain* n'a pas seulement apporté épanouissements individuels, libertés et loisirs, mais aussi l'atomisation consécutive à la perte des anciennes solidarités et la servitude de contraintes organisationnelles proprement modernes (*le* métro-boulot-dodo).

Le développement *capitaliste* a entraîné la marchandisation généralisée, y compris là où régnait le don, *le service gratuit, les* biens communs non monétaires, *détruisant* ainsi de nombreux tissus de *convivialité.*

La technique a *imposé, dans* des secteurs de plus en plus étendus de la vie humaine, la logique de la machine artificielle qui est mécanique, déterministe, spécialisée, chronométrisée. Le développement industriel apporte non seulement l'élévation des niveaux de vie, mais aussi des abaissements des qualités de vie, et les pollutions qu'il produit ont commencé à menacer la biosphère.

Ce développement qui semblait providentiel à la fin du siècle passé comporte désormais deux menaces sur les sociétés et les êtres humains : l'une extérieure vient de la dégradation écologique des milieux de vie ; l'autre, *intérieure,* vient de la dégradation des *qualités* de vie. Le développement de la logique de la machine industrielle dans les entreprises, les bureaux, les loisirs tend à répandre le standart et l'anonyme, et par là à détruire les convivialités.

L'essor des nouvelles techniques, notamment informatiques provoque perturbations économiques et chômages, alors qu'il pourrait devenir libérateur à condition d'accompagner la mutation technique par une mutation sociale.

Dans ce contexte, la crise du progrès et les incertitudes du lendemain soit réduisent le vivre à un « au jour le jour », soit transforment les ressourcements en fondamentalismes ou nationalismes clos.

D'où les gigantesques problèmes de civilisation qui nécessiteraient mobilisation pour : humaniser la bureaucratie, humaniser la technique, défendre et développer les convivialités, développer les solidarités.

Tous ces défis, le *défi* anthropologique, le défi planétaire, le défi civilisationnel, se lient dans le grand défi que lance à notre fin de siècle, partout dans le monde, l'alliance *des deux barbaries, l'ancienne* barbarie venue des fonds des âges, plus virulente que jamais, et la nouvelle barbarie glacée, anonyme, *mécanisée, quantifiante.*

Aujourd'hui, la prise de conscience de la communauté de destin terrestre et de notre identité terrienne *rejoint* la prise de conscience des problèmes globaux et fondamentaux qui se posent à toute l'humanité.

Aujourd'hui, nous sommes dans l'ère damocléenne des menaces mortelles, avec des possibilités de destruction et d'autodestruction, y compris psychiques, qui, après le court répit des années 89-90, se sont aggravées de nouvelle manière.

La planète est en détresse : la crise du progrès affecte l'humanité entière, entraîne partout des ruptures, fait craquer les articulations, détermine les replis particularistes ; les guerres se rallument ; le monde perd la vision globale et le sens de l'intérêt général.

Civiliser la terre, transformer l'espèce humaine en humanité, devient l'objectif fondamental et global de toute politique aspirant non seulement à un progrès, mais à la survie de l'humanité.

Il est dérisoire que les socialistes, frappés de myopie, cherchent à « aggiornamenter », moderniser, social-démocratiser, alors que le monde, l'Europe, la France sont affrontés aux problèmes gigantesques de la fin des Temps modernes.

Les redresseurs d'espérance

Il s'agit de repenser, reformuler en termes adéquats le développement humain (et ici encore en respectant et *intégrant* l'apport des cultures autres que l'occidentale).

Nous avons à prendre conscience de l'aventure folle qui nous entraîne vers la désintégration, et nous devons chercher à contrôler le processus afin de provoquer la mutation vitalement nécessaire.

Nous sommes dans un combat formidable entre *solidarité ou* barbarie. Nous sommes dans une histoire instable et incertaine où rien n'est encore joué.

Sauver la planète menacée par *notre développement économique.* Réguler et contrôler *le* développement technique. Assurer un développement humain. Civiliser la Terre. Voilà *qui prolonge* et transforme l'ambition socialiste *originelle.* Voilà des perspectives grandioses apte à mobiliser les énergies.

A nouveau, et en termes dramatiques se pose la question : que peut-on espérer ?

Les processus majeurs conduisent à la régression ou la destruction. Mais celles-ci *ne sont que probables.* L'espérance est dans l'improbable, comme toujours dans les moments dramatiques de l'histoire où tous les grands événements positifs ont été improbables avant qu'ils adviennent : la victoire d'Athènes sur les Perses en 490-480 avant notre ère, d'où la naissance de la démocratie, la survie de la France sous Charles VII, l'effondrement de l'empire hitlérien en 1941, l'effondrement de l'empire stalinien en 1989.

L'espérance se *fonde* sur les possibilités humaines *encore* inexploitées et elle mise sur l'improbable. Ce n'est *plus* l'espérance apocalyptique de la lutte *finale.* C'est l'espérance courageuse de la lutte *initiale* : elle nécessite de restaurer une conception, une *vision* du monde, un savoir articulé, une éthique. Elle doit animer, non seulement un projet, mais une résistance préliminaire contre les *forces* gigantesques de barbarie qui se déchaînent. Ceux qui relèveront le défi viendront de divers horizons, peu importe sous quelle étiquette ils se rassembleront. Mais ils seront les porteurs contemporains des grandes aspirations historiques qui ont pendant un temps nourri le socialisme. Ce seront les redresseurs de l'espérance.

EDGAR MORIN

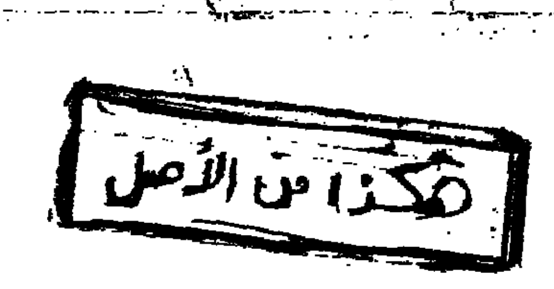
Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les combats s'intensifient entre Croates et Musulmans en Bosnie centrale

Tandis que les forces serbes ont rompu, lundi 19 avril, le cessez-le-feu conclu à Srebrenica en tirant, selon un radio-amateur bosniaque, deux obus sur cette ville de Bosnie orientale, les combats entre Croates et Musulmans – en principe alliés contre les Serbes – se sont intensifiés en Bosnie centrale.

Entre 150 et 200 personnes ont trouvé la mort au cours de quatre journées d'affrontements entre Musulmans et Croates autour de Vitez, dans le centre de la Bosnie, a annoncé, lundi, un porte-parole des forces britanniques, dont le quartier général se trouve dans cette ville. *« On ne peut donner de chiffre exact, mais certainement plus de 150 morts »*, a-t-il dit.

En outre, trois civils ont été tués et 14 autres blessés, dont huit grièvement, dimanche soir, lors de l'explosion d'un camion piégé à Vitez, a indiqué ce même porte-parole britannique. L'explosion s'est produite près d'une mosquée, a-t-il ajouté, précisant qu'une vingtaine de maisons avaient été fortement endommagées. Un porte-parole des forces croates de Bosnie, Veso Vegar, avait affirmé auparavant qu'une *« petite citerne chargée de 3 tonnes d'explosif »*, destinée par les forces musulmanes au quartier général des forces croates locales, avait explosé *« prématurément »* dans un quartier à majorité musulmane. De leur côté, les Musulmans, qui représentent plus de 41 % de la population de Vitez, pour près de 46 % de Croates, ont accusé ces derniers d'être à l'origine de l'attentat.

Les combats entre Croates et Musulmans pour le contrôle de localités à peuplement mixte – qui éclatent régulièrement depuis des mois – ont eu pour résultat de couper la route de ravitaillement de la ville de Tuzla, dans le nord de la Bosnie, ont annoncé mardi des responsables d'organisations humanitaires.

« Nous sommes arrivés trop tard à Srebrenica »

Les combats de ces derniers jours à Vitez, à Zenica, siège de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), et à Kiseljak, siège de la Force de protection de l'ONU en Bosnie (FORPRONU), rendent impraticables la route des convois en provenance de la côte adriatique par laquelle transite 80 % du ravitaillement de Tuzla, a déclaré Lionel Rosenblatt, porte-parole de l'ensemble des ONG. *« Ce serait une tragique ironie que les lignes d'approvisionnement de Tuzla soient coupées au moment où l'attention du monde est concentrée sur les réfugiés de Srebrenica »*, a-t-il dit.

L'ONU a terminé, lundi, sa mission d'évacuation par hélicoptère de quelque 500 blessés de Srebrenica, mais a échoué dans sa tentative de reprendre celle par route des réfugiés, les autorités locales s'y étant opposées. Cette évacuation héliportée résulte de l'accord conclu, samedi dernier, entre les belligérants et l'ONU alors que la ville est totalement cernée par les forces serbes bosniaques qui sont à moins d'un kilomètre.

La plupart des blessés évacués l'ont été par des éclats d'obus et par des tirs directs. Plus du tiers ont été amputés et de très nombreux cas de gangrène ont été relevés, selon le médecin capitaine français Jean-Marie Bovis. Selon lui, de nombreux blessés sont décédés avant le déclenchement de l'opération d'évacuation. *« Nous sommes arrivés trop tard »*, a-t-il dit, soulignant que beaucoup de ceux qui ont été transportés seront amputés dans les prochains jours, faute de soins appropriés. Par ailleurs, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a échoué dans sa tentative de reprendre immédiatement ses évacuations par camions des réfugiés de Srebrenica.

Les autorités locales s'y sont refusées, craignant de nouveau que le départ des quelque 30 000 réfugiés présents dans la ville ne facilite sa prise par les forces serbes bosniaques qui la revendiquent. Le HCR a toutefois réussi à y faire entrer neuf camions chargés de vivres qui sont repartis à vide. 145 « casques bleus » canadiens sont, depuis dimanche, dans Srebrenica. Soixante autres ont tenté en vain lundi de les rejoindre, n'ayant pas reçu les autorisations nécessaires du côté serbe bosniaque.

L'ONU ne sera sans doute pas en mesure de démilitariser Srebrenica dans le délai prévu de trois jours, a estimé un porte-parole de la FORPRONU, qui a précisé que les défenseurs musulmans de Srebrenica n'avaient pas commencé à remettre leurs armes aux « casques bleus » envoyés sur place pour superviser la démilitarisation de la ville et l'évacuation des réfugiés.

Le chef des forces serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic, a, pour sa part, nié avoir promis de retirer ses troupes des abords de Srebrenica. *« L'accord* [de cessez-le-feu] *stipule que les opérations de combat sont gelées sur les lignes actuelles autour de Srebrenica »*, a-t-il déclaré.

Le général Philippe Morillon avait déclaré dimanche que les forces serbes assiégeant Srebrenica se retireraient comme prévu par le plan. *« Il est prévu que les Serbes se retirent et ils ont accepté de le faire une fois que la séparation des forces serait effective et que la ville serait démilitarisée »*, avait-il assuré. – *(AFP, Reuter.)*

Une journée d'enfer dans Srebrenica

GENÈVE

de notre correspondante

La journée du lundi 19 avril dans Srebrenica a été, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), un enfer pour ses habitants, qui souffrent, en plus de tout le reste, du « complexe de Vukovar » (Croatie), où des blessés avaient été achevés par les Serbes sur leur lit d'hôpital.

Un des membres du HCR se trouvant à Srebrenica, John McMillan, a fait savoir à Genève que les rues étaient ce jour-là jonchées de réfugiés qui n'avaient pas trouvé d'abris pour dormir. Selon les premières estimations, 10 % des enfants sont atteints de scorbut, les hépatites sévissent, et l'eau potable manque toujours de sorte que les épidémies sont plus que jamais à craindre.

D'autre part, les responsables du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève ont expliqué qu'au cours des dernières semaines, alors que les enclaves musulmanes de Bosnie orientale étaient assiégées, leur organisation n'était pas en mesure d'assurer la sécurité de ses délégués sur place ni celle des victimes qu'elle a la charge de secourir et de protéger. Le CICR, par souci impératif de préserver sa neutralité, n'accepte pas la protection de l'ONU, que les Serbes considèrent comme une organisation hostile.

Cependant le CICR a très discrètement multiplié les démarches pour inciter les belligérants à respecter les règles élémentaires du droit international humanitaire. Ainsi, son délégué général pour l'ex-Yougoslavie, Thierry Germond, s'était-il entretenu en ce sens le 13 avril à Bjeljina avec le général Mladic, et le 16 à Sarajevo avec le général Halilovic.

L'accord signé dimanche par les deux généraux et le commandant de la FORPRONU indique le rôle précis que le CICR est appelé à jouer à Srebrenica. Sa participation est notamment prévue pour l'évacuation de blessés graves et de grands malades ainsi que pour la conduite de l'enquête en cas d'entrave à la liberté de mouvement de tous les secouristes. C'est sous son contrôle, comme le veulent les conventions de Genève, que devra se faire l'échange des prisonniers, des blessés et... des corps.

200 délégués du CICR assistés de 500 employés locaux et disposant de 80 camions sont sur place pour acheminer l'assistance médicale aux populations des villes martyres dès qu'ils auront obtenu les autorisations indispensables.

ISABELLE VICHNIAC

Selon le vice-ministre russe des affaires étrangères

Les Serbes pourraient faire des propositions cette semaine

Les Serbes *« doivent formuler leurs exigences minimum pour des corrections de la carte »* de Bosnie-Herzégovine proposée par le plan Vance-Owen que les Bosniaques devront accepter de renégocier quelque peu, a déclaré lundi 19 avril le vice-ministre russe des affaires étrangères et émissaire spécial du président Eltsine pour l'ex-Yougoslavie, Vitali Tchourkine. Mais *« les Serbes doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas obtenir tout ce qu'ils veulent. C'est le propre d'une négociation »*, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse.

« Nous avons des raisons de penser que les Serbes pourraient mettre leurs propositions sur la table cette semaine, peut-être pendant la visite de Lord Owen », a ajouté M. Tchourkine. Contrairement aux Croates et aux Musulmans, les Serbes ont refusé de signer le plan de paix des médiateurs Cyrus Vance et David Owen qui comprend notamment un découpage en dix provinces de la Bosnie. Lord Owen était attendu mercredi à Belgrade.

Le vice-ministre a ajouté que Moscou *« s'inquiète de la militarisation croissante »* de l'attitude internationale vis-à-vis des Serbes. *« La communauté internationale doit décider ce qu'elle veut : soit une guerre, et alors il faut se battre, soit la voie diplomatique »*, a-t-il encore déclaré, mais en ajoutant : *« Une guerre à grande échelle dans les Balkans provoquerait en Russie un véritable tremblement de terre, et nous n'aurions plus qu'à oublier toute idée de développement démocratique »* en Russie. De son côté Andreï Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères, a proposé une réunion avec ses homologues des pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies. *« Je suis disposé à tenir cette réunion à Sarajevo ou à Srebrenica »*, a-t-il déclaré.

M. Kozyrev a laissé entendre que la rencontre pourrait être élargie à des ministres des affaires étrangères d'autres pays européens qui ne sont pas actuellement représentés au Conseil de sécurité. Si cette rencontre n'était pas possible, M. Kozyrev a évoqué une autre option qui consisterait à réactiver rapidement la conférence de Londres (déplacée à Genève puis à New-York) sur la Yougoslavie, également au niveau des ministres des affaires étrangères.

M. Kozyrev a expliqué que la décision de Moscou de s'abstenir lors du vote de samedi sur le renforcement des sanctions contre la Serbie était principalement motivée par la situation politique précaire du président Boris Eltsine. Il serait *« bon »* pour Moscou de se joindre à des sanctions renforcées, *« le 26 avril »*, le lendemain du référendum en Russie, a-t-il poursuivi, en indiquant que les Serbes devraient mettre à profit le délai qui reste d'ici là pour tenter de résoudre la crise.

M. Kozyrev a également estimé que la communauté internationale ne devait pas confondre les sentiments profonds des « patriotes nationaux » russes et les positions officielles de la Russie, exprimées par le président Eltsine et le gouvernement.

Aux Nations unies à New-York, les pays non alignés ont mis au point un projet de résolution prévoyant de fournir *« toute l'assistance nécessaire »*, y compris militaire, pour permettre à la Bosnie de *« résister et de défendre son territoire contre les attaques serbes »*. Mais ce projet n'a aucune chance d'être adopté par les autres membres du Conseil. Le représentant de la Bosnie à l'ONU, M. Sacirbey, a une nouvelle fois exhorté le Conseil à lever l'embargo sur les armes au profit des Musulmans.

Un porte-parole de la Maison Blanche a, pour la première fois lundi, déclaré que les Etats-Unis *« n'excluaient pas totalement »* une action unilatérale, mais que leur préférence restait néanmoins à une action concertée avec leurs alliés. Le président Bill Clinton, qui doit examiner ces jours-ci avec ses conseillers les nouvelles mesures qui pourraient être adoptées face à la crise bosniaque, a d'ailleurs entrepris une série de consultations avec ses alliés. Il s'est entretenu mardi pendant 50 minutes au téléphone avec M. John Major et devait appeler également M. François Mitterrand.

Les ministres de la défense français et britannique se sont rencontrés à Londres, lundi. *« Nous sommes très réservés sur l'hypothèse d'actions militaires à partir du ciel pour l'instant, tant que les soldats de l'ONU ne sont pas soit regroupés soit mieux protégés »*, a déclaré M. Léotard, qui a souligné que les positions des deux pays à propos de la Bosnie étaient *« exactement »* les mêmes. – *(AFP, AP, Reuter)*

POINT DE VUE

Jusqu'où ?

par Nathalie Duhamel

JUSQU'OÙ irons-nous dans notre capacité à nous tromper, à nous cacher l'ampleur de notre hypocrisie ? Depuis quelques jours, deux problèmes importants ont mobilisé notre attention. Ils furent amplement analysés et commentés.

Le général Morillon doit-il ou non être rappelé en France ? Son rappel serait le signe d'une grave capitulation devant les Serbes ? Son maintien serait une magnifique preuve de notre courage !

L'autre sujet largement développé par les médias concerne la présence, enfin opérationnelle – six mois après la résolution les y autorisant, – de cinquante avions de chasse patrouillant dans le ciel bosniaque : l'opération « Deny Flight » avait commencé ; chacun d'entre nous était amené, par des images télévisées appropriées, à soutenir l'engagement des quatorze avions français... dans un ciel aujourd'hui vide.

Pendant ce temps-là, à terre, les bombardements serbes contre l'enclave de Srebrenica redoublaient, provoquant une fois de plus la mort, l'exode de milliers de civils, puis la « reddition » organisée de la ville. Du ciel aucune protection ne vint, aucun espoir.

Pendant ce temps-là, à New-York, le Conseil de sécurité, à la demande de la France, décidait d'adopter la résolution 820, visant à isoler totalement la Serbie et le Monténégro du reste du monde... à partir du 26 avril. Ce sera peut-être trop tôt pour M. Eltsine. Ce sera sûrement trop tard pour les trente mille assiégés de Srebrenica.

Pendant ce temps-là, le Haut Commissariat aux réfugiés et le programme alimentaire mondial, faute d'une mobilisation suffisante de la Communauté internationale, annonçaient une rupture de l'approvisionnement de l'aide alimentaire pour la Bosnie-Herzégovine.

Les équipes d'AICF, présentes dans les principales villes de Bosnie, ne peuvent admettre l'abandon programmé de populations totalement dépendantes de l'arrivée de l'aide alimentaire. Devons-nous comprendre que la communauté internationale a déjà intégré la victoire totale des Serbes dans sa stratégie ?

Quel est ce « nouvel ordre mondial » ? Où sont les avancées en matière de liberté, de droits de l'homme ?

Que sont devenues les espérances nées de la fin des deux blocs ? Certains disent qu'il est trop tard : il est vrai qu'il est trop tard pour tous les morts, les déracinés, pour tous les enfants blessés par la guerre. Mais pour nous ? Il ne doit jamais être trop tard pour agir, alerter, faire pression.

Nous avons la chance de vivre en démocratie. A chacun d'entre nous de dire à nos gouvernants : Gorazde et Zepa ne doivent pas connaître la même agonie que Srebrenica. Tuzla, où Musulmans, Serbes et Croates ont jusqu'ici décidé de vivre ensemble, doit être protégée, avant d'être la prochaine cible de ceux qui refusent le droit. Nous refusons de croire qu'agir à temps est impossible !

▶ **Nathalie Duhamel est directeur de la communication d'Action internationale contre la faim.**

En Grande-Bretagne

Le gouvernement de John Major sous pression

L'approche diplomatique prudente, voire timorée, dont font preuve les autorités britanniques dans le conflit de l'ex-Yougoslavie s'éloigne de plus en plus des réactions d'une opinion publique émue par les images de Srebrenica.

LONDRES

de notre correspondant

Si ce décalage grandissant représente, à terme, un danger politique pour le gouvernement de John Major, celui-ci est, cependant, encore en mesure de faire prévaloir une position qui se résume à l'attentisme.

Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, a fait face à des critiques moins nombreuses que prévu, lundi 19 avril, à la Chambre des communes, en justifiant la position de la Grande-Bretagne : blocus économique de la Serbie et militaire de la Bosnie-Herzégovine. Il sait que, fondamentalement, la plupart de ses concitoyens se posent d'abord la question de savoir ce que sont les *« intérêts nationaux britanniques en Bosnie »*, comme l'a rappelé Nicholas Budgen, un parlementaire conservateur pourtant proche de Lady Thatcher, et qu'ils sont tentés de répondre qu'ils sont inexistants. En second lieu, il connaît leur répugnance à voir des soldats britanniques aller risquer leur vie dans un *« conflit ethnique »* se situant, vu d'ici, *« aux marges de l'Europe »*. Le « syndrome » de l'Irlande du Nord, où l'armée britannique s'embourbe depuis vingt ans, reste vivace.

L'effet Thatcher

Enfin, aucune des solutions proposées par les partisans d'une politique d'affrontement avec les Serbes n'est convaincante. Le premier ministre avait convoqué une réunion du cabinet lundi matin, à laquelle participaient les deux principaux chefs d'état-major, et ces discussions semblent avoir conforté l'analyse faite jusqu'ici à Londres : des raids aériens sur les positions serbes auraient un effet extrêmement limité faute d'être soutenus par une action – nécessairement massive – de troupes au sol. Celles-ci, a expliqué M. Hurd, *« devraient progresser sur le terrain, occuper celui-ci, imposer une solution et rester sur place jusqu'à ce qu'un réglement* [de paix] *soit enraciné.*

» Mais les risques et les dangers qu'implique une telle proposition sont tels que je ne connais aucun pays, et certainement pas les Etats-Unis, qui y soit favorable. Nous devons donc penser à d'autres moyens de pression et faire en sorte que ceux-ci soient aussi efficaces que possible ». La Serbie doit comprendre, estime M. Hurd, que si elle ne se plie pas à la volonté des Nations unies, elle court tout droit au *« désastre économique »*.

Le gouvernement de M. Major a, cependant, été pris de court par l'effet provoqué par les récentes déclarations de Lady Thatcher (*le Monde* du 16 avril). L'indignation manifestée par l'ancien premier ministre devant l'inaction occidentale a entraîné un courant de sympathie, l'opinion publique partageant son sentiment qu'« il faut faire quelque chose pour arrêter le massacre ». De son côté, le Parti travailliste, qui soutenait jusque-là la prudence officielle, est maintenant convaincu de la nécessité d'avoir recours à une intervention militaire (après avoir lancé un ultimatum aux Serbes), quitte à limiter celle-ci à des raids aériens *« punitifs »*. Dans les rangs conservateurs, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent en faveur de mesures plus coercitives. Et finalement, si Washington faisait le choix d'une intervention militaire, il est probable que Londres, certes à contre-cœur, lui emboîterait le pas.

LAURENT ZECCHINI

EUROPE

Croisade en Serbie pour le rétablissement de la « vérité »

La presse de Belgrade, déjà bien encadrée, fait l'objet d'une offensive nationaliste contre le « mensonge ». Les ennemis du pays, Yougoslaves et étrangers, sont visés

BELGRADE

de notre correspondante

« Je vais proposer au gouvernement de Serbie de créer une sorte de bureau de presse pour que les journalistes qui présentent une image négative de la Yougoslavie [Serbie et Monténégro] *soient sanctionnés. Les journalistes étrangers qui écrivent contre la Serbie et la cause serbe ne doivent plus jouir de notre hospitalité. En fait, qu'ils soient Yougoslaves ou étrangers, tous ceux qui mentent et qui ne nous respectent pas agissent contre l'Etat serbe. »*

Cette phrase, prononcée fin mars par l'intellectuel nationaliste Brana Crncevic, député du Parti socialiste (ex-communiste) de Slobodan Milosevic au Parlement fédéral, a provoqué un tollé général dans les milieux indépendants de Belgrade. Débats et interviews se sont succédé pour protester et dénoncer *« le retour à la censure et à l'agit-prop, caractéristiques des régimes dictatoriaux »*. Mais, dans les milieux officiels, l'initiative de cet homme proche du pouvoir a été accueillie favorablement et d'aucuns de se demander si elle ne provenait pas du régime lui-même.

Quoi qu'il en soit, elle s'inscrit parfaitement dans la nouvelle stratégie d'information et de communication énoncée par les autorités de Belgrade, qui considèrent avoir perdu *« la guerre médiatique »* pour avoir, depuis le début du conflit dans l'ex-Yougoslavie, négligé la propagande sur le terrain international, à la différence des Slovènes, des Croates et des Musulmans, qui, selon Belgrade, ont dépensé *« des millions de dollars »* pour mobiliser l'opinion internationale en leur faveur. Belgrade compte donc partir en croisade pour dire *« toute la vérité sur le conflit yougoslave »* et combler ainsi *« les lacunes »* des hommes d'Etat et de l'opinion publique internationale qui, *« par méconnaissance totale de la réalité yougoslave »*, sont tombés dans *« l'hystérie antiserbe »*, au point de ne plus voir que *« les responsabilités sont partagées »*. Et, surtout, que le peuple serbe est victime d'un complot international visant *« à anéantir les peuples orthodoxes »* (1).

Pour ce faire, il faut à la Serbie ou à la nouvelle Yougoslavie *« un ministère de la vérité »*, selon l'expression consacrée de George Orwell, reprise ces jours-ci par les opposants serbes. Cet organe de propagande serait, entre autres, chargé de suivre dans le détail les écrits de la presse locale et étrangère pour signaler au gouvernement tout ce qui est en désaccord avec la politique officielle. Zivorat Igic, journaliste et député socialiste au Parlement de Serbie, estimait même qu'il fallait condamner les articles *« démoralisateurs »* de la presse indépendante yougoslave, le rôle des médias, selon lui, étant avant tout de *« mobiliser et de stimuler l'opinion publique »*...

Conseil de l'information

La création, au mois de mars, d'un conseil de l'information auprès du gouvernement de Serbie, composé de journalistes pour la plupart proches du pouvoir et chargé d'*« analyser le comportement des médias »*, ainsi que le soutien enthousiaste du nouveau ministre fédéral de l'information, Slobodan Ignjaovic, à l'initiative de M. Crncevic, n'ont fait qu'accroître les inquiétudes des milieux de l'opposition, qui dénoncent *« la possibilité d'ingérence illimitée du pouvoir dans les activités professionnelles des journalistes et des rédactions »*. Un tel durcissement ne les a pas vraiment surpris, alors que le gouvernement de Serbie essaie, depuis plusieurs mois, d'étatiser des journaux qui, en se transformant en sociétés d'actionnaires, ont réussi à échapper au contrôle de M. Milosevic. De plus, la télévision de Belgrade avait procédé, en janvier, à ce que les journalistes indépendants ont qualifié de *« purge politique et ethnique »*, mettant à la porte le cinquième de son personnel, dont tous les « indésirables », à savoir les journalistes qui avaient accusé leurs employeurs de *« manipuler l'information »*.

A ce tableau, on pourrait également ajouter le vol, fin décembre, de deux camions acheminant du matériel destiné à la télévision indépendante Studio B. A l'issue d'une enquête privée, le directeur de la chaîne, Dragan Kojadinovic, avait décidé, fin mars, d'accuser publiquement la police serbe.

Dans une interview, publiée fin mars, par le quotidien de Belgrade *Borba*, Slobodan Ignjatovic, ancien rédacteur en chef du quotidien *Politika* et d'*Express* et ex-directeur de la télévision explique qu'en cette période où *« la Yougoslavie et le peuple serbe sont constamment attaqués (...), l'Etat a le devoir de se défendre en empêchant que soient diffusés des mensonges sur son compte »*. Aussi propose-t-il d'appliquer la législation en place et de réprimer *« moralement et pécuniairement »* les journalistes yougoslaves et d'expulser les journalistes étrangers qui écrivent *« des contrevérités sur la Yougoslavie »*. Soulignant que, jusqu'à présent, l'expulsion des journalistes étrangers n'était pas une pratique courante, il rappelle qu'elle pourrait désormais être utilisée puisque *« la pression internationale se manifeste à travers les médias »*.

« Aucune démocratie au monde ne peut se payer le luxe ou être masochiste au point d'accepter, sans réagir, d'être traînée dans la boue à force de mensonges », a déclaré M. Ignjatovic. Mais le problème est de savoir ce que l'on entend par *« mensonges »*. Après l'intervention, le 30 mars dernier, du président yougoslave, Dobric Cosic, devant le Parlement européen, les choses semblent assez claires. En effet, M. Cosic était venu à Bruxelles rectifier la vision *« erronée »* des responsables européens en leur expliquant *« la vérité sur la Serbie »*, ou plutôt la version serbe des événements qui ont provoqué le démantèlement de l'ancienne Yougoslavie.



Ainsi, *« c'est un mensonge »* que de croire que le nationalisme serbe est à l'origine du démembrement de l'ex-Fédération, alors qu'*« il n'est que le résultat de la sécession des Croates et des Slovènes »*.

L'arbitraire des visas

En revanche, *« il est juste »* que les Serbes rejettent la responsabilité de la guerre sur les autres parties, qu'ils nient toute pratique de « purification ethnique » en Voïvodine (nord de la Serbie) et qu'ils affirment que les Albanais du Kosovo ne revendiquent *« aucunement le respect des droits de l'homme mais veulent, sous couvert d'une lutte en faveur de ces droits, parvenir à des objectifs sécessionnistes »*. Quant aux crimes qui sont le plus souvent imputés aux Serbes de Bosnie, M. Cosic estime qu'*« il n'est pas chrétien de compter qui en a commis le plus »*. Le principal est, pour lui, d'empêcher le crime mais, comme il l'affirme, *« la Yougoslavie est impuissante puisque la Bosnie-Herzégovine est un Etat étranger et (...) que de toute façon il est impossible d'exercer une influence extérieure sur un mouvement spontané antigénocidaire de libération »* [des Serbes] (2).

Dans ces conditions, les menaces – notamment celles formulées par le ministre yougoslave de l'information – risquent de réduire encore sérieusement la liberté d'expression dans la nouvelle Yougoslavie. Les pressions sont fortes du côté du Parti radical serbe (SRS) qui contrôle, depuis les élections de décembre, près du tiers des sièges aux Parlements de Serbie et de Yougoslavie. Ces ultra-nationalistes, dont le leader, Vojslav Seselj, avait été le premier à établir, en 1991, une liste noire de journalistes *« indésirables »*, accusent en effet les médias indépendants d'avoir été les premiers à lancer la *« campagne mensongère »* contre la Serbie qui a été ensuite reprise par les médias étrangers.

Quant aux journalistes étrangers, ils pourraient être victimes de l'arbitraire qui entoure l'octroi des visas. Depuis l'annonce, à la mi-mars, de l'imposition d'un visa pour les ressortissants des pays qui filtrent eux-mêmes l'entrée des Yougoslaves, notamment la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, plusieurs envoyés spéciaux se sont vu refuser le droit de se rendre en Yougoslavie. Les plus chanceux ont été informés que la procédure durait en principe vingt jours, le temps d'obtenir l'avis du ministère yougoslave de l'intérieur.

En Bosnie, la situation n'est guère plus brillante. Depuis deux mois, la presse étrangère est quasiment interdite dans les zones sous contrôle serbe. A l'insistance des journalistes, les autorités indépendantistes serbes bosniaques ont répondu que leur ministère de l'information était en train d'éplucher les dossiers de presse et de trier les journalistes *« objectifs »* qui seront autorisés à y travailler. Pour le moment, seuls quelques journalistes yougoslaves œuvrant pour la presse étrangère ont pu pénétrer en territoire sous contrôle serbe, pour suivre notamment les opérations humanitaires dans l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale. Pour sa part, la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) a protesté, début avril, auprès de l'armée serbe bosniaque contre *« les actions violentes exercées sur les journalistes, dépossédés de leur argent, matériel et voiture aux points de contrôle serbes »*.

FLORENCE HARTMANN

(1) Citations extraites des brochures publiées par le ministère serbe de l'information ou par diverses associations de Serbes de Paris, comme celle de Marko Markovic, docteur en sciences politiques, *Nous accusons*.

(2) Propos rapportés par Mirko Klarin, correspondant de *Borba*, à Bruxelles, édition du 31 mars 1993.

POLOGNE : la commémoration de l'insurrection

Itzhak Rabin, Lech Walesa et Al Gore ont rendu hommage aux combattants du ghetto de Varsovie

Près de vingt mille juifs, dont de nombreux survivants de l'Holocauste, ont assisté, dimanche 18 et lundi 19 avril, aux cérémonies pour le cinquantième anniversaire du déclenchement de l'insurrection du ghetto de Varsovie. Cette célébration a été l'occasion de la première visite en Pologne d'un chef de gouvernement israélien. Itzhak Rabin a déclaré, après sa rencontre avec le premier ministre polonais, Hanna Suchocka, que *« s'ouvrait une nouvelle page dans un livre fermé depuis des années »*. Le président Lech Walesa a déposé une gerbe au monument aux morts du ghetto en tenant par la main Marek Edelman, ancien commandant en second de l'insurrection.

En marge des cérémonies, le vice-président américain, Al Gore, a rencontré Lech Walesa et lui a dit que, pour l'administration Clinton, la réussite des réformes polonaises était *« l'une des plus importantes choses »* qui puissent être faites pour assurer la transition des pays ex-communistes vers l'économie de marché et la démocratie.

La fin des anathèmes

Drapeaux israéliens et polonais flottant côte à côte dans la capitale polonaise, évêques et rabbins réunis ensemble dans la synagogue de Varsovie pour joindre leurs prières en mémoire des victimes de la Shoah, paroles aimables échangées entre Itzhak Rabin et les dirigeants polonais : la célébration du cinquantième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie n'a pas été avare de ces gestes symboliques qui visent à marquer les consciences pour une longue durée.

Sans avoir l'intensité dramatique de l'agenouillement de Willy Brandt devant ce même monument aux morts du ghetto de Varsovie en 1971, le dépôt conjoint d'une gerbe par Lech Walesa et Marek Edelman, dernier survivant de la direction de l'Organisation juive de combat, a marqué l'ouverture d'une nouvelle page dans les relations mouvementées entre juifs et Polonais.

On est passé, à l'issue d'un processus entamé, il y a deux ans, par la visite en Israël de Lech Walesa, du temps des anathèmes à celui du dialogue, difficile, certes, mais trop longtemps différé entre les représentants de deux peuples qui furent jadis *« comme deux arbres sur le même sol, dont les racines étaient étroitement mêlées »*.

Le contentieux avait fini, au bout de cinquante ans, par se résumer à un échange indifférencié de sentences globales et définitives. Pour la majorité des juifs, en Israël comme dans la Diaspora, l'antisémitisme aurait été une maladie congénitale dont chaque Polonais serait atteint dès sa naissance, comme l'affirmait l'ancien premier ministre israélien, Itzhak Shamir.

« L'antisémitisme sans juifs »

Pour de nombreux Polonais, Mgr Glemp en tête, la dénonciation de *« l'antisémitisme sans juifs »* existant dans le pays relevait purement et simplement d'un *« antipolonisme »* primaire distillé par une presse internationale dont on laissait entendre qu'elle était, bien sûr, dominée par un lobby juif international. Les uns et les autres ont fini par reconnaître qu'une telle attitude n'était pas de nature à apporter des solutions aux problèmes, très réels, de racisme et d'intolérance qui ont surgi dans les pays libérés du joug communiste. Les anciens maîtres de ces pays avaient utilisé le paravent commode de l'antisionisme pour engranger à leur profit les préjugés séculaires antijudaïques des populations d'Europe centrale et orientale.

Le retour à une vision plus différenciée de l'Histoire, qui tienne compte de la complexité de relations qui n'ont pas seulement été marquées par l'hostilité – il suffit de se souvenir de l'importance du *shabbes goy* (1) pour les juifs religieux de l'ancienne Pologne, – peut jeter les bases de relations libres de ressentiment et tournées vers l'avenir. L'hypothèque de la présence de carmélites dans l'enceinte de l'ancien camp d'Auschwitz a été levée par la récente intervention de Jean-Paul II demandant aux religieuses de se conformer aux accords de Genève.

L'antisémitisme, une plaie qui ne frappe pas seulement les pays à l'est de l'Oder, ne peut être efficacement combattu que si les autorités politiques et morales des pays concernés lèvent toute ambiguïté dans leur comportement vis-à-vis de ses résurgences. Itzhak Rabin et Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, ont pu constater, à Varsovie, qu'un pas décisif avait été accompli dans ce sens, qui ne devrait pas rester sans conséquence dans d'autre pays où la démocratie et la tolérance sont encore un but à atteindre.

LUC ROSENZWEIG

(1) Le *shabbes goy* était le chrétien qui assurait, pendant le shabbat, les tâches interdites aux juifs, comme l'entretien du feu.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Prague fait son deuil de ses créances sur la Slovaquie

PRAGUE

de notre correspondant

Las des querelles autour des biens de l'ex-fédération tchécoslovaque, le gouvernement tchèque se prépare à faire son deuil de ses créances sur Bratislava. Le premier ministre Vaclav Klaus, encouragé par le président Vaclav Havel, qui est soucieux de préserver de bonnes relations avec la Slovaquie, a proposé une solution *« super-zéro »* afin de mettre un terme *« pour l'éternité »* à toute surenchère.

Cette solution *« super-zéro »*, signifiant que les premiers ministres tchèque et slovaque *« se rencontrent et décident qu'à cet instant cessent pour l'éternité les problèmes de partage entre les deux Républiques »*, est la réponse tchèque à la variante *« zéro »* slovaque. Celle-ci, avancée par le premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, consiste à déduire des 24,7 milliards de couronnes (près de 5 milliards de francs) que Bratislava doit à la Banque nationale tchèque le *« prix du drapeau tchécoslovaque que Prague a conservé »*, le *« know-how fédéral »* dont n'ont pas bénéficié les nouveaux ministères slovaques de la défense et des affaires étrangères, ou encore une compensation pour huit villages slovaques transférés à la Pologne en 1945 en contrepartie d'une cession de quelques kilomètres carrés de la Pologne à la Bohême-Moravie. Mais Prague, qui a jugé ces revendications *« absurdes et comiques »*, refuse de négocier sur cette base. M. Meciar, qui a approuvé *a priori* la solution *« super-zéro »* dont il attend une définition plus précise, a néanmoins posé une condition : le total des passifs slovaques ne doit pas inclure les actions que les investisseurs slovaques ont obtenues dans la privatisation par coupons en République tchèque et que Prague a pour l'instant gelées (*le Monde* daté 21-22 mars). Or certains responsables tchèques espéraient bien utiliser ces actions pour combler le trou de la caisse de la Banque centrale. Le chemin vers la solution *« super-zéro »* sera encore long et tortueux.

MARTIN PLICHTA

ASIE

PAKISTAN

L'ancien premier ministre Nawaz Sharif affirme que sa destitution est « anticonstitutionnelle »

Destitué, dimanche 18 avril, par le président Ghulam Ishaq Khan, l'ancien premier ministre Nawaz Sharif a qualifié, lundi, cette décision d' *« illégale et anticonstitutionnelle »* (*le Monde* du 20 avril). Un de ses principaux partisans, le speaker de l'Assemblée, dissoute, Gohar Ayub Khan, a fait appel de la décision présidentielle devant la Haute Cour. M. Sharif, qui a été élu lundi à la tête de la fraction de la Ligue musulmane qui lui est restée fidèle, a promis de lutter pour recouvrer le pouvoir et gagner les prochaines élections. Il projette de se rendre en train d'Islamabad à Lahore, la capitale du Pendjab, dont il est originaire, et qui est la province la plus peuplée du pays. De là, il compte lancer une campagne de protestation.

La destitution de M. Sharif inquiète certains milieux d'affaires, qui craignent que sa politique de libéralisation économique et de privatisations ne soit interrompue ou édulcorée. Ainsi, la Bourse a perdu 3 % lundi, sa chute la plus importante en trois ans. En revanche, le chef de l'Etat a reçu le renfort du Parti du peuple (PPP) de Benazir Bhutto, qui avait pourtant été destituée, de la même manière, par le président Ishaq Khan en 1990. Farovy Leghari, un des caciques du PPP, qui fut ministre sous Zulficar Ali Bhutto, est un des deux membres du gouvernement nommés pour le moment aux côtés du nouveau premier ministre intérimaire, Balakh Sher Mazari. En échange de ce soutien, Mme Bhutto a reçu l'assurance que plusieurs portefeuilles du gouvernement chargé de préparer les élections du 14 juillet prochain seront attribués à son mouvement. *« Nous avons décidé qu'en période de crise la solution était d'en appeler au peuple*, a-t-elle déclaré. *C'est pourquoi nous avons décider d'apporter notre soutien à l'organisation de nouvelles élections. »*

□ **VIETNAM : controverse autour d'un document sur les prisonniers de guerre américains.** – Le général américain John Vessey, en visite à Hanoï, a déclaré, lundi 19 avril, qu'il avait quelques doutes sur la véracité d'un document retrouvé dans les archives soviétiques, selon lequel le Vietnam aurait dissimulé le nombre exact de prisonniers américains pendant la guerre du Vietnam (*le Monde* du 20 avril). Il a rencontré le général Tran Van Quang, l'auteur présumé du document, qui a affirmé qu'il s'agissait d'un faux et qu'à l'époque il n'était pas responsable de ce dossier.

□ **INDE : six indépendantistes cachemiris tués par l'armée.** – Six personnes ont été tuées, lundi 19 avril, à Sopore, dans l'État du Cachemire, lorsque des soldats indiens ont ouvert le feu sur une manifestation de plusieurs centaines d'étudiants indépendantistes, ont rapporté des témoins et la police. – *(AFP.)*



EUROPE

ITALIE : les résultats des référendums

Les électeurs ont plébiscité la réforme du mode d'élection des sénateurs

ROME

de notre correspondante

« Ce soir, nous avons de nos mains réécrit l'histoire : nous pouvons à nouveau être fiers d'être Italiens ! » Il fait nuit déjà, piazza Navona, et la musique de la victoire couvre le bruit des bouteilles de *« spumante »*. Face à l'estrade où Mario Segni, le leader du « oui », entouré des nombreux « pères » du référendum vient de prendre la parole, la foule n'est pas très dense. La fête, ce lundi soir 19 avril, est un peu timide.

« Fiers d'être Italiens » : les électeurs n'en avaient peut-être plus tellement l'habitude ces derniers mois au cours desquels la confusion politique se mêlait aux scandales ; et puis cinquante ans d'immobilisme, forcément, ça vous engourdit l'enthousiasme. Et pourtant, avec une majorité écrasante – 77 % de votants, un record ! – ils ont dit, huit fois, *« oui »* au changement. Une avalanche de *« oui »* au service d'un énorme *« non »*. Un *« non »* viscéral, unanime contre les ambiguïtés du passé, symbolisées par le troublant ancien président du conseil Giulio Andreotti ; contre les insuffisances du système ; l'arrogance des partis ; contre la corruption enfin, cette gangrène mise en lumière par l'opération *« Mani pulite »*, qui a atteint aujourd'hui un sénateur sur dix, un député sur six, et qui lundi encore, comme pour fêter à sa façon la victoire, s'est soldée par un coup de filet géant à Naples où dix-huit demandes de levée d'immunité parlementaire ont été déposées contre des élus locaux.

Oui au changement, donc. Un oui à la puissance symbolique telle que ses adversaires, essentiellement les petites formations comme la Rete (antimafia), les néofascistes du MSI ou les nostalgiques de Rifondazione comunista, en ont à l'occasion dénoncé le côté *« terroriste »*, tandis que, au fil des jours et des sondages, nombreux étaient ceux qui volaient au secours de la victoire. Et il y avait quelque chose d'ironiquement irréel à voir les grands partis eux-mêmes, socialistes « réformés » et Démocratie-chrétienne en tête, s'ériger en censeurs d'une *« partitocratie »* passée de mode.

Une catharsis collective

Dans cette révolution des urnes, les Philippe-Egalité n'ont pas manqué, à commencer – l'anecdote est trop belle – par Paolo Cirino Pomicino et Riccardo Misasi, vieux renards de « l'ancien régime », tous deux impliqués l'un pour ses liens avec la Camorra napolitaine, l'autre avec la N'dranghetta calabraise (*le Monde* du 14 avril) qui ont voté *« oui »* et se sont dit *« satisfaits »*.

Un oui qui veut dire encore, contre toute attente, que reprenant la parole, les Italiens n'ont pas renoncé à la politique : *« Les électeurs y croient encore, puisqu'ils pensent qu'on peut la réformer »* comme l'explique le directeur de la Stampa, Ezio Mauro. Mais qu'avaient-ils à dire ? Peut-être, avant tout, que la phase d'autodestruction est terminée, et qu'à partir de lundi soir, la reconstruction commence. En ce sens, cette avalanche de référendums, en déliant les langues et les imaginations, a été l'occasion aussi d'une belle catharsis collective, d'un débat général de société qui s'était fait trop longtemps attendre, occulté par les querelles asphyxiantes des partis : la drogue, les régions, l'environnement, le tourisme, les relations de l'Etat et du citoyen, tout a été abordé.

Mais à y regarder de plus près, peu de dossiers ou presque, en revanche, ont été vraiment réglés. Il y a les résultats évidents : celui de l'abolition du ministère du tourisme et du spectacle, réclamé à 82,2 %, et dont les compétences étaient déjà passées aux régions ; ou encore la demande de suppression, par 90,1 % des suffrages –, déjà quasi effective dans la pratique – du ministère des participations d'Etat, chargé de gérer les holdings d'Etat.

L'aide au Mezzogiorno

Viennent ensuite les questions plus « symboliques », et qui témoignent de la volonté de transparence en politique. Ainsi s'expliquent les 90,3 % de voix en faveur de l'abolition de l'imparfaite loi sur le financement des partis, mise en évidence par les scandales ; de même que les 89,8 % en faveur de la fin du privilège du ministère des finances qui nommait – avec tous les abus potentiels – les dirigeants des caisses d'épargne, tâche qui incombera aux autorités locales.

Restent des dossiers plus difficiles et qui vont dans le sens d'une nouvelle inflexion de la société italienne, avec moins d'intervention de l'Etat et plus d'autorité dévolue aux régions : c'est le cas du référendum sur l'abolition du ministère de l'agriculture, voulu à 70,1 %, et qui, s'il réjouit les régions du Nord lassées de la coûteuse et stérile politique d'assistance menée par la Démocratie-chrétienne envers le Mezzogiorno, demandera de sérieux ajustements. Ne serait-ce que pour régler le futur problème de la représentation de l'Italie lors des grandes discussions internationales agricoles.

Dans une moindre mesure, le souci de gérer l'environnement en échappant à certaines insuffisances de l'Etat – et des unités sanitaires locales (USL) – explique les 82,5 % de votes qui ont soutenu l'initiative des Amis de la terre, promoteurs du référendum qui veut établir une agence semi-autonome pour la surveillance de l'environnement. Le cas du référendum sur la drogue *(voir encadré)*, s'il se situe dans ce contexte de remise à plat de toute une société, a sans doute été le plus discuté. Et c'est avec à peine 55,3 % de majorité que les Italiens ont finalement choisi d'abroger la très controversée loi Jervolino-Vassalli de juin 1990 qui, en assimilant à un revendeur, au-delà de certaines petites quantités, le consommateur de drogue, avait rempli les prisons sans progrès tangible.

Reste le plat de résistance de cette consultation : le changement du système électoral du Sénat dans un sens majoritaire, adopté à près de 83 %. Un véritable plébiscite : Mario Segni n'avait jamais imaginé, dans ses rêves les plus fous, qu'un maximum de 60 %. Ce qui revient clairement à dire que le système proportionnel en vigueur jusqu'ici est désormais considéré comme la principale cause de l'éparpillement des partis et de leurs petits jeux de pouvoir, désormais prohibés. Et le même leader référendaire de s'écrier, à l'annonce du raz de marée : *« La victoire du « oui » met fin à la démocratie impuissante, à la démocratie inachevée. Commence la démocratie de l'alternance, la démocratie où les partis compteront moins, et les citoyens beaucoup plus... »*

Reste encore à savoir, au-delà des slogans enthousiastes et des superlatifs, où, quand et comment, poser la première pierre de cette *« deuxième République »*. Et à la façon dont chacun jouait, dès lundi soir, les exégètes des résultats du référendum, certains l'interprétant à la lettre, d'autres essayant d'en tirer *« l'esprit »* pour de futurs accommodements institutionnels, il semble que bien des turbulences se profilent à l'horizon. Le dirigeant de la Ligue lombarde, Umberto Bossi, estime que si les réformes, notamment celles qui doivent harmoniser d'une façon quelconque le système d'élection de la Chambre et du Sénat, ne sont pas faites d'ici deux ou trois mois, il faut aller aux élections anticipées, car il serait dangereux de laisser un Parlement délégitimé guider le pays.

Achille Occhetto, le secrétaire du PDS (ex-PCI), un peu trop présent sur la tribune de la victoire pour ne pas avoir quelque idée en tête, laisse entendre que le vote du référendum indique *« plus une direction »*, qu'il ne donne de *« précisions »* sur une réforme électorale, qu'il voudrait personnellement *« dans un sens majoritaire à deux tours »*, contrairement à beaucoup de ses alliés qui préfèrent le scrutin uninominal « sec », à un tour à l'anglaise. Bref, en un mot, *« business as usual »*, comme disent les Américains : les grandes manœuvres des partis, rénovés ou non, sont commencées.

Premier problème à régler, et non le moindre : qui va, au gouvernement, se charger de la transition *« constructrice »* vers les réformes ? Le président du Conseil, Giuliano Amato, socialiste, s'est rendu lundi après-midi au Quirinal auprès du président de la République Oscar Luigi Scalfaro. Mercredi, devant les chambres, il fera le bilan de son gouvernement. Il donnera formellement sa démission.

Peut-il espérer, comme on le disait beaucoup ces derniers jours un *« Amato bis »* avec une majorité très élargie ? L'ampleur même des résultats du référendum semble l'exclure : il serait difficile de plébisciter un changement qui se traduirait immédiatement par le retour du président du conseil sortant. L'idée ne semble pas d'ailleurs séduire le nouveau secrétaire du PSI, Giorgio Benvenuto, pour qui *« les bis sont toujours de courte durée, et les applaudissements qu'ils suscitent, déjà fatigués »*.

Alors quoi ? Gouvernement « institutionnel » ? Gouvernement de « techniciens » ? Gouvernement Segni, même si le père du référendum dit *« n'aspirer personnellement à rien »* ? Ou, plus inédit encore, de par l'alliance plutôt hétéroclite qu'il représente, gouvernement du front du *« oui »* ? Le président de la République devrait faire son choix d'ici la fin de la semaine. La leçon de l'histoire reste au philosophe et politologue Norberto Bobbio : *« Changer la loi électorale est un fait positif,* écrit-il, *mais il n'y a pas de quoi chanter victoire. Les problèmes sont si graves qu'il n'y a aucun vainqueur. Le référendum n'est pas un résultat en soi, c'est un bon point de départ... »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Les huit réformes approuvées

Conformément à la Constitution, les huit questions soumises par référendum d'initiative populaire aux électeurs italiens portaient toutes sur l'abrogation partielle de dispositions existantes (*le Monde* du 17 avril). Toutes les questions ayant reçu une réponse positive, le chiffre indiqué entre parenthèses est le pourcentage officiel des « oui ».

– ***Le mode de scrutin pour l'élection du Sénat :*** le système adopté est le système majoritaire à un tour pour l'attribution des trois quarts des 315 sièges du Sénat, l'élection du quart restant des sénateurs continuant à se faire à la représentation proportionnelle. Par ailleurs, chaque parti ne pourra plus présenter qu'un seul candidat par circonscription. Le système ancien ne limitait pas le nombre des candidatures (82,7 %).

– ***Le financement des partis politiques :*** la loi de 1974, qui assurait aux grandes formations politiques un revenu annuel d'environ 83 milliards de lires (environ 280 millions de francs), est abrogée. L'Etat ne financera plus que les dépenses électorales (90,3 %).

– ***La lutte contre la drogue :*** les électeurs ont approuvé une proposition, émanant notamment du Parti radical, de dépénalisation de la consommation de drogue. Il s'agissait d'abroger une *loi* de 1990 qui rendait le toxicomane passible de prison, à moins qu'il n'accepte son transfert dans un centre de désintoxication (55,3 %).

– ***Abolition du ministère de l'agriculture :*** il s'agissait de la proposition de plusieurs administrations régionales de supprimer le ministère de l'agriculture, dont les attributions et les fonds leur seront transférés. Néanmoins, un organisme central subsistera (70,1 %).

– ***Abolition du ministère du tourisme :*** mêmes dispositions nouvelles que pour celui de l'agriculture (82,2 %).

– ***Abolition du ministère des participations d'Etat :*** les électeurs ont approuvé la suppression officielle de ce ministère, déjà démantelé dans les faits (90,1 %).

– ***Environnement :*** les Amis de la Terre soumettaient une proposition qui visait à décharger les autorités sanitaires gérées par l'Etat (USL) de la responsabilité du contrôle de la pollution, celui-ci devant être confié à une agence nationale semi-autonome (82,5 %).

– ***Nominations à la tête des caisses d'épargne :*** les directeurs des caisses d'épargne gérées par l'Etat ne seront plus nommés par le ministère des finances, mais au niveau local (89,8 %).

□ **ALLEMAGNE : ouverture du procès d'un Palestinien.** – Le procès d'Imad Mahmoud, Palestinien accusé de complicité dans l'attentat anti-américain qui avait fait trois morts en 1986 dans une discothèque de Berlin-Ouest, provoquant en représailles le bombardement de Tripoli par l'aviation américaine, s'est ouvert, lundi 19 avril, à Berlin. Les deux auteurs présumés de l'attentat, deux Libyens, sont en fuite. – *(AFP.)*

□ **TCHÉTCHÉNIE : le président Doudaev désavoué.** – La Cour constitutionnelle de la petite République séparatiste caucasienne de Tchétchénie a estimé, lundi 19 avril, que le président Djokhar Doudaev avait violé la Constitution en instaurant, samedi, le régime présidentiel après avoir dissous le Parlement. Des manifestations d'opposants et de partisans du président se sont poursuivies lundi à Grozny, la capitale.

Dans les autres pays européens

L'usage de stupéfiants n'est pas incriminé en Allemagne, en Grèce, aux Pays-Bas et au Portugal

Si les pays de l'Europe des Douze sont unanimes pour réprimer le trafic et la cession de stupéfiants, les droits pénaux européens diffèrent sensiblement quand ils abordent la question controversée de l'usage des stupéfiants.

La France, la Belgique et le Luxembourg incriminent ainsi de longue date la consommation de stupéfiants, sans distinguer entre les différentes drogues. Dans l'Hexagone, la consommation (y compris de cannabis) est interdite et réprimée depuis la loi du 31 décembre 1970 relative à la lutte contre la toxicomanie et la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses, qui a prévu une échelle de peines allant de deux mois à un an de prison. Cette fermeté répressive a cependant été nuancée par des consignes données aux tribunaux chargés d'apprécier l'application de la loi : une circulaire du 17 mai 1978 invitait les procureurs de la République saisis d'une procédure d'usage illicite de cannabis (herbe ou résine) à adresser une *« mise en garde »* à l'usager et à l'inciter à se présenter, de lui-même, à une personne ou une institution pouvant lui apporter une aide psychologique ou éducative.

Préconisant le recours à l'*« injonction thérapeutique »* pour les usagers présentant des signes d'intoxication, une autre circulaire du 12 mai 1987 a étendu ces dispositions aux consommateurs de tous les produits stupéfiants, à condition que l'usage ne soit qu'occasionnel et que l'intéressé présente de bonnes garanties d'insertion sociale et professionnelle. D'où une dépénalisation relative de l'usage de stupéfiants, les tribunaux français ayant la faculté de choisir entre un simple avertissement, le déclenchement effectif des poursuites, ou l'*« injonction thérapeutique »* qui entraîne L'exonération des poursuites. Ce qui revenait globalement au système adopté par l'Italie avec la loi de juin 1990, qui ouvrait le choix entre prison et désintoxication.

En France, la tendance est toutefois au *« durcissement »* de la répression de l'usage, notamment illustrée par la *« guerre à la drogue »* déclarée, fin décembre 1992, par le ministre de l'intérieur Paul Quilès à l'occasion d'un plan de lutte présenté par le préfet Broussard, qui s'affirmait résolument contre toute dépénalisation. Un « durcissement » comparable a été observé en Espagne, dont la législation n'incriminait pas, jusqu'à ces derniers temps, l'usage des stupéfiants. Mais Madrid a récemment changé de cap en adoptant la loi du 21 février 1992, dite loi Corcuera, du nom du ministre de l'intérieur, qui réprime notamment *« la détention illégale, même si elle n'est pas destinée au trafic »*.

D'autres pays continuent cependant, à l'image de l'Allemagne, de la Grèce, des Pays-Bas et du Portugal, à ne pas incriminer l'usage de stupéfiants. Le cas néerlandais est, à l'évidence, le plus éloquent : la vente et l'usage de drogues dites « douces » (le cannabis) sont tolérés dans des points de vente appelés *coffee-shops*, dans une optique de protection de la santé publique visant à réduire les risques, dont le sida, encourus par les usagers.

E. In.

AMÉRIQUES

BRÉSIL : le scrutin du 21 avril

Le pays doit choisir entre la monarchie, un régime parlementaire et le système présidentiel en vigueur

Près de 90 millions d'électeurs brésiliens doivent décider, par référendum, mercredi 21 avril, de la nature du futur régime politique du pays qui sera instauré en 1995. Ils ont le choix entre le rétablissement de la monarchie, abolie en 1889, l'instauration d'un régime parlementaire et le maintien du système présidentiel à l'américaine en vigueur.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

« Ce référendum est une calamité », assure un diplomate brésilien en expliquant *« que plus de la moitié des électeurs ne savent même pas de quoi il s'agit »*. Les sondages les plus récents, s'ils montrent que la République et le présidentialisme semblent assurés de l'emporter, alors que le parlementarisme et la monarchie n'attireraient chacun qu'un petit cinquième des électeurs, soulignent tous l'existence *« d'une grande majorité, non pas d'indécis, mais d'électeurs ne comprenant pas ce qu'on leur demande »*. Un constat qui n'est guère étonnant dans un pays dont plus du quart de la population est analphabète.

Depuis près de deux mois, les radios et télévisions ont pourtant l'obligation de diffuser la propagande quotidienne des présidentialistes, parlementaristes et monarchistes, et un ministre du Tribunal suprême électoral, M. Paulo Brossard, s'est astreint à tenter d'expliquer simplement les options proposées. *« Mais ces exposés tenaient (...) d'un cours de droit constitutionnel lénifiant destiné à une classe d'étudiants »*, souligne le politologue Marcio Moreira Alves.

La consultation, prévue par la constitution de 1988, aura donc lieu en l'état, le Tribunal suprême fédéral ayant refusé la demande de certains politiciens de revenir à la date initialement prévue du 7 septembre prochain pour permettre une campagne plus longue et mieux préparée. Les partisans du passage à un régime parlementaire, qui sont souvent des intellectuels ou des jeunes responsables politiques, ont souligné les errances d'un système présidentiel centenaire mais chaotique, puisque seulement deux présidents élus ont terminé leur mandat.

Galop d'essai

Le courant présidentialiste regroupe pratiquement l'ensemble des leaders politiques et les chefs des principaux partis du pays. Ses dirigeants ont insisté sur la conquête démocratique qu'a représentée le suffrage universel direct pour la désignation du chef de l'Etat, depuis l'élection en 1989 de M. Fernando Collor de Mello, et sur la tradition présidentielle du Brésil. Les monarchistes, enfin, ont mené une campagne marquée par les querelles dynastiques de la famille impériale, divisée y compris sur le rôle du futur roi.

En fait, la campagne du référendum a surtout constitué un galop d'essai pour les futurs candidats à l'élection présidentielle qui se tiendra dans moins de deux ans, en novembre 1994. C'est l'une des raisons pour lesquelles le chef de l'Etat, M. Itamar Franco, a tenu à préciser qu'il ne serait *« en aucun cas l'otage des résultats du référendum »*. Sa succession est pourtant clairement envisagée dans les couloirs du Congrès où certains parlementaires n'hésitent pas à évoquer la nécessité d'une élection présidentielle anticipée.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **ÉTATS-UNIS : fin de l'état d'alerte à Los Angeles.** – L'état d'alerte a été levé lundi 19 avril à Los Angeles par la police, qui estime que les risques de violence liés au verdict du procès des quatre policiers blancs jugés pour avoir roué de coups le jeune Noir Rodney King ont disparu. La garde nationale a retiré les 600 hommes qu'elle avait placés en état d'alerte, et quelque 7 000 policiers ont repris leurs activités habituelles pour la première fois depuis vendredi. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Soudan : la grande misère des « déplacés »

Chassées par la sécheresse et la guerre civile qui ravagent le sud du pays, plus de huit cent mille personnes végètent dans des camps autour de Khartoum

KHARTOUM

de notre envoyée spéciale

Quarante degrés à l'ombre sous un ciel de plomb, pas un seul arbre à l'horizon ou si peu, un vent de sable brûlant et une misère effroyable : réfugiés dans leur propre pays, les Soudanais « déplacés » sont autant accablés par le sort que par une nature implacable. Leur tragédie parait presque insoluble . Ils seraient plus de huit cent mille dans Khartoum et sa banlieue. Toutes les bonnes volontés des organisations humanitaires nationales et étrangères ne sauraient leur apporter qu'un soulagement. Selon des estimations obtenues auprès de l'ONU, sur la totalité du territoire soudanais, deux millions de personnes auraient été contraintes de quitter leurs foyers

Mayo, à une vingtaine de kilomètres au sud de la capitale, est l'un des trente sept à quarante points de rassemblement – le chiffre est constamment mouvant – de « déplacés », où deux mille cinq cents à trois mille familles se sont retrouvées au hasard de l'errance, des affinités ethniques, tribales, régionales ou religieuses. Dans des logements qui n'ont d'habitation que le nom, abris de quatre à six mètres carrés au plafond bas, faits de boue séchée, de morceaux de toile ou plastique aussi usés que sales et de bouts de carton tendus sur une armature de bambou.

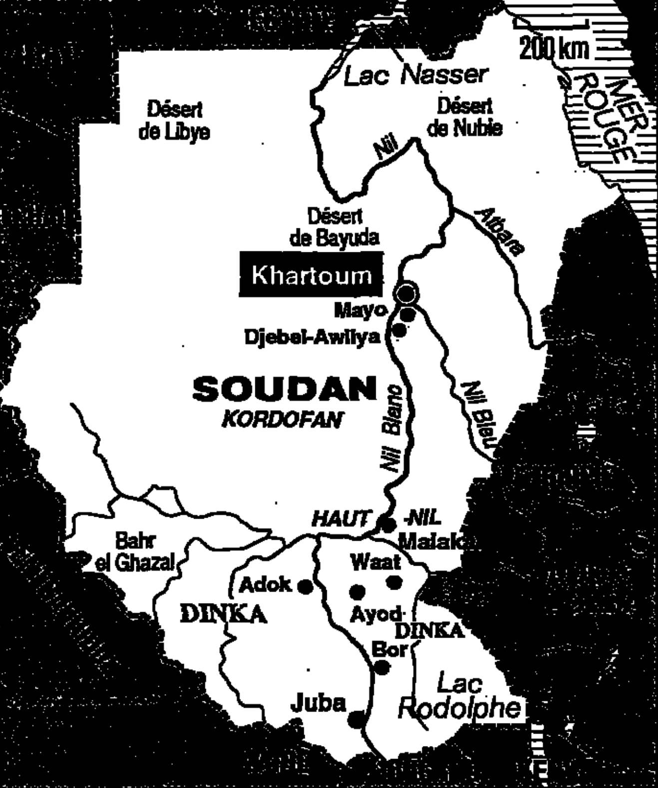
Pas d'égoûts, pas d'électricité, de rares latrines et des points d'eau encore plus rares, à l'extrémité de l'agglomération. Le dénuement le plus grand pour une population de dix huit à vingt mille personnes, dans chaque centre, et qui attend... Quoi ? Pour certains, l'épilogue hypothétique de la guerre entre les forces gouvernementales et les rebelles dans le sud ; pour d'autres, la fin plus hypothétique encore de la sécheresse là où la nature est si capricieuse.

Tous les jours, il en arrive d'autres, à la recherche d'un point de chute, si misérable soit-il. Mais la majorité se sont retrouvés ici, après avoir été expulsés, en décembre 1991, du centre de la capitale où ils avaient fait une première halte, et où leurs tout aussi misérables habitations furent purement et simplement rasées au *bulldozer*. Leur religion n'a pas perdu ses droits. Qu'ils soient portés par la foi en un Miséricordieux qui mettra fin à leur détresse – *inchallah* (si Dieu le veut) revient sur toutes les lèvres – ou que leur croyance les aide à marquer leur territoire, ces miséreux, qui n'ont rien perdu de leur dignité, ont édifié là, avec l'aide de chefs religieux musulmans et chrétiens, une mosquée et une église, elles aussi de toile et de bambou, et il ne manquent pas une seule prière.

Les maladies font des ravages

Les organisations humanitaires nationales – islamiques (al Da'awa, le Croissant-Rouge soudanais ou d'autres) – ont ouvert, il y a quelque temps déjà, dans ces lieux au degré zéro du développement, des centres d'aide sociale ou médicale et des écoles. Depuis peu, certaines organisations non gouvernementales occidentales sont autorisées à apporter leur contribution à l'assistance à ces personnes déplacées.

Médecins sans frontières-France va pouvoir ouvrir un dispensaire à Mayo. Action internationale contre la faim (AICF) en tient déjà deux autres à Djebel Awliya, à 45 kilomètres au sud de Khartoum. Bien que l'organisation soit meilleure à Djebel Awliya, car un recensement effectué à la fin de 1992 permet de régulariser le ravitaillement, la misère est la même qu'à Mayo. Les habitants, en majorité Dinkas, se sont groupés par affinités tribales pour tenter de retrouver un peu de force et de parfum de chez soi, mais ils ont pour la plupart ce regard triste des gens déracinés. *« Il a suffi que l'on annonce la prochaine reprise des négociations de paix pour que certains ici arrêtent de construire »*, affirme Sarah . Mais, selon des statistiques officielles établies à la fin de 1992, la majorité voudrait rester içi.



Si, dans l'ensemble, ils ne sont pas mal nourris, grâce aux distributions d'aide nationale et internationale, les habitants souffrent de maladies quasi chroniques : de la malaria, qui fait des ravages cette année, y compris à Khartoum, à la bilharziose, en passant par l'hépatite, la tuberculose, la dysenterie, etc. L'ignorance totale de certaines règles d'hygiène ou la vente à bas prix, par les habitants eux-mêmes, de produits avariés – tels ces poulets pestilentiels, couleur vert-de-gris, bradés à la lisière de Mayo – ne sont pas faits pour améliorer la situation.

Aussi l'intervention des ONG semble être une goutte d'eau dans cet océan de pauvreté, mais ici cela compte. Ne serait-ce que parce que ces ONG occidentales disposent d'une pharmacie complète et renouvelable, dans un pays où, faute d'argent, certains médicaments manquent totalement, et les autres sont hors de prix.

Les difficultés des ONG

Le régime soudanais s'indigne de l'image de misère répercutée à l'étranger. Dès 1986, le gouvernement avait créé une Commission pour l'aide et la réhabilitation des personnes déplacées. Depuis l'avènement de la junte en 1989, cinq millions de « déplacés » ont bénéficié de ses prestations, nous a indiqué son chef, Awad Khalifa. *« Nous avons des centres dans tout le pays et la récolte de céréales a été suffisamment bonne cette année pour couvrir tous les besoins* [l'excédent de la récolte de sorgho est estimé officiellement à un million de tonnes]. *Reste la distribution. C'est sur ce plan là que nous avons besoin de l'assistance internationale afin de couvrir les frais de transport. Nous avons également besoin d'aide à la reconstruction »* .

Que le Soudan se soit offert, cette année, le luxe de fournir une aide humanitaire à l'extérieur de ses frontières (de la Bosnie à la Somalie en passant par l'Irak) a quelque chose de surréaliste, surtout quand on sait que les rassemblements de « déplacés » ne donnent qu'une bien faible idée de la situation désastreuse du sud. Et c'est à ce sujet que les ONG rongent leur frein. Elles ont bien conclu un accord avec Khartoum, le premier du genre, à la fin de janvier, qui les autorise à intervenir dans le Sud, dont la plus grande partie est désormais contrôlée par le gouvernement. Mais cet accord reste, pour le moment, lettre morte.

On attend notamment la mise en place d'une commission de coordination voulue par les dirigeants soudanais. Or le chef de cet organisme vient seulement d'être nommé. Les responsables des organisations humanitaires se demandent s'ils doivent croire sur parole les autorités lorqu'elles affirment que des retards administratifs diffèrent le déclenchement des opérations d'urgence. Or, la saison des pluies commence à la fin de mai et elle rendra impossible la distribution de l'aide et les déplacements des équipes humanitaires à l'intérieur du pays.

En attendant, Khartoum distribue au compte-gouttes les autorisations pour des missions d'évaluation. L'attitude du gouvernement est *« erratique »*, souligne Dick Dill, le représentant de MSF-Hollande. *« L'accès à Juba* (dans le sud) *a par exemple été refusé à Oxfam ; l'AICF a été autorisée à y effectuer une mission de trois jours et l'Association norvégienne des Eglises a pu y passer deux semaines. Nous-mêmes avons obtenu après cinq semaines de démarches la permission d'effectuer une mission de trois heures à Malakal. Et une délégation de MSF-France a pu, à la grande surprise de toutes les ONG, se rendre dans la région du Kordofan »*. Autant de missions faites au pas de course et, qui surtout, n'ont pas encore pu être suivies d'intervention. *« Or, aussi longtemps que nous n'avons pas accès à ces régions, nous ne pouvons que nous fier aux témoignages et ils sont terribles »*, souligne Dick Dill.

A l'occasion d'une tournée effectuée à la fin d'avril dans les régions méridionales de Ayod, Waat, Bor et dans la province du Haut-Nil, l'ambassadeur des Etats-Unis à Khartoum, Donald K. Petterson, a lancé un appel pour une intervention d'urgence des organisations humanitaires, se déclarant *« horrifié »* par la vision de *« squelettes ambulants »* et d'*« enfants sur le point de mourir »*.

MOUNA NAÏM

AFRIQUE DU SUD : violents affrontements lors des obsèques de Chris Hani

Nelson Mandela exige que la date des prochaines élections « soit fixée maintenant »

Suivies par des dizaines de milliers de personnes, les obsèques du dirigeant nationaliste noir Chris Hani ont donné lieu, lundi 19 avril, à de violents affrontements qui ont fait une dizaine de morts et de nombreux blessés. Cette flambée de violence et la radicalisation du discours du Congrès national africain (ANC) et de son chef Nelson Mandela qui a exigé la fixation immédiate de la date des élections, ont sensiblement fait monter la tension politique.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

En enterrant lundi le secrétaire général du Parti communiste assassiné le 10 avril dernier, l'Afrique du Sud a vécu l'une de ces dangereuses journées au cours desquelles peut basculer le destin d'un pays. Une journée d'émotions et de violences qui laissait présager le pire. Le pire n'a pas eu lieu mais, lundi soir, alors que Chris Hani reposait dans le cimetière d'Elspark, près de Johannesburg, chacun avait le sentiment d'être passé bien près de la catastrophe.

Le matin, ils étaient des dizaines de milliers assis sur les gradins du stade de Soweto, attendant que commencent les ultimes cérémonies. Bien peu savaient alors que, déjà, le sang avait coulé. Dans la nuit, à bord d'une mystérieuse voiture, quatre hommes avaient parcouru le township de Sebokeng, tuant au hasard. On devait relever dix-neuf cadavres – dont ceux de deux enfants – et vingt-trois blessés. Selon plusieurs témoins, les tueurs étaient de race noire. Meurtres inexpliqués, si tragiquement quotidiens dans une Afrique du Sud en proie à tant de convulsions.

Vers 9 h 30, les premiers orateurs prenaient la parole pour saluer la mémoire du défunt, dont le cercueil, placé sous un dais, faisait face à la tribune. Mais déjà, à l'extérieur, la tension montait, aggravée par la cohue de milliers de personnes empêchées d'entrer dans un stade archicomble. On comprit que les choses tournaient mal lorsque des responsables de l'ANC, le secrétaire général, Cyril Ramaphosa en tête, commencèrent à mettre en garde la foule contre la présence d'agents provocateurs. Quelques instants plus tard, ce dernier demandait que les médecins présents se rendent immédiatement au poste de secours.

Les orateurs se succédaient à la tribune, s'adressant à une foule ignorante de ce qui se jouait au dehors, où quelques centaines de jeunes gens, armés de pierres et de bâtons, s'en prenaient au service d'ordre de l'ANC puis aux policiers, qui ripostaient à l'arme automatique.

Sous l'œil impuissant des observateurs des organisations internationales, la gare était prise d'assaut et pillée ; des maisons avoisinantes étaient brûlées. Deux Blancs devaient y trouver la mort, carbonisés. Quelques instants auparavant, trois Noirs qui se rendaient aux obsèques avaient été abattus non loin de là par des tueurs inconnus. Les organisateurs décidaient alors d'écourter la cérémonie, afin de laisser plus rapidement la place à Nelson Mandela et à l'archevêque anglican du Cap, Mgr Desmond Tutu.

Pendant ce temps, à Boksburg, distant de 50 kilomètres, les premiers manifestants prenaient place dans le cimetière. Autour de la tombe, les fossoyeurs gâchaient le béton destiné à recouvrir le cercueil pour empêcher qu'il ne soit déterré et volé. Quelques dizaines de soldats d'Umkhonto we Sizwe, branche armée de l'ANC, manœuvraient maladroitement.

En face, les habitants – blancs – du quartier attendaient les envahisseurs. Depuis la veille, ils étaient sur le pied de guerre, leurs maisons entourées de fil de fer hérissé de lames de rasoir, – retranchés derrières des palissades avec fusils de guerre, pistolets et jumelles. Des policiers en civil, puissamment armés, attendaient eux aussi.

Un peu plus loin, devant le « quartier général » du Mouvement de résistance afrikaner (AWB), le « général » Finley, pistolet et dague au côté, répondait complaisamment aux questions des journalistes. Sanglé dans un uniforme brun décoré d'un badge de l'AWB – qui ressemble furieusement à une croix gammée, – il assurait avoir sous la main 2 000 hommes : *« 1 800 autres attendent près d'ici. Nous sommes là pour la défense des biens et des personnes. Nous ne prendrons pas l'initiative, mais s'« ils » viennent, nous sommes prêts à riposter. »*

Vers 14 heures, « ils » étaient là, pénétrant dans le cimetière en ignorant les commandos de l'AWB, qui restèrent l'arme au pied. Des dizaines de cars surchargés les avaient déversés à un kilomètre de là. Alors que commençait la cérémonie, quelques groupes s'attaquaient à un supermarché et à un magasin d'alimentation. La troupe tirait pour disperser les pillards, tandis que les observateurs des Nations unies et de la Communauté européenne tentaient de ramener le calme.

Dans le quartier voisin de Dawn Park, non loin de la maison de Chris Hani, devant laquelle s'étaient rassemblés plusieurs centaines de manifestants, des scènes semblables se répétaient. Une demi-douzaine de maisons étaient attaquées et pillées avant que la police n'intervienne, tuant une personne. M. Ramaphosa paraissait débordé, demandant aux manifestants de garder leur calme et d'éviter le quartier. Un peu plus tard, un dirigeant de l'ANC demandait aux observateurs de se rendre *« de toute urgence »* devant le stade, où de nouveaux incidents semblaient avoir éclaté.

« Un changement par d'autres moyens »

Vers 15 heures, la cérémonie des obsèques était terminée. Presque indifférentes aux affrontements extérieurs, les quelque 20 000 personnes rassemblées dans le cimetière avaient salué l'arrivée du cortège funèbre, assisté à la mise en terre et au lâcher de colombes, suivis d'une salve tirée en l'honneur de celui qui avait longtemps été le chef d'état-major d'Umkhonto we Sizwe. Il ne restait plus qu'à rejoindre Soweto, en empruntant les routes que surveillaient des milliers de policiers et de soldats, appuyés par des blindés.

Pendant toute la journée, Johannesburg est demeurée déserte. Répondant aux mots d'ordre des syndicats, près de 90 % de la main-d'œuvre noire ne s'est pas présentée au travail. Selon les organismes patronaux, il s'agit d'une des grèves les plus importantes de l'histoire du pays. Grève d'hommage, mais aussi de combat, alors que les licenciements se multiplient. De ce point de vue, les sanglants désordres de lundi sont moins lourds de conséquences que le discours de John Gomomo, président du Congrès des syndicats sud-africains (COSATU), qui, demandant un moratoire sur les licenciements et une négociation générale sur les salaires, a menacé de faire défiler ses troupes devant l'immeuble où devraient bientôt reprendre les négociations multipartites.

Dans un registre plus politique, M. Mandela n'a pas été en reste, critiquant vertement les atermoiements du président De Klerk, qui tarde à fixer la date des prochaines élections. Sur un ton d'une vivacité inaccoutumée, le président de l'ANC a prévenu : *« Nous voulons que la date soit fixée maintenant. Nous voulons savoir quand nous aurons un gouvernement conforme à nos choix, qui appliquera un programme conforme aux intérêts du peuple de ce pays. Le progrès ne peut plus être tenu en otage par les intérêts politiques ou individuels d'un seul parti. Nous mettons en garde tous ceux qui cherchent à imposer des négociations sans fin. Tout retard supplémentaire discréditera le principe même de la négociation et mettra à l'ordre du jour la nécessité d'un changement par d'autres moyens ! »*

Depuis trois ans, c'était la première fois que M. Mandela parlait d'abandonner la voie de la négociation pour se lancer dans celle du changement révolutionnaire. Il faut, de sa part, y voir moins une menace que l'expression d'une exaspération grandissante devant l'immobilisme que manifeste la classe dirigeante blanche. Alors que l'ANC, au nom de la majorité noire, a fait d'importantes concessions politiques – notamment en acceptant, durant cinq ans, le principe du partage du pouvoir avec la minorité blanche, – le gouvernement paraît avancer avec une prudence que n'autorise plus la montée des mécontentements.

L'ANC en est d'autant plus irrité que, menacé d'être débordé sur sa gauche, il ne fait que demander la formalisation d'une mesure dont le principe est depuis longtemps acquis. Lors d'une récente intervention télévisée, M. Ramaphosa rappelait ainsi que le gouvernement prévoyait la tenue d'élections au plus tard avant mars 1994. *« Nous préférerions en septembre prochain*, expliquait-il, *mais si c'est en janvier, ou même en mars, cela ira aussi. Ce que nous voulons, c'est qu'on le dise maintenant. »* Apparemment, l'épreuve de force est d'ores et déjà engagée.

GEORGES MARION

La mort loin des caméras

KHARTOUM

de notre envoyée spéciale

« Ce que j'ai vu le long du Nil, je ne l'avais jamais vu auparavant. Des gens si maigres. De vrais squelettes. Presque pas d'enfants de moins de cinq ans. » Aad Rieval, un expert néerlandais du Programme alimentaire mondial, en a encore la voix nouée d'émotion. Il a pu effectuer en mars la première mission de ravitaillement des populations dans le sud du Soudan par bateau sur le Nil.

« En Somalie, les gens meurent devant les caméras de télévision. Ici la mort n'est pas prise en images. Ils sont décimés par la faim, la méningite, la malaria, des infections oculaires et cutanées, que sais-je encore ? Nous avions une infirmière soudanaise à bord, et parfois elle a dû soigner quelque cent cinquante personnes par jour. Mais nous avions peu de médicaments. »

Chants de gratitude

« C'est terrible », renchérit Peter Hatchart, un jeune Australien, lui aussi fonctionnaire du PAM, qui a fait le voyage entre Malakal, à plus de 700 kilomètres au sud de Khartoum, et Juba, à quelque 550 kilomètres plus loin. Au total soixante-douze jours de navigation, aller et retour, dans le but d'apporter une aide à ceux qui vivent dans les marécages et sur les berges du Nil.

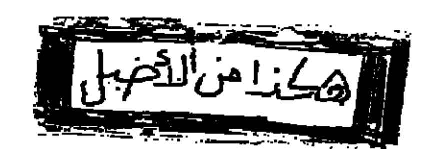
Au terme de négociations menées à l'automne par les Nations unies avec le gouvernement soudanais, et, en novembre, avec les rebelles du sud, l'accès aux régions gravement sinistrées a été enfin autorisé. L'ONU a pu ainsi assurer l'acheminement de secours vers vingt et une destinations, par avion, par train, par camion, et, pour la première fois, avec des barges sur le Nil.

Aad et Peter furent des pionniers. Malgré les risques – notamment ceux des contrôles exercés par des rebelles extrêmement nerveux, arme au poing, – ils attendent de pouvoir refaire le même itinéraire, tant sont grands les besoins de la population et est émouvant son accueil. *« Les gens se précipitaient sur les embarcations ; nous avions de véritables émeutes à bord, mais les commandants locaux semblent bien tenir leurs hommes. Les habitants étaient si faibles qu'ils étaient parfois incapables de décharger les colis* (céréales, lait en poudre, huile, savon).

» En certains endroits, il y avait une écrasante majorité de femmes et de vieillards. Les femmes avaient noué un tissu autour de la taille et les hommes étaient totalement nus. Et ces gens, dépourvus de tout, étaient si aimables qu'en signe de gratitude ils nous tendaient leur dernier morceau de poisson pêché dans le Nil. A Adok, où, au retour, nous devions récupérer trois barges bloquées par les rebelles, les riverains se sont groupés par milliers sur la berge et se sont tous mis à chanter, comme pour nous dire merci ».

Mardi 13 avril, George Moose, secrétaire d'État adjoint américain chargé des affaires africaines, a évoqué la possibilité de créer une zone démilitarisée dans le sud pour permettre l'arrivée de l'aide à la population. C'est également le souhait des Nations unies, qui voudraient établir des « zones de paix » dont toutes les parties en conflit reconnaîtraient la neutralité, et qui seraient administrées par les autorités civiles locales, cependant que le coordonnateur des Nations unies superviserait l'opération.

M. Na.



POLITIQUE

Dénonçant les «clans» du PS

Jean-Pierre Chevènement prépare les assises du Mouvement des citoyens

Jean-Pierre Chevènement a fait un nouveau pas vers la rupture avec le Parti socialiste, en confirmant qu'il ne participera pas aux «états généraux» organisés par la direction provisoire que préside Michel Rocard. L'ancien ministre de la défense entend se consacrer au développement du Mouvement des citoyens, qui réunit ses «assises nationales» au début du mois prochain.

Jean-Pierre Chevènement, député (PS) du Territoire de Belfort, a rendu public, lundi 19 avril, un communiqué dans lequel il affirme qu'*«on ne reconstruira pas la gauche à partir de l'ex-PS»* et qu'*«aucun débat ne peut plus avoir lieu dans le PS tel qu'il est devenu». «A quoi bon arbitrer entre des clans qui, sur le fond, pensent la même chose et ne se séparent que sur de dérisoires enjeux de pouvoir?»*, demande l'ancien ministre de la défense, qui ajoute : *«On reconstruira la gauche avec des idées neuves. Il faut relever la gauche avec la France, à partir des défis qui se posent à elle : le chômage, l'éclatement de la société, la déstabilisation de l'Europe et du monde. C'est ce que j'ai entrepris de faire avec le Mouvement des citoyens, qui tiendra ses assises nationales les 1er et 2 mai prochain à la Mutualité, à Paris.»*

Le communiqué de Jean-Pierre Chevènement ne précise pas formellement qu'il quitte le Parti socialiste. Interrogé à ce sujet sur RMC, lundi, il a déclaré qu'en disant qu'il n'est plus membre du PS, on comprend *«parfaitement bien»* sa position, mais il s'est gardé de l'énoncer lui-même. L'ancien ministre de la défense, qui avait été l'un des alliés de François Mitterrand contre Guy Mollet au congrès d'Epinay, en 1971, puis à celui de Metz, contre Michel Rocard, en 1979, est entré, depuis sa démission du gouvernement pendant la guerre du Golfe, en janvier 1991, dans la voie d'une dissidence interne.

«La comédie a assez duré»

Cette évolution s'était traduite par le désaveu qu'il avait infligé au représentant de son courant au secrétariat national du PS, Pierre Guidoni, lorsque celui-ci, la guerre terminée, avait approuvé un texte de synthèse, donnant acte de leur action au président de la République et au gouvernement. Un an plus tard, en mai 1992, Jean-Pierre Chevènement, qui s'était fait réélire député du Territoire de Belfort, sous l'étiquette socialiste, avec 52,05 % des suffrages exprimés au second tour, prenait position contre le traité de Maastricht et annonçait la création d'une *«organisation nouvelle»*. Celle-ci, dénommée le Mouvement des citoyens, est née les 29 et 30 août suivant à Belfort, mais sans que ceux de ses membres qui appartenaient au PS quittent ce dernier. Les députés sortant du courant Socialisme et République ont sollicité et obtenu l'investiture du PS pour les élections législatives des 21 et 28 mars, à l'exception de l'un d'entre eux, battu dans sa section. Parallèlement, le Mouvement des citoyens a présenté, dans des circonscriptions tenues par la droite, une cinquantaine de candidats rivaux de ceux du PS, afin de bénéficier du financement public des campagnes.

Le 3 avril dernier, lors de la réunion du comité directeur qui allait se conclure par la mise en minorité du premier secrétaire, Laurent Fabius, Jean-Pierre Chevènement a annoncé que ses amis et lui-même ne siégeraient plus dans les instances dirigeantes du parti. Il a lancé, le 13 avril, un appel aux militants du PS, pour qu'ils refusent la *«manipulation»* des états généraux annoncés par la direction provisoire et rejoignent le Mouvement des citoyens (*le Monde* du 15 avril). Répondant à cet appel, la fédération socialiste du Territoire de Belfort s'est déclarée *«indépendante»*, mais les deux autres fédérations dirigées par Socialisme et République étaient représentées, le 17 avril, à la réunion des dirigeants fédéraux convoquée par Michel Rocard. *«La comédie a assez duré»*, a commenté, lundi, sur RTL, Jean-Paul Huchon, le second de Michel Rocard. *Cela fait tellement de temps qu'il nous fait le coup des «je pars», «je reviens», «je suis là»... Qu'il choisisse une fois pour toutes!»*

Embarrassé par la perspective de la régionalisation du scrutin européen, qui le priverait de la possibilité de conduire une liste nationale, l'année prochaine, visant à attirer les électeurs de gauche qui avaient voté «non» à l'Union européenne en septembre dernier, Jean-Pierre Chevènement ne perd pas de vue, en revanche, l'élection présidentielle de 1995, à laquelle il pourrait être candidat. Il hésite, cependant, à s'y préparer avec pour seuls alliés – d'ailleurs pas acquis – certains groupes d'extrême gauche, certains opposants communistes et certains Verts. Aussi évite-t-il de consommer clairement sa rupture avec ce qu'il appelle *«l'ex-PS»*.

P. J.

Répondant au premier ministre

Charles Millon se prononce pour une hausse de la CSG

Invité du «Club de la presse d'Europe 1», lundi 19 avril, Charles Millon, président du groupe UDFC de l'Assemblée nationale, a déclaré *«personnellement préférer»* une hausse de la CSG (contribution sociale généralisée) après l'annonce par Edouard Balladur, le 18 avril, sur TF 1, d'une prochaine augmentation des prélèvements obligatoires. Tout en précisant qu'il n'avait pas *«fait encore* [son] *choix»*, le premier ministre avait évoqué *«ceux des impôts qui auront pour conséquence d'affaiblir le moins la croissance»*.

Se montrant *«très réticent»* devant un accroissement des taux de TVA, car, selon lui, *«il serait maladroit aujourd'hui d'aller à l'encontre d'un certain nombre d'orientations, de directives européennes»*, M. Millon souhaite que, par le biais d'un prélèvement direct réparti équitablement sur tous les contribuables, *«les gens se rendent compte de ce qu'ils vont payer pour pouvoir redresser le pays»*.

Interrogé sur une éventuelle réforme du mode de scrutin pour les élections européennes de 1994, M. Millon a rappelé les *«engagements»* de l'actuelle majorité, pris avant les élections législatives, de ne pas modifier le système électoral à moins d'un an d'une échéance. Sensible aux observations de *«certains de* [ses] *amis, en particulier de Jacques Barrot»*, vice-président du groupe UDFC, sur le passage d'un scrutin national à un scrutin régional, qui ferait *«peut-être passer à une Europe des régions, que personne ne souhaite, et empêcherait l'émergence de l'Europe des patries, qui était à la base même de tout le débat de Maastricht»*, M. Millon a déclaré : *«Il convient d'avoir une discussion de fond, très calme, très sereine»* sur ce sujet dans lequel, *«ne soyons pas naïfs, est sous-jacent le problème de notre conception de l'Europe»*.

A propos des «bavures» policières, le président du groupe UDFC a rendu hommage à M. Balladur et à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, *«qui ont immédiatement remis les choses en place». «Il ne faut pas que l'on croie que tout est permis. Toutes les méthodes et tous les moyens ne sont pas à utiliser»*, a souligné M. Millon, ajoutant : *«Je souhaite qu'il y ait un ordre républicain qui puisse s'instaurer, que la sécurité soit assurée pour nos concitoyens, mais que les policiers ne soient pas amenés à faire n'importe quoi, n'importe où, parce qu'à ce moment-là, ce serait un système de violence légale qui pourrait s'instaurer.»*

Après les critiques de Simone Veil

Roland Plaisance justifie sa décision de suspendre les aides municipales aux parents de jeunes délinquants

Roland Plaisance, maire communiste d'Evreux (Eure), a répondu, vendredi 16 avril, à Simone Veil, ministre d'Etat chargé des affaires sociales, de la santé et de la ville, qui avait critiqué sa décision de suspendre les aides municipales aux parents de jeunes délinquants.

Dans une lettre adressée au ministre, M. Plaisance se dit *«profondément affecté»* par les appréciations *«injustes»* de Mme Veil, qui avait jugé *«déplorables et inhumaines»* les décisions prises par le maire d'Evreux, il y a presque deux mois. Il indique qu'il a *«tout simplement suspendu la distribution de produits alimentaires à dix familles dont les enfants ont été mêlés à des actes de violence et de délinquance»*.

«Sachez, écrit le maire d'Evreux, *que le régime d'aide sociale, facultatif et municipal, a été institué par mes soins en 1977 et bénéficie à quatre cents familles.» «Songez*, ajoute-t-il, *au désarroi de ces habitants, victimes d'exactions commises par une poignée de petits malfrats! Songez à ces commerçants qui ont dû fermer leurs boutiques, brisées et vandalisées! Songez au malaise des enseignants, des policiers... et comprenez la colère d'un maire (...) élu depuis quarante ans.»*

Alors que le budget municipal est de nouveau bloqué

Le maire de Perpignan perd la partie face au RPR

PERPIGNAN

de notre correspondant

Le conseil municipal de Perpignan a rejeté, lundi 19 avril, en deuxième lecture, le projet de budget de 1993, ouvrant ainsi la voie à sa propre dissolution et à l'organisation de nouvelles élections. Une première fois repoussé le 31 mars dernier (*le Monde* du 7 avril), le même projet a recueilli, après une courte séance de quarante minutes, 1 voix «pour» (celle de Jacqueline Amiel-Donat, proche de Paul Alduy, qui s'est refusée à participer à *«cette mascarade»*) et 40 voix «contre», tandis que trois conseillers s'abstenaient – dont le maire – et que dix autres ne prenaient pas part au vote (la gauche et le Front national).

«Si vous avez tous envie de démissionner, démissionnez tous! Pour ma part, je serai le dernier à le faire», a déclaré Paul Alduy, maire (UDF-PSD) de Perpignan depuis 1959, qui était opposé à ce second vote, tandis que son adversaire ouvertement déclaré, le premier adjoint Claude Barate, député (RPR), votait contre le budget. Jean-Marc Pujol, patron de la fédération départementale du PR et conseiller municipal de Perpignan, expliquait que *«le rejet était devenu nécessaire, car il n'était plus possible de travailler ensemble»* et que *«la seule manière de clarifier les choses était de provoquer la dissolution.»* Claude Barate, entouré de l'ensemble des conseillers de la coalition UDF et RPR, a réaffirmé que *«le blocage du système communal avait été le seul fait du maire»*.

Le bras de fer engagé depuis deux ans par le maire de Perpignan et son premier adjoint a donc pris fin. L'article 7 de la loi du 2 mars 1982 fait obligation au préfet de saisir sans délai la chambre régionale des comptes lorsque le budget n'a pas été adopté avant le 31 mars de l'exercice en cours. Le ministère de l'intérieur est ensuite saisi pour que soit engagée une procédure de dissolution du conseil municipal, afin d'organiser de nouvelles élections.

Paul Alduy, qui avait été maire d'Amélie-les-Bains durant sept ans avant de faire élire à sa place sa femme, Jacqueline Alduy, n'aura pas réussi la sortie qu'il souhaitait en voulant introniser à Perpignan son fils, Jean-Paul Alduy, élu conseiller général en mars 1992. Il affirme que *«les communes de plus de cent mille habitants ont besoin de l'approbation des instances nationales lorsqu'il s'agit de renouveler le maire de la commune»*. Cependant, au niveau national, l'UDF pourrait-elle aller contre l'union des forces de droite départementales au lendemain des élections législatives?

JEAN-CLAUDE MARRE

□ **Martinique : Pierre Petit (RPR) démissionne du conseil général.** – Pierre Petit (RPR), député de Martinique, a annoncé, lundi 19 avril, sa démission du conseil général en raison de la loi sur le cumul des mandats. Maire de Morne-Rouge, M. Petit est également conseiller régional. Deux autres députés de Martinique touchés par la loi sur le cumul des mandats, Anicet Turinay (app. RPR) et André Lesueur (RPR), s'étaient déjà démis de leur mandat de conseiller régional.

SOCIÉTÉ

L'incendie de la ferme-forteresse de Waco et la mort des disciples de David Koresh

Polémique sur le drame

Suite de la première page

Qu'y avait-il donc en jeu ? Le coût de l'opération (le siège représentait une dépense de 1 million de dollars par semaine)? Le sort des enfants? La réputation du FBI? En filigrane, le barrage d'interrogations débouchait sur un question brutale : la police est-elle passée à l'action tout simplement parce qu'elle avait perdu patience? Autrement dit, si l'on avait attendu cinquante et un jours, ne pouvait-on attendre encore?

A toutes ces questions, la police et la justice fédérales ont commencé à répondre, sans toujours convaincre, cependant que la Maison Blanche faisait part de la tristesse du président Bill Clinton pour les pertes en vies humaines et que le Congrès annonçait son intention de mener une enquête approfondie. Le siège de la secte des davidiens aura duré près de deux mois; la «deuxième affaire» Waco vient de commencer. Dans la soirée, l'attorney general (ministre de la justice), Janet Reno, presque au bord des larmes, faisait face à la presse et disait avec franchise : *«C'est moi qui ai pris la décision* [de l'assaut], *c'est moi qui en assume toutes les responsabilités.»*

Les risques de suicide collectif? *«Nous les avons pesés et repesés* (...) *mais tous les experts nous avaient indiqué que c'était très improbable et rien ne pouvait empêcher Koresh et ses fidèles de commettre un tel acte à n'importe quel moment»*, a déclaré Mme Reno. Le plan du FBI était raisonnable, réfléchi, empreint de *«retenue»*, a-t-elle poursuivi, ajoutant qu'*«il n'y a jamais de moment idéal»* pour lancer pareille opération et qu'elle s'était laissée convaincre par le FBI que le siège ne pouvait durer davantage.

Pourquoi? Mme Reno a fait valoir la nécessité de relever l'équipe qui faisait le siège, indiqué qu'elle ne pouvait la remplacer par une équipe aussi spécialisée et évoqué la dégradation des conditions de vie dans la ferme-forteresse, notamment celles des enfants. Le maître d'œuvre du FBI à Waco, M. Robert Ricks, a déclaré : *«Il fallait qu'on mette un terme à cette histoire* (...). *Ils* [les davidiens] *se préparaient à une résistance armée, ils voulaient des morts, ils voulaient une confrontation avec nous.»* Il a affirmé que le FBI avait interrogé soixante et une personnes, membres et anciens membres de la secte, et que toutes avaient minimisé les risques de suicide collectif : *«Notre information était que Koresh avait décidé, le jour où nous allions intervenir, de dire au revoir aux enfants, aux autres membres, puis de sortir seul, avec des grenades autour du cou, et de se donner la mort devant les télévisons.»*

Soupçonnés de plusieurs méfaits

Robert Ricks a rejeté les dernières explications fournies par Koresh pour demander à la police quelques jours de patience supplémentaires. Le «mage de Waco» disait qu'il avait entrepris un ouvrage de réflexion sur le Livre des Révélations (la dernière partie de l'Ancien Testament) et qu'il entendait l'achever avant d'ordonner la reddition de ses fidèles. Si personne n'a vraiment pris au sérieux cette dernière affirmation de Koresh, nombreux sont ceux qui pensent que la possibilité du suicide collectif n'aurait pas dû constituer une surprise pour le FBI. Koresh ne l'avait-il pas laissé entendre lui-même à plusieurs reprises? Nombre des proches du «mage de Waco» n'avaient-ils pas prévenu qu'il était prêt à *«ensevelir le FBI sous les flammes»* si jamais la police tentait de lancer l'assaut contre le «ranch de l'Apocalypse»?

Ce fut fait aux premières lueurs de l'aube. Il est tout juste 4 heures du matin, lundi, lorsqu'un agent du FBI téléphone à l'un des «capitaines» de Koresh pour lui dire : *«On va commencer à vous rendre la vie impossible, jusqu'à ce que vous sortiez.»* Depuis un premier assaut raté le 28 février – au cours duquel quatre agents fédéraux et six davidiens sont tués, – voilà près de deux mois qu'une armada du FBI, avec blindés et chars d'assaut, fait le siège du ranch. C'est un vaste ensemble de bâtiments de ferme, dans la prairie texane, à 200 kilomètres de Dallas.

Il a été transformé en bunker fortifié et surarmé par ses occupants – sans doute une centaine de personnes – que la police soupçonne de plusieurs méfaits, sans que la justice ait prononcé une seule inculpation : agressions sexuelles contre des mineures, possession d'armes lourdes (roquettes antichars), grenades, fusils d'assaut, énormes réserves de munitions, etc.



A 6 heures du matin, un blindé du FBI perfore le mur extérieur d'un des bâtiments de la ferme et y injecte du gaz lacrymogène. Il s'agit de gaz CS, *«qui n'est évidemment pas mortel, et ne provoque ni flamme ni étincelle»*, disent les responsables du FBI. La police coupe le téléphone des davidiens. Par haut-parleur, elle avertit la secte : *«Maintenant, on ne négocie plus, on vous dit de sortir, de sortir les mains sur la tête. C'est fini, maintenant.»*. Depuis cinquante et un jours, le FBI cherche à obtenir la reddition des occupants du «ranch de l'Apocalypse». En leur coupant l'eau, les vivres et l'électricité; en les empêchant de dormir à coups de «rocks», morceaux classiques ou folkloriques diffusés la nuit, à tue-tête, par les haut-parleurs installés alentour. En vain : préparés à soutenir un siège de durée biblique, les davidiens résistent.

Le blindé du FBI a été accueilli par une volée de balles. *«Nous avons essuyé des tirs nourris, peut-être deux cents projectiles*, dit Robert Ricks, *et à aucun moment nous n'avons répondu.»* L'intention de la police, dit-il, n'était pas de donner un véritable assaut, mais de faire pression sur la secte, de répandre les gaz dans un bâtiment qu'elle soupçonnait être celui des «chefs» du groupe. Il s'agissait de prendre pied dans l'enceinte des davidiens, de *«limiter leur espace»* puis, si cela n'était pas suffisant, de poursuivre le siège.

Un amas de décombres fumants

A 8 heures, puis à 9 heures, un blindé défonce des portes de la ferme. La presse est à 4 kilomètres de là; les télévisions ne peuvent filmer qu'au téléobjectif et, pendant quelques heures, ne saisissent plus grand-chose. Vers midi, une épaisse fumée noire se dégage du ranch; attisé par un vent puissant, le feu se propage très vite à tous les bâtiments. Des boules de feu et des explosions se succèdent, comme si des dépôts de munitions et d'explosifs étaient touchés. En moins d'une heure, le «ranch de l'Apocalypse», jamais si bien nommé, n'est plus qu'un amas de décombres fumants, vers lequel se ruent pompiers et policiers dès lors qu'il n'y a plus de risque d'explosion.

Immédiatement, le FBI avance qu'il s'agit d'un suicide collectif. Le feu a éclaté à peu près simultanément en trois endroits de l'enceinte de la ferme. En aucun cas les gaz n'ont pu provoquer une étincelle. Les policiers disent avoir vu au moins deux membres de la secte allumer des incendies. Il y a des témoins : huit davidiens ont pu être secourus par les agents du FBI. *«Aucun doute, Koresh a donné l'ordre du suicide par le feu après avoir rassemblé ses fidèles»*, assureront le FBI et Janet Reno. Autant de points qui devront être confirmés par les commissions d'enquête à venir.

Le premier assaut, le 28 février, avait été lancé après que les davidiens eurent ouvert le feu sur les policiers qui, à la recherche d'armes lourdes, entendaient fouiller le ranch. Déjà, la police avait été accusée d'avoir mal conçu, mal préparé et mal mené son opération. Lundi soir, les mêmes questions étaient posées, plus une autre, peut-être plus fondamentale : les méfaits reprochés aux davidiens étaient-ils si graves qu'ils imposaient de prendre pareils risques? La Maison Blanche a défendu la décision du FBI et de l'attorney general. Un peu plus tôt, le porte-parole du président Bill Clinton avait paru prendre des distances : *«Certainement, le président est responsable; il avait été informé dès la veille»*, a dit George Stephanopoulos, ajoutant aussitôt : *«Mais c'est l'attorney general et le FBI qui avaient le contrôle opérationnel.»* Cette petite phrase pas très claire, en forme de tentative d'esquive, pourrait aussi être sujette à débats et polémiques.

ALAIN FRACHON

Sept semaines de siège

Composé de neuf bâtiments principaux, d'un château d'eau et d'une piscine, le «ranch de l'Apocalypse», a été assiégé pendant cinquante et un jours.

• **28 février** : une centaine d'agents du Bureau des alcools, des tabacs et des armes à feu (ATF) donnent l'assaut à la ferme-forteresse. Quatre agents des ATF sont tués, seize blessés. David Koresh fait état de six morts parmi les siens, dont sa fille de deux ans. Lui-même serait blessé.

• **1er mars** : libération de dix enfants. A la radio, le gourou dit que la bataille n'était *«pas nécessaire»*. C'est sa dernière prestation radio.

• **2 mars** : deux femmes et six enfants sont relâchés. Koresh accepte de se rendre après publication d'une déclaration sur les ondes. La déclaration est diffusée mais il ne tient pas parole.

• **4, 5 et 12 mars** : deux enfants et deux adultes quittent le ranch.

• **15 mars** : Steven Schneider, bras droit de Koresh, et l'avocat Wayne Martin rencontrent un négociateur du FBI et le shérif du comté.

• **19 et 21 mars** : neuf disciples sortent, dont un qui sera hospitalisé pour problèmes cardiaques.

• **22 mars** : des chants tibétains sont diffusés, des projecteurs sont braqués sur la ferme.

• **24 mars** : Koresh rompt toutes les négociations.

• **3 avril** : pour le FBI, Koresh est proche de la reddition mais attend toujours un signe de Dieu. Le FBI annonce un changement de tactique si la trêve de Pâques s'achève sans reddition.

• **10 avril** : dans une *«lettre de Dieu»* de quatre pages, Koresh parle d'un Dieu vengeur qui *«punira ses ennemis»*.

• **14 avril** : Koresh annonce qu'il se rendra après avoir écrit un manuscrit dans lequel il révèle la signification des sept sceaux de l'Apocalypse.

• **19 avril** : le FBI passe à l'offensive. Un incendie détruit entièrement le ranch. – *(A.P.)*



POINT / LES SECTES AUX ÉTATS-UNIS

Fondamentalisme et irrationnel

Quinze ans après le suicide collectif de Jonestown en Guyana, où plus de neuf cents fidèles de la secte du Temple du peuple de Jim Jones s'étaient donné la mort, l'affaire de Waco repose la question de la prolifération des sectes aux Etats-Unis.

Le nombre de ces groupes est mal connu. On les estime à plusieurs centaines. Ils touchent les couches les plus diverses de la société, notamment les immigrés récents et les classes moyennes, recrutant aussi leurs adeptes dans les religions traditionnelles (en particulier chez les catholiques hispaniques).

Le gourou de Wako, David Koresh, retranché dans sa ferme forteresse, prétendait être la réincarnation du Messie. Si tous les mouvements de renouveau religieux et de fondamentalisme biblique qui se développent aux Etats-Unis ne sont évidemment pas comparables, par leurs objectifs et surtout par leurs méthodes, au groupe qu'il avait constitué, cette permanence de phénomènes irrationnels et l'agressivité de sectes radicales jouent un rôle de révélateur. Aux Etats-Unis, les sectes ne datent pas d'aujourd'hui.

Mais leur prolifération et leur radicalisation illustrent l'affaiblissement des grandes Eglises depuis quelques années et, plus largement, quelques-uns des principaux malaises de la société américaine.

Sans doute témoignent-elles aussi du besoin de certitudes simples dans un monde de plus en plus complexe et de plus en plus incertain.

Une poussière de mouvements

Pour l'Américain moyen, écrivait en 1858 Alexis de Tocqueville, *« le respect de la religion est la plus grande garantie de la sécurité de l'Etat et de la sûreté des particuliers »* (*Œuvres complètes*, tome II). Ironie de l'histoire : si la religion et la Bible, récitée au Capitole et dans les écoles, ont été pendant longtemps, aux Etats-Unis, le facteur le plus puissant de cohésion sociale, le suicide collectif des davidiens, au Texas, souligne la permanence de ces phénomènes irrationnels et la montée de sectes radicales, dont les Etats-Unis n'ont pas le monopole.

Cette fragilité du lien fondateur de la religion outre-Atlantique est aujourd'hui aggravée par le déclin des Eglises historiques traditionnelles (protestantes et catholique), d'inspiration tolérante et libérale, et depuis plusieurs années par une montée de courants et groupes évangéliques, fondamentalistes ou ésotériques.

Les Etats-Unis, paradis des sectes ? La première vague est liée au « réveil » multiforme du protestantisme américain du dix-neuvième siècle. Les courants des origines – Eglises réformée, méthodiste, anglicane – éclatent en une poussière de mouvements qui ont nom Témoins de Jéhovah, pentecôtistes, adventistes, mormons, mennonites, baptistes, quakers, darbystes, etc.

Deuxième vague

Leur apparition est liée aux grands traumatismes, comme les guerres, l'abolition de l'esclavage ou les campagnes prohibitionnistes. Avec des fortunes diverses, ces groupes ont traversé l'Atlantique et ont plus ou moins négocié leur place dans l'establishment religieux officiel, notamment les adventistes ou les pentecôtistes qui ont donné naissance, en Europe, au Renouveau charismatique catholique. Décriées hier comme des sectes, beaucoup de ces Eglises appartiennent aujourd'hui au Conseil œcuménique, dont le siège est à Genève.

La deuxième grande vague de montée des sectes aux Etats-Unis est plus récente. Si l'apparition de ces « nouveaux mouvements religieux » coïncide, dans le temps, avec la « contre-culture » des années 60 et les événements de 1968, ils n'ont souvent rien à voir entre eux. Le plus célèbre est l'Eglise de l'unification du christianisme mondial du révérend Moon, identifiée à un combat messianique contre le communisme. Les Enfants de Dieu sont, quant à eux, typiques du dérapage sectaire de quelques courants évangéliques. L'Eglise de scientologie de Ron Hubbard s'inspire plutôt des mouvements de développement psycho-corporel du « potentiel humain », fondé ici sur des méthodes d'exclusion et une pseudo-technologie onéreuse. Il faut enfin compter, surtout sur la Côte ouest, avec toute cette mouvance de sectes liées à l'Asie et aux disciplines orientales : la méditation transcendentale, l'Association pour la conscience de Krishna, la Sokka-Gakaï, etc.

Des gourous pervers et retors

Inconnue jusqu'aux événements de Wako, la secte des davidiens relève d'une dissidence ancienne avec l'une des Eglises du *revival* américain, les adventistes du septième jour. Mais qu'elles soient d'importation récente ou le fruit de dissidences, c'est bien à une prolifération des sectes que l'on assiste aujourd'hui aux Etats-Unis, sur fond de « littéralisme » biblique, de peurs apocalyptiques, de pratiques sataniques ou des vertiges, apparemment innocents, du New Age. Il est impossible d'évaluer leur nombre. Pour la seule Californie, les groupuscules aux pratiques les plus étranges et occultes seraient supérieurs à un millier.

Les raisons de ce foisonnement sectaire sont aussi multiples que l'explosion des ghettos urbains, la défaillance des grands services sociaux et éducatifs, l'éclatement des structures familiales traditionnelles, la montée des violences et d'une sécularisation qui substitue à la vision religieuse du monde, plus sécurisante, une vision profane qui exclut toute perspective et tout absolu.

A un besoin de communautés plus petites et plus chaleureuses pour compenser l'anonymat et la solitude des grandes métropoles, d'un encadrement moral pour répondre au désordre des valeurs, s'ajoute aussi la séduction des leaders religieux charismatiques. La déconfiture des « télévangélistes » (Jimmy Swaggart, Pat Robertson, Jim Bakker), prisonniers de scandales financiers et d'affaires de mœurs, ne doit pas faire illusion. Aussi perverti soit-il (comme par David Koresh, le « christ » de Wako), le message évangélique passe encore par des gourous, maîtres spirituels, pervers et retors.

Des groupes religieux sauvages

Si ces traits correspondent assez bien, à l'image, naïve de simplicité, d'une Amérique cosmopolite, qui brasse sans tradition propre toutes ses diversités et cultive une liberté extrême de mœurs et un appétit effréné d'argent, c'est toute la société occidentale qui est marquée aujourd'hui par cette apparition de groupes religieux sauvages. Les sectes d'Amérique latine et d'Asie sont le plus souvent les filiales de ces groupes nés et développés aux Etats-Unis.

Si le terreau est commun, il faut toutefois distinguer entre les sectes qui représentent une sorte d'évasion dans un amalgame syncrétiste, puisant à la fois dans les religions et les sagesses d'Orient, dans la tradition ésotérique et les intuitions du New Age, et toutes ces sectes qui pullulent, plus ou moins radicales – comme l'a montré l'exemple des davidiens, – liées au « fondamentalisme » biblique.

Celui-ci se moque de toutes les interprétations données par les Eglises au cours de l'histoire. Nourri des frayeurs des récits de l'Apocalypse, il est dans l'attente d'un retour du Christ. Il réprouve Darwin et son évolutionnisme, *prétend* qu'Adam et Eve ont bien existé, que Jésus-Christ est bien né d'une vierge, qu'il est mort et physiquement ressuscité. Ils prennent la Bible au pied de la lettre et se mobilisent contre l'avortement et pour la peine de mort. Quinze ans après le suicide collectif au Guyana, celui du ranch de Wako prouve à l'envi les tragiques dérives liées à cette progression des sectes et des fondamentalismes chrétiens.

HENRI TINCQ

Sept affrontements en dix ans

Le drame de Waco a été précédé d'une série d'affrontements sanglants, ces dix dernières années aux Etats-Unis, entre les autorités et des sectes ou groupes extrémistes.

• *3 juin 1983* : près de Smithville, en Arkansas, une fusillade entre les forces de l'ordre et des membres d'un groupe antitaxe, « Posse Comitatus », se solde par la mort d'un shérif et du chef de ce groupe, Gordon Kahl. Ce dernier était recherché pour le meurtre de deux policiers fédéraux à Medina (Dakota du Nord).

• *8 décembre 1984* : fusillade entre des agents du FBI et un groupe de défense de la suprématie de la race blanche, « The Order », après trente-cinq heures de siège autour d'un maison, près de Seattle (Etat de Washington). Le fondateur du groupe, Robert Mathews, est tué.

• *13 mai 1985* : à Philadelphie (Pennsylvanie), la police lance une grenade contre un groupe antitechnologique, « Move », qui menait des actions violentes, après une journée de confrontation. L'attaque fait onze morts et 10 millions de dollars de dégâts.

• *28 janvier 1988* : la police encercle durant treize jours une ferme à Marion (Utah) dans laquelle s'étaient retranchés les membres d'un clan polygame. Un agent est tué au cours du siège.

• *5 janvier 1990* : dans le Missouri, sept disciples de Jeffery Lundgren, ancien pasteur de l'Eglise des Saints du dernier jour, sont arrêtés. Ils étaient poursuivis pour le meurtre de cinq personnes dans le cadre de sacrifices rituels.

• *8 février 1991* : à Portland (Oregon), les agents du FBI arrêtent huit membres de l'association « Ecclesia Athletic » dont son président, Eldridge Broussard. Ils étaient accusés d'avoir battu à mort une petite fille âgée de huit ans et d'avoir mis des douzaines d'enfants en esclavage.

• *Eté 1992* : près de Naples (Idaho), une centaine de policiers encerclent durant onze jours le chef d'un groupe de défense de la suprématie blanche, Randy Weaver. Un agent de police et un adolescent sont tués au cours des fusillades.

La Bible et le colt

WASHINGTON

de notre correspondant

Les femmes, la Bible et les fusils. Au service de ses trois passions, Vernon Wayne Howell – alias David Koresh, – aura mis deux ou trois rares talents : une vague formation religieuse, un charisme de prédicateur de banlieue et une formidable aptitude à manipuler quelques naïfs. Celui qui s'est tour à tour présenté comme le *« Messie »*, l' *« Agneau »*, ou, dans ses moments d'humilité, comme *« un simple prophète de Dieu »*, aura d'abord été un chef de bande. Illuminé ou cyniquement manipulateur, peut-être les deux à la fois, mais, assurément, chef de bande sans scrupule.



Pour comprendre l'homme qui se présente comme le guide de la secte des Davidiens, celui qui, à trente-trois ans, l'âge du Christ, lançait à CNN, de sa ferme retranchée, un retentissant *« et si j'étais le Messie ! »*, il faut s'intéresser au paysage alentour, géographique et culturel. Vernon Howell sévit dans la prairie texane. C'est un plat pays, une terre de maïs et de céréales, un espace de solitude, de ceux qu'affectionnent les mystiques et les hors-la-loi. *« God and gun country »* (le pays de Dieu et des fusils), dit-on. A deux heures de voiture au sud de Dallas, Waco, siège de la secte des Davidiens, ville-banlieue, 100 000 habitants et 100 églises, est doublement marquée par l'histoire : fondamentalisme et batailles entre shérifs et grands bandits.

Hollywood avant le ciel

Waco est dans la « ceinture biblique », appartenant à ce Sud baptiste, terre de prédilection de tous les intégrismes ; Waco est au cœur d'un Etat où porter une arme est aussi courant qu'aller à l'église. C'est à Waco, au début des années 30, que deux des plus célèbres bandits d'Amérique, Bonnie et Clyde, prirent un de leurs derniers repas avant de quitter cette terre sous une pluie de balles. Les Ecritures et le colt : un pays de prêcheurs et de pécheurs, un pays de convictions de plomb, si l'on peut dire, que les Lumières n'ont fait qu'effleurer et où les armureries font autant recette que les églises.

Il y a quatre armes à feu par habitant au Texas : 68 millions de pistolets et de fusils pour 17 millions de Texans (pas tous chasseurs). Inutile de dire que la loi est l'une des plus laxistes de l'Union : il n'y a que l'achat d'un blindé qui poserait quelques difficultés – pas forcément insurmontables. Le fusil d'assaut AK-47, en vente libre, est très prisé, s'il n'a pas supplanté la Winchester. Le *Washington Post* rapportait récemment que la Chine, de 1989 à 1991, avait vendu, dans les règles, près de deux millions d'AK-47 aux armuriers américains.

Dans cet environnement *« God and gun country »*, Vernon Wayne Howell n'était pas totalement atypique, sans doute un peu excessif. Juqu'à sa prise de contrôle de la secte des Davidiens, par les armes bien sûr, son parcours est semé d'échecs. Né en 1959 d'une mère célibataire âgée de quinze ans, à Houston, il a une enfance triste, solitaire. *« C'est un bon garçon »*, disent ses proches, un mauvais élève qui ne finira pas l'école secondaire, mais qui brille au catéchisme du dimanche matin, à l'église des adventistes du septième jour. Il a un don pour mémoriser et réciter, scander, les versets du Nouveau Testament. Il est aussi musicien, guitariste. Ce sera sa première vocation, l'appel de Hollywood avant celui du ciel : à vingt ans, il s'embarque pour Los Angeles avec le projet d'être une rock-star.

Premier échec et retour au Texas où, durant deux ans, pour devenir pasteur, il suit le très sérieux enseignement religieux d'une congrégation adventiste, avant d'en être « excommunié » pour mauvaise conduite. Deuxième échec. Il a vingt-quatre ans, il s'est marié à une adolescente de quatorze ans. Il gagne Waco où la secte des Davidiens est installée depuis les années 50, dans une sorte de ferme collective, moitié communauté religieuse, moitié ranch. Il porte des lunettes, des cheveux longs, bouclés, bruns, des costumes trois pièces façon croque-mort de western. Autant que de vérité, Vernon Howell a soif de pouvoir. A peine arrivé dans *« le ranch de l'Apocalypse »*, comme on appelle le siège de la secte, il entreprend de séduire Lois Roden, soixante-quatre ans, mère du chef des Davidiens, George Roden.

Domination absolue

Le conflit Howell-Roden pour le contrôle de la centaine de fidèles du ranch va occuper la fin des années 80. C'est une guerre de clans, pas un conflit théologique. La bataille décisive a lieu en 1987. Roden défie Howell de ressusciter une Davidienne enterrée depuis plusieurs années dans la cour du ranch. Peu sûrs d'eux... Howell et ses partisans choisissent d'éviter l'épreuve en tentant d'enlever le cadavre. L'opération commando tourne mal. Howell et son groupe, en tenue de camouflage et bottes de parachutistes, lourdement armés, visage passé au noir, se heurtent aux fidèles de l'autre « prophète », George Roden. Celui-ci est blessé par balles lors d'un échange de tirs, et porte plainte, cette fois, devant la justice des hommes. Howell sera acquitté et récupérera l'arsenal du groupe, un moment saisi par les autorités.

Après quelques autres péripéties du même type, les fidèles de Vernon Howell réussiront à prendre le pouvoir au « ranch de l'Apocalypse » (George Roden finira dans un asile psychiatrique). Pour Howell, qui se fait dorénavant appeler David Koresh (Cyrus en hébreu), commencent des temps de domination absolue sur quelques dizaines de fidèles (des Etats-Unis, comme d'Australie ou de Grande-Bretagne), venus à Waco comme on va dans une autre secte : à la recherche d'un peu de sécurité psychologique, de quelques certitudes et d'une vie « en communauté ». Ils donnent tout à la secte – biens, salaires, retraites, – et le gourou « Koresh » le leur rend mal. Vie austère, le moins de temps libre possible (qui pourrait permettre de penser) : travaux dans le ranch, entrecoupés de longues séances de « prêche » par l'ancien guitariste de rock.

Howell a choisi sa « théologie ». Le « Christ de Waco » prêche un galimatias dans lequel le Livre d'Ezéchiel – qui parle d'un ange envoyé sur terre pour marquer au front les justes qui doivent être sauvés – est mis au service d'un discours terrorisant sur le Jugement dernier et le proche retour du Messie. C'est l'univers des sectes « survivalistes », qui se préparent à une éventuelle agression nucléaire et à la fin du monde. L'Apocalypse, bien sûr, pourrait prendre la forme d'une attaque sur le ranch de Waco, enseignait Koresh. D'où la nécessité d'un entraînement paramilitaire pour les fidèles. Le ranch était une forteresse, avec réseau de souterrains, dépôt d'armes – fusils, milliers de munitions, grenades, explosifs, peut-être même roquettes antichars, – et une carcasse de bus enterrée devant servir d'abri anti-atomique.

Les hommes et les femmes vivaient dans des quartiers séparés. Seul Koresh, qui semblait avoir autant d'appétit sexuel que spirituel, vivait entouré d'un harem permanent d'une vingtaine de femmes – certaines adolescentes, – dont il aurait eu une bonne dizaine d'enfants. Le régime était végétarien ; café, thé et alcool interdits. Seul Koresh s'autorisait quelques bières dans les bars alentour. Selon d'anciens membres, lui seul disposait d'une télévision, devant laquelle il suivait assidûment la chaîne de rock MTV, et d'un magnétoscope, pour son film fétiche, le très guerrier *Platoon*. C'est menant cette exemplaire existence d'austérité que le « mage de Waco » préparait ses fidèles à l'Apocalypse.

A. Fr.

En 1978, en Guyana

Le suicide collectif de Jim Jones et de ses disciples

Le 19 novembre 1978, dans une coopérative agricole près de Jonestown en Guyana, 923 membres de la secte du Temple du peuple du « révérend » Jim Jones se suicidaient collectivement.

Jim Jones affirmait être la réincarnation de Lénine, de Jésus-Christ et de Bouddha. Le mystère n'a pas été levé sur les méthodes utilisées par ce paranoïaque pour envoûter ses disciples : on a parlé de fascination des foules, de domination sexuelle, d'endoctrinement, de sévices corporels ou de privation de nourriture. Toujours est-il que, après l'assassinat, par des membres de la secte, d'un représentant de Californie, Leo Ryan, venu enquêter sur ses activités à la suite de plaintes de parents, Jim Jones appelait ses fidèles à commettre *« non un suicide mais un acte révolutionnaire »* car la secte avait été *« trahie »*.

La majorité des adeptes de la secte allaient volontairement à la mort, rangés en ligne devant un baquet rempli d'un breuvage empoisonné composé de cyanure, d'orangeade et de tranquillisant. Un enregistrement vidéo de la scène, retrouvé par la suite, montrera toutefois qu'il y eut des protestations. Ceux qui n'acceptaient pas la mort durent boire de force la potion mortelle. Quant à Jones, il fut retrouvé, aux côtés de sa femme et de ses enfants, le crâne fracassé par une balle. On ne sut pas s'il s'était suicidé ou s'il avait été tué.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Alors que le procureur invoque la loi d'amnistie dans l'affaire Trager

La chancellerie demande d'ajourner l'examen du cas de Mme Dufoix

La nouvelle équipe du ministère de la justice a-t-elle été mise par ses prédécesseurs devant une tentative de fait accompli dans les affaires politico-financières instruites par le juge Renaud Van Ruymbeke, à commencer par celles concernant Henri Emmanuelli, ancien trésorier du PS, et Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales? Prenant position, pour la première fois depuis le changement de gouvernement, la chancellerie vient de demander, *« par instructions écrites au procureur général de Rennes »*, que l'examen d'une éventuelle audition de Mme Dufoix, impliquée dans l'affaire de l'IRMN de Nîmes (*le Monde* du 21 novembre 1992) soit renvoyé à une audience ultérieure. La question doit être examinée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, jeudi 22 avril.

Dans son communiqué, publié le 19 avril, le ministère précise : *« A propos de l'affaire Trager, le garde des sceaux n'a pas été en mesure, ayant été saisi du dossier très tardivement, d'émettre un avis sur le réquisitoire déposé le 15 avril 1993 devant la chambre d'accusation par le procureur général de Rennes. »*

Selon des informations données par Me Bernard Dartevelle, l'avocat de l'un des inculpés, le procureur général Jacques Brun estime, dans ses réquisitions, que les chefs d'inculpation notifiés aux principaux inculpés tombent soit sous le coup des lois d'amnistie de 1988 et 1989, soit sous le coup de la prescription. Il en conclut que les demandes d'audition de Mme Dufoix, présentées par certains avocats, sont sans objet.

L'enquête sur l'importation par le ministère des affaires sociales, *via* la Suisse, d'un appareil américain d'imagerie à résonance magnétique nucléaire (IRMN), qui aurait donné lieu au versement d'une commission de deux millions de francs par l'intermédiaire de l'industriel nantais René Trager avait conduit le juge Van Ruymbeke à s'intéresser au financement de la campagne électorale de Mme Dufoix pour les législatives de 1986 dans le Gard et à inculper trois proches de l'ancien ministre : Antoine Dufoix, son mari; Michel Gagneux, son ancien directeur de cabinet, et Michel Maurice, l'un de ses proches conseillers, de *« corruption et recel d'abus de biens sociaux »*.

L'interrogatoire des trois inculpés avait conduit, au début de l'année, à un blocage, chacun se défaussant sur les autres. Cette situation avait amené Me Dartevelle, défenseur de Michel Gagneux, et François Chéron, avocat de René Trager, à demander l'audition de Mme Dufoix comme témoin. Le juge Van Ruymbeke avait alors informé le parquet général de l'impossibilité de poursuivre ses investigations, le cas de Mme Dufoix, ministre à l'époque des faits, relevant exclusivement de la Haute Cour de justice. Le parquet avait estimé que seule la chambre d'accusation, dont le juge Van Ruymbeke n'est que l'un des conseillers, était habilitée *« à constater l'incompétence »* et à répondre aux avocats.

C'est cette question ainsi que le réquisitoire du procureur général invoquant les lois d'amnistie qui devraient être examinés, jeudi prochain. Ce texte fait suite à celui rédigé par le même procureur, à la veille de la passation des pouvoirs, dans l'affaire Urba-Sages, et dans des conditions qui suscitent, là aussi, certaines réserves (*le Monde* du 20 avril). Les deux réquisitoires, s'ils étaient adoptés en l'état, reviendraient non seulement à absoudre les principaux inculpés de ces deux affaires, en admettant *a priori* l'absence de tout enrichissement personnel, mais encore à ne laisser à l'instruction qu'une seule « affaire Trager » : celle concernant un pot-de-vin de 4 millions de francs qui aurait été consenti par la Société Pont-à-Mousson à l'occasion d'un marché d'adduction d'eau passé par la municipalité de Nantes. Ironie du sort, cette commission aurait bénéficié à des élus de droite.

Reste à savoir si la chambre d'accusation, jusqu'ici très solidaire du juge Van Ruymbeke, sera sensible aux arguments du procureur et aux recommandations de la chancellerie.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Le « procès de l'inconscience » à Sarreguemines

Les « irradiés de Forbach » veulent obtenir réparation

Le procès des employeurs des « irradiés de Forbach » s'est ouvert, lundi 19 avril, devant le tribunal de grande instance de Sarreguemines (Moselle). Patrick Muller, Philippe Magnen et Michel Roche, respectivement directeur, PDG et administrateur de la société EBS (Electron Beam Service), sont poursuivis pour *blessures involontaires* et *infractions aux dispositions réglementaires concernant la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants*. En août 1991, trois de leurs employés avaient été irradiés (dont deux gravement) en effectuant des réparations sur un accélérateur de particules qui n'avait pas été complètement arrêté.

SARREGUEMINES

de notre envoyé spécial

Giovanni Nespola tente de dissimuler sa peau brûlée et ses cheveux perdus sous une casquette rouge à longue visière. Ainsi coiffé, son visage ressemble un peu à celui de Niki Lauda, le pilote de formule 1 gravement brûlé dans un accident. Près de lui, une femme en pleurs attire, elle aussi, tous les regards. Son fils, Daniel Leroy, a reçu trois fois plus de radiations que son camarade de travail Nespola. Il viendra témoigner *« mardi ou mercredi. Mais il ne pourra pas quitter sa civière. Le docteur le lui interdit : les greffes de peau qu'il a subies récemment ne tiennent pas »*, dit-elle entre deux sanglots.

Dix avocats représentent autant de parties civiles. Aux côtés des victimes, les différentes instances concernées des syndicats CFDT, CGT et FO, ont tenu à s'exprimer sur cette affaire exemplaire, la première, en France, concernant un accident grave sur un accélérateur de particules industriel. Presque un cas d'école, où l'emploi de personnel intérimaire non qualifié à des postes dangereux, de graves imprudences et de nombreux manquements à la législation se conjuguent pour conduire à la catastrophe.

Cent fois la limite annuelle

Les faits remontent à la mi-août 1991. A la société EBS, on fabrique de la poudre très fine de Téflon en « dépolymérisant » des copeaux de cette matière plastique par irradiation. Ce jour-là, le convoyeur qui amène les copeaux sous le faisceau de l'accélérateur d'électrons se bloque. Ce n'est pas la première fois qu'un tel incident se produit. Jean-Marc Bies, le conducteur de la machine, entend réduire au minimum le temps nécessaire à la réparation. Il ordonne à Daniel Leroy et à Giovanni Nespola de pénétrer dans la casemate en escaladant le convoyeur, afin d'éviter l'arrêt total de l'installation que déclencherait une ouverture de la porte d'entrée. Auparavant, bien sûr, le canon à électrons a été arrêté. Toutefois, M. Bies n'a pas coupé la haute tension qui alimente la machine. Il ignore que cela laisse subsister un débit de particules, certes mille fois moins puissant qu'à marche normale, mais encore extrêmement dangereux.

Daniel Leroy, qui travaillera près de trois quarts d'heure sous le faisceau, a été profondément brûlé au bras et à la jambe gauches, au tronc et sur le sommet du crâne. Malgré les marques spectaculaires qu'il porte encore sur le visage, Giovanni Nespola fut trois fois moins irradié que son camarade. Jean-Marc Bies, qui a pénétré, lui aussi, dans la casemate pour diriger les travaux, ne présente plus de séquelles visibles. Pourtant, son dosimètre marquait plus de 500 rems au niveau de la peau (cent fois la limite annuelle autorisée pour les travailleurs du nucléaire). Bien que moins graves, les brûlures au deuxième degré qu'il a subies ont entraîné une incapacité de cinq mois.

MM. Leroy et Nespola étaient des travailleurs intérimaires, engagés comme manutentionnaires. Venant de la même agence d'intérim, M. Bies avait été embauché par EBS peu de temps avant l'accident. Il n'avait reçu qu'une formation de deux jours, dispensée sur place, avant de se voir confier la conduite de l'accélérateur, tâche sans grand rapport avec son expérience professionnelle antérieure dans l'ébénisterie et les travaux publics. Du non-respect des mesures d'hygiène et de protection des travailleurs à l'omission de déclaration et de contrôle périodique du générateur d'électrons, les infractions relevées à l'encontre de MM. Magnen et Muller sont nombreuses : dix pour le premier, seize pour le second. *« Une somme caricaturale de manquements importants aux dispositions fondamentales prescrites par le législateur »*, dit la CFDT. Les trois prévenus risquent un an de prison et 20 000 francs d'amende pour le seul chef de blessures involontaires.

L'audience devait reprendre mardi après-midi, après un déplacement du tribunal sur les lieux de l'accident. Les plaidoiries et réquisitions ne devraient pas intervenir avant jeudi 22 avril, au plus tôt. Auparavant, une vingtaine de témoins auront été entendus. En avant-goût des joutes à venir, M. Magnen, le PDG d'EBS, a tenté, lundi, de se retourner contre M. Bies, qui, estime-t-il, a commis une *« faute personnelle »* en donnant l'ordre aux deux autres victimes de pénétrer dans la casemate. Le tribunal l'a débouté, et a également déclaré irrecevable la constitution comme partie civile de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés.

JEAN-PAUL DUFOUR

DÉFENSE

Avant les discussions budgétaires

L'état-major de l'armée de terre estime « incompressibles et inéluctablement croissants » ses besoins financiers

L'état-major de l'armée de terre lance, dans le dernier numéro de la revue *le Casoar*, destinée aux élèves et anciens élèves de Saint-Cyr, un avertissement à l'adresse de ceux qui voudraient faire des économies sur le budget de la défense, estimant *« incompressibles et inéluctablement croissants »* ses besoins financiers.

« La haute technologie, est-il écrit dans une étude consacrée par la revue *le Casoar* à l'évolution de l'équipement propre à l'armée de terre, *n'est plus une option, mais une nécessité (...). Dans ces conditions, il faut comprendre que les besoins financiers sont devenus incompressibles et inéluctablement croissants d'ici à la fin du siècle. »* La conclusion de cette mise en garde est nette : *« Il n'existe plus de marge de manœuvre sur les programmes, sauf à supprimer certains d'entre eux et à accepter, en toute connaissance de cause, les lacunes qui en découleraient. »* L'état-major, qui signe collectivement ce texte, constate que l'armée de terre française enregistre actuellement une importante mutation : elle passe, selon lui, d'une armée de terre mécanisée, conçue pour un emploi en Centre-Europe face à l'armée soviétique, à une armée de haute technologie conçue pour une très grande variété de missions sur des théâtres élargis. Dès lors, au moins quatre domaines deviennent prioritaires : l'acquisition et le traitement du renseignement, les systèmes de commandement et de communications, les munitions « intelligentes » (censées permettre d'appliquer des feux précis sur des cibles à longue distance), la mobilité au sol ou près du sol (l'hélicoptère) et, donc, la protection directe ou indirecte des personnels.

Un budget annuel de 52 milliards de francs

« Aucune impasse, affirme l'état-major, *n'est possible, sauf à abandonner le rôle que la France veut tenir en Europe et dans le monde et à s'en remettre à d'autres (les USA?) pour certaines fonctions (renseignement ou défense antibalistique, par exemple), avec toutes les dépendances que cela entraîne. »*

Dans son étude, l'état-major constate que *« la modernisation cohérente de l'équipement de l'armée de terre repose sur un équilibre physique et financier fragile et dénué de marges »*. D'une part, en effet, *« les difficultés financières de nos alliés, allemands et britanniques, affectent profondément les programmes en coopération »*. D'autre part, *« les mesures prises au niveau national ont entraîné un étalement général des principaux programmes (qui fragilise les montages industriels et n'autorise plus d'étalements supplémentaires) et une réduction de cibles »* dans les commandes passées.

« Il serait donc totalement illusoire, conclut l'état-major, *d'espérer retirer avant l'an 2000 des économies substantielles de la réduction du « format » de l'armée de terre française. »*

En 1993, le budget de l'armée de terre, qui mobilise quelque 275 000 hommes, y compris les civils, est évalué à près de 52 milliards de francs (soit 26,3 % des dépenses militaires), dont environ 24,2 milliards de francs sont alloués à l'équipement.

C'est la première fois que sont exprimées, en des termes aussi forts, par le haut commandement de l'armée de terre, des considérations sur la nécessité d'exclure l'institution de défense des restrictions budgétaires que le gouvernement de M. Balladur sera éventuellement amené à prendre. Dans l'esprit des responsables militaires, le « Projet 1997 » d'une nouvelle armée de terre, tel qu'il a été défini du temps où Pierre Joxe était ministre de la défense, apparaît comme intangible et peu susceptible d'être retouché ou rectifié à la baisse durant la cohabitation. Au moment où François Léotard, le ministre de la défense, a été invité par son premier ministre à réfléchir à une nouvelle programmation à partir de 1994, qui pourrait se traduire par des choix dans l'équipement nucléaire, spatial et classique des trois armées, cette étude propre à l'armée de terre a toutes les apparences d'une mise en garde à l'encontre de toute décision hâtive sur le niveau des prochains crédits.

J. I.

SCIENCES

□ **Sortie dans l'espace de deux cosmonautes russes.** – Les cosmonautes russes Guennadi Manakov et Alexandre Polechtchouk, qui séjournent depuis près de trois mois à bord de la station orbitale Mir, ont effectué, lundi 19 avril, leur première sortie dans l'espace.

EN BREF

□ **Le parquet de Paris fait appel de la remise en liberté de militants d'Iparretarrak.** – Le parquet du tribunal de Paris a fait appel, lundi 19 avril, de la décision prise par le juge délégué Roger Ribault de remettre en liberté les sept membres présumés de l'organisation séparatiste basque Iparretarrak qui avaient été interpellés le 10 avril (*le Monde* daté 18-19 avril). Ils avaient été mis en examen, pour association de malfaiteurs et reconstitution de ligue dissoute en relation avec une entreprise terroriste par Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction parisien spécialisé dans les dossiers terroristes. Mais, depuis la loi du 4 janvier 1993 réformant le code de procédure pénale, le juge d'instruction ne statue plus sur la mise en détention des personnes qu'il a mises en examen : cette décision revient au juge délégué qui, en l'occurrence, avait décidé de remettre en liberté, sous contrôle judiciaire, les sept personnes poursuivies.

□ **Le sous-préfet d'Antony placé hors cadre après sa mise en examen dans une affaire de faux documents administratifs.** – Jean-François Treyssac, jusqu'alors sous-préfet des Hauts-de-Seine à Antony, a été nommé sous-préfet hors cadre par décret du président de la République daté du 16 avril et publié au *Journal officiel* du 18 avril. [illegible] Treyssac avait été mis en examen, le 2 avril, dans le cours d'une enquête conduite par Bernard Lugan, juge d'instruction à Bobigny (Seine-Saint-Denis), chargé d'un dossier sur le trafic de faux documents destinés à procurer des titres de résident à des étrangers qui se présentaient au service des étrangers de la sous-préfecture d'Antony (*le Monde* du 8 avril).

□ **Un adolescent trouve la mort au lycée de Saint-Romain-en-Gal (Rhône).** – Un garçon de seize ans, « sans histoires », selon l'administration scolaire, a trouvé la mort, lundi 19 avril, en tombant du troisième étage du lycée de Saint-Romain-en-Gal où il était en classe de seconde. Le drame s'est produit vers 16 heures, au moment du changement de cours. Selon les premiers éléments de l'enquête, qui privilégiait, mardi 20 avril, la thèse du suicide, le lycéen, dont les cours s'étaient terminés à 15 heures, errait dans le couloir central. Alors qu'il se trouvait à quelques mètres d'autres élèves, il se serait penché à l'une des fenêtres, puis aurait basculé dans le vide. – *(Corresp.)*

□ **Premier appontage du prototype Rafale M01 sur le « Foch ».** – Le prototype Rafale M01, version de l'avion de combat Rafale destinée à l'aéronavale, a apponté pour la première fois, lundi 19 avril, sur le porte-avions *Foch* en Méditerranée. Cet appontage marque le début de la première campagne d'essais à la mer du Rafale, dont la version opérationnelle de la marine, baptisée Rafale M, équipera à partir de 1998 les flottilles à bord des porte-avions *Foch*, puis *Charles-de-Gaulle*. Le *Foch* a subi des modifications pour lui permettre d'accueillir ce type d'avion plus lourd que le Super-Etendard et le Crusader, qui constituent actuellement l'aviation embarquée. Le Rafale doit remplacer tous les types d'avions de combat dans la marine.

□ **Cogedim dément avoir eu des relations avec la Banque industrielle de Monaco (BIM).** – Dans un article intitulé « URBA aurait possédé un compte secret dans une banque monégasque » (*le Monde* du 19 mars), reprenant une enquête de *l'Evénement du jeudi*, la Cogedim, société de promotion immobilière était mise en cause, à côté d'autres promoteurs immobiliers et d'entreprises de BTP (Lucia, Financia, Jean Lefèbvre, Spie-Trindel, Dumez-Lyonnaise des eaux), pour avoir versé au compte d'une SCP Urba, *« des chèques de 2 à 3 millions de francs »*. *L'Evénement du jeudi*, repris par *le Monde*, ajoutait : *« On peut émettre l'hypothèse que ces paiements venaient rémunérer des marchés (en particulier dans le bâtiment) conclus à l'étranger. »* Dans un démenti adressé à *l'Evénement du jeudi* (publié dans le numéro daté 1er/7 avril), M. Michel Mauer, PDG de Cogedim, écrit : *« Je vous donne l'assurance la plus ferme que c'est par erreur que notre nom vous a été cité : j'ai tenu à le vérifier. Nous n'avons eu et n'avons aucun rapport avec la Banque Industrielle de Monaco et ne lui avons jamais remis de fonds, bien évidemment. (...) Et Cogedim ne travaille absolument pas à l'étranger. »*

□ **Le président du Honduras redoute un trafic d'organes d'enfants dans son pays.** – Le président du Honduras, Rafael Callejas, a confié, dimanche 18 avril, *« redouter l'existence d'une filière de trafic d'organes d'enfants dans le pays »*. *« Les enfants honduriens seraient kidnappés dans le but de prélever leurs organes pour les revendre »*, a ajouté le chef de l'Etat hondurien. Cinq jours plus tôt, un député du Parti libéral, Rosario Godoyon, avait affirmé qu'un corps d'enfant mutilé avait été retrouvé dans la chambre froide d'un camion à 175 km de Tegucigalpa, la capitale. Il avait estimé à environ six cents le nombre d'enfants disparus ces six derniers mois. Le représentant sur place de l'Unicef, Virgilio Torres, a émis des réserves sur l'hypothèse d'un tel trafic mais il a déclaré qu'une enquête restait nécessaire. – *(AFP.)*

REPÈRES

ÉDUCATION

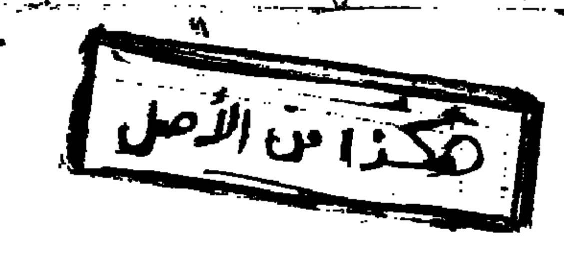
Le partage des attributions entre les ministres

Les décrets d'attributions du ministre de l'éducation nationale et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ont été publiés au *Journal officiel* du 17 avril. Le ministre de l'éducation nationale a autorité sur les recteurs d'académies, sauf en ce qui concerne l'enseignement supérieur. Il en est de même pour l'enseignement technique et technologique selon qu'il s'agit du secteur scolaire ou universitaire. En revanche, le ministre de l'éducation nationale conserve la tutelle sur le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et le centre national d'éducation à distance (Cned). Pour sa part, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche prend la tutelle de l'Institut de France, du Centre national des œuvres universitaires (CNOUS), du Muséum d'histoire naturelle, conjointement avec le ministre de l'environnement, de la Cité des sciences et de l'industrie, conjointement avec le ministre de l'industrie et de l'Institut national de la recherche pédagogique, tous organismes dépendant auparavant du ministre de l'éducation nationale. Enfin, les deux ministres se partagent l'autorité sur deux organismes : l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) et, conjointement avec le ministre du travail de l'emploi et de la formation professionnelle, sur le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq).

POLICE

M. Pasqua demande à la police d'être « au plus haut point respectueuse des droits de l'homme »

Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a souhaité *« que le syndicalisme soit fort afin d'établir un pacte social solide »* à l'issue de sa première série d'entretiens, lundi 19 avril place Beauvau, avec les principales organisations syndicales de la police nationale. Prévues la semaine dernière, ces rencontres avaient été reportées à la suite de la multiplication des « bavures » policières. Aux responsables de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les gradés et gardiens), de la Fédération nationale autonome de la police (FNAP, majoritaire chez les policiers en civil) et de l'Union des syndicats catégoriels (USC, 31 % des voix chez les gradés et gardiens), le ministre a déclaré vouloir une police *« toujours plus ouverte sur le monde extérieur, mieux formée, plus professionnelle et au plus haut point respectueuse des droits de l'homme »*. A la sortie de la rencontre, Richard Gerbaudi, secrétaire général de la FASP, s'est réjoui d'avoir *« enfin entendu un ministre qui est à la hauteur de ses responsabilités »* et qui a su définir une *« vision claire de notre mission de policiers »*. Le « patron » de la FNAP, Alain Brillet, a apprécié que M. Pasqua *« ait rappelé les policiers à leurs devoirs et à leurs responsabilités »*, attendant toutefois *« le ministre à l'épreuve du budget, à l'épreuve des faits »*.



Le Monde

Un entretien avec François Ewald

« Après l'ère de la prévoyance et celle de la prévention nous entrons dans l'âge de la précaution », nous déclare le spécialiste français de l'évolution des systèmes sociaux de responsabilité

Il y a quelques jours, le Conseil d'Etat condamnait l'Assistance publique de Marseille à verser environ 3 millions de francs à une personne qui, après avoir subi une artériographie vertébrale, s'était retrouvée tétraplégique pour le reste de ses jours (le Monde du 10 et daté 11-12 avril). Ainsi, bien que le corps médical ne puisse être tenu pour fautif, un hôpital est, pour la première fois, condamné. A l'occasion de cette étape essentielle dans l'évolution de la jurisprudence, nous avons interrogé François Ewald, directeur de recherche au CNRS, auteur de l'Etat Providence (Editions Grasset, 1986) et spécialiste de l'évolution des systèmes de responsabilité dans nos sociétés. M. Ewald est notamment l'auteur d'un important rapport que lui avait demandé, en mai 1992, Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, sur le thème de l'indemnisation des accidents thérapeutiques (le Monde du 9 décembre 1992).

« Quelle analyse faites-vous du récent arrêt du Conseil d'Etat condamnant un hôpital alors qu'aucune faute médicale n'avait été commise ?

– On peut faire trois grandes remarques. Il y a un an, le Conseil d'Etat avait déjà réformé la jurisprudence administrative en matière de responsabilité médicale puisqu'il avait dit que l'hôpital public engageait sa responsabilité non plus seulement pour une faute lourde, mais pour une faute qui n'était plus qualifiée. Il s'agissait déjà là d'une décision importante. Il prend aujourd'hui une autre décision, de principe, en assemblée, c'est-à-dire de façon très solennelle, dans laquelle il fait de la responsabilité (accident sans faute anormal, exceptionnel, d'une extrême gravité) de l'aléa thérapeutique une responsabilité de l'hôpital. Il y a ici, à l'évidence, une accélération jurisprudentielle, et ce même si les conclusions du commissaire du gouvernement essaient de limiter cette jurisprudence aux questions d'accidents. La grande séparation qui est faite se situe en effet entre les risques sériels et les risques accidentels, le commissaire du gouvernement estimant que cette solution n'est, de son point de vue, pas applicable dans le cas, par exemple, de pathologies virales post-transfusionnelles. Le Conseil d'Etat prend, d'autre part, cette décision en sachant qu'il s'agit d'un débat de société en cours d'élaboration parlementaire. Il se saisit de cette question et tranche malgré cette « concurrence » du Parlement. Face à des questions aussi importantes, tout cela formule, me semble-t-il, le problème du pouvoir, du gouvernement, des juges.

Je sais qu'on dira que les innovations jurisprudentielles sont un des apanages du Conseil d'Etat. Peut-être, mais en matière de responsabilité et dans des questions aussi graves où la doctrine collective n'a pas été formulée, je ne suis pas sûr qu'il revienne à une juridiction, si prestigieuse soit-elle, d'engager l'ensemble des acteurs de la société civile – et sans qu'ils puissent le prévoir.

Troisième remarque. Le Conseil d'Etat, en faisant de l'aléa thérapeutique une responsabilité de l'hôpital ne résout qu'en apparence la question des accidents médicaux, même en hôpital public. Cette décision va d'abord être une nouvelle source de contentieux concernant chacun des points de la définition de l'aléa thérapeutique : anormalité, exceptionnalité, extrême gravité. En outre, cette décision crée une profonde distorsion quant à la situation de la victime selon qu'elle est soignée à l'hôpital ou dans le cadre de la médecine libérale où la notion d'obligation de moyens, retenue par la juridiction civile, exclut que l'aléa thérapeutique soit imputé au médecin ou à la clinique. Le commissaire du gouvernement le note lui-même qui explique que, dans le cadre d'un exercice libéral de la médecine, les patients n'auront qu'à prendre une assurance personnelle. Les situations des victimes, souffrant d'un même préjudice, sont-elles si différentes dans l'un et l'autre cas ? Rappelons que tous les projets et propositions de lois formulés demandent l'égalité de traitement des victimes entre médecine libérale et hôpitaux.

– Quelles conséquences aura, selon vous, une telle décision ?

– Une décision de cette importance modifie les termes de la responsabilité hospitalière. Il est difficile de détailler tous les effets qu'elle est susceptible d'avoir, mais on sait que l'on entre là dans le monde que l'on cherchait précisément à éviter : celui de la médecine défensive. Car si l'hôpital engage sa responsabilité dans tous les aspects de son activité, quelles vont être les directives qui seront, demain, données par l'administration au corps médical hospitalier ?

– Une telle évolution laisse-t-elle entendre que l'on s'engage sur une pente conduisant à l'obligation de résultat ?

– Oui, d'une certaine manière, puisqu'on définit une responsabilité pour laquelle on ne vous donne pas la possibilité de vous exonérer.

– Dans l'affaire de Marseille qui, au total, paiera ?

– Dans ce cas précis se sera l'Assistance publique qui est son propre assureur. Dans les autres cas ce sera l'assureur de l'hôpital. Mais, bien évidemment, les primes d'assurance seront, demain, relevées puisque, depuis la décision du Conseil d'Etat, le risque a changé de nature. Jusqu'à présent, la prime qui était demandée était calculée en sachant que ce type de risque n'était pas pris en compte. Or, là, on a modifié brutalement, les termes du contrat. On peut certes soutenir que c'est en définitive une bonne manière de faire contribuer les malades, *via* les coûts des soins, à leur sécurité. Il y a, toujours, cette idée que l'on peut modifier les règles de la responsabilité et que l'assurance suivra. Mais je crois que l'on est aujourd'hui à un moment où il faut se rendre compte que l'assureur n'est plus obligé de suivre. Le risque qu'on lui demande de prendre en charge pourra être perçu soit comme trop lourd, soit comme sans intérêt à assumer. Avec une dérive jurisprudentielle aussi rapide, les assureurs et les réassureurs risquent de demander des primes très importantes pour se couvrir et être vigilants quant à ce qu'ils prennent réellement en charge. Il faut rappeler qu'en matière transfusionnelle les contrats d'assurance ne couvrent plus que les cas de fautes du système ; tous les risques sans faute, et notamment les risques potentiels de contamination à venir, ne sont plus pris en charge.

» Un autre élément des décisions rendues le même jour par le Conseil d'Etat est extrêmement important. Il s'agit de cette formule du commissaire du gouvernement qui, à propos de l'extension des responsabilités de l'Etat, dit qu'*« en situation de risques, une hypothèse non infirmée devrait être tenue provisoirement pour valide même si elle n'est pas formellement démontrée »*. Il s'agit là d'une donnée essentielle. C'est la formulation de ce principe qui est en train d'apparaître en matière de responsabilité : le principe de précaution. Ce principe trouve son origine dans la distorsion qu'il y a entre la relativité des connaissances et la nécessité des décisions à prendre. Jusqu'à présent, parce que nous étions dans un âge de la science sereine et conquérante, on disait : vous êtes responsables de ce que vous auriez dû savoir. Ici on commence à dire : vous êtes responsables de ce dont vous auriez dû vous douter. C'est une conjoncture totalement nouvelle en terme de prise de risques thérapeutiques, d'innovation, etc. Car les médecins peuvent penser que l'examen qu'ils souhaitent faire comprend *« l'hypothèse non infirmée »* d'un pépin et qu'on pourrait ensuite leur reprocher d'avoir fait un tel examen… Or dans le même temps ils sont soumis à l'obligation de soigner.

» Associer la couverture de l'aléa thérapeutique par l'hôpital et cette nouvelle cause de responsabilité : vous êtes aux Etats-Unis ou, pour le dire autrement, dans la médecine défensive. Cette médecine qui dit : *« En cas de doute abstiens-toi. »*

– Une telle situation correspondra-t-elle, selon vous, à une modification des rapports médecin-malade ?

– Bien évidemment. Plus généralement il s'agit là d'une hypothèse



qui est discutée à propos de la responsabilité des industriels concernant les produits qu'ils mettent en circulation. Traditionnellement le droit, que personne ne conteste, est basé sur l'idée d'une responsabilité objective. Lorsqu'un produit cause des dommages, le producteur est considéré comme responsable si la victime peut montrer que son dommage résulte d'un défaut du produit. Mais, depuis ces dernières années, avec notamment l'affaire de l'amiante et du cancer aux Etats-Unis ou du sida en France, on s'est aperçu qu'il y avait une hypothèse nouvelle. On découvre que des produits dont la science, la technique, avaient vanté toutes les qualités se révélaient, dix ou quinze ans plus tard, comme comportant des nuisances, ces nuisances étant notablement supérieures aux avantages. Tel est le scénario en médecine avec la découverte après coup de pathologies post-transfusionnelles dues notamment au virus de l'hépatite C qui concerne en France 400 000 personnes. Si désormais on peut reprocher aux médecins de ne pas avoir tenu « provisoirement » pour valide l'hypothèse non infirmée selon laquelle une transfusion sanguine peut transmettre un germe pathogène encore inconnu, que va-t-il se passer ? Va-t-on, demain, arrêter de transfuser ?

– Dans quel cadre historique nous trouvons-nous ?

– Depuis deux siècles, deux paradigmes de la responsabilité se sont succédé. Au dix-neuvième siècle il y a eu celui de la prévoyance : chacun sait qu'il est soumis à des éventualités, à un sort qui est soit favorable, soit défavorable, et qu'il doit prendre les mesures, les dispositions individuelles nécessaires pour faire face. C'est une philosophie de la fragilité : l'homme est soumis au sort sans pouvoir intervenir sur lui. On ne peut qu'en réparer les conséquences grâce à des mécanismes d'association et d'indemnisation. Pendant très longtemps l'assurance s'est présentée comme étant l'instrument de la prévoyance. Au début du vingtième apparaît le paradigme de la prévention, fondée sur des données scientifiques : on a la connaissance du risque, on peut donc en avoir la maîtrise et en réduire la probabilité. La prévention ne vise pas l'indemnisation puisque l'homme se sent maître du risque qui le menace et pense pouvoir l'éliminer. Voilà qu'après l'ère de la prévoyance et celle de la prévention nous entrons dans l'âge de la précaution. Et ce sans que personne n'en ait encore véritablement conscience.

– Quelle devrait, selon vous, être la réponse de la société ? Faut-il d'urgence s'engager dans l'adoption d'un dispositif législatif ?

– Le Conseil d'Etat fournit une réponse en disant que celui qui introduit le risque doit le prévoir. Et que s'il n'a pas suffisamment pris de précautions, et en particulier d'abstention, on peut le rendre responsable. Il me semble évident que nous sommes là face à des questions essentielles quant à la manière dont notre société découvre des risques nouveaux et quant à la façon dont nous devons en répartir la charge. Les décisions qui sont prises sont susceptibles d'avoir des effets négatifs en termes d'innovation, de diagnostic, de thérapeutique.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 12

Ce fauve appelé coccinelle

La « bête à bon Dieu » n'est pas l'innocent coléoptère que l'on croit. Grande dévoreuse de pucerons, meilleure alliée du jardinier, son élevage n'est pas simple.

A contempler cet insecte comique et minuscule, qui pourrait croire que la coccinelle est un redoutable tueur ? De fait, la « bête à bon Dieu » de nos campagnes est l'animal le plus vorace que l'on connaisse en matière d'extermination des pucerons, ces suceurs de sève maudits par tous les jardiniers. Non seulement la coccinelle adulte engloutit sa centaine de pucerons par jour, mais sa larve, beaucoup plus grosse que l'adulte à son stade terminal (avant la nymphose), en dévore encore davantage : jusqu'à cent cinquante par jour !

On comprend, dans ces conditions, que l'insecte intéresse au plus haut point horticulteurs, maraîchers, fleuristes et jardiniers du dimanche. Car les pucerons ont une prédilection pour les jeunes pousses, qu'il s'agisse de fleurs, de légumes ou d'arbres comme le pêcher ou le prunier. Habituellement, on se contente d'asperger les pousses envahies d'insecticides chimiques. C'est inélégant lorsque le produit est blanc et pas toujours efficace, car les pucerons se collent aussi au revers des feuilles, et toujours nuisible aux insectes utiles, qui viennent féconder les fleurs.

D'où l'idée d'utiliser un animal qui se nourrit essentiellement du puceron : la coccinelle aphidiphage ou mangeuse d'aphidiens. Encore faut-il pouvoir s'en procurer. Or, dans la nature, l'animal ne prolifère qu'aux grandes migrations de l'été, notamment sur les plages ou en altitude, lorsque l'atmosphère est trop chaude et plus assez humide dans l'intérieur des terres. Mais ces migrations se produisent justement lorsque la saison de pousse – donc des pucerons – est terminée. L'hiver venu, les coccinelles qui ont survécu se mettent à l'abri sous des feuilles mortes, dans des anfractuosités d'arbre ou de rocher, ou encore dans les maisons. Elles ne se réactiveront qu'au printemps suivant, pour pondre et mourir.

C'est dans les années 70 que l'Institut national de recherche agronomique (INRA) a lancé son programme de recherche pour l'élevage artificiel des coccinelles, dans ses antennes d'Antibes et de Valbonne (Alpes-Maritimes). En 1980, la méthodologie est au point et proposée au public. Il suffit de venir dans les serres de Valbonne pour s'initier à l'élevage de la coccinelle, et surtout du puceron, puisque l'une ne va pas sans l'autre. Mais, à l'époque, la lutte biologique reste, sinon peu connue, du moins pas encore pleinement admise comme un moyen efficace de lutte contre les nuisibles.

Quatre-vingt-dix espèces en France

Il se trouve que la ville de Caen compte dans son conseil municipal un oto-rhino-laryngologiste qui se passionne pour la nature : le docteur Frank Duncombe, par ailleurs vice-président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et promoteur de la réserve ornithologique de Sept-Iles (Côtes-d'Armor). En 1981, le docteur Duncombe assiste à Versailles à une réunion de l'Office pour l'information éco-entomologique (OPIE), qui rend compte de l'expérience menée par l'INRA. Comme adjoint à l'environnement, il suggère à la municipalité de Caen de se lancer dans l'élevage des coccinelles afin de protéger ses plantes cultivées en serre.

La proposition du docteur Duncombe est d'autant mieux acceptée que la ville compte une association particulièrement active, le Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature (CREPAN), animé par un dynamique professeur agrégé de sciences naturelles, Josette Bénard, qui a comme élèves les futurs « agros » de l'université de Caen. La ville charge donc son directeur des espaces verts, Christian Duvivier, ingénieur sorti de l'école d'horticulture de Versailles, de mettre en place le premier élevage de production en France.

« Ce projet de lutte biologique n'était pas évident pour moi, avec ma formation d'ingénieur horticole », reconnaît honnêtement Christian Duvivier. Tout de même, il relève le défi. Il commence par envoyer en stage à Valbonne un de ses jardiniers qui a la fibre entomologique. Comme apiculteur, Yves Plu a le doigté requis pour la manipulation des insectes. Après s'être initié au matériel et aux méthodes mises au point par l'INRA, il revient à Caen avec un lot de coccinelles et de pucerons.

Pour les coccinelles, le choix est simple : sur les quatre-vingt-dix espèces répertoriées en France (plusieurs milliers dans le monde), deux ont été retenues : *Coccinella septempunctata*, la fameuse « sept points », la plus courante, qui écume les strates végétales basses, depuis le sol jusqu'à environ 2 mètres, et *Adalia bipunctata*, une coccinelle à deux points (rouges sur fond noir, ou noirs sur fond rouge) qui préfère arbres et arbustes, au-delà de 2 mètres. Avec ces deux espèces aphidiphages, on est sûr de débusquer tous les pucerons, quel que soit leur lieu de pâture.

Le plus difficile à élever reste le puceron. Les fourmis, qui les exploitent comme de véritables vaches à lait pour leur miellat, ce jus sucré dont elles raffolent, ont le secret pour les mener paître au printemps en les conduisant dans les arbres jusqu'aux jeunes pousses gorgées de sève. Mystère de la symbiose, que l'on n'a pas encore complètement éclaircie. Les chercheurs, eux, se contentent d'en prélever des exemplaires déjà en place pour les transplanter dans leurs élevages, afin de produire artificiellement des générations préservées des influences extérieures. Seuls les laboratoires peuvent donc fournir des souches utilisables en élevage.

A Caen, les deux premières générations de pucerons verts (*Macrosyphum euphorbiae* ou *Acyrtosyphum pisum*) ont péri tout de suite, faute de conditions appropriées (22 degrés Celsius, 80 % d'humidité et treize heures d'éclairage par jour). Christian Duvivier s'est alors rabattu sur des pucerons noirs (*Aphis fabae*), disponibles à l'ENSA de Rennes. Ces parasites ont cependant l'inconvénient d'être plus petits, de « coller » à la tige et de sentir mauvais, toutes choses qui contrarient la « récolte ».

Un millier d'œufs dans la saison

Les éleveurs de Caen, qui viennent de s'installer dans une serre entièrement neuve et climatisée, ont pu acclimater finalement le puceron vert, haut sur pattes et volumineux, qui est plus mobile que le noir et se transplante donc beaucoup plus vite d'une pousse colonisée à une tige propre. Pour prospérer, les pucerons sont élevés sur des tiges de féveroles ou de pois fourrager, semés très serrés dans une litière de copeaux de pin non traité, maintenue par un grillage. Au moment de la récolte, on retourne le bac au-dessus d'une sorte d'entonnoir, et l'on passe une balayette sur les pousses qui ont la tête en bas. Les pucerons verts tombent… comme des mouches, mais bien vivants et prêts à recoloniser la moindre pousse.

Pour les coccinelles, on part de l'œuf, pondu par paquets de plusieurs dizaines sur du papier pelure qui sert de litière aux adultes. Les petits paquets jaunes sont ensuite découpés avec leurs support papier et, selon leur destination, placés dans des petites boîtes de pellicule photo transparentes, pour l'envoi par la poste aux demandeurs (1), ou dans des boîtes d'élevage pour la reproduction en serre. Une coccinelle peut pondre un millier d'œufs dans sa saison, par couvées de dix à soixante œufs. Les larves, écloses au bout de trois ou quatre jours, vont se transformer au bout d'une semaine en une sorte d'insecte sans ailes rappelant le ver luisant (lampyre), sans aucun point commun avec la coccinelle adulte. Les larves sont alors « récoltées » à l'aspirateur (muni d'un embout à réceptacle filtrant), placées dans des boîtes où elles se transforment en nymphes et où elles éclosent au bout de cinq ou six jours avec leurs élytres bien rouges à points noirs.

L'expérience d'élevage industriel est si concluante que la serre de Caen développe actuellement de nouvelles « cultures », comme le *Cryptolaemus montrouzieri*, une coccinelle qui s'attaque en priorité à la cochenille farineuse – la plaie des plantes tropicales élevées en serre ou en appartement. La cochenille est élevée sur des pommes de terre germées non traitées, dans des cyclindres en Plexiglas garnis de tulle à leurs extrémités. On prépare aussi l'élevage de *Phytoseiulus persimilis*, un petit acarien rouge qui dévore l'acarien gris, minuscule bestiole qui colonise le dessous des feuilles comme une moisissure. Acarien contre acarien : c'est le stade suprême de la lutte biologique. Mais c'est invisible à l'œil nu, et donc beaucoup moins spectaculaire qu'une coccinelle en train de nettoyer une pousse de capucine.

ROGER CANS

(1) La direction des espaces verts de Caen (tél. : 31-86-28-80, de 13 h 30 à 17 h 30), associée à l'entreprise de produits de jardinage Profertyl (31-47-50-70), envoie à la demande (gratuitement) des œufs de coccinelle par Chronopost.

Menaces sur l'Archéodrome de Beaune

Un projet de spectacle audiovisuel pseudoscientifique remplacerait les présentations exactes et concrètes du parc actuel

DEPUIS quinze ans que l'Archéodrome est ouvert, ce parc de loisirs culturel, intelligent et pas ennuyeux, situé sur l'autoroute A 6 à une dizaine de kilomètres au sud de Beaune, a eu un succès mérité aussi bien auprès du grand public que des historiens ou préhistoriens. Bon an, mal an, il reçoit 120 000 visiteurs (dont 40 000 scolaires) qui viennent apprendre concrètement comment vivaient nos ancêtres néolithiques ou gaulois. Il a même été, depuis 1983, le siège de colloques ou séminaires scientifiques et internationaux sur l'archéologie expérimentale, et chaque année des spécialistes français ou étrangers y viennent pour s'initier à la taille des silex, au travail du bronze, du fer ou de l'os, à la technique de la poterie. Sans parler d'expositions temporaires sur la cuisine, la chasse, etc., des temps anciens.

Cependant, l'Archéodrome a toujours été en déficit. La Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR), à qui l'on doit sa création, a payé le déficit de l'exploitation, soit 3 à 4 millions de francs par an. Ou plutôt payait. Car la Cour des comptes, dans son rapport de 1990, relevait beaucoup d'erreurs de gestion des sociétés d'autoroutes, parmi lesquelles figurait cette «danseuse». Du coup, la direction de la SAPRR a décidé de rentabiliser et de donner la gestion de ce parc à une société britannique s'occupant de la restauration rapide le long des autoroutes.

Outre l'aménagement d'une aire de restauration rapide, cette société a fait étudier un projet d'agrandissement et de modification de l'Archéodrome (10 millions de francs à la charge des conseils régional et général), mais sans demander sérieusement l'avis de personnes ou d'organismes compétents. Le projet concocté par des «ingénieurs culturels» et des «scénographes» qui proposent un *«voyage sensoriel»* autour d'un *«thème fédérateur»* donne le frisson. Il y est question de *«la musique baroque [...] caractéristique des temps des ducs de Bourgogne»*. Or le terme «baroque» s'applique à une musique du dix-huitième siècle, et le dernier duc [souverain] de Bourgogne, Charles le Téméraire, est mort devant Nancy, en 1477. On y parle aussi d'*«outils primitifs flottants»* : nous avions tort, manifestement, de n'avoir jamais pensé à utiliser des outils de silex comme petits bateaux. Encore plus énorme est l'affirmation que l'homme du paléolithique se réfugiait au fond des cavernes. Or s'il établissait, éventuellement, un de ses habitats temporaires à l'entrée des cavernes, il ne s'installait jamais au fond où la lumière du jour ne parvient pas.

Pour une vulgarisation scientifique rigoureuse

A la fin du paléolithique supérieur, l'homme a orné les fonds de certaines grottes (Lascaux, par exemple) de merveilleuses peintures, créant ainsi sans doute des sortes de sanctuaires dissimulés aux regards ordinaires. Dans le projet, on lit que la caverne du Néanderthalien *(sic)* aux parois ornées était un lieu de travail et de conservation. Alors que la personne la plus débutante en préhistoire sait que l'homme de Neandertal *(Homo sapiens neandertalensis)*, qui a disparu vers – 35 000 ou – 30 000 ans, était, certes, soucieux de l'au-delà puisqu'à partir de – 50 000 ans environ il a enterré ses morts avec des rites funéraires, mais qu'il a fallu attendre *Homo sapiens sapiens* pour que l'art apparaisse aux alentours de – 30 000 ans.

La lecture du *Préambule tout corps d'état* (?) du projet de *Redéploiement de l'Archéodrome de Beaune* vous plonge dans l'ahurissement et l'énervement. Les auteurs commencent leur *Chronospace* par le Big Bang d'il y a 15 milliards d'années et il est ensuite question de *«Terre encore fusionnelle»*, puis de la vie qui *«profuse» (sic)*, ou des *«silhouettes de mégalithes* [avec] *en contre-jour l'image des champs de blé»* et enfin de *«gravures renaissantes»* (d'après le contexte, on peut penser que les auteurs ont voulu parler des gravures de la Renaissance).

Dire que le système solaire, dont la Terre, s'est formé il y a 10 milliards d'années est une erreur monumentale : notre système solaire (avec la Terre) s'est constitué il y a 4,6 milliards d'années environ. Dire que la Pangée, ce continent unique, existait entre – 10 et – 4 milliards d'années est une bêtise du même acabit : d'une part, les roches continentales les plus anciennes connues ont un âge de 3,6 milliards d'années ; d'autre part, on est sûr que plusieurs Pangées ont réuni les masses continentales au cours des temps géologiques, mais la seule Pangée dont on est sûr, la dernière, a existé entre – 280 et – 230 millions d'années. Dire que l'extinction massive des espèces vivantes (dont celle des dinosaures), qui s'est produite il y a 65 millions d'années, a eu pour cause *«une modification de quelques degrés de température de leur environnement»* est pour le moins hasardeux : en l'état actuel des connaissances, personne ne sait la cause des extinctions massives qui se sont produites à plusieurs reprises au cours des temps géologiques dont celle d'il y a 65 millions d'années n'est pas la plus importante.

Certes, le public adulte ou enfantin de l'Archéodrome est profane en matière de préhistoire et de sciences de la Terre. C'est normal. Mais c'est une raison de plus pour ne lui présenter que des choses exactes ou, éventuellement, pour lui exposer en les expliquant les incertitudes des scientifiques. A notre avis, le grand principe, intangible, de la vulgarisation scientifique est que moins le public est spécialisé, plus il faut être rigoureux.

YVONNE REBEYROL

La mémoire du verre

La physique et la chimie les plus modernes permettent de comprendre les technologies anciennes de la verrerie

BORDEAUX

de notre correspondant

EXEMPLE réussi d'une collaboration entre l'archéologie et la physique, le CRIAA (Centre de recherche interdisciplinaire d'archéologie analytique) de Bordeaux vient d'élargir le champ de ses collaborations. Il a fait cette fois appel aux artisans et aux industriels du verre. Un four traditionnel jouxte maintenant le microscope électronique et le physicien travaille à côté du maître verrier. Ensemble, ils ne paraissent pas loin du bonheur suprême de l'alchimiste devant la pierre philosophale.

Curieux parcours que celui des chercheurs du CRIAA de l'université Michel-de-Montaigne Bordeaux-III. Ils ont commencé dans des caves, à l'instar de bien des chercheurs, pour aboutir dans le dernier-né des bâtiments du domaine universitaire de Pessac, la Maison de l'archéologie. Cette dernière est l'un des premiers exemples en Aquitaine des réalisations liées aux contrats de plan destinés à l'Université et passés entre l'Etat et les collectivités locales (région, département, communauté urbaine de Bordeaux).

C'était à la fin de la période de cohabitation, lorsque Jacques Valade était ministre délégué à l'université et à la recherche scientifique. C'est le même Jacques Valade, aujourd'hui président de la région Aquitaine, qui a inauguré cette maison le 2 février dernier. Ce n'est pas la seule rencontre heureuse de l'histoire du CRIAA. La première se produisit il y a seize ans, quand le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) travaillait sur le vieillissement du verre de confinement des produits de fission. Il s'agissait de déceler un défaut dû aux particules alpha. Emises par l'uranium 238, le potassium 40 ou le thorium 232, elles altéraient le verre, dans lequel on envisageait de stocker les déchets radioactifs. Le CRIAA travaillait alors sur des obsidiennes rapportées par Haroun Tazieff du Territoire des Afars et des Issas, dans le but de les dater par thermoluminescence (1). Cette recherche avait précisément permis de mettre en évidence les altérations créées par les particules alpha présentes partout dans le verre (volcanique ou «fabriqué») à l'état naturel.

C'était justement le processus recherché par le CEA à Marcoule. L'étude de ces défauts d'irradiation et de leurs remèdes a fait l'objet d'une convention de recherche. Le CRIAA doit à celle-ci son microscope électronique à balayage et, pour partie, sa spécialisation dans l'étude du verre (histoire, composition, fabrication, colorants et altération), toutes données indispensables pour déterminer aussi bien la chronologie ou la provenance que les protocoles de restauration et de conservation.

C'est ainsi que les archéologues ont récemment remis en cause certaines théories sur la diffusion des techniques à partir du Moyen-Orient. Ils savent maintenant que le verre est apparu vers le troisième millénaire avant notre ère et pas seulement en Orient, comme on le pensait, mais plutôt de façon «spontanée», y compris en Europe, partout où l'on connaissait la métallurgie du cuivre. Des éléments de parure l'attestent dans les tombes du début de l'âge de bronze et même du chalcolithique à la fin du néolithique.

Enfin les Romains...

Le verre est resté un matériau secondaire jusqu'à l'invention du soufflage, quelque part au bord de la Méditerranée orientale. Si les Grecs n'ont pas perçu, semble-t-il, son importance, les Romains ont élevé la verrerie au niveau d'un art qui ne sera égalé, puis dépassé, qu'au Moyen Age, en Europe occidentale, grâce à une grande connaissance des techniques et des colorants. Jusqu'à présent, hors son parcours avec le CEA, le CRIAA a travaillé sur des verres de la protohistoire, de l'Antiquité et du Moyen Age.

Il a étudié l'origine des couleurs et des chatoiements, l'effet «aile de papillon» lié à l'altération du verre. Le microscope électronique lui a permis de pénétrer dans le «corps du verre» et d'interpréter la luminescence générée par la présence de petits cristaux ou par l'altération. Il a aussi effectué des analyses thermiques basées sur la recherche de différences de comportement ; ce qui permet d'élaborer des hypothèses sur la fabrication et la coloration. Une seule vérification était possible : recréer des objets à partir de ces données.

«Un petit four et des éprouvettes ne permettent pas une expérimentation valable, explique Max Schvœrer, directeur du CRIAA. *Nous devions recréer industriellement un objet. Il n'y avait que deux possibilités : un industriel nous prêtait son four ou on trouvait un petit atelier à la dimension de l'artisanat d'autrefois. Il fallait des locaux, des moyens. Il y eut une autre rencontre, cette fois avec un ingénieur de la verrerie DOMEC de Bordeaux, retraité à la suite de la fermeture de son entreprise en 1989, venu en auditeur libre à l'université. Il nous a servi de guide pour l'établissement du projet et son intégration dans la nouvelle Maison de l'archéologie.»*

Les techniques d'obtention du verre varient selon la nature du sable et des fondants utilisés. Il est probable, selon Max Schvœrer, que la métallurgie du cuivre a donné aux premiers verriers l'idée d'utiliser des agents chimiques contenus, notamment, dans des cendres végétales ; d'abord le sodium présent dans la salicorne (une plante herbacée poussant sur des terrains salés), puis le potassium des fougères. En forçant la teneur en soude, les verriers pouvaient même abaisser la température de fusion au-dessous de 1 000 °C.

On sait aujourd'hui que les vitraux anciens sont en train de disparaître à cause de l'action conjuguée du soufre, des fumées et de l'humidité, qui provoque une formation de gypses, puis des altérations. Savoir cela, connaître ce processus permet de prendre les mesures nécessaires à la protection puis de se lancer dans la restauration. C'est pourquoi aujourd'hui, dans cette unité toute neuve, le four de fusion, donné par la verrerie de Vianne en Lot-et-Garonne, et le four de recuisson se trouvent tout près du microscope électronique à balayage.

Début mars, un maître verrier, Allain Gaillot de Boisse, près d'Issigeac (Dordogne), lui aussi ancien technicien de la verrerie DOMEC, est venu animer un stage de formation permanente à l'intention de dizaines d'archéologues. Un moment très inhabituel dans ce laboratoire d'archéométrie. *«Nous devons réinventer des solutions*, explique Allain Gaillot. *Il faut s'attarder sur le passé de ce métier et on ne peut pas évoluer si on l'ignore. Nos anciens avaient un tour de main bien supérieur au nôtre. Ils se le transmettaient de génération en génération et cela devenait un acquis formidable.»*

Les deux vieux maîtres d'apprentissage d'Allain Gaillot : Diamentino et Benedetto Martin, quatre-vingts ans chacun, sont également venus assister au travail au milieu des chercheurs et des étudiants. Un voisinage qui a rempli d'aise Max Schvœrer, lequel ne peut cacher sa jubilation devant cette symbiose de la physique, des sciences humaines, de l'économie et des techniques, toutes approches complémentaires entre le passé et le présent.

PIERRE CHERRUAU

(1) Méthode de datation de certains produits minéraux anciennement chauffés fortement (céramiques, verres, pierres de foyer, etc.).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Un entretien avec François Ewald

Suite de la page 11

» Le médecin ne va plus, dorénavant, calculer de la même manière le risque auquel il est confronté. Cela est extrêmement grave. Il s'agit là d'un débat de société qui doit d'urgence être traité par le Parlement. Nous ne pouvons pas en rester à des solutions au coup par coup formulées un jour par la Cour de cassation, un jour par le Conseil d'Etat. Les juges raisonnent dans la poursuite de schémas qui ont été élaborés depuis la fin du siècle dernier, à partir des accidents du travail et des philosophies de la solidarité. Ils ne se rendent pas compte que les problèmes ont changé de nature. On ne peut pas raisonner sur la responsabilité médicale, à l'époque de l'hépatite virale de type C, comme on raisonnait avant-hier face aux accidents du travail ou hier face aux accident de la circulation.

– Comment expliquez-vous que le dernier gouvernement de Pierre Bérégovoy ne se soit pas engagé dans une démarche législative alors même que Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, faisait de ce dossier une priorité et qu'il en avait à plusieurs reprises souligné l'ampleur et l'urgence à François Mitterrand ? A quoi tiennent, face à des questions à ce point essentielles, les pesanteurs du politique ?

– Au sein du précédent gouvernement deux écoles ont paru s'affronter. Il y avait l'école Bérégovoy qui estimait que l'on était dans le strict champ de la Sécurité sociale et qu'il fallait créer une branche «accidents médicaux» comme il y a une branche «accidents du travail». En face, il y avait la position de Bernard Kouchner, favorable à la prise en charge de cette question par un acte de prévoyance personnelle. Au total, il n'y a eu qu'une communication au conseil des ministres, avec une formulation suffisamment équivoque pour que tout le monde puisse y retrouver son enfant... Puis voilà aujourd'hui la décision de la justice administrative avec l'arrêt du Conseil d'Etat. Nous devons comprendre que nous sommes, à l'approche du vingt et unième siècle, dans un moment de bascule. Peut-être faut-il réfléchir à la notion de catastrophe plutôt qu'à celle d'accident ? Mais, tant que nous n'aurons pas organisé le débat sur ce qu'est la responsabilité aujourd'hui dans notre société, nous aurons des décisions de ce type, prises dans tous les sens, sans que jamais nous puissions en retrouver la cohérence.

– Face aux divergences opposant Pierre Bérégovoy à Bernard, Kouchner où vous situez-vous ?

– On peut bien sûr attaquer la société industrielle par le biais de la protection du consommateur. Nous n'avons jamais véritablement accepté la société industrielle. Au dix-neuvième on l'attaquait *via* les problèmes sociaux et on cherchait à rendre les industriels responsables de tout. Aujourd'hui c'est la même chose au nom de la sécurité, de la consommation ou de l'environnement. Je ne partage pas cette philosophie critique de la société industrielle, dont nous tirons tous une série d'avantages. On guérit aussi grâce à elle ; mais, c'est vrai, en prenant un certain nombre de risques. Chacun doit en prendre sa part. Il faut donc une solution générale des couvertures individuelles. Nous ne sommes plus seuls face au destin (la prévoyance) ou tous ensemble face au destin (la prévention). Nous allons maintenant vers des solutions où il y aura une base de Sécurité sociale et une base de couverture individuelle. Il faut le savoir, le décider, l'accepter».

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

A tous prix

par le professeur Etienne-Charles Frogé

Après cet arrêt du Conseil d'Etat, les réflexions seront nombreuses et alimenteront la plume des juristes mais aussi des spécialistes du droit médical, cette discipline née en France sous l'impulsion du doyen René Savatier et de son fils, le professeur Jean Savatier, de la faculté de droit de Poitiers.

Le risque médical existera toujours, même sans faute. C'est que nos mains sont dangereusement armées, ce qui nous permet notamment de sauver des vies, une donnée importante à ne pas oublier. L'arrêt du Conseil d'Etat est redoutable car il institutionnalise en filigrane, pour les médecins, l'obligation de résultat. Certes, nous n'en sommes encore qu'à la période administrative. Mais, dans un deuxième temps, cette décision risque fort d'être entérinée par le pouvoir législatif.

Il est bien évident que le Parlement ira dans le sens d'une indemnisation des victimes à tout prix et à tous prix. Notre société ne sait comment se dépêtrer des conséquences effroyables du risque médical car elle n'a pas su harmoniser légalement ce qui est la réalité sociale sur le plan du patient et du médecin.

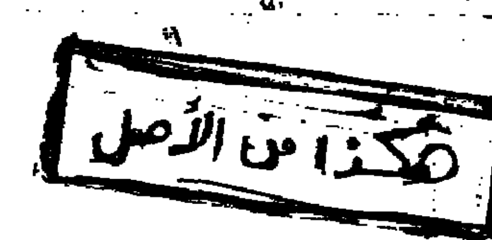
L'aspect économique est à retenir. S'il y a indemnisation du risque (c'est-à-dire sans faute tant pénale que civile), qui va payer les primes d'assurance ? On peut certes imaginer un fonds de garantie comme en matière d'accidents de la circulation. En fait la discussion est simple. Elle est tripartite :

– Deux cent mille médecins vont-ils devoir payer une surprime pour assurer cinquante-sept millions de Français ?

– Cinquante-sept millions de Français doivent-ils s'assurer pour l'activité des deux cent mille médecins, dont les actes seront reconnus non fautifs mais cependant source de dommages ?

– Enfin l'Etat pourrait-il assurer ce risque autrement qu'en mettant la main dans la poche de ses contribuables ?

▶ **Le professeur Etienne-Charles Frogé est vice-président le la Société française de médecine légale et de criminologie.**



De Tchernobyl à Tomsk

Suite de la première page

La centrale bulgare bénéficie de l'aide d'EDF ainsi que de l'Institut français de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) en liaison avec les organismes de sûreté allemand, belge et britannique. Résultat : la tranche N2 de la centrale de Kozloduy, que beaucoup souhaitaient fermer, *« est désormais dans un état présentable et à un bon niveau de sûreté depuis son redémarrage, intervenu à la fin de 1992 »*, affirme Pierre Carlier, directeur de l'exploitation du parc nucléaire d'EDF.

Mais les aides promises par les Occidentaux pour améliorer l'état des centrales des pays de l'Est et de l'ex-URSS (1) arrivent souvent au compte-gouttes, du fait de querelles administratives dépassées ou de stratégies de politique étrangère divergentes. Quant aux propositions d'assistance plus concrètes, elles ne sont pas toujours désintéressées.

Cinq à sept ans de délai

Certains confondent encore commerce et assistance, *« feignant de croire que nous, les Occidentaux, pouvons arriver, un rien condescendants, dans ces pays avec notre belle technologie et tout résoudre d'un claquement de doigts. C'est utopique,* constate, un peu amer, ce responsable français de la sûreté. *A quoi cela sert-il de fournir des systèmes antisismiques pour des centrales dont l'étude de sûreté globale reste à faire? A rien. Sinon à trouver des débouchés immédiats pour ses industriels. C'est absurde. Rien ne se fera sans une confiance mutuelle des différents acteurs en présence et sans une analyse précise de la situation qui, seule, permettra de dire ce qu'il faut réellement faire pour les installations et leurs personnels de conduite. »* Les gouvernements de la plupart des pays de l'Est et des nouvelles Républiques de la CEI semblent convaincus de ces arguments. Mais beaucoup se rendent compte que la bonne volonté ne suffit pas et que le temps joue contre eux. *« Nous voulons élaborer de nouvelles normes de sûreté pour nos centrales,* affirme Vladimir Alexandrovitch Ghugunov, chef de l'inspection de la sûreté opérationnelle en Ukraine. *Mais cinq à sept ans seront nécessaires pour atteindre le niveau des normes occidentales, et aujourd'hui nous utilisons toujours les normes russes. »*

Alors, en attendant *« que les choses changent, il faut montrer que nous, autorité de sûreté, sommes capables de faire fonctionner nos centrales nucléaires sans incident »*, reconnaît Georgyi Kopchinsky, le directeur-adjoint du tout nouveau Comité d'Etat ukrainien pour la sûreté nucléaire et la radioprotection, que la direction française de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), l'IPSN et son homologue allemand GRS ont aidé à mettre en place. Ce qui revient, selon le mot abrupt d'un expert, à *« améliorer les réacteurs existants et fermer les plus pourris »*.

La situation n'a, il est vrai, rien d'enthousiasmant. En particulier en Russie, où des apparatchiks d'un autre âge prétendent qu'ils n'ont besoin de personne pour effectuer les modifications nécessaires au bon fonctionnement de leurs réacteurs. Pour M. Kopchinsky, ces bureaucrates ancrés dans leurs certitudes *« rêvent encore d'une époque où les coups de fanfare et les sonneries de clairon sur le programme nucléaire soviétique aveuglaient tellement que personne ne prenait conscience de notre retard par rapport aux installations nucléaires occidentales »*.

La situation actuelle de la centrale de Tchernobyl n'est guère meilleure, et l'accident – rupture d'un tube de force (2) – du réacteur N1 de la centrale de Sosnovy-Bor, près de Saint-Pétersbourg, en mars 1992, en dit long sur les faiblesses de cette filière RBMK, qui n'en est pas à sa première défaillance. Déjà en novembre 1975, puis en septembre 1982, le réacteur N° 1 de Tchernobyl et l'une des tranches de Sosnovy-Bor avaient connu des phénomènes précurseurs de ce type. De même, Ignalina-1, pendant ses essais de démarrage, et Tchernobyl-4, en décembre 1983, ont enregistré des augmentations de réactivité mal contrôlées du fait de la lenteur de fonctionnement – 18 à 20 secondes – des barres de contrôle de l'installation.

Depuis la catastrophe de Tchernobyl, les mécanismes de ces barres ont été modifiés et leur temps de fonctionnement ramené à 2,5 secondes. Mais ces aménagements des réacteurs RBMK *« ne sont,* dit un expert, *que du bricolage »*, et il faudra bien un jour prendre de vraies décisions à leur sujet et peut-être, comme le suggérait le patron de la Cogema, Jean Syrota, en juillet 1992, engager un véritable plan d'économies d'électricité permettant de fermer rapidement les centrales dangereuses sans mettre en péril l'économie du pays.

Le dépotoir du réacteur N° 4

« A notre avis, estime un responsable ukrainien, *les RBMK devraient être arrêtés en 1993, car il n'est pas possible, pour des raisons tant techniques que financières, de les amener à un degré de sûreté suffisant. »* Tout dépendra de la suite que le Parlement ukrainien donnera au moratoire sur le nucléaire. *« Pour nous, autorité de sûreté,* dit Vladimir Ghugunov, *sur les deux réacteurs encore en activité à Tchernobyl, il faut absolument déclasser le réacteur N1, qui fonctionne encore à 70 % de sa puissance. Quant au réacteur N3, qui marche actuellement à plein régime, on pourrait, comme le désire l'exploitant, le prolonger* [est-ce souhaitable ?] *jusqu'à l'an 2000, le temps qu'entrent en service les deux réacteurs VVER à eau pressurisée de 1 000 MW en construction à Zaporozhe et à Rovno (3). Nos efforts doivent porter en priorité sur les réacteurs de ce type, qui, par leur conception, se rapprochent des modèles occidentaux. »* D'abord sur les plus anciens, les VVER de 440 MW. *« Ce sont des veaux, mais la modernisation de leurs blocs est possible à des coûts acceptables. »* Ensuite sur les VVER de 1 000 MW, dont les standards sont beaucoup plus satisfaisants.

Même si les sommes à investir pour les VVER 440 ne sont pas énormes, *« l'état de l'économie nationale,* disent les Ukrainiens, *est tel que l'argent manque. Or les exploitants des centrales consacrent le peu de moyens qu'ils ont à faire fonctionner les réacteurs en service et ne sont guère prêts, du fait des interrogations que pose le moratoire, à se lancer dans de grands travaux. D'où un épineux problème, car, à trop attendre, les personnels compétents perdront rapidement leur qualification »*.

Dans ces conditions, l'aide de l'IPSN et de son homologue allemand, le GRS, est une bonne chose qui se traduit notamment par le lancement d'une étude de quatre ans et de 66 millions de francs pour l'analyse globale de la sûreté des réacteurs 1, 2 et 3 de la centrale de Rovno. Ce premier pas est une goutte d'eau au regard de tous les sites nucléaires qu'il faudrait remettre à niveau dans l'ex-URSS, tant pour leur propreté que pour leur sûreté.

L'Ukraine est aussi confrontée au devenir de la plus terrible des constructions nucléaires : le « sarcophage », cette gigantesque boîte de béton, au toit à claire-voie, qui abrite les restes toujours dangereux du réacteur N4 de Tchernobyl. Là dorment d'un sommeil trompeur 64 000 mètres cubes de matériaux radioactifs, 800 à 1 000 tonnes d'eau radioactive, 35 tonnes de fragments de cœur, 135 tonnes d'une lave issue de la fusion partielle du cœur, du béton et de l'acier, 10 à 15 tonnes de combustible sous forme de fines poussières qui s'insinuent partout et gênent les campagnes de surveillance et de sondages.

Bref, un dépotoir et un casse-tête pour les Ukrainiens qui savent que les structures, partiellement brûlées, existant sous le réacteur supportent aujourd'hui des charges pour lesquelles elles n'ont pas été dimensionnées. *« Le maintien en l'état de l'édifice actuel,* estime l'IPSN, *n'est donc pas envisageable à moyen terme. Sa durée de vie, prévue de vingt à trente ans lors de la construction, est actuellement estimée à sept ans ou moins, compte tenu des tassements différentiels au niveau des structures de supportage. Les réparations y sont malaisées, le débit de dose pouvant atteindre jusqu'à 50 rems par heure au niveau du toit* [la limite de dose légale pour un travailleur exposé aux rayonnements ionisants est de 5 rems par an] *et entre 300 et 1 000 rems par heure dans la salle centrale. »*

« L'hypothèse d'un effondrement prématuré de cette structure, poursuit l'IPSN, *est de plus en plus évoquée, en particulier en cas d'agressions externe d'origine naturelle, même à des niveaux modestes. Des estimations de retombées au sol de poussières radioactives en cas d'effondrement du sarcophage ont été faites. Elles peuvent être significatives au plan sanitaire dans la « zone d'exclusion » de 30 kilomètres autour du site, où travaillent régulièrement les personnels affectés à la maintenance et à l'exploitation des tranches N° 1 et 3, à la surveillance de la tranche N° 4, sans parler des habitants des quelques villages dont la réoccupation a été tolérée. »*

Vingt-trois villages évacués

Pour toutes ces raisons, la question de la construction d'un deuxième sarcophage, totalement hermétique, capable d'emprisonner sous son imposante chape de béton les 740 millions de milliards de becquerels de radioactivité du réacteur détruit, est plus que jamais à l'ordre du jour. Un concours d'idées international a d'ailleurs été lancé pour transformer ce sarcophage N1 en un système écologiquement sûr pour cent ans et inventer des technologies de démantèlement, de gestion des déchets et d'enfouissement du combustible et des matériaux radioactifs qui s'y trouvent.

Les Ukrainiens ne sont pas au bout de leurs peines. Les Russes non plus, qui auraient mauvaise grâce à se présenter comme des parangons de vertu. Ils ont peu respecté l'environnement, dans le chimique comme dans le nucléaire, avec un prix spécial pour ce dernier domaine d'activité.

Il n'est que de se rappeler la catastrophe nucléaire de Tcheliabinsk-40, qui, en septembre 1957, conduisit à l'explosion d'une cuve de 160 mètres cubes de déchets radioactifs issus du retraitement de combustibles irradiés pour les besoins de la bombe atomique. Résultat : 20 millions de curies répandus dans l'environnement, 2 autres millions emportés par les vents, 1 000 kilomètres carrés de bois, de lacs et de cultures contaminés, 23 villages évacués et, plus de trente-cinq ans plus tard, une pollution radioactive toujours dangereuse sur encore 19 000 hectares que l'IPSN se propose de décontaminer par des techniques végétales dans le cadre du plan Ressac (*le Monde* du 30 septembre 1992).

Cet accident n'a même pas servi de leçon aux responsables de Tcheliabinsk. Des dizaines d'années durant, ils ont en effet continué de déverser sans vergogne leurs déchets radioactifs dans une petite rivière proche, la Techa. Tout le bassin de l'Ob, dans laquelle elle se jette, fut pollué jusqu'à l'océan Arctique, pourtant distant de plus de mille kilomètres ! Aujourd'hui encore, ses rives sont interdites sur 200 kilomètres (*le Monde* du 26 septembre 1990). Dès lors, on peut se demander dans quel état sont les autres centres secrets du complexe militaro-industriel de l'ex-URSS qui, comme Tcheliabinsk, ont contribué et contribuent encore à la fabrication des armements nucléaires. La récente affaire de Tomsk, due à une négligence, n'est pas de nature à rassurer. D'autant que les contrôles de sûreté de ces installations sont bien souvent du ressort des militaires, et donc soumis à un certain secret.

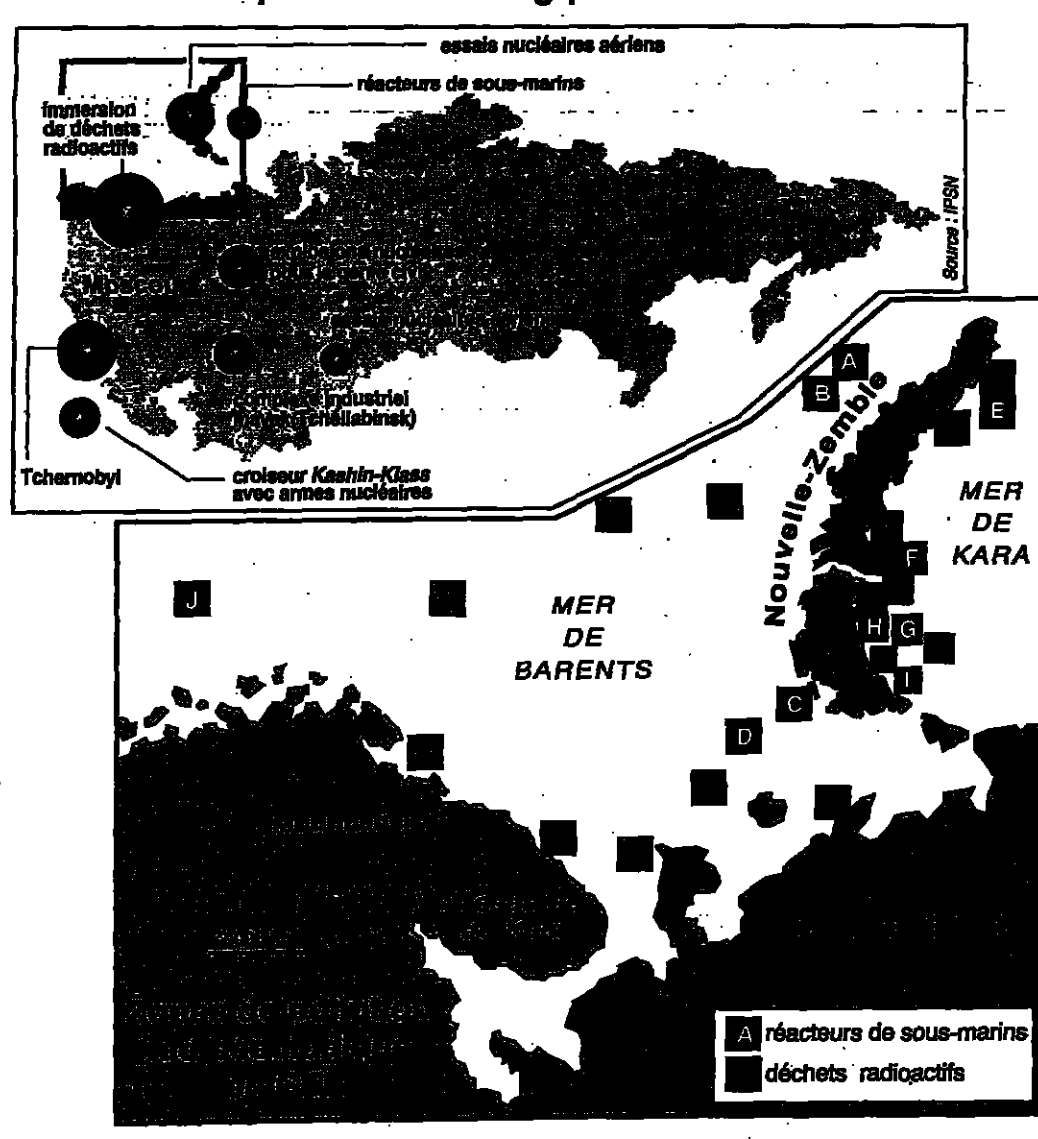
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) En juillet 1992, la France et l'Allemagne ont proposé la création auprès de la BERD d'un fonds spécial de 700 millions de dollars pour améliorer la sûreté des centrales des pays de l'Est et de l'ex-URSS. Ce fonds est ouvert à tous les pays. La France et l'Allemagne se sont engagées à verser chacune 15 millions d'écus en 1993, ainsi qu'un montant équivalent pour les deux années suivantes.

(2) Le cœur des réacteurs RBMK est constitué d'un empilement de graphite traversé par 1.700 tubes, dits tubes de force, dans lesquels se trouvent les éléments combustibles. Ceux-ci sont refroidis par de l'eau qui circule en force dans ces tubes. Sous l'effet des rayonnements ionisants, le graphite finit par gonfler et déformer les tubes de force qu'il faut changer régulièrement au prix de doses de rayonnements importantes pour les ouvriers chargés de l'opération. Ceux de Tchernobyl N3 devraient être changés en 2000-2003, ce qui explique la position de l'exploitant en faveur du fonctionnement, peu probable, de cette installation jusqu'à cette date.

(3) Six réacteurs VVER de 1 000 MW étaient en construction sur quatre sites ukrainiens au moment de Tchernobyl : un à Rovno ; trois à Khmelnitski ; un à Zaporozhe et un autre à Ukraine-Sud. Seuls les chantiers de Zaporozhe et Rovno pourraient redémarrer dans des délais brefs et être achevés rapidement.

Estimation des pollutions radioécologiques en mer de Kara et de Barents



Réacteurs sous-marins

A. – Mer de Barents
Morceaux de sous-marins : 2 réacteurs avec combustible (1960-1970).

B. – Mer de Barents
4 réacteurs avec combustible (1960-1970).

C. – Golfe Zornaya
Réacteur de recherche (1991).
11 000 gigabecquerels ou milliards de becquerels, (GBq).

D. – Mer de Barents
Barge 1 400 GBq.

E. – Golfe Techeniya
1 réacteur sans combustible (1988).

F. – Golfe Sivolky
3 réacteurs sans combustible (1967).
Brise-glace Lénine.

G. – Mer de Kara
Barge avec réacteur et son combustible (1972).

H. – Golfe Stepovov
Sous-marin : 2 réacteurs et leur combustible (1982).

I. – Golfe Abrosimov
3 réacteurs et leur combustible.
5 réacteurs sans combustible (1965-1966).

J. – Mer de Barents
Sous-marin nucléaire *Komsomolets*.

Déchets radioactifs

1. – Golfe Techeniya
68 650 gigabecquerels ou milliards de becquerels (GBq) (1982, 1988).

2. – Golfe Blagopoluchiya
42 150 GBq (1971, 1972, 1988).

3. – Golfe Neypokoyov
136 000 GBq (1976, 1980, 1982-1984).

4. – Golfe Sivolky
1 468 050 GBq (1964-1967, 1978).

5. – Mer de Kara
239 310 GBq (1964-1990).

6. – Golfe Stepovov
210 350 GBq (1968, 1970, 1972, 1973, 1975).

7. – Golfe Abrosimov
107 250 GBq (1974, 1977, 1980).

8. – Presqu'île de Kola
7 940 GBq.

9. – Mer de Barents
290 040 GBq.

10. – Mer de Barents
114 160 GBq.

11. – Mer de Barents
76 235 GBq.

12. – Fjord de Varanger
2 330 GBq.

13. – Mer de la Petchora
Autres déchets.

CULTURE

MUSIQUES

Itzhak Perlman : la franchise de l'archet

Le violoniste arrive en France sur le chemin de sa tournée européenne. EMI publie un bouquet d'enregistrements

LONDRES

de notre envoyé spécial

Itzhak Perlman nous a reçu, à Londres, dans une suite de l'un de ces grands hôtels froids, terriblement impersonnels, qui ne lui ressemblent guère. Le violoniste israélo-américain parle comme il joue, avec intensité, sans poses de star. La poliomyélite dont il a été victime le force à rester assis pendant ses concerts, mais il emplit l'espace de sa présence, de sa force, de son autorité naturelle (1). Il est violoniste, mais il aurait pu être chef d'orchestre. A n'en pas douter, le silence aurait régné dans les rangs! Ses mains sont de tels battoirs! Pendant que nous préparons notre magnétophone, il nous regarde nous expliquer avec la petite machine récalcitrante.

«Aucun risque de faire un disque pirate avec cette bande, elle n'est pas en DDD comme tous les nouveaux enregistrements...

– DDD!, mais qui s'intéresse à cela! Cette folie pour le tout numérique devient ridicule. Je viens de regarder Mischa Elman jouer l'*Humoresque* de Dvorak sur une vieille bande en kinéscope (2). Malgré le bruit de fond, les sifflements et autres «scratch», le son était fantastique. Aujourd'hui, les performances des nouveaux matériels d'enregistrement sont superlatives sur le papier, le son des disques est propre, sans plus. Autrefois, il était sale, mais tellement vrai. Ecoutez les vieux enregistrements de Fritz Kreisler, écoutez sa sonorité magnifique. Aujourd'hui, tous les violonistes ont le même son sur les disques. Il m'est arrivé une curieuse mésaventure à ce sujet. J'enregistrais dans une grande salle, à l'acoustique magnifique. Lorsque je suis allé écouter les prises en cabine, la réverbération avait disparu. Très surpris, j'ai demandé au technicien : *«Que s'est-il passé avec la réverbération?» «Oh! nous préférons enregistrer le son direct et reconstituer l'acoustique ensuite avec un appareil spécial, pour mieux la doser.»* Que voulez-vous répondre à ça?

– Pourquoi n'avez-vous pas joué, avec orchestre, en France ces derniers temps?

– Une carrière se déroule de façon informelle. Je venais plus souvent à Paris, il y a quelques années, car Daniel Barenboïm, qui y occupait un poste de directeur musical, est mon ami. Mais me voilà, à nouveau. Je viens pour jouer avec l'Orchestre national de Radio-France et Charles Dutoit. C'est d'ailleurs à la Radio et avec Dutoit que j'ai fait mes débuts en France, à la fin des années 60. J'étais tellement malade que je n'avais pu me rendre aux répétitions. Dutoit était donc venu me voir à mon hôtel, et nous avions travaillé sur la partition. Le soir, je suis entré en scène avec une fièvre de cheval, mais j'ai joué.

– Vous allez donner des récitals à Bordeaux et à Toulouse. Il y a tant de grands solistes qui ne jouent plus que dans les capitales.



THIERRY MARTINOT

– Je sais, mais je ne comprends pas pourquoi. Aux Etats-Unis, aussi, je joue dans des petites villes, et parfois certains professionnels s'en étonnent. Autrefois, les grands artistes jouaient partout. Ils allaient de ville en ville pour se présenter au public. C'est ainsi que mon père a entendu le violoniste Fritz Kreisler donner un récital... de piano dans un petit bled perdu dans les montagnes du Vermont. Il se passe là de drôles d'aventures qui ne peuvent pas se produire dans les capitales. Vous connaissez cette histoire qui est arrivée à Jasha Heifetz? Il devait donner un récital dans une petite localité. Toute la journée, une terrible tempête de neige s'était abattue sur la région. Seuls, trois auditeurs avaient réussi à atteindre la salle. Heifetz est venu sur scène pour s'excuser : *«Pardonnez-moi, mais je ne pourrai pas jouer ce soir.»* L'un des trois héros du jour s'est levé et lui a lancé : *«Oh! monsieur Heifetz, j'ai conduit cinq cents kilomètres dans la tempête pour venir vous entendre, je vous comprends, il est difficile de jouer devant un public si clairsemé, mais ne pourriez-vous pas, au moins, nous chanter une p'tite chanson?»*

Avides de nouveaux talents

– A quoi tient l'irruption soudaine de tous ces jeunes violonistes dans la carrière depuis quelque temps? Lorsque vous avez débuté, n'étiez-vous pas moins nombreux en compétition?

– Les violonistes commencent surtout beaucoup plus tôt maintenant. Les gens parlent beaucoup de ces phénomènes auxquels vous faites allusion : *«Avez-vous entendu ce violoniste de huit ans?» «Il est fantastique.» «Que pensez-vous de cet autre qui a douze ans?» «Oh! il est fini!»*

» Voilà le problème, trop de violonistes sont des vétérans alors qu'ils n'ont que quatorze ans! J'en arrive même à imaginer ce scénario : des femmes enceintes discutent de la carrière de leur futur enfant. *«Que va jouer votre bébé?» «Vivaldi!» «Le mien sera un spécialiste de Bach.» «Et le vôtre?» «Du Brahms!» «Formidable!»*

» De tout temps, les gens ont été avides de nouveaux talents, mais souvent ils ne prennent pas assez attention à la formation des jeunes. Aujourd'hui, il y a trop de pression sur eux. Les imprésarios, les maisons de disques se les arrachent. C'est une malédiction d'être trop doué lorsqu'on est si jeune. Si vous avez l'habileté d'un violoniste de vingt ans lorsque vous en avez huit, il faut savoir dans quelle direction aller. Sinon, tout peut être fini en deux ou trois ans. Si un violoniste enregistre les grands concertos du répertoire, avec de grands orchestres et de grands chefs, à l'âge où il devrait jouer à la poupée ou avec des petites voitures, que va-t-il faire ensuite? Il y a très peu d'interprètes fantastiques dans leur jeune âge qui le restent adultes. Daniel Barenboïm est une de ces exceptions. Menuhin en est une autre. Mais pour eux deux, il y en a trente qui n'ont rien fait. Il est si difficile de résister!

Un professeur ne peut fabriquer un artiste

– Mais vos propres débuts ne sont-il pas déjà très anciens?

– Lorsque j'avais douze ans, je jouais comme un garçon de douze ans très doué. J'avais du talent, des possibilités. Mais je me suis développé lentement, je n'avais rien de spécial pour me distinguer. J'ai eu beaucoup de chance de ne pas être un talent en dehors des normes. Si vous êtes réellement extraordinaire, on vous trouvera, où que soit le trou où vous vivez. On vous y trouvera aussi, même si vous êtes seulement bon. Il y a bien sûr des musiciens qui font des carrières trop brillantes pour leur talent réel, mais on n'a jamais vu un interprète de premier plan ne pas «sortir». L'entourage immédiat de certains jeunes interprètes les surévalue. C'est un peu comme ces personnes qui trouvent un violon dans leur grenier et qui pensent immédiatement que ce ne peut être qu'un Stradivarius. Partout où je joue, on me présente de jeunes génies du violon. Le problème, et il est sérieux, c'est le manque de bons professeurs pour apprendre la technique. La technique n'est pas tout dans la musique, mais sans elle vous n'avez pas les moyens de vous exprimer. Un interprète sans technique, c'est un philosophe qui ne peut ni parler ni écrire. Le problème avec les professeurs, c'est qu'ils veulent exercer trop de pouvoir sur leurs élèves, les exhiber pour exister à travers eux.

» Il y a une si petite différence entre une bonne interprétation et une excellente... le son, le charisme, la seconde, la demi-seconde ou vous faites ou ne faites pas ceci ou cela, la façon dont vous vous présentez au public, en conquérant ou en chien battu. Ce presque rien, je ne pense pas que cela s'apprenne. Un professeur peut aider à développer ce qui est embryonnaire, ou déjà patent. Il peut l'abîmer, mais il ne peut créer la sensibilité chez l'un de ses élèves. Un professeur ne peut fabriquer un artiste.

– La notion d'école de violon est-elle encore une réalité objective?

– Les différences techniques entre l'école franco-belge et l'école russe tenaient autrefois dans la tenue de l'archet. Né à la fin du dix-neuvième siècle, Mischa Elman représentait à ses débuts l'école russe à son zénith, et son jeu était techniquement différent de celui d'un grand violoniste issu de l'école française. De nos jours, tout le monde joue bien, vraiment très bien du violon. Les techniques se sont unifiées depuis longtemps et la notion d'école ne veut plus dire grand-chose. Il y a de grandes personnalités, très différentes les unes des autres alors qu'elles sortent théoriquement des mêmes «écoles». Lorsque j'ai commencé à jouer du violon, dans les années 50, il y avait Kreisler, Heifetz, Stern, Menuhin, Oïstrakh, Milstein, Szigeti, Elman, Kogan, Francescatti qui faisaient carrière. Aucun ne ressemblait à l'autre, sans qu'on puisse les classer véritablement par école. Mon premier professeur était russe, le second du Kansas, le troisième était arménien et il enseignait la technique de Lucien Capet, un Français. Zukerman et moi avons été ses élèves, on ne peut pas dire pour autant que l'on soit des produits typiques de l'ancienne école franco-belge.

– Vous vous êtes beaucoup préoccupé de faciliter l'accès des salles de concerts aux handicapés. Avez-vous marqué des points dans ce domaine?

– Très peu. Lorsque je me suis attelé personnellement à des projets, lorsque j'ai travaillé directement avec des architectes, cela a donné des résultats. Mais ils ne pensent pas d'emblée à nos problèmes. Il y a beaucoup de lois, bien sûr, mais les faire appliquer est une autre histoire. Alors, quand il n'y en a pas, il ne faut pas attendre des architectes qu'ils y pensent tout seuls. Les travailleurs sont mieux écoutés. Les bagagistes des hôtels ont obtenu qu'on leur installe des plans inclinés. Voila pourquoi la porte de service reste pour un handicapé la meilleure voie d'accès à de nombreux établissements.»

Propos recueillis par
ALAIN LOMPECH

(1) EMI vient de publier une interprétation magnifique du *Concerto* de Brahms, par Itzhak Perlman et Daniel Barenboïm (1 CD CDC 7 54 580 2). Elle a été enregistrée lors de deux concerts publics donnés à Berlin, les 29 février et 1er mars 1992. Vient de paraître également un disque consacré au *Concerto* de Paul Ben-Haim et au *Deuxième Concerto* de Mario Castelnuovo-Tedesco (CDC 7 54296 2). Ces deux œuvres ont été captées en concert, les 9 et 16 octobre 1990. L'éditeur britannique publie, d'autre part, un coffret de quatre disques compacts intitulé *l'Art d'Itzhak Perlman* (CMS 7 64617 2). Il comprend des concertos de Bach, Vivaldi, Wieniawski, Sibelius, Korngold, Khatchatourian, des sonates et des pièces diverses de Brahms, Sinding, Bach, Stravinsky, Sarasate, Kreisler, etc., accompagnés par Ozawa, Previn, Ashkenazy, Lawrence Foster, etc., enregistrés entre 1972 et 1992.

(2) Au début de la télévision, il était impossible de fixer sur pellicule les images diffusées en direct. Il fallait donc qu'une seconde caméra filme l'écran de télévision pendant l'émission. Les films RCA montrant Toscanini ont été réalisés de cette façon. Né en 1891, le virtuose russe Mischa Elman est mort en 1967.

► Itzhak Perlman joue le *Concerto* de Brahms, avec l'Orchestre national de France, sous la direction de Charles Dutoit, au Théâtre du Châtelet, le 22 avril, à 20 h 30. Au même programme, *la Première Symphonie* de Brahms. Directement aux caisses du théâtre, rens., tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F. Le pianiste Bruno Canino le rejoindra, à Toulouse, le 24, pour un récital Beethoven, Stravinsky et Saint-Saëns, à la *Halle-aux-Grains*. Tél. : 61-22-80-22. De 65 F à 220 F, 40 F pour les étudiants. Ils donneront le même programme, à Bordeaux, le 25 avril, à 15 h 30, au Grand Théâtre. 80 F et 120 F. Tél. : 56-48-58-54. Renseignements sur les accès pour handicapés au même numéro.

□ **Jard Van Nes remplace Waltraud Meier.** – La mezzo-soprano allemande Waltraud Meier, souffrante, ne donnera pas les trois concerts prévus avec l'Orchestre de Paris sous la direction de Pierre Boulez, les 21, 22 et 23 avril, salle Pleyel, à Paris. Elle sera remplacée par la mezzo-soprano néerlandaise Jard Van Nes. Le programme reste inchangé (*Kindertotenlieder* de Mahler, prélude de l'acte 1 de *Parsifal* de Wagner, *Pelléas et Mélisande* de Schoenberg). Rens. : 45-63-07-40.

Magida El Roumi la rose tyrienne

Portrait d'une héritière de Byzance et de l'islam qui se produit à l'Olympia

Au Proche-Orient, Victor Hugo est toujours sulfureux. Devant les dirigeants politiques qui assistaient aux concerts beyrouthins qu'elle a donnés avant de se produire à Paris, Magida El Roumi, la nouvelle grande voix féminine arabe, avait intérêt à ne pas chanter ces vers des *Châtiments*, publiés en 1853 par le poète antibonapartiste :

Puisque le juste est dans l'abîme
Puisqu'on donne le sceptre au crime.

Comme toute ancienne élève des Sœurs des Saints-Cœurs de Hadeth, près de Beyrouth, «Magida» connaissait ce poème avant les malheurs du Liban. Et c'est en français qu'elle le chante, comme le texte qu'Hervé Bazin lui a dédié :

Pour qu'en battant retraite, enfin les sans-merci
Goûtent les fruits amers de la fleur au fusil.

Cependant, que le texte de Hugo soit mis en musique par le Libanais Jamal Salamé, ou celui de Bazin par le Français Gilles Tinayre, la chanteuse orientale reste fidèle à une méthode de son terroir : *«La technique vocale arabe que j'emploie est différente de celles en vigueur en France ou en Italie à cause du quart de ton. La manière, mais aussi la sensibilité, ne sont pas les mêmes : j'ai écouté les enseignements des principaux interprètes ou compositeurs arabes de ce siècle, Abdelwahab, Soumbati ou Baligh Hamdi, qui ont toujours encouragé les chanteurs à étudier de près le muezzin, dont la voix fait émerger, avec un soin infini, la structure de chaque mot et son sens profond.»*

Une artiste moderne

Le muezzin, du haut de son minaret, certainement, mais également les trilles des voix jeunes montant dans les églises byzantines, font partie des «secrets professionnels» de la chanteuse-cantatrice. Originaire de Tyr, antique cité sud-libanaise, Magida El Roumi appartient à la communauté grecque-catholique dite «melkite»; ces chrétiens orientaux arabophones (et très souvent francophones) reconnaissent pleinement l'autorité religieuse de Rome, mais ont eu le bon goût de conserver la liturgie de Constantinople telle qu'elle était en vigueur, dit-on, lors de la prise de la Ville unique par les Turcs en 1453.

Une liturgie qui s'est tue à Sainte-Sophie, mais qui, au Levant, perdure dans les cathédrales métropolitaines ou les paroisses villageoises et conquiert ceux qui placent la pureté vocale au-dessus de tout.

Héritière donc de Byzance et de l'islam, Magida est pourtant aujourd'hui l'artiste arabe sans doute la plus «moderne». Pas seulement de par son âge (trente-six ans), face aux anciennes que sont devenues la diaphane Fayrouz ou la populiste Samira Toufic (*le Monde* du 3 février); mais par un ton très net, une diction cristalline, une musique sans excès de cymbales, le tout exprimant, pour les auditoires arabes, une *«modernité sage et rigoureuse»*.

La vie privée tranquille de la mère de famille apparemment heureuse qu'est Magida joue aussi en sa faveur, après le débraillé et les atrocités de la guerre du Liban (1975-1990). Un conflit qui n'a pas épargné la chanteuse, puisque son bourg natal de Kfar-Chima, en pleine ligne de front, fut complètement ravagé.

Idolâtrée des Arabes, ovationnée au Carnegie Hall à New-York, demandée à Tokyo, celle que parfois on surnomme «la Mireille Mathieu libanaise», avait enflammé deux soirs de suite le Palais des congrès à Paris il y a un an et demi (*le Monde* du 8 novembre 1991). Avec sept nouvelles chansons en arabe, elle se sent maintenant assez forte – elle a obtenu le disque de platine de Music Master, son distributeur saoudien, – pour affronter Paris durant trois jours d'affilée.

Ce sont les radios libres libanaises et un film de Youssef Chahine (*le Retour de l'enfant prodigue*, 1976), et non pas les récitals publics, qui ont fait connaître Magida El Roumi; si elle emprunte maintenant la voie «lourde» des concerts avec son train de quarante personnes, parmi lesquelles la fine fleur des musiciens orientaux, c'est pour donner consistance à sa carrière mondiale. Au moment ou tant la beauté que la voix de la «rose tyrienne» semblent à leur zénith.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

► A l'*Olympia*, 28, boulevard des Capucines à Paris-9e, du 22 au 24 avril à 20 h 30. Locations : 47-42-25-49, FNAC, Virgin Megastore, Nuggets. Minitel : 3615 RJ Liban.

► Les enregistrements de Magida El Roumi sont disponibles au gré des importations. Actuellement, ses disques sont absents des bacs des disquaires français.

A l'Institut du monde arabe à Paris

Voix féminines du Maghreb et d'Azerbaïdjan

Il est trop commun de dire que les femmes sont interdites de musique, à défaut de chant, dans les pays de culture islamique. La tradition n'a jamais imposé ce que des intégristes voudraient faire admettre. L'Institut du monde arabe en programmant un cycle consacré aux orchestres féminins du Maghreb (mais aussi de l'Azerbaïdjan) remplit le rôle qui devrait être le sien depuis longtemps : porter à la connaissance du public français les mille et une facettes de la vie culturelle arabe.

Un répertoire sur mesure

L'ensemble El Azifet, qui ouvre ce printemps inhabituel, a été créé il y a deux ans par Amina Srarfi. Elle y a réuni quatorze musiciennes (ouds, nay, kanoun, violons, violoncelles, contrebasse et piano) et chanteuses. Amina Srarfi, violoniste elle-même, est la fille du violoniste Kaddour Srarfi, un des membres éminents de l'association musicale La Rachidia, fondée en 1934 pour sauvegarder le répertoire arabo-andalou. Depuis la mort de son père en 1977, Amina Srarfi dirige à Tunis l'école de musique qu'il avait fondée en 1949, au temps où la Tunisie était le phare incontesté de la musique maghrébine.

L'ensemble El Azifet («les interprètes») s'est bâti un répertoire sur mesure : des noubas, nées en Espagne et transplantées en Afrique du Nord dès le quinzième siècle par les Juifs et les Arabes chassés de Séville ou de Grenade, aux compositeurs contemporains (Kaddour Srarfi, Salah El Mahdi, Mohamed Triki) en passant par des classiques turcs ou des compositions du Libanais Georges Farah, El Azifet, dont c'est ici la première prestation française, dresse la carte d'un Maghreb ouvert.

V. Mo.

► Orchestre El Azifet de Tunis, les 23 et 24 avril à 21 heures. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard à Paris (5e). Tél. : 40-51-38-38. Puis : les 7 et 8 mai, Ensemble des femmes d'Azerbaïdjan; les 14 et 15 mai, Orchestre des femmes de Tétouan (Maroc); les 21 et 22 mai, Chœur des femmes berbères d'Alger.







CULTURE

LETTRES

Mort de l'écrivain Pascal de Duve

Pascal de Duve est mort dimanche 18 avril à Paris des suites du sida à l'âge de vingt-neuf ans. Né à Anvers, en Belgique, professeur de philosophie, il avait publié chez Lattès un premier roman, *Izo*, en 1990. Son deuxième livre, *Cargo vie*, paru au mois de janvier, se présente comme le «journal de bord» d'un jeune homme atteint du sida. Les obsèques de Pascal de Duve doivent avoir lieu jeudi après-midi 22 avril à Paris, au cimetière du Père-Lachaise.

« Quand je mourrai, la mer se noiera »

A vingt-huit ans, Pascal de Duve, malade du sida, s'embarque sur un cargo en partance pour les Antilles. Il écrit son journal de bord, trois semaines d'une fuite au bout de lui-même, l'hymne à la vie d'un jeune homme que guette la mort. Quel que soit son désir d'épargner son lecteur – et sans doute à cause de cette vigilance inutile, – le récit de Pascal de Duve est déchirant. Un homme regarde l'océan pour la dernière fois. *« Quand je mourrai, la mer se noiera »*, écrit-il avec lucidité, au cœur d'une expérience incommunicable. Mais il se fourvoie quand il se veut serein et drôle : *« Je meurs de mes mœurs. Je trépasse de mes passes. »* La dure réalité n'a cure de ces formules «poétiques» : *« La mort, l'amer, la mer, l'amour »* qui tombent dans le creux de la vague comme cet alexandrin trop poli : *« Je me livre à la mer pour combattre l'amer. »*

On préfère être poignardé par l'atroce constat : *« Et moi j'étais une poussière encore plus petite, hébergeant un être invisible qui était en train de me tuer à son aise. »* Le scandale de la mort annoncée exige en réponse la violence et le cri. Pascal de Duve ne veut pas nous blesser : *« Il faudrait savoir attendrir la mort avec sérénité. »* Il nous supplie, comme l'ami qui l'a abandonné, de l'aimer, s'excusant de nous livrer l'image intolérable de sa jeunesse foudroyée. Il chante la beauté d'un monde perdu et choisit l'exil du voyage qui anesthésie la douleur. On peut lui être reconnaissant d'offrir une version apaisée de l'horreur.

On regrette qu'il n'oppose pas plus souvent à la cruauté de la maladie la cruauté de la révolte qui, lorsqu'elle sourd entre deux soupirs, exprime enfin l'essentiel : *« Petit à petit, le vautour fait son nid. »* Un enfant pleure sa mort. Il en écrit le chant solitaire. Cette leçon de ténèbres devient alors le meilleur du livre.

HUGO MARSAN

► *Cargo Vie*, de Pascal de Duve, Lattès, 200 p., 129 F.

PATRIMOINE

La « TGB » et ses puces

Le bâtiment de la Bibliothèque de France sort de terre avec célérité. L'informatisation, elle, prend du retard

Les quatre tours de la Bibliothèque de France commencent à s'inscrire dans le paysage parisien. Deux d'entre elles ont atteint plus de la moitié de leur taille définitive. Les deux autres émergent nettement du socle de la TGB, lui aussi en voie d'achèvement. L'objectif à atteindre est l'ouverture du futur établissement au 1er janvier 1996. Côté béton, le pari sera sans doute tenu. Le déménagement des imprimés devrait, lui aussi, s'effectuer à l'heure dite. D'ailleurs, l'expéditeur – la Bibliothèque Nationale – n'a pas le choix : dans deux ans, ses rayons seront totalement saturés. En revanche, l'informatisation de la Grande Bibliothèque est loin d'être au point, en dépit de l'optimisme affiché par les responsables de l'Etablissement public. Le ministère de la culture, qui a désormais en charge la totalité du dossier, naguère géré par feu le secrétariat aux grands travaux, en est parfaitement conscient et s'apprêterait à demander un audit sur ce chapitre.

Récemment encore, une Association des lecteurs de la Bibliothèque de France (1) – en fait une poignée d'universitaires et de chercheurs au CNRS, familiers des bibliothèques et de l'informatique – a tiré le signal d'alarme. *« La TGB n'est pas la première bibliothèque au monde à s'informatiser,* explique François Charpin, linguiste et «antiquiste», professeur à l'université Paris-VII. *Mais les responsables du programme informatique de la future Bibliothèque de France semblent agir comme si tout était à inventer dans ce domaine. »* Pierre Burger, ingénieur au CNRS, note que la bibliothèque du Congrès, à Washington, et celle d'Oxford sont déjà informatisées, que la réunion des bibliothèques de Californie *« permet d'accéder par courrier électronique à des fichiers, qui, depuis 1981, ont été augmentés de neuf millions de titres »* et que la totalité des bibliothèques allemandes, danoises et autrichiennes *« ont commercialisé des disques qui contiennent leur catalogue »*. Enfin, François Moureau, professeur de littérature française à l'université Paris-IV, rappelle un certain nombre d'expériences françaises ratées par ethnocentrisme : *« Il serait facile d'évoquer la politique universitaire, dans ce domaine, entre 1970 et 1990, de signaler les retards catastrophiques que la généralisation des MINI 6 a imposés pendant un temps à la recherche »,* le fiasco du plan *« 100 000 ordinateurs pour les lycées et les collèges », la désinvolture avec laquelle on a répondu à certains appels d'offre européens (EUROTRA) ou le fonctionnement chaotique de plusieurs matériels commandés par l'Etat. »*

« L'équivalent d'un Concorde »

Ces erreurs vont-elles se répéter à la Grande Bibliothèque? *« Je suis pour le moment pessimiste,* insiste François Charpin. *Les retards s'accumulent. Des études onéreuses ont été commandées, sans grands résultats positifs. Les textes remis à la suite des appels d'offre de la TGB sont très faibles. Le cahier des charges existe à peine. On s'interroge sur le choix des matériels alors qu'il faut choisir des programmes. Va-t-on nous préparer un bricolage informatique qui ne fonctionnera que sur le quai de la Gare ou entre Dunkerque et le tunnel du Somport? Dans ce cas, les capitaux qu'on aura engloutis dans cette entreprise ne seront pas productifs. Au mieux, on aura, sur les bords de la Seine, l'équivalent d'un Concorde. Il faut savoir qu'une grande bibliothèque est aujourd'hui un lieu d'échanges international. Un universitaire lyonnais peut rédiger une bibliographie en interrogeant une bibliothèque américaine. Il est nécessaire que le système d'exploitation qui sera créé ou employé soit entièrement compatible avec les systèmes des autres grandes bibliothèques de par le monde. Sinon, la Bibliothèque de France sera, à terme, marginalisée. »* Le raisonnement est clair : la *« bibliothèque d'un type entièrement nouveau »* annoncée par le président de la République ressemblera désormais à des modèles déjà existants; il est donc nécessaire d'utiliser des matériels «éprouvés», «courants».

Si l'informatisation du catalogue de la Bibliothèque Nationale va bon train, si l'établissement d'un catalogue général est lancé, les membres de l'association s'étonnent de l'«inconfort» de la future bibliothèque. *« L'informatisation d'un tel établissement n'a pas de sens si, à toute place de lecture, n'est associé un terminal relié à l'ordinateur central de la TGB. Terminal qui devrait permettre la consultation des catalogues, le passage de la commande et la lecture des documents numérisés »,* souligne Pierre Burger. Or, pour les 1 300 places de lecture, il n'est prévu à Tolbiac, pour l'instant, que 18 bornes informatiques. *« On reverra donc les files d'attente devant ces bornes, comme à la salle des catalogues de la vieille BN »,* soupire Pierre Burger.

En outre, la numérisation des textes, qui était, à l'origine, le cheval de bataille de la Bibliothèque de France, se réduit comme peau de chagrin. Après avoir parlé de 500 000 volumes, puis de 300 000, on en est maintenant à 50 000, et c'est un chiffre qui risque encore de s'amenuiser. *« C'est un nombre infime,* affirme François Charpin. *Les bibliothèques étrangères conçoivent désormais cette numérisation comme une nécessité. Il existe, par exemple, des CD-ROM à partir desquels toutes les littératures grecques et latines peuvent être consultées. Or, dans ce domaine, on ne connaît même pas la règle choisie par une bibliothèque – la nôtre – qui se dit grande et moderne. »*

« L'entreprise ne souffre pas la médiocrité, conclut François Moureau. *Ou bien un véritable service informatique étudiera valablement les problèmes et leur apportera des solutions efficaces ou bien les lecteurs seront encore plus mal lotis qu'à l'antique BN. L'informatisation n'est qu'une gêne insupportable si elle n'est pas mise au service des utilisateurs. »* On peut estimer ces jugements trop sévères. Une chose est certaine, les polémiques qui ont accompagné l'élaboration de la Bibliothèque de France ont porté sur sa forme, son profil, la taille de son jardin et l'âge du capitaine, alors que le véritable problème qui conditionne son ouverture tient à la qualité de son programme informatique.

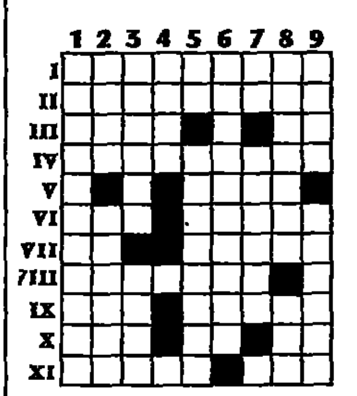
EMMANUEL DE ROUX

(1) L'Association, qui a son siège 9, rue de Suez, 75018 Paris, est présidée par Jacques Guillerme, directeur de laboratoire au CNRS.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6023



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui vit comme un ver. – II. Qu'on peut appeler général. – III. Une vision en somme. Qui a circulé. – IV. Quand elle est vide, peut beaucoup peser. – V. Un vieil ennui. – VI. Pour faire l'ouverture. Pouvait être un monument au mort. – VII. Interjection. Donner un coup de main. – VIII. Qui a donc été renforcé. – IX. Sur une côte bretonne. Qui peut courir. – X. Pas loin. Préposition. N'a pas un grand lit. – XI. Ne doivent pas être lâchées quand on a du mal à monter. Peut griser quand il est pur.

VERTICALEMENT

1. Continuer à pousser. – 2. Dans la banlieue de Genève. Adjectif parfois utilisé quand on est à la bourre. – 3. Qui peut évidemment se faire porter pâle. Fait réfléchir. – 4. Fleurs. – 5. Pronom. Qui obéissent au doigt mais pas à l'œil. – 6. Des petits vaisseaux. – 7. Morceau de bois. Mauvaises affaires. – 8. Qui aurait pu passer. Travail qui demande du discernement. – 9. Choisie. N'a rien de bestial.

Solution du problème n° 6022

Horizontalement

I. Gouffre. – II. Andouille. – III. Iris. Et. – IV. Eon. Cor. – V. Rhéteur. – VI. Rien. – VII. Engrenage. – VIII. Nuit. Enée. – IX. Triste. – X. Créer. ENA. – XI. Air. Aussi.

Verticalement

1. Galérien. Ca. – 2. On. Oh ! Nu. Ri. – 3. Udine. Gîter. – 4. For. Tartre. – 5. Fuite. Ira. – 6. Ris. Urnes. – 7. El. Criantes. – 8. Léo. Egéens. – 9. Détrônée. Al.

GUY BROUTY

THÉÂTRE

Les socialistes vus par Balzac

Une comédie de mœurs plus actuelle que scénique

LE FAISEUR
à la Comédie-Française

Balzac a écrit un peu de théâtre, pas trop souvent joué. Ce sont typiquement des «comédies de mœurs», du naturalisme : un peu comme des adaptations dialoguées de romans. Balzac n'était pas Alexandre Dumas, il ne *« sentait pas en théâtre »*, il n'avait pas ce don. Mais il promena sans cesse l'envie d'être joué à la Comédie-Française parce que, de ce temps-là, les auteurs dramatiques étaient les rois de Paris, bien plus que les romanciers. Et leurs droits d'auteur pouvaient être considérables, bien plus que ceux des romanciers. Or Balzac avait le diable au corps : il lui fallait se lancer, presque jour après jour, dans des affaires-catastrophes. Il s'endettait à qui mieux mieux. Il cherchait de l'argent.

Ce qui est le cas du spéculateur Mercadet, le protagoniste du *Faiseur*. Ruiné par la fuite d'un associé, Mercadet, virtuose de la Bourse, tente de se renflouer à coups de poker sur certains titres, tente de se refaire un bon portefeuille en mariant sa fille. C'est l'échec, tout bêtement parce qu'il est ruiné. Que de millions saurait-il faire, s'il en avait seulement un!

Un petit zeste de droite

Cela n'était pas nouveau, quand Balzac écrivait. Cela reste monnaie courante (sans jeu de mots), comme l'on voit à présent, presque chaque jour, et pas seulement à Paris. Il y a aussi, dans *le Faiseur*, plus d'une réplique sur les «socialistes», leur entre-deux-chaises, le confortable de leurs tremplins, qui sont d'une actualité flamboyante, ce qui donne d'ailleurs à la pièce un petit zeste de droite. Sont-ce ces petits pieds dans le plat (à gros effets sur l'assistance) qui ont suscité la programmation de cette pièce? En comparaison du *Bal masqué* de Lermontov, ou du *Malade imaginaire*, ou de la *Serva amorosa* de Goldoni, qui sont actuellement à l'affiche de la Comédie-Française, ce *Faiseur* de Balzac est une œuvre sans doute bien bâtie, sans doute énergiquement dialoguée, mais quelconque et terre à terre, parce qu'elle manque de ce sel indéfinissable, de cette touche de magie, de cette lumière mystérieuse qui font que des acteurs sur les planches deviennent les médiums enchantés de l'art du théâtre, et non pas d'estimables soldats qui s'emploient à contrefaire des imitations de la vie.

Il est presque hallucinant de voir de grands comédiens, tels Alain Pralon, Catherine Hiégel, Nicolas Silberg, Yves Gasc, Simon Eine, qui ont été vus inventeurs, poètes, tout récemment, dans du vrai grand théâtre de Goldoni, de Sophocle, retomber, avec *le Faiseur*, dans un «faire-semblant» de pure tradition. Dans le rôle de Mercadet, Michel Aumont fait des étincelles, des quatre fers (des fers de vaillant percheron plutôt que de cheval arabe). Dans le rôle d'un jeune homme sans fortune (il ne sait pas qu'il est riche), Philippe Torreton apporte une présence, une émotion, une lumière.

MICHEL COURNOT

► **Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, métro Palais-Royal. En alternance. Tél. : 40-15-00-15.**

□ **Le Japon à l'Académie expérimentale du théâtre.** – L'Académie expérimentale du théâtre, fondée et dirigée par Michèle Kokosowski, organise le 29 avril une série de manifestations autour du théâtre traditionnel japonais et asiatique. De 15 heures à 17 heures, au Rond-Point, une rencontre sur le thème «fascination ou séparation». De 17 heures à 18 heures, présentation de trois livres édités chez Gallimard : *le Soleil et l'acier* de Mishima, *Mishima ou la vision du vide*, de Marguerite Yourcenar, et *l'Acteur qui ne revient pas*, de Georges Banu. De 18 h 30 à 20 heures, démonstration de l'art du nô, par Hideo Kanze. D'autre part, de 21 heures à 22 h 30, à la Vidéothèque de Paris, au Forum des Halles, projection en sa présence de films inédits de Tamasaburo, le plus célèbre acteur de kabuki, spécialisé dans les rôles féminins.

► **Le Théâtre du Rond-Point, 2 *bis*, av. Franklin-Roosevelt. Tél. : 42-56-60-70. La Vidéothèque de Paris, 2, Grande Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles. Tél. : 40-26-34-30.**

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Hommage à Frank Borzage : le Dernier des don Favel (1922, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 19 h ; Mademoiselle Général (1934, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Beyrouth mille et une images : la Religieuse (1965, v.o. s.t.f.), d' Hassan Imam, 19 h ; Baraka à Beyrouth (1972, v.o. s.t.f.), de Gordon Hessler, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Les Cinémas du Canada : Paradise Lost (1970, v.o. s.t.f.), d'Evelyn Lambart ; Pour la suite du monde (1963, v.o. s.t.f.), de Pierre Perrault, 14 h 30 ; l'Anniversaire (1989, v.o. s.t.f.), de Marc Aubry et Michel Hébert, Trois pommes à côté du sommeil (1988, v.o. s.t.f.), de Jacques Leduc, 17 h 30 ; Il était une chaise (1957, v.o. s.t.f.), de Norman McLaren et Claude Jutra, A tout prendre (1963, v.o. s.t.f.), de Claude Jutra, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Ritratti di Roma : Bourgeoisies : l'Eclipse (1962) de Michelangelo Antonioni, 16 h ; Carte blanche à Jean A. Gili : Campo de'Fiori (1943) de Mario Bonnard, Rome ville ouverte (1945) de Roberto Rossellini, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AMIES DE CŒUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

BODY (**) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

BODYGUARD (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CAVALE SANS ISSUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CŒUR DE MÉTISSE (Can.-Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

COUP DE JEUNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

LA CRISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

DE FORCE AVEC D'AUTRES (Fr.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DERNIÈRE LIMITE (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DRACULA (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FOREVER YOUNG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

FORTRESS (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS Nº 3 (Hong Kong, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JENNIFER 8 (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L 627 (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LIGHT SLEEPER (**) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LIOUBOV (russe, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LOIN DE BERLIN (Fr.-All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MALCOLM X (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES PETITS CHAMPIONS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PIÈGE EN HAUTE MER (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

RIENS DU TOUT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SAMBA TRAORÉ (Fr.-Suis.-burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA SÉVILLANE (Fr.-Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SISTER ACT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE SOUPER (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS D'UN WEEK-END (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

LA LOI DE LA NUIT. Film américain d'Irwin Winkler, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

LOUIS, ENFANT ROI. Film français de Roger Planchon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MONSIEUR LE DÉPUTÉ. Film américain de Jonathan Lynn, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SOMMERSBY. Film américain de Jon Amiel, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES SURVIVANTS. Film américain de Frank Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

UNE PLACE A PRENDRE. Film américain de Bryan Gordon, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67).

WOYZECK. Film français de Guy Marignane : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim. 13 h 30.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30, ven. 14 h.

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) mer. 15 h 15, jeu., ven., sam., dim. 14 h 15, 16 h 15 film 5 mn après. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h, 16 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30, 15 h, jeu. 13 h 30, ven. 15 h, sam. 16 h 45.

BEETHOVEN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 16 h 45.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 14 h.

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.

LE FANTOME DE LA LIBERTÉ (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim. à 14 h 05 (sf mer.), 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h film 5 mn après.

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu. 13 h 45, ven. 16 h 15, sam., dim. 15 h.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) film mer., sam., dim. à 13 h 40.

LA JOIE DE VIVRE (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam., mar. 12 h 05.

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) mer., ven., dim., mar. à 14 h 30, 16 h 25, 18 h 20, 20 h 15, 22 h 10.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) séances mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 20 h 40, 22 h 25 film 20 mn après + sam. 0 h 10.

LE MIRAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 12 h.

ORPHÉE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) jeu. 12 h T.U. : mer., lun. .

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

POISON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 13 h 50, jeu., ven. 15 h 30.

LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 20.

SARAFINA! (sud-africain, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 21 h 30, ven. 16 h, sam. 20 h 05, dim. 18 h.

SAUVE QUI PEUT (**) (Fr.-Suis.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 12 h.

LE SEPTIÈME CONTINENT (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. 13 h 30, 15 h 50, 20 h 30.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 16 h 45.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 19 h, ven. 21 h 30, sam. 16 h 30.

TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 16 h 45.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (version courte) mer. 14 h.

UNE SACRÉE CHABINE (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., dim. 18 h, sam. 14 h.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20.

LE ZÈBRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

BONNE CHANCE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

OLIVER TWIST (Brit., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA SENTINELLE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE SPORT FAVORI DE L'HOMME (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 21 AVRIL

« La rue des Francs-Bourgeois », 21 heures, mairie du quatorzième arrondissement, 2, place Baudoyer (Approche de l'art).

« La peinture française du dix-huitième siècle dans les nouvelles salles du Louvre », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Cazes).

« L'Opéra de Charles Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire », 14 h 30, Opéra Charles-Garnier (C. Merle).

« Les collections impressionnistes », 13 h 30, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, aux pieds de l'éléphant (Paris et son histoire).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 15 heures, 45, quai Bourbon (Paris et son histoire).

« Mique fut-il uniquement architecte de Marie-Antoinette : le couvent de la Reine », 14 h 30, grille du lycée Hoche, avenue de Saint-Cloud (Tourisme de Versailles).

« L'œuvre de Rodin et de Camille Claudel », 15 heures, Musée Rodin, 77, rue de Varenne (D. Fleuriot).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine, exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Jardins et églises de Batignolles Epinettes », 14 h 30, métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 heures : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Musée national d'art moderne Centre Georges-Pompidou, 18 h 30 : « Existe-t-il une peinture après la peinture ? », par F. Hergott (Galeries contemporaines).



ÉCONOMIE

BILLET

Volontarisme européen

Ce fut une première. Pas moins de dix-neuf ministres des finances, ceux des douze de la Communauté auxquels s'étaient joints les sept de l'Association européenne de libre-échange (AELE) s'étaient réunis, lundi 19 avril, à Luxembourg. Objet de la réunion : relancer l'activité économique en Europe.

Mis à part les commentaires de Norman Lamont, chancelier de l'Echiquier, constatant qu'aujourd'hui la Grande-Bretagne fait mieux que ses partenaires parce qu'elle a su s'affranchir à temps de la contrainte du SME (système monétaire européen), le diagnostic a été unanime : il ne peut y avoir amélioration de l'emploi sans une action volontariste en faveur de la reprise. Tel est l'objet de l'*« initiative européenne de croissance »*, dont l'idée avait été approuvée, en décembre, à Edimbourg.

Première décision : mobiliser les moyens financiers des institutions de la CEE. Il s'agit de la Banque européenne d'investissement (BEI), qui a été autorisée à faire usage d'une nouvelle *« facilité »* de prêts dotée de 5 milliards d'écus (1 écu = 6,6 francs). Un Fonds européen d'investissement, qui disposera de 2 milliards d'écus pour accorder des garanties de financement, est en cours de création. Les moyens du Fonds social européen seront quant à eux redéployés au profit de la formation...

C'est en s'appuyant sur les moyens ainsi dégagés que des décisions d'investissements seront prises par les Etats membres. La priorité va être donnée aux investissements d'infrastructures. Mais l'investissement privé sera lui aussi encouragé, avec une attention particulière en faveur des PME et du marché du logement.

Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie, a fait valoir que la politique du nouveau gouvernement français s'inscrivait parfaitement dans cette stratégie communautaire, insistant toutefois sur le fait que c'est par la baisse des taux qu'on créerait les meilleures conditions d'un retour à la croissance.

La stratégie de relance maintenant engagée devrait se traduire, selon la Commission, par un supplément de croissance d'un peu plus d'un demi-point d'ici la fin 1994. Cependant, Henning Christofersen, vice-président de la Commission, n'a pas corrigé ses anciennes prévisions de croissance pour 1993 qui restent fixées à 0,8 %. Prudence est mère de sûreté...

PHILIPPE LEMAITRE

Selon le rapport annuel des banques centrales de la Communauté

Des réalignements monétaires peuvent se révéler nécessaires pour corriger les déséquilibres dans la CEE

Dédramatiser les dévaluations ; accorder davantage d'autonomie aux banques centrales. Tels sont les deux principaux enseignements tirés de la tourmente monétaire récente par le comité des gouverneurs des banques centrales européennes (1) dans son deuxième rapport annuel, rendu public mardi 20 avril.

Le constat est connu : en septembre 1992, la CEE a subi sur le front des monnaies *« la crise la plus grave que le système monétaire européen (SME) ait connue depuis ses origines »*. Dans les semaines qui suivirent cette tourmente – à l'origine de la sortie de la lire et de la livre du SME et de plusieurs dévaluations, – la réflexion s'amorça sur les moyens d'éviter que de tels tumultes se reproduisent. Seuls, le deutschemark, le franc belge, le florin néerlandais, la couronne danoise et le franc français sont sortis indemnes de cette crise. *« C'est seulement là où les données fondamentales étaient saines et où les autorités se sont aussi montrées résolues à défendre les parités existantes par un maniement souple des taux d'intérêt... qu'il s'est révélé effectivement possible de maintenir ces parités »*, notent les gouverneurs.

Mardi 13 avril, le comité monétaire de la CEE (2) s'est réuni pour achever la rédaction du rapport consacré à la crise monétaire. Ses conclusions sont restées secrètes et doivent être présentées lors d'un conseil informel des ministres des finances des Douze, le 21 mai à Copenhague. Cependant, selon les informations qui ont filtré, le comité souhaite des modifications de parités plus fréquentes entre les monnaies, afin d'éviter les évolutions divergentes de compétitivité, elles-mêmes susceptibles de déclencher des vagues de spéculation.

Rester « flexible »

Le comité des gouverneurs, pour sa part, exprime ce choix clairement. Le SME est considéré, *« de manière unanime, bénéfique pour tous les pays de la Communauté, tandis que le rétablissement du système dans son ensemble est considéré comme un objectif très important »*. Pour parvenir à ce résultat, il faut que les Douze présentent, bien évidemment, des situations économiques les plus saines possible, mais également qu'il *« reste flexible »*. *« S'il apparaît des déséquilibres économiques majeurs, des réalignements peuvent s'avérer nécessaires »*, écrivent les gouverneurs. De plus, souligne le rapport, *« les mesures institutionnelles qui sont prises, dans un certain nombre d'Etats membres, pour accroître l'indépendance opérationnelle de leur banque centrale pourraient contribuer très utilement à renforcer la crédibilité de la politique monétaire »*.

Une recommandation qui s'adresse tout particulièrement à la France. L'institut d'émission français est en effet le seul, avec celui du Royaume-Uni, qui ne définit pas seul le niveau des taux d'intérêt directeurs, mais le fait conjointement avec le gouvernement. Le rapport rappelle que les banques centrales nationales devront toutes être indépendantes des gouvernements lors de l'entrée en vigueur du Système européen de banques centrales (SEBC), soit au plus tôt en 1997. Si les projets du gouvernement sont menés à leur terme, ce résultat devrait être obtenu, au moins dans les textes, d'ici quelques mois à peine.

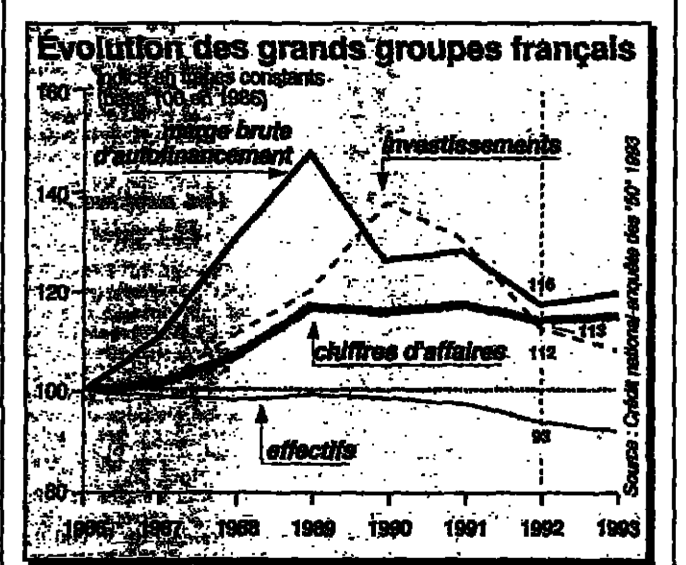
F. L.

(1) Formé dans le cadre de la première étape de l'Union économique et monétaire, entamée le 1er juillet 1990, le comité des gouverneurs des douze banques centrales devrait être dissous fin 1993, lorsque sera créé l'Institut monétaire européen, embryon de banque centrale commune aux Douze (SEBC).

(2) Le comité monétaire est formé des numéros deux des banques centrales et des ministères des finances de la CEE.

L'enquête annuelle du Crédit national

L'activité des principales entreprises pourrait s'améliorer en 1993



« Le chiffre d'affaires des « 50 » a décru en 1992. Une amélioration devrait apparaître en 1993, mais l'acquis négatif en début d'année compromet fortement la prévision d'une croissance moyenne de 0,7 %. » L'enquête sur les grandes entreprises françaises menée depuis seize ans par le Crédit national continue de faire preuve d'un relatif optimisme. Elle a été menée cette année auprès de soixante-six entreprises françaises du secteur concurrentiel (parmi les cent plus grandes). Les pronostics pour 1993 font néanmoins preuve de plus de prudence que ceux élaborés pour 1992, qui prévoyaient une reprise *« à la faveur d'une conjoncture progressivement plus favorable »*. Or le chiffre d'affaires des soixante-six entreprises de l'échantillon a régressé de 3 %.

« Aggravée par les provisions pour restructuration, la détérioration des marges et des résultats est importante », poursuit l'enquête. La rentabilité (résultat net sur chiffre d'affaires) est passé de 2,8 % en 1991 à 2,1 % en 1992. Mais les experts du Crédit national prévoient une remontée de 0,4 point pour 1993. Les gains de productivité permettent néanmoins de limiter les dégâts, financièrement parlant. *« Dans les cycles baissiers précédents, la sensibilité des soldes d'exploitation au recul de l'activité était beaucoup plus forte. »* En revanche, l'enquête du Crédit national fait aussi apparaître la poursuite de la dégradation des effectifs mondiaux : de 3,5 % en moyenne en 1992, cette baisse devrait s'atténuer de 0,9 point en 1993.

Les investissements physiques ont chuté de 13,9 %, et continueront de baisser (de 4,3 %) en 1993. Les dirigeants des « 50 » estiment en effet que *« leur stock d'équipement est tout à fait suffisant pour faire face à la demande actuelle ou prévisible à court terme »*. La baisse des taux d'intérêt n'y changera rien. Les dirigeants la souhaitaient néanmoins, pour alléger leurs frais financiers. Les budgets de recherche-développement se sont accrus de 2 % en France en 1992, et l'effort devrait se poursuivre au même rythme en 1993.

En 1991, l'endettement ramené aux fonds propres était supérieur à celui des Allemands et des Britanniques, mais inférieur à celui des Américains et des Japonais. La marge brute d'autofinancement s'est profondément dégradée (– 8,4 %) mais devrait s'accroître de 1,6 % en 1993. L'internationalisation des grandes entreprises se poursuit. *« Les « 50 » sont en particulier attirés par les économies dynamiques de l'Asie du Sud-Est. »*

Malgré les interrogations sur le budget dans la fonction publique

André Rossinot souhaite poursuivre la politique contractuelle

André Rossinot, ministre de la fonction publique, devait achever, mardi 20 avril, les consultations, engagées le 13 avril avec les sept syndicats de fonctionnaires, en recevant, dans l'après-midi, les représentants de la FGAF (autonomes). A l'issue de ces entretiens, le nouveau ministre et toutes les fédérations, à l'exception de la CGT et de FO, ont souligné l'intérêt de poursuivre la politique contractuelle, sous réserve toutefois des contraintes budgétaires dans lesquelles elle devra nécessairement s'inscrire.

Le spectre des 3 millions de chômeurs a, sans nul doute, pesé lourd sur la tonalité générale de ces premières discussions entre les syndicats et le nouveau ministre de la fonction publique. A l'exception de la CGT et de FO qui, chacune dans leur registre, ont campé sur des positions maximalistes, les cinq autres organisations (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEN et FGAF) ont en effet fait preuve de modération, cherchant davantage à promouvoir une méthode de travail avec le nouveau gouvernement qu'à défendre un catalogue de revendications.

« Il faut poursuivre la politique contractuelle », a avant tout souligné le groupe des cinq fédérations. Elles souhaitent par là même que le nouveau ministre s'inscrive, d'une part, dans la continuité des accords signés par ses prédécesseurs et ouvre, d'autre part, de nouveaux champs à la négociation.

Sur le premier point, les syndicats redoutent, en particulier, que le gouvernement ne les mette en porte-à-faux vis-à-vis de leurs propres engagements : ils ne veulent pas qu'il revienne, par exemple, sur l'échéancier de la mise en œuvre du « protocole Durafour » (rénovation de la grille des classifications) qui court jusqu'au 1er août 1997.

L'étau des discussions salariales

En affirmant, le 14 avril sur France Inter, que *« la parole de l'Etat sera tenue »*, André Rossinot les a, semble-t-il, entendus. Néanmoins, la CFDT et la CFTC lui ont demandé, en gage de bonne volonté, de réunir prochainement et conformément au calendrier, la commission de suivi de cet accord. Au menu de cette réunion, censée boucler les mesures devant entrer en application le 1er août 1993 : la suppression définitive de la catégorie D, les premières mesures de revalorisation de la catégorie A et la poursuite de la requalification des infirmières...

L'ouverture de nouveaux champs de négociations constituerait, aux yeux des syndicats, le second volet de cette politique contractuelle. Certains dossiers sont d'ores et déjà bien avancés tel celui relatif à l'hygiène et à la sécurité. D'autres (revalorisation des carrières de la haute fonction publique, mobilité) restent encore à défricher... En privilégiant cette stratégie de dialogue, le « groupe des cinq » vise à améliorer les conditions de vie des fonctionnaires au travail, tout en desserrant l'étau d'éventuelles discussions salariales pour 1993.

Perte du pouvoir d'achat

Celles-ci ne se présentent certes pas sous les meilleurs auspices ! Les perspectives d'une croissance économique réduite et l'annonce d'un collectif budgétaire de 20 milliards de francs ne vont pas dans le sens d'une revalorisation des traitements des 4,5 millions d'agents. D'autant que la loi de finances pour 1993, adoptée par la précédente majorité, prévoit, en dehors de toute nouvelle mesure générale, une augmentation de 6,2 % des charges de personnel des trois fonctions publiques (Etat, collectivités territoriales, hôpitaux). Ces 6,2 % résultent des effets conjugués du précédent accord salarial (+ 1,8 % au 1er février), du plan de revalorisation des salaires des enseignants, du « protocole Durafour » et des mesures individuelles (GVT ou « glissement vieillesse technicité »). Dernier élément que le nouveau gouvernement ne devrait pas manquer de prendre en compte, l'augmentation sans précédent du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 1988 : + 2,9 % par an, selon la direction du budget (1).

En dépit de ce contexte défavorable, le « groupe des cinq » n'en a pas moins plaidé en faveur de l'ouverture de négociations salariales. D'une part, parce que, de leur point de vue, l'expérience montre que *« les fonctionnaires perdent du pouvoir d'achat les années où il n'y a pas accord »*, en l'occurrence en 1986-1987 et 1989-1990, sur la dernière période. Ils ont, d'autre part, fait valoir à André Rossinot qu'en *« contractualisant la politique salariale »*, le gouvernement préserverait la paix sociale, tout en se gardant des dérives catégorielles, forcément plus onéreuses au bout du compte.

Ce faisant, les fédérations syndicales s'affirment prêtes à négocier sur la base d'un accord pluriannuel afin d'en étaler le coût (un point de hausse générale des traitements représente quelque 5 milliards de francs en année pleine). Cette formule permet de reporter sur l'année suivante l'essentiel d'une éventuelle revalorisation. Reste que si André Rossinot a également semblé marquer de l'intérêt pour cette hypothèse, l'ouverture de ces négociations demeure, pour l'heure, suspendue aux décisions budgétaires que le gouvernement s'apprête à prendre, après consultation, le 23 avril, de toutes les organisations syndicales.

De leur côté, la CGT et FO ont tenu dès le départ à marquer leur différence par rapport aux autres fédérations syndicales. La première en s'inscrivant résolument dans l'opposition, et en appelant les fonctionnaires à se mobiliser, sans même attendre la présentation de la politique du gouvernement. Si Force ouvrière paraît, pour sa part, laisser une porte ouverte à la négociation, elle n'en a pas moins mis en avant son hostilité totale à l'esprit et à la méthode du « protocole Durafour », et rappelé le contentieux salarial en instance, évalué à une perte de 15 % du pouvoir d'achat des fonctionnaires par rapport à 1982.

Ce premier tour de piste syndical – au sein de la seule fonction publique – fait apparaître les difficultés que le gouvernement d'Edouard Balladur aura à affronter pour maintenir le dialogue social.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) S'agissant de la rémunération brute moyenne des agents en place.

Vis-à-vis du dollar

Le yen bat de nouveaux records

Ferme depuis plusieurs semaines, dopé par la rencontre entre le président américain Bill Clinton et le premier ministre japonais Kiichi Miyazawa, vendredi 16 avril, le yen a battu de nouveaux records historiques vis-à-vis du dollar. Mardi 20 avril, la monnaie américaine a clôturé à Tokyo à 110,25 yens, contre 111,00 yens la veille, et 112,95 vendredi avant la rencontre.

Cette évolution a été provoquée par les déclarations du président américain, selon lesquelles un yen plus fort permettrait un rééquilibrage des relations commerciales entre les deux pays. La banque centrale est déjà intervenue sur les marchés pour freiner cette progression jugée excessive, et s'apprête à le faire plus massivement encore.

M. Miyazawa s'est pour sa part déclaré préoccupé par la hausse de la monnaie nipponne.

Secrétaire générale de l'UGICT-CGT

Maïté Demons est morte

Secrétaire générale de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT) de la CGT, Maïté Demons est morte, lundi 19 avril, à l'âge de quarante-six ans, des suites d'un accident cérébral.

Chef de file de la tendance « moderniste » au sein de la confédération, Maïté Demons était entrée, en janvier 1992, au bureau confédéral lors du 44e congrès de la CGT. Sa candidature avait été combattue par Louis Viannet, alors candidat au poste de secrétaire général de la CGT et soutenu par les « conservateurs » du syndicat. De même, Maïté Demons avait-elle été élue, en juin 1992, à la tête de l'UGICT contre l'avis du Parti communiste dont elle était pourtant adhérente.

Cadre supérieur à la Sécurité sociale, licenciée en lettres classiques, Maïté Demons avait adhéré à la CGT en 1973. Elle était mariée et mère d'un enfant.

EN BREF

□ **M. Alphandéry s'interroge sur l'un des critères économiques du traité de Maastricht.** – *« S'il y a un critère qui mérite interrogation, ce serait celui-là »*, a déclaré lundi 19 avril Edmond Alphandéry, ministre français de l'économie, évoquant le ratio de la charge de la dette publique par rapport au produit intérieur brut (PIB), ratio qui ne doit pas dépasser 60 % dans les pays qui voudront adhérer à l'Union économique et monétaire en 1997. M. Alphandéry a précisé qu'il s'exprimait à titre personnel et que les autres critères économiques du traité (déficit budgétaire, taux d'inflation, taux de change) devaient être respectés.

□ **Echec de la mission de conciliation chez Kimberly-Clark-Sopalin.** – A la suite de l'échec de la mission de conciliation tentée par les pouvoirs publics, les salariés de l'usine Kimberly-Clark-Sopalin de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) se sont prononcés, lundi 19 avril, en faveur du maintien, pendant une semaine, des piquets de grève qui paralysent l'établissement depuis la mi-février. Nommé le 8 avril par le ministère du travail (*le Monde* du 10 avril) pour trouver une issue à ce conflit, Jean-Marc Boulanger n'avait pu, vendredi soir 16 avril, amener les deux parties à un accord.





ÉCONOMIE

ASSURANCES

Bruxelles pourrait engager une procédure contre la France

Les assureurs français contestent devant la Commission européenne les « avantages fiscaux » de La Poste et des mutuelles

Les assureurs français, à la fois les compagnies et les agents généraux, ont fait de la disparition des *« avantages fiscaux »* dont bénéficient leurs concurrents un cheval de bataille. A force de réclamer en vain auprès des pouvoirs publics la suppression de distorsions de concurrence en faveur de La Poste et des mutuelles, les assureurs ont fini par s'adresser à la Commission des Communautés européennes, à Bruxelles.

Deux requêtes ont été déposées, dès 1990, par la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances) et la FNSAGA (Fédération nationale des syndicats d'agents généraux) pour demander la disparition des éxonérations fiscales de La Poste. Elles pourraient déboucher après plusieurs échanges de lettres entre Bruxelles et le gouvernement français sur l'ouverture dans les prochains jours d'une procédure. Des demandes similaires ont été présentées il y a quelques semaines à Bruxelles, mais cette fois pour dénoncer les avantages des mutuelles santé et des caisses de prévoyance.

Des conditions anormales

La FFSA et la FNSAGA ne contestent pas l'existence d'aides de l'Etat aux missions de service public de La Poste, mais les fédérations professionelles veulent qu'elles soient identifiées comme telles. Pour les agents généraux, le réseau postal distribue des produits d'assurance dans des conditions « anormales ». La Poste acquitte une taxe unique de 4,25 % sur les rémunérations versées (au lieu de 13 % pour les entreprises de droit commun au-delà de 35 000 francs) et bénéficie d'un abattement de 85 % sur la base d'imposition des impôts locaux. Un avantage estimé à plus de 1,5 milliard de francs par an.

Les compagnies contestent également le paiement d'une taxe de 9 % en assurance-santé dont sont exemptées – pour des contrats identiques – les mutuelles et caisses de prévoyance. Les assureurs se sont adressés à Bruxelles après la publication de la troisième directive européenne sur l'assurance, qui considère les mutuelles comme les égales des compagnies classiques dans le domaine de la prévoyance. *« Du coup, il n'y a plus de justification à la moindre différence en matière fiscale »*, affirme un assureur. Un raisonnement évidemment contesté par les mutuelles. Pour elles, on ne peut mettre sur le même pied des entreprises capitalistes et des sociétés à but non lucratif qui ne pratiquent pas de sélection des risques.

E. L.

ÉTRANGER

Le syndicat IG Metall appelle au vote d'une grève début mai

Les salaires à l'Est menacent le modèle allemand

Le syndicat de la métallurgie IG Metall a décidé, lundi 19 avril, d'appeler ses membres de l'est de l'Allemagne à voter du 26 au 28 avril sur le déclenchement d'une grève massive. Si l'appel est voté à plus de 75 %, les arrêts de travail pourraient avoir lieu au début mai. Il s'agirait de la première grève depuis soixante ans dans cette région. Le syndicat réclame une hausse des salaires de 26 % pour cette année, conformément à un accord conclu en 1991 qui prévoyait d'aligner les rémunérations de l'Est sur celles de l'Ouest dès 1994.

FRANCFORT

de notre correspondant

Décidément, la réunification ébranle un à un les équilibres économiques et sociaux les plus solides de l'Allemagne. Après la dérive inflationniste, après le creusement des déficits budgétaires, voici que les principes du « consensus social » sont à leur tour menacés. Le conflit engagé risque de déboucher sur l'abandon des négociations salariales par branche pour en venir à un système plus anglo-saxon de fixation entreprise par entreprise.

En tant que tel, le conflit apparaît limité. Seules la métallurgie et la sidérurgie sont en cause. IG Metall est très conscient de l'effondrement de l'économie à l'Est – les effectifs de la métallurgie sont tombés de 1,5 million avant la réunification à moins de 400 000 aujourd'hui. Son appel au vote ne concerne, dans un premier temps, que la Saxe et le Mecklembourg-Poméranie. Les syndicats des autres branches, à l'Est, ont accepté les hausses de 9 % des salaires que proposait le patronat. Mais IG Metall en fait une question de principe : il ne peut accepter sans grève qu'un accord de branche, élément fondamental du droit du travail allemand, soit unilatéralement cassé par les patrons. Franz Steinkühler, président du syndicat, évoque *« une crise de la démocratie »*.

L'origine du conflit est l'accord conclu en 1991, dans l'euphorie de la réunification, qui prévoyait que les salaires de l'Est devaient se rapprocher rapidement de ceux de l'Ouest pour une égalisation en 1994. A l'époque, personne ne voulait que l'est reste une zone à la traîne avec des salaires durablement inférieurs, comme une sorte de Turquie à domicile. Mais les difficultés économiques, en particulier la vétusté inattendue des usines, remettent ce schéma en cause. Les salaires atteignent déjà 70 % du niveau de l'Ouest en moyenne dans la métallurgie, mais la productivité n'en est encore qu'au tiers. Dans ces conditions, le coût du travail est supérieur à l'Est, ce qui décourage les investissements. Les entreprises veulent donc marquer une pause dans le rattrapage salarial et elles proposent une hausse de 9 % cette année.

« Le coût de l'unification »

Les salaires, argumente IG Metall, ont sans doute augmenté, mais la productivité du travail tout autant depuis un an, ce qui fait que le coût unitaire du travail n'a pas crû. Il estime en outre que les salaires de l'Est doivent être subventionnés si l'on renonce à une égalisation rapide : c'est *« le coût de l'unification »*.

Pour faire pression, IG Metall a lancé qu'il pourrait déclencher des grèves entreprise par entreprise pour faire céder les plus modernisées, celles qui peuvent accorder les 26 % de hausse, tout en épargnant – sans trop y regarder – les plus mal en point où il accepterait un blocage des salaires. Autrement dit que les riches paient et les autres pas : les rémunérations seraient liées à la productivité... ou au rapport de forces. Il y aurait rupture de l'uniformité salariale de branche. Le syndicat ne mésestime pas le danger de cette menace. Mais il dit n'avoir pas le choix.

Pour Dieter Kircher, le patron des patrons de la métallurgie, ce serait une révolution en Allemagne. Obtenir des salaires fixés branche par branche est un pilier du consensus social germanique. Ce système empêche en effet les entreprises de chacune des branches de se faire concurrence par les salaires : la firme A payant ses employés comme la firme B doit pour se distinguer faire porter la différence non sur les prix mais sur la qualité des produits. Le succès de ce système, jusqu'ici, vient de ce qu'il réussit, en somme, à marier des bons salaires avec une évolution qualitative des produits vers le haut.

Le patronat a officiellement condamné la menace d'IG Metall. Il ne peut admetre de laisser certains patrons en proie aux grèves, sans les défendre. Mais, sur le fond, il ne s'opposera pas forcément très longtemps au principe de salaires fixés entreprise par entreprise. C'est vrai pour l'est de l'Allemagne, mais ça l'est aussi pour l'ouest. Beaucoup de membres des organisations patronales se plaignent de plus en plus de devoir suivre des hausses de salaires qu'ils jugent excessives. On l'a vu l'an passé, lorsque le succès des grèves dans la fonction publique avait forcé les autres branches à accorder de fortes hausses. Beaucoup ont quitté l'organisation patronale pour échapper à ces obligations et pour négocier directement avec leurs salariés, dont notamment IBM Allemagne.

Le jeu est donc très dangereux. La contestation du modèle allemand de fixation des salaires par branche va grossir. D'autres pays d'Europe du Nord ont dû, ces dernières années, l'abandonner. L'enjeu du conflit actuel est considérable pour le consensus social allemand.

ÉRIC LE BOUCHER

□ **Menaces sur le pacte de solidarité allemand.** – Une querelle entre Bonn et les Länder a éclaté, lundi 19 avril, qui pourrait remettre en cause le pacte de solidarité, laborieusement conclu le 13 mars, sur le partage de l'effort à consentir pour financer la réunification. Le ministre des finances, Théo Waigel, envisagerait en effet de revenir sur le partage des recettes de TVA entre Länder et instances fédérales. Il aurait prévu que la part dévolue aux Länder ne passerait pas de 37 % à 44 % à partir de 1995 comme prévu, mais serait seulement de 42.5 %. Le manque à gagner pour les caisses fédérales serait ainsi réduit de 3,8 milliards de DM (13 milliards de francs), mais des corrections seraient proposées aux Länder, selon le projet de M. Waigel.

□ **Maintien de la parité de la peseta d'ici aux élections espagnoles.** – Le ministre espagnol des finances, Carlos Solchaga, a déclaré lundi 19 avril à Luxembourg que la parité de la peseta au sein du système monétaire européen (SME) serait maintenue d'ici au 6 juin, date des élections législatives anticipées. Afin d'avertir les opérateurs économiques, M. Sochaga a donné des instructions en ce sens à la Banque d'Espagne. *« Le taux de change actuel nous paraît approprié »*, a précisé le ministre, en marge d'une réunion des ministres des finances de la CEE.

CONJONCTURE

De janvier à février

La production industrielle a progressé de 2,5 %

La production industrielle a progressé en France de 2,5 % au cours du mois de février par rapport à janvier. Cette forte hausse s'explique surtout par celle de l'énergie qui a fait un bond de 8 % en un mois, du fait des conditions climatiques. La production des industries agroalimentaires a augmenté de 3 % en un mois, celle des biens intermédiaires de 2,7 %. En revanche, la production des autres secteurs a reculé : biens d'équipement professionnel (– 0,9 %), automobiles et biens d'équipement ménagers (– 2,3 %), biens de consommation courante (– 1 %). L'indice de l'ensemble de la production industrielle est en baisse de 2,4 % par rapport à février 1992.

ÉQUIPEMENT

Dissensions britanniques autour d'Eurotunnel

Sir Alastair Morton accuse les constructeurs de TML de « chantage »

Le ton monte entre les partenaires britanniques d'Eurotunnel et de TransManche Link. Sir Alastair Morton, directeur général d'Eurotunnel, a accusé, lundi 19 avril à Londres, les constructeurs membres de TML de recourir au *« chantage sur le temps »* et d'être *« à l'origine du retard sur le tunnel »*.

Sir Alastair est convaincu qu'Eurotunnel joue néanmoins un poker gagnant. *« Les revenus que nous risquons de perdre à cause des délais sont moins élevés que les économies que nous faisons en payant seulement le juste prix et les dommages que nous allons demander pour dépassement de la date d'achèvement prévue »*, a-t-il ajouté. La réponse des constructeurs britanniques ne s'est pas fait attendre. Joe Dwyer, président du groupe de travaux publics britannique George Wimpey, l'un des cinq membres britanniques de TML, a qualifié les propos tenus par Sir Alastair Morton d'*« incroyables sottises »*. *« Les travaux sur le site avancent avec rapidité et efficacité. Sir Alastair le sait parfaitement, et d'ailleurs il le confirme dans sa lettre aux actionnaires d'Eurotunnel »*, a-t-il répliqué.

Premier contrat de concession routière en Europe de l'Est

Un consortium français achèvera 43 kilomètres d'autoroute entre Budapest et Vienne

BUDAPEST

de notre correspondant

L'achèvement de l'autoroute entre Budapest et Vienne est devenu l'une des Arlésienne de la vie politique hongroise. Long de seulement 260 kilomètres, le trajet entre les deux capitales est une véritable épreuve en raison de l'absence de « 43 petits » kilomètres d'autoroute avant la frontière autrichienne. Symboliquement suspendus du temps de l'ancien régime, les travaux vers cette « porte de l'ouest » devraient être terminés en 1995.

Le ministère hongrois des transports a en effet signé, vendredi 16 avril, à Budapest, le premier contrat de concession d'autoroute en Europe de l'Est avec le consortium Euro-Expressway, dont le maître d'œuvre est le groupe français Transroute international.

Cette concession, d'une valeur de 30 milliards de forints (environ 240 millions de francs), est accordée pour trente-cinq ans et prévoit la réalisation d'une section à péage sur 43 kilomètres sur l'axe de Vienne, ainsi que la construction de 15 kilomètres menant vers Bratislava.

Ce consortium, également composé de la Caisse des dépôts et de la BNP, compte faire financer ce projet par des fonds privés, sans recours à la garantie du gouvernement hongrois. Parmi les partenaires financiers sollicités figure notamment la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD).

Y.-M. R.

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

A la demande de plusieurs pays membres

La BERD va réduire son budget de fonctionnement

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a décidé, lundi 19 avril, de revoir dans un sens restrictif la mise au point de son budget. Cette décision a été prise à la demande des pays membres de la BERD qui s'inquiètent des frais de fonctionnement engagés par la banque, frais qui font l'objet d'une polémique (*le Monde* du 16 avril).

L'une des premières décisions prises lors de cette réunion regroupant vingt-trois directeurs de la banque sera de commencer la préparation du budget de 1994 avec plusieurs semaines d'avance sur les dates initialement prévues. D'autre part, un audit devra déterminer d'ici un mois ou un mois et demi si la dépense de 55,5 millions de livres (460 millions de francs environ) pour l'installation des nouveaux locaux de la BERD à Londres était excessive.

INDICATEURS

ITALIE

• **Production industrielle : – 5,1 % en un an.** – La production industrielle a chuté de 5,1 % en février par rapport à la même période de l'année dernière, a annoncé lundi 19 avril l'Institut national de la statistique (ISTAT). Le secteur le plus touché est celui de la production automobile (– 19,9 %). La production d'instruments de précision (– 17,3 %) et de fibres artificielles et synthétiques (– 13,8 %) a également fortement baissé. Les secteurs de la presse et du papier (+ 8,5 %), la production alimentaire (+ 3,6 %) et pétrolière (+ 1,7 %) ont en revanche progressé. Au cours des deux premiers mois de 1993, la baisse de la production industrielle a été de 7,7 % par rapport à la même période l'année dernière.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Les signes de surchauffe se multiplient à Canton comme à Shangai

L'inflation annuelle dépasse 16 % dans plusieurs villes chinoises

Le bond des investissements publics semble être à l'origine d'une croissance du produit national brut chinois de 14,1 % en un an. Les signes de surchauffe se multiplient en Chine continentale, où l'inflation dépasse 16 % à Canton et à Shanghaï, mais aussi à Taïwan dont les échanges commerciaux avec Pékin s'emballent.

PÉKIN

de notre correspondant

L'économie continentale chinoise a fait un pas supplémentaire vers la surchauffe au premier trimestre de cette année, avec une croissance mesurée sur le produit national brut de 14,1 % par rapport à la même période de l'an passé, et une hausse des prix à la consommation de 15,7 % en moyenne dans les grandes villes, avec des pointes à 17,2 % et 16,7 % respectivement pour Canton et Shanghaï, les deux principaux pôles du développement ultra-rapide des régions côtières.

Ces chiffres ne sont pas loin des records officiels qui avaient été annoncés dans les années 1987-1988, lors d'un emballement de l'économie qui avait, entre autres, conduit au soutien populaire de la contestation étudiante menant à la catastrophe de Tienanmen au printemps 1989. On n'en est certes pas tout à fait là, le revenu des citadins ayant dans le même temps augmenté en moyenne de 27 %, selon le bilan trimestriel rendu public, lundi 19 avril, par le gouvernement. Mais cette hausse des revenus citadins est un chiffre théorique qui ne reflète en rien les disparités apparues entre la classe moyenne florissante et les employés du secteur d'Etat, dont le revenu stagne quand ils ne s'adonnent pas à la pratique du deuxième emploi. De même, à la campagne, l'inflation annoncée de 8,5 % amène à relativiser l'augmentation de 15 % du revenu moyen par tête des 900 millions de ruraux.

La part du gaspillage d'Etat

La croissance énergique du PNB est attribuée en bonne part à un bond spectaculaire des investissements de base dans le secteur public, estimé à quelque 70 % avec un peu plus de 10 milliards de dollars, soit le plus haut chiffre enregistré sur un trimestre depuis le début des réformes en 1979. Le premier ministre Li Peng avait appelé en mars à un taux de croissance annuel du PNB de 8 % à 9 %. La différence entre l'objectif et ce début de réalité explique sans doute que les médias officiels, sans passer totalement sous silence le bilan trimestriel, n'aient guère insisté dessus.

Les autorités ont également fait état d'un déficit du commerce extérieur de 1,2 milliard de dollars pour le premier trimestre 1993, mais ce chiffre ne comporte pas les réexportations de produits manufacturés chinois via Hongkong.

Par ailleurs, le régime a annoncé une innovation dans ses statistiques économiques à venir, destinée à refléter le passage de la Chine d'une économie planifiée à la stalinienne à une économie dite *« socialiste de marché »* : dorénavant, la croissance industrielle ne sera plus mesurée sur la production physique, mais sur la valeur des ventes. La mesure vise à défalquer des résultats de l'économie nationale les stocks invendus représentant la part du gaspillage d'Etat.

D'autre part, le régime nationaliste de Taïwan a lui aussi rendu public un chiffre donnant matière à inquiétude sur l'emballement des échanges avec le continent : l'île a réalisé en 1992, en Chine populaire, un excédent commercial spectaculaire de 9,42 milliards de dollars. Ce chiffre est pratiquement égal à celui de l'excédent commercial de l'île avec ses autres partenaires dans le monde pour la même année, soit 9,48 milliards de dollars.

On craint depuis longtemps, dans les milieux politiques de Taïwan, une dépendance économique de l'île envers le continent, qui réduirait la marge de manœuvre de son gouvernement face aux ambitions réunificatrices de Pékin. Or, qu'ils soient « communistes » à Pékin ou « démocrates bourgeois » en République de Chine, les gouvernements chinois paraissent éprouver les plus grandes difficultés à maîtriser une explosion économique qui entraîne dans une spirale ces anciens frères ennemis.

FRANCIS DERON

AGRICULTURE

Le cabinet de Jean Puech

Le cabinet de Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, vient d'être formé.

Anne-Marie Helleisen a été nommée chef de cabinet et Paul de Viguerie, chargé de mission auprès du ministre. François Delooz sera conseiller technique chargé des industries agricoles, alimentaires et de l'alimentation ; Philippe de Guenin, des productions animales ; Thierry Hegay, des pêches et des cultures maritimes ; Christian Ligeard, des affaires internationales et des grandes cultures ; Pierre Moraillon, des productions végétales spécialisées ; Claude Poly, de l'espace rural, du développement rural, des structures, de la forêt et de la filière bois ; Sophie Villers, des affaires budgétaires.

Enfin, Viviane Mennesson s'occupera des relations avec le Parlement et Danièle Richard de la communication.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Selon grosseur

GRANVILLE, 20 avril. L'aide que le nouveau ministre de la pêche promet cette semaine à la profession, après sa visite filmée au Guilvinec, les patrons de chalutiers du Cotentin en riraient plutôt, s'ils n'avaient perdu leur humour ancestral.

« On n'y tient pas, à leurs subventions, toujours mal réparties, répètent-ils en chœur. *On ne veut pas devenir des assistés. Simplement, on refuse de mourir ! »* C'est dit avec une détresse impressionnante, venant d'hommes au métier de chien, et peu enclins au découragement.

Le marché a eu raison de ces fiers atavismes. En cinq ans, la sole a perdu 10 francs au kilo. L'araignée est tombée de 15 à 3 francs ; le rouget, de 48 à 26. Les raisons de cet effondrement des cours ? Comme pour l'agriculture, l'invasion d'espèces extraites à moindre frais dans le monde entier : raie américaine, saint-jacques japonaise, sole hollandaise, lieu russe via la Norvège ; franc fort, dissuasif pour l'exportation.

S'ajoutent, selon les marins, la pression des criées, des mareyeurs, et des importateurs, qui écrasent les prix ; celle des détaillants et restaurateurs qui, en ne répercutant pas les baisses, ont asphyxié la consommation nationale jusqu'à faire du poisson frais, autrefois mets populaire, un produit de luxe en passe de sortir des mœurs.

Les patrons de gros chalutiers se sentent « baisés » – c'est leur expression – d'avoir suivi les recommandations officielles. Plus ils se sont organisés, comme on le leur conseillait, plus ils subissent les réglementations, vétérinaires et autres. Plus ils ont modernisé leur flotte, comme souhaité, plus ils se retrouvent « au rouge » à la banque. A peine tentent-ils de « se refaire » avec la seiche, présente en baie fin avril, les mareyeurs, les voyant venir, cassent les prix.

Les difficultés des plus forts tonnages se transmettent autour d'eux : tandis que l'argent coule à flots pour mettre la nouvelle criée *« aux normes européennes »* (avec des airs de gare de téléphérique et une glacière dont les excédents se répandraient dans le bassin à flot !), la construction navale débauche faute de commandes, et des emplois de matelots se perdent.

Ce que souhaitent ces principales victimes du marasme : pas d'aumônes (ils insistent), mais un alignement des charges sur celles de leurs homologues européens, et une réduction des importations sauvages. A terme, que l'Etat améliore et transfère aux civils une administration de tutelle qui a montré sa légèreté lors des négociations avec les Anglais sur les zones de Manche, et qui maintient la pêche dans la situation paradoxale, pour ne pas dire humiliante, d'être le seul métier géré par des militaires. Enfin : empêcher les « petits » moins organisés, retraités, amateurs ou braconniers tolérés, de passer entre les mailles des contraintes, règlements et endettements qui étranglent les autres. A suivre les patrons de fortes unités, la crise atteindrait les professionnels à proportion des tonnages ; *« selon grosseur »,* comme disent pudiquement les cartes de restaurants à crustacés hors de prix...

∴

Les « petits » ne nient pas le privilège relatif et provisoire qu'il y a à travailler avec du matériel amorti, à biaiser avec les diverses dispositions qui grèvent les plus lourds qu'eux, et à profiter des vides juridiques.

A 3,9 francs le kilo en criée – 16 francs et plus, dès le marché le plus proche ! –, le bulot, cet escargot des mers en forme de corne d'abondance, peut encore assurer à trois hommes par bateau des mensualités dépassant 10 000 francs. Une sécurité qu'ils ne volent pas ! Nuit et jour, hiver comme été, par tous les temps, il leur faut, à chaque marée, hisser à bord, vider, garnir d'appâts et remettre à l'eau des centaines de casiers pesant quinze kilo pièce. C'est miracle si, en prime, les hasards de la cueillette leur offrent encore un de ces homards de collection qui ont enrichi naguère les îles Chausey, et qui en ont presque disparu !

D'autres espèces tendent à s'éteindre, malgré la fertilité de la baie du Mont, due à sa fonction de frayère. La praire sera bientôt un souvenir. Le bulot suivra, que son cousin irlandais est prêt à supplanter.

Il n'a jamais été simple de rationaliser des prélèvements qui s'apparentent aux pratiques archaïques de la chasse. En état de crise, cela devient illusoire. Plus les prix s'affaissent, plus les pêcheurs croient pouvoir compenser la baisse par des surcroîts de prises – qui pèsent à leur tour sur les cours et menacent d'épuisement le cheptel naturel.

La perspective de ne plus vivre de la mer – l'Europe exigera d'amputer les inscrits maritimes de 40 % – et de voir les enfants s'en détourner à jamais n'aide pas à se soucier de l'avenir des ressources. Râcler une dernière fois ces fonds familiers et comme familiaux, afin de pousser le gamin vers des études et des vies moins rudes, quitte à ce qu'il ait les mains effilées et blanches comme les pinces qui ont valu à certain crabe le surnom d'« écrivain », quitte à ne plus manger, à neuf milles de Chausey, que du homard ... canadien : ainsi se développent, sans illusion, les mentalités.

« Pauvres paysans, ces absents de l'Histoire », se lamentait Victor Hugo dans *Choses vues,* en 1857. On aurait surpris et désolé le poète, si on lui avait prédit la même extinction, cent ans seulement après sa mort, pour ses chers travailleurs de la mer !

VIE DES ENTREPRISES

Sur décision de la justice américaine

Intel perd le monopole de son microprocesseur 486

On n'est jamais trop prudent... Il y a un mois, Intel, le numéro un mondial des semi-conducteurs, annonçait le lancement de Pentium, un microprocesseur ultra-puissant, destiné à remplacer progressivement la famille de puces 486 mises sur le marché par la société californienne depuis à peine trois ans (*le Monde* du 26 mars).

Aux analystes qui s'interrogeaient sur le bien-fondé de la démarche, les dirigeants répondaient *« vision à long terme »*. Certes, en rendant publique l'arrivée prochaine de Pentium, la firme de Santa-Clara risquait de précipiter le déclin du 486, un énorme succès commercial, et surtout une source de profits exceptionnelle. Mais il n'est pas de filon inépuisable, expliquaient-ils sobrement.

Un fabuleux marché

Les faits leur ont donné raison. Depuis trois jours, et par décision de la justice américaine, Intel n'a plus le monopole du 486. Un magistrat californien a en effet annulé, vendredi 16 avril, un arrêt de juin 1992 interdisant à la firme Advanced Micro Devices de fabriquer des clones de ce microprocesseur haut de gamme.

Ce fabuleux marché – 75 % des micro-ordinateurs compatibles IBM vendus cette année dans le monde seront équipés de 486 – va donc devoir être partagé. Avec AMD, bien sûr, suivi par une cohorte d'autres « cloneurs » s'engouffrant dans la brèche ainsi ouverte et enclenchant, selon toute probabilité, un mécanisme de guerre des prix.

Pour attaquer la position commerciale d'Intel, ses poursuivants vont devoir se montrer agressifs. La fabrication du 486 risque donc, d'ici à la fin de l'année, d'être une opération beaucoup moins rentable.

Les milieux financiers de Wall Street, eux, ont réagi rapidement. Le titre Intel a plongé lundi 19 avril, perdant 12,95 dollars à 97,75 dollars, en clôture du second marché. Selon certains observateurs, Intel pourrait choisir d'intenter une action en justice à des fins de dissuasion.

C. M.

En raison d'une chute des plus-values

Baisse de 43 % du bénéfice de Worms et Cie en 1992

A l'issue de son deuxième exercice après la fusion entre Pechelbronn et Simer, Worms et Cie, holding de tête du groupe familial Worms, a vu ses résultats chuter de 43 %. Le bénéfice net consolidé s'établit en 1992 à 571 millions de francs contre 1 milliard en 1991.

Le recul de la rentabilité de Worms et Cie, dirigé par Nicholas Clive-Worms, tient pour l'essentiel à la moindre réalisation de plus-values à la fois par la maison mère et sa filiale d'assurances Athena. Athena enregistre un recul de 46 % de son résultat consolidé à 372 millions de francs à la suite de l'extériorisation de 934 millions de plus-values contre 1,7 milliard en 1991. Le dixième assureur français réussit tout de même une performance honorable alors que la plupart de ses concurrents d'une taille plus importante voient leur rentabilité se dégrader plus rapidement.

Athena n'entre plus dans la consolidation du groupe que pour 94,25 % à la suite de la cession de 5 % du capital au groupe allemand Wuerttenbergische AG.

L'autre grande filiale de Worms et Cie, le groupe agroalimentaire Saint-Louis, voit ses profits augmenter légèrement à 774 millions de francs. Au total, la contribution des filiales au résultat du groupe est de 533 millions contre 984 millions.

Afin de mieux gérer les remontées de flux financiers, Worms et Cie a réalisé au cours de l'année deux OPE (offres publiques d'échange) sur ses filiales Demachy Worms et Financière Truffaut. Un projet de fusion entre Worms et Cie et Financière Truffaut, contrôlée à 98 %, a même été annoncé.

Lafarge-Coppée : OPE sur sa filiale espagnole Asland

Le groupe cimentier français Lafarge-Coppée lance une offre publique d'échange (OPE) sur sa filiale cotée espagnole Asland, dont il détient déjà 54 % du capital, selon un communiqué publié lundi. La parité d'échange est de 2 actions Lafarge Coppée pour 9 actions Asland.

Cette parité fait ressortir pour les actionnaires d'Asland une prime de 33 % sur la moyenne des cours du dernier mois et de 21 % sur le cours d'ouverture du 16 avril. Si tous les actionnaires de la société espagnole choisissaient de répondre à l'offre du groupe français, il s'ensuivrait la création de 4,7 millions d'actions nouvelles Lafarge, soit 8 % du capital.

L'OPE *« n'aura pas d'effet dilutif »* sur les résultats de Lafarge, a cependant assuré un porte-parole du groupe français, puisqu'elle permettra une remontée plus importante des bénéfices d'Asland vers sa maison-mère. Lafarge-Coppée explique cette opération notamment par son souci de simplifier ses structures. A la suite de l'OPE, Lafarge-Coppée demandera à être coté en Bourse en Espagne. Le groupe français est déjà négocié sur les places de Paris, Londres, Francfort et au SEAQ International.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Zannier (habillement) : doublement du bénéfice à 76,5 millions de francs en 1992.** – Le groupe d'habillement Zannier (magasins Z, Absorba, etc.) a plus que doublé son bénéfice net en 1992 (76,5 millions de francs contre 33,4 millions en 1991) et a dépassé, pour la première fois, le cap des 2 milliards de francs de chiffre d'affaires (2,1 contre 1,7 milliard en 1991). Le numéro un français du vêtement pour enfants a obtenu ce résultat au prix d'une sévère restructuration : abandon de huit marques (Osh Kosh, Yves Saint Laurent Enfance, Coup de cœur Junior, Chahut-Bahut...); cession de tous les sites de production de Poron (marque Absorba); réduction de moitié des effectifs du groupe, ramenés à 1 650 personnes. Pour relancer sa marque de chaussures Kickers (110 millions de francs de chiffre d'affaires), Roger Zannier, fondateur du groupe, a créé deux filiales de commercialisation en association avec Allemand, le premier fabricant français de chaussures pour enfants.

□ **Epeda Bertrand-Faure annonce une baisse de 22 % de son résultat net en 1992.** – Le groupe français Epeda Bertrand-Faure (EBF : sièges pour automobile, aéronautique, literie, bagages) a réalisé en 1992 un bénéfice net (part du groupe) de 86,3 millions de francs, en baisse de 22 % par rapport à 1991. Les pertes exceptionnelles, dues notamment à des provisions pour restructuration et charges pour réorganisation, se sont élevées à 74 millions de francs, contre 11 millions en 1991. Le chiffre d'affaire a légèrement augmenté, à 11,6 milliards de francs (+ 2 %). Au cours de l'exercice, le groupe a cédé deux filiales et a restructuré les opérations italiennes de sièges automobiles. Ces activités, qui pèsent environ 150 millions de francs, ont été déconsolidées. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires ressort en hausse de 10,8 %, mais la situation est contrastée selon les activités. Le secteur sièges automobile (filiale Bertrand-Faure) a enregistré une forte hausse de son chiffre d'affaires (+ 15 % à 9,08 milliards de francs), tandis que la filiale Delsey (bagages) progressait légèrement (+ 5 %, à 886 millions) ainsi qu'Epeda-Merinos (+ 0,3 % à 905 millions). En revanche Ratier Figeac a réduit ses ventes (– 14 % à 580 millions).

□ **Nicolas Schlumberger et Cie (machines textiles) a renoué avec les bénéfices en 1992.** – Le constructeur de machines textiles Nicolas Schlumberger et Cie a réalisé en 1992 un résultat net consolidé (part du groupe) positif de 37 millions de francs, contre une perte de 1 million de francs en 1991. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 1,19 milliard de francs contre 973 millions (+ 22 %). Pour la société-mère, le chiffre d'affaires a progressé de 11 % à 664 millions de francs et le bénéfice net est passé de 16 millions de francs en 1991 à 19 millions l'an dernier. Le groupe prévoit pour 1993 *« une stabilisation du chiffre d'affaires et une légère amélioration des résultats »*.

□ **Orsan : 1992, année difficile, mais réduction des pertes.** – Orsan, filiale du groupe cimentier Lafarge-Coppée, spécialisée dans les biotechnologies (additifs alimentaires, semences), a annoncé une réduction de 9,9 % de ses pertes nettes consolidées (part du groupe) à 190 millions de francs. Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi 1,421 milliard de francs, en recul de 27 % sur celui de 1991. Ce chiffre s'entend après cession de l'activité grandes cultures (433 millions de francs en 1991). Le résultat brut d'exploitation s'est élevé à 43 millions de francs l'an dernier contre 155 millions en 1991. Le groupe indique qu'il a souffert de *« l'évolution de son environnement concurrentiel »*. L'arrivée d'un nouveau concurrent a déclenché une guerre des prix de la lysine (acide aminé qui entre dans la composition d'aliments pour animaux) qui a entraîné une chute de 25 % en moyenne de ces derniers. Par ailleurs, l'activité glutamate (produit qui sert à renforcer la saveur des aliments) en Europe a dû faire face à une *« poussée des importations asiatiques à des prix inférieurs au seuil fixé par les mesures antidumping de la CEE »*.

BOURSE

□ **SITA (traitement des déchets) admise au règlement mensuel à partir du 26 avril.** – Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a annoncé, lundi 19 avril, avoir admis, à partir du 26 avril, la société SITA, filiale du groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez spécialisée dans le traitement des déchets, sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris. Cotée jusqu'ici au second marché, SITA compte 5,52 millions d'actions au porteur d'un montant nominal de 50 francs. En 1992, le chiffre d'affaires consolidé de SITA a progressé de 18,6 % à 4,47 milliards de francs, et le résultat net consolidé (part du groupe) de 26,5 % à 115,2 millions de francs.

AMENDES

□ **La Cour de justice européenne annule la plupart des amendes contre le « cartel » de la pâte à papier.** – La Cour de justice européenne a annulé la plupart des amendes infligées, fin 1984, par la Commission de Bruxelles au « cartel » de la pâte à papier composé, pour l'essentiel, d'entreprises américaines, canadiennes et finlandaises. La Commission a été condamnée par la Cour, non seulement à rembourser la plus grande partie des amendes – 4 millions d'écus au total – mais aussi à supporter les deux tiers des dépenses et les frais de deux expertises demandées par la Cour. La Commission avait estimé que quarante producteurs de pâte ainsi que trois de leurs associations professionnelles s'étaient concertés sur les prix entre 1973 et 1981. Mais la Cour a estimé que la Commission ne disposait pas d'un *« faisceau d'indices sérieux, précis et concordants »* pour conclure à une concertation sur les prix. La Commission examine l'arrêt rendu afin de décider d'un éventuel appel.

RACHAT

□ **AOM prend une participation de 50 % dans TDGI.** – Le groupe de transports aérien AOM vient de prendre une participation de 50 % dans le voyagiste TDGI, actionnaire majoritaire des sociétés Voyag'air, VPS-Sirocco et Mooving. La compagnie aérienne, issue de la fusion de l'ancienne Air Outre-Mer et de Minerve détenait 35 % de Voyag'air, acquis du temps de Minerve. Elle obtient 50 % de la holding TGDI en échange de sa part de Voyag'Air et d'un apport de 4 millions de francs à l'occasion d'un augmentation de capital.

COMMANDE

□ **ATR s'implante en Iran mais perd une commande de 25 avions.** – Le groupement franco-italien Avions de transport régional (ATR), qui associe Aérospatiale et Alenia, vient d'enregistrer l'annulation d'une commande de 25 avions en provenance du loueur irlandais GPA qui connaît de grandes difficultés financières. Cette annulation porte sur 14 ATR-42 et 11 ATR-72. *En revanche le groupement* a procédé à la livraison du premier avion ATR-42 à la compagnie aérienne Iran Asseman Airlines. Cet avion est le premier d'une commmande de cinq.

SAUVETAGE

□ **Feu vert à un plan de sauvetage pour le sidérurgiste est-allemand EKO Stahl AG.** – La Treuhandanstalt a donné son feu vert à un plan de sauvetage du plus grand complexe sidérurgique de l'ex-RDA, EKO Stahl AG, qui prévoit 1 500 nouvelles suppressions d'emplois. Le plan, qui doit encore obtenir l'aval de Bonn puis de la Commission européenne le 4 mai, propose que le site d'EKO Stahl à Eisenhuettenstadt continue à être financé par les pouvoirs publics jusqu'en 1996-1997, conformément aux vœux du chancelier Helmut Kohl. EKO Stahl serait transformé en un complexe entièrement intégré en construisant un laminoir à chaud et des hauts-fourneaux électriques pour 700 millions de marks (2,4 milliards de francs) ainsi qu'en rénovant le laminoir à froid existant pour 310 millions de marks (environ 1 milliard de francs). Sur les 3 500 emplois occupés à Eisenhuettenstadt, 2 000 doivent être maintenus. EKO Stahl employait près de 13 000 personnes en 1989.

LICENCIEMENTS

□ **La Commande électronique licencie un tiers de son personnel.** – La Commande électronique, fabricant de cartes et boîtiers de télécommunication, éditeur de logiciels et distributeur de grandes marques, dont le siège social se trouve à Douains (Eure), a annoncé le licenciement de 61 personnes sur ses 228 salariés; 44 d'entre elles sont licenciés sur les sites de Douains et Saint-Pierre-de-Bailleul (Eure), les autres étant réparties dans les agences commerciales à travers la France et le bureau d'études de Grenoble. La décision serait due au gel des commandes publiques.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 19 avril ↓ Prises de bénéfices

Après avoir salué dans un premier temps la nouvelle baisse par la Banque de France de ses taux directeurs, la Bourse de Paris a été victime de prises de bénéfices et a terminé la séance du 19 avril sur une quatrième baisse consécutive. L'indice CAC 40 qui gagnait 0,47 % à l'ouverture cédait ensuite progressivement du terrain pour perdre finalement en clôture 0,89 % à 1 968,91 points.

En fait, dès l'annonce de la réduction du loyer de l'argent, les investisseurs n'excluaient pas des prises de bénéfices après une progression initiale. L'ampleur de la baisse des taux était ainsi jugée tout à fait conforme aux anticipations du marché, la Banque de France ayant ramené de 9,10 à 8,75 % le taux de ses appels d'offres et de 10 à 9,75 % le taux de ses prises en pension de cinq à dix jours.

Le recul des valeurs françaises s'explique avant tout parce que les investisseurs se posent des questions sur l'économie française dont la croissance sera proche de zéro cette année et sur l'éventualité d'une hausse des impôts évoquée dimanche par le premier ministre, Edouard Balladur.

Du côté des titres, Eurotunnel a réagi très négativement à l'annonce d'un nouveau et indispensable refinancement avant la fin de 1995. L'action a cédé près de 3,4 % dans un marché très étoffé. Eurotunnel a estimé qu'après souscription des bons qui arriveront à échéance, il restera un financement à trouver d'ici à la fin 1995 de l'ordre de 10 milliards de francs *« en fonction des hypothèses envisagées et des conditions de mise en place du financement »*.

NEW-YORK, 19 avril ↓ Baisse

Wall Street est redescendue, lundi 19 avril, de son niveau record atteint en fin de semaine dernière, déprimée par des prix de bénéfices et les inquiétudes sur l'économie américaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 466,99 points en baisse de 11,62 points, soit un repli de 0,33 %. *Le marché a été actif avec quelque 243 millions d'actions échangées.*

Le marché entre actuellement dans une période de pessimisme sur l'état de santé de l'économie américaine, surtout après l'annonce la semaine dernière d'une chute de 1 % des ventes de détail en mars, selon Don Hays, analyste chez Wheat First-Butcher and Singer. La faiblesse de Wall Street a également été provoquée par le recul des valeurs technologiques et aériennes. Ces dernières ont été déprimées par les réductions de tarifs annoncées par Northwest Airlines et USAir, ainsi que par des prises de bénéfices après la reprise de la semaine dernière. UAL a cédé 3 7/8 à 141 7/8 et AMR Corp. 2 à 66 5/8.

Les titres technologiques ont souffert de la chute du titre Intel après que Advanced Micro Devices (AMD) aient obtenu d'un juge la permission de vendre des copies de la puce informatique 486 d'Intel. Le titre Intel, coté sur le marché secondaire (NASDAQ), a perdu 12 1/4 dollars à 97 3/4 dollars, et AMD a progressé de 3 3/4 dollars à 27 7/8 dollars.

VALEURS	Cours du 16 avril	Cours du 19 avril
Alcoa	63 3/4	65 5/8
ATT	60	59 5/8
Boeing	37 3/4	37 5/8
Chase Manhattan Bank	36 7/8	34 1/2
Du Pont de Nemours	53 3/8	52 3/4
Eastman Kodak	55 1/8	55 3/4
Exxon	68	67 7/8
Ford	56 1/4	54 1/4
General Electric	95 1/4	95
General Motors	40 1/2	39 7/8
Goodyear	76 1/2	78
IBM	49	49 3/8
ITT	84 1/4	83
Mobil Oil	70 1/4	69 1/2
Pfizer	60 1/2	61 7/8
Schlumberger	68	65 1/8
Texaco	64 5/8	64
UAL Corp. ex-Allegis	145 3/4	141 7/8
Union Carbide	19 1/2	19 1/8
United Tech.	48 1/2	50 1/4
Westinghouse	15 1/8	15 1/4
Xerox Corp.	80 1/8	78 5/8

LONDRES, 19 avril ↑ Progression

Les valeurs ont été soutenues par les espoirs de nouvelles baisses des taux d'intérêt en Europe et par les perspectives de reprise économique, lundi 19 avril, au Stock Exchange, mais les gains se sont fortement réduits après l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 5,6 points, soit une avance de 0,2 % seulement à 2 830 points, alors qu'il était en hausse de 19,8 points en fin de matinée. Le volume des échanges a diminué à 460,8 millions de titres contre 582,9 millions vendredi.

La baisse des deux taux directeurs de la Banque de France a laissé espérer une baisse des taux allemands, jeudi, lors de la réunion du conseil de la Bundesbank.

Mais le volume des transactions est resté faible, les opérateurs préférant attendre la publication cette semaine de plusieurs indicateurs économiques britanniques, notamment les ventes de détail et le chômage, pour voir s'ils confirment les récents signes de reprise.

VALEURS	Cours du 16 avril	Cours du 19 avril
Allied Lyons	5,60	5,60
B.P.	3,04	3,03
B.T.R.	6,08	6,14
Cadbury	4,78	4,73
De Beers	10,38	10,13
Glaxo	5,54	5,62
G.U.S.	20,45	20,60
I.C.I.	11,88	11,80
Reuters	12,78	12,82
RTZ	6,47	6,48
Shell	5,84	5,84
Unilever	11,20	11,28

TOKYO, 20 avril ↓ Nouveau recul

La Bourse de Tokyo a connu, mardi 20 avril, une nouvelle séance de baisse provoquée par l'envolée du yen, qui décourage les acheteurs potentiels. L'indice Nikkei a cédé 283,91 points, soit 1,41 %, à 19 828,43 points, repassant sous la barre des 20 000 points pour la première fois depuis le 12 avril. Il avait reculé de 0,91 % lundi. Le volume a été estimé à 430 millions de titres, contre 370 millions la veille.

Selon un opérateur, du point de vue des prix, le marché se raffermit dans une marge raisonnable, mais il faut plus de temps pour opérer une réelle consolidation. Les investisseurs se tiennent prêts à acheter les titres concernés par le plan de relance nippon dès lors que le yen se sera stabilisé, a-t-il ajouté.

VALEURS	Cours du 19 avril	Cours du 20 avril
Ajinomoto	1 370	1 350
Bridgestone	1 320	1 310
Canon	1 490	1 480
Fuji Bank	1 980	1 980
Honda Motors	1 490	1 470
Matsushita Electric	1 330	1 330
Mitsubishi Heavy	658	655
Sony Corp.	4 770	4 860
Toyota Motors	1 690	1 650

CHANGES

Dollar : 5,37 F ↓

Le dollar s'inscrivait en nette baisse en Europe mardi 20 avril, s'établissant à Paris à 5,37 francs contre 3,3782 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. A Tokyo, le yen franchissait un nouveau record historique.

FRANCFORT	19 avril	20 avril
Dollar (en DM)	1,5985	1,5900
TOKYO	**19 avril**	**20 avril**
Dollar (en yens)	111	110,25

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (20 avril) .... 9 3/16-9 5/16 %

New-York (19 avril) .... 2 7/8 %

BOURSES

	16 avril	19 avril
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	536,60	539,28
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 986,69	1 968,91

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	16 avril	19 avril
Industrielles	3 478,61	3 466,99

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	16 avril	19 avril
100 valeurs	2 824,40	2 830
30 valeurs	2 202,50	2 208,60
Mines d'or	112	112,10
Fonds d'Etat	96,30	96,08

FRANCFORT

	16 avril	19 avril
Dax	1 678,85	1 693,30

TOKYO

	19 avril	20 avril
Nikkei Dow Jones	20 112,34	19 828,43
Indice général	1 553,57	1 543,34

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3800	5,3810	5,4530	5,4570
Yen (100)	4,8595	4,8650	4,9254	4,9340
Ecu	6,5840	6,5860	6,5812	6,5886
Deutschemark	3,3783	3,3788	3,3834	3,3863
Franc suisse	3,6863	3,6896	3,7175	3,7237
Lire italienne (1000)	3,5290	3,5340	3,5056	3,5136
Livre sterling	8,3200	8,3250	8,3738	8,3846
Peseta (100)	4,6747	4,6777	4,6177	4,6264

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	8 7/8	9	8 11/16	8 13/16	8 1/4	8 3/8
Deutschemark	8 1/16	8 3/16	7 7/8	8	7 3/8	7 1/2
Franc suisse	5 1/4	5 3/8	5	5 3/8	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11 1/8	11 3/8	11 1/8	11 3/16	11 1/16	11 5/16
Livre sterling	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8
Peseta (100)	13 5/16	13 15/16	13 1/4	13 3/4	12 15/16	13 7/16
Franc français	8 7/8	9 3/16	8 7/16	8 13/16	8 1/8	8 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 20 AVRIL

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5300	C.N.E 3%	5400	5400	5400	....
961	B.N.P. T.P.	1030	1040	1032	+0 19
850	Cr.Lyon. T.P.	939	930	939	....
1845	Renault T.P.	1850	1840	1840	-0 54
1939	Rhone Poul. T.P.	1980	1980	1980	....
1119	Saint Gobain T.P.	1110	1100	1100	-0 90
851	Thomson T.P.	898	....	....	....
715	ACCOR	662	662	659	-0 45
770	Air Liquide	770	770	767	-0 39
640	Alcatel-Alsthom	670	667	669	-0 15
2040	Als.Superm.	2085	2085	2084	-0 05
330	ALSPI	350	350	348	-0 57
585	AGF Sté Centrale	625	628	623	-0 32
1280	Axa (ex Cie Midi)	1333	1333	1338	+0 38
172	Bafip	170	169	170 80	+0 47
81	Bail-Equipem.	91	90	90 40	-0 66
835	Bail Investiss.	927	904	922	-0 54
450	Bancaire	445 80	446	449 50	+0 88
650	Bazar H.-V.	670	662	662	-1 19
1280	Berger (M)	1210	1206	1206	-0 33
400	Bertrand Faure	447 90	435	435	-2 88
1080	Bic	1081	1080	1084	+0 28
1120	B.I.P.	1105	1130	1130	+2 26
151	BIS	163 60	166	166	+1 47
520	BNP (CI)	556	553	554	-0 36
500	Bolloré Tech.	512	506	515	+0 58
2850	Bongrain	2825	2826	2825	....
535	Bon-Marché	583	580	578	-0 86
680	Bouygues	675	675	675	....
91	BP France	91	91	91	....
980	BSN	943	940	944	+0 11
1280	Canal Plus	1282	1290	1296	+1 09
185	Cap Gem.S.	199	195 50	199	....
235	Carnaudmetalbox	207 60	207	206 50	-0 48
2600	Carrefour	2660	2665	2660	....
151	Casino	144	144	146 50	+1 74
104	Casino ADP	110	109	110	....
570	Castorama D.I.	598	600	598	-0 33
240	C.C.F.	243	242	243 10	+0 04
33	CCMC Ly.	34	....	....	....
440	C.D.M.E.	511	516	512	+0 20
166	C.E.G.I.D.	174	172	174	....
49	Centrest (Ny)	49	48 85	48 85	-0 31
415	C.E.P. Comm.	394	395	391 10	-0 74
89	Cerus	89	88 10	88	-1 12
1250	Cetelem	1260	1270	1269	+0 71
295	CF Int.	288	288	288	-0 35
315	CGI Info.	332	350	357 60	+7 71
1170	CGIP	1101	1101	1108	+0 73
635	CGP	630	....	....	....
1250	Chargeurs S.A.	1142	1120	1135	-0 61
250	Christian Dior	267	267	267 10	+0 04
545	CICA (M)	497	490	490	-1 41
315	Ciments franç.	347	....	....	....
570	Clarins	638	628	630	-1 41
395	Club Méditer.	372 40	368	367 40	-1 34
1040	Colas	1043	1048	1021	-2 11
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1300	Compt Mod.	1330	1315	1330	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
310	CPR (Paris Réa.)	330 10	333	330 50	+0 12
1100	Créd. Foncier	1139	1125	1134	-0 44
420	Crédit Loc France	433 90	435	428 90	-1 15
585	Cr Lyon (CI)	630	623	620	-1 59
1320	Crédit Nat.	1290	1285	1290	....
550	CSEE	503	501	502	-0 20
3650	Damart	3590	3490	3480	-3 06
380	Dassault Aviation	495	492	490	-1 01
270	Dassault Electr.	283	280	279	-1 41
1500	De Dietrich	1701	1720	1690	-0 65
525	Degremont	625	525	517	-1 52
48	Dév.R.P.d.C. (Li)	47	46 80	46 80	-0 43
85	Dév.R.Sud-Est	90	89	89	-1 11
285	DMC	287	288	290	+1 05
470	Docks France	490	488	486	-0 82
129	Dynaction	153 50	153 50	152 80	-0 46
2300	Eaux (Gle)	2309	2308	2310	+0 04
740	E.B.F.	733	728	728	-0 68
395	Ecco	416	415	415	-0 24
370	Elf Aquitaine	369 20	368 50	370 50	+0 35
1010	EliSanofi(ExSanofi)	978	975	976	-0 20
285	Emp-Elf (Cerdi)	303	301 20	301	-0 66
680	Eridania-Beghin	728	725	724	-0 55
430	Essilor	442	435 10	435 30	-1 52
210	Essil Int.(DP)	225	224	225	....
790	Esso	756	755	754	-0 26
1590	Eurafrance	1650	1650	1650	....
530	Euro RSCG	472	475	474 50	+0 53
96	Eurodisneyland	81 80	81 05	78 60	-3 91
1030	Europe 1	1085	1089	1085	....
40	Eurotunnel	37 35	36 85	36 70	-1 74
132	Finextel	136	135 10	136 50	-0 37
285	Fives Lille	302	310	310	+2 65
805	Fougerolle	956	960	955	-0 10
3930	Fromager. Bel	3950	....	....	....
1680	Gal.Lafayette	1673	1670	1651	-1 32
400	G.A.N.	432 40	430	430	-0 56
370	Gascogne (B)	388 90	399	398	+2 34
1410	Gaz et Eaux	1539	1540	1536	-0 19
560	Géophysique	663	670	678	+2 26
745	Groupe André SA	730	730	729	-0 14
585	Groupe Cité	590	590	586	-0 68
400	GTM-Entrep.	448	449 70	446	-0 45
1490	Guyenne-Gas.	1600	1600	1600	....
480	Havas	457	457	464	+1 53
230	Idia	227 10	227	228	+0 40
380	Imétal	405 50	403 20	410	+1 11
138	Immob. Phénix	137	137	136 20	-0 58
190	Ingénico	184	184 10	184 20	+0 11
9510	Inst. Mérieux	9380	9280	9200	-1 92
485	Interbail	525	524	525	....
500	Intertechnique	520	490 10	486	-6 54
1090	J. Lefebvre	1250	1240	1235	-1 20
600	Klepierre	575	572	574	-0 17
680	Labinal	678	675	675	-0 44
350	Lafarge	357 60	357	355 50	-0 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
93	Lagardère Group.	87	87	87 65	+0 75
285	Lebon	300	300	300	....
4740	Legrand	4695	4650	4619	-1 62
2510	Legrand (DP)	2640	2605	2505	-5 11
174	Legris Industries	192 10	192 50	191 10	-0 52
825	Locindus	848	858	859	+1 30
3490	L.V.M.H.	3702	3700	3710	+0 22
440	Lyon.Eaux/Dumez	466 20	466	467	+0 17
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
340	Mar. Wendel	350 10	351	353	+0 83
118	Matra-Hachette	114 50	114 10	174 50	....
72	Metaleurop	71	71	70 50	-0 70
16	Métrologie In.	16 50	16 25	16 20	-1 82
164	Michelin	166 30	165 10	165	-0 78
94	Moulinex	93 10	92 10	93	-0 11
915	Navig. Mixte	1013	1015	1010	-0 30
135	Nord-Est	145	145	144 50	-0 34
345	Nordon (Ny)	435	426 50	426 50	-1 95
50	Olipar	62 60	61 90	61 50	-1 60
1140	Oréal	1102	1095	1095	-0 64
415	Paribas	417 30	417	419 70	+0 58
225	Pechiney Int.	214	212 50	211	-1 40
290	Pechiney (CIP)	289	284 50	280	-3 11
400	Pernod Ricard	410	410	411 60	+0 39
535	Peugeot	560	552	553	-1 25
685	Pinault-Printemps	750	740	736	-1 87
760	Plastic-Omn.	775	780	773	-0 26
310	Poliet Ex.Lamb.Fr.	293	294	293	....
840	Primagaz	890	898	900	+1 12
680	Promodès	719	720	722	+0 42
285	Radiotechn.	293	293	292	-0 34
7790	Redoute (La)	8010	7980	7980	-0 37
155	Rémy Cointreau	160	158	160	....
575	R. Poulenc A	576	580	579	+0 52
555	R. Poulenc CIP	580	603	580	....
41	Rochette (La)	40	40	39 50	-1 25
565	Roussel Uclaf	520	511	511	-1 73
3200	R. Impé.Ly.	3470	3470	3470	....
152	Sade (Ny)	161	162	163	+1 24
3000	Sagem	3470	3470	3438	-0 92
510	Saint Gobain	493 50	492	494	+0 10
1110	Saint Louis	1152	1151	1160	+0 69
1490	Salomon Ly.	1450	1435	1435	-1 03
350	Salvepar (Ny)	350 50	350 50	350 50	....
1600	S.A.T.	1750	1715	1740	-0 57
290	Saul. Chât.	410 10	412 90	413 60	+0 85
935	Saupiquet (Ns)	861	....	....	....
675	Schneider	672	673	674	+0 30
17	SCOA	16	15 85	15 85	-0 94
550	Scor s.a.	540	540	540	....
406	S.E.B.	440 10	436	435 80	-0 98
450	Sefimeg	509	508	501	-1 57
150	Selectibanque	173	172 10	172 50	-0 29
179	Sextant A.	192	188 50	190	-1 04
706	SFIM	725	729	730	+0 69
215	S.G.E.	239	237	233 50	-2 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
500	Simco	552	550	553	+0 18
1060	Sk. Rossignol	1082	1080	1085	-0 84
485	Sligos	484	485	484	....
610	Société Génér.	633	628	630	-0 47
48	Sodexco(B)	49	47	47	-4 08
87	Sodero(Ns)	84 80	....	....	....
1010	Sodexho	972	986	974	+0 21
91	Sogenal(Ny)	105 50	105 20	105 20	-0 28
1350	Som-Allib.	1410	1410	1410	....
455	SOPHIA	510	501	501	-1 76
1170	Sovac	1301	1298	1298	-0 23
370	SPEP	407	409 10	408	+0 25
385	Spie-Batignol.	408	410	404	-0 98
600	Strafor Facom.	639	639	639	
305	Suez	317 50	315 80	317 20	-0 09
1190	Synthélabo	1230	1230	1228	-0 08
151	Thomson CSF	162 50	162	163 60	+0 68
245	Total	271 50	272	271 50	
173	- (certif.)	188	192	192	+2 13
565	U.A.P.	563	561	565	+0 36
255	UFB Locab.	246	247	246	
230	U.G.C. DA (Robur)	227	222 20	225	-0 88
545	UIC	552	553	552	....
510	UIF	542	542	538	-0 74
765	UIS	840	853	853	+1 55
385	Unibail	410	410	410	....
745	Valéo	770	785	768	-0 26
149	Vallourec	167	168	168	+0 60
300	Via Banque	346 10	348	348	+0 84
260	Worms et Cie	275 50	275	275 10	-0 15
1760	Zodiac	1900	1890	1887	-0 68
905	Elf Gabon	1098	1080	1100	+0 09
106	Amax	91 90	88	88	-4 24
94	Amer. Barrick	100 60	101 50	101 50	+0 89
180	Amer. Express	158 40	155	158	-0 25
320	A.T.T.	329	322 30	322 40	-2 01
122	Anglo Amer.C.	121 10	125 50	127 50	+5 28
250	Amgold	243 50	244 20	255	+4 72
230	Banco Santander	230	228 10	230	
785	B.A.S.F.	806	803	803	-0 37
920	Bayer	942	940	940	-0 21
51	Blenheim Plc	43	....	....	....
33	Buffelsfont.	39 40	39	40	+1 52
196	Chase Manh.	180 20	184 80	184	+2 11
2070	Daimler Benz	1951	1941	1941	-0 51
84	De Beers	87 50	88	88 10	+0 69
2370	Deutsche Bank	2420	2420	2419	-0 04
1350	Dresdner Bank	1354	1358	1358	+0 30
47	Driefontein	43 90	44 15	46 05	+4 90
285	Du Pont-Nem.	290	283	283	-2 41
310	Eastman Kodak	294 30	299 80	300	+1 94
14 50	East Rand	15 75	15 10	16 60	+5 40
33	Echo Bay	35	33 60	34 50	-1 43
167	Electrolux	165	....	....	....
172	Ericsson	198 50	190	200	+0 76
355	Exxon Corp.	374 50	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
295	Ford Motor	299 70	296 50	290 40	-3 10
44	Freegold	40 50	40 50	43 15	+6 54
12	Gencor	11 80	11 70	12 40	+5 08
450	Gén. Elect.	525	515	513	-2 29
220	Gén. Motors	218	214 20	215	-1 38
365	Gén. Belgique	371	....		
38	Gd Métropol.	36 50	36	36 25	-0 68
38	Guinness	40 70	40 60	41	+0 74
20	Hanson PLC	19 80	19 90	19 90	+0 51
16	Harmony Gold	18 15	18 45	19 55	+7 71
410	Hewlett Packard	404			
36	Hoech	40 85	40 10	39 55	-3 18
830	Hoechst	845	840	840	-0 59
104	I.C.I.	100 70	100 30	100 50	-0 20
300	I.B.M.	267 60	267	266	-0 60
430	I.T.T.	457 50	450	450	-1 64
184	Ito Yokado	208	208 10	208	-0 48
55	Matsushita	64 05	63 80	63 80	-0 39
295	Mc Donald's	262	259 50	259 20	-1 07
205	Merck	185 10	194	192	+3 73
605	Minnesota M.	630			
46	Mitsubishi	51 40	49 80	49 80	-3 11
380	Mobil corp.	380 80			
385	Morgan J.P.	397 30	391 50	391 50	-1 46
4320	Nestlé	4213	4211	4210	-0 07
132	Norsk Hydro	132	131	131 30	-0 53
95	OFSE	100 10	102 10	108 60	+8 49
1420	Pétrofina	1541	1541	1542	+0 06
355	Philip Morris	266	264 90	264 70	-0 49
72	Philips	76 25	75 40	75 10	-1 51
81	Placer Dome	80 90	81	81	+0 12
285	Procter Gamble	273 10	263 50	263 50	-3 52
174	Quilmès	188	188	188	
21	Randfontein	25 10	24 80	26 85	+6 97
265	Rhone Poul. Rorer	261	261 50	261 40	+0 15
480	Royal Dutch	486 10	486 20	487	+0 19
56	RTZ	54 40	53 20	54	-0 74
15	Saat & Saatchi	14 10	14 30	14 10	
28	St Helena	29 50	28 50	30	+1 69
315	Schlumberger	351	350	349 60	-0 40
47	Shell transp.	49 50	49 10	49 10	-0 81
2140	Siemens	2192	2175	2175	-0 78
195	Sony	231	223 60	227	-1 73
94	Sumitomo Bank	96 75	95 90	95	-1 81
166	TDK	194	185 10	185 10	-4 59
60	Telefonica	60 05	60 05	60 05	
29	Toshiba	33 60	33 50	33 50	-0 30
635	Unilever	624	627	629	+0 80
280	Unit. Techn.	268 50	270	270	+0 56
245	Vaal Reefs	246 40	249	260	+5 52
1000	Volkswagen	1079	1085	1075	-0 37
250	Volvo	284	....	....	..
97	West. Deep.	98 70	102	105 90	+7 29
460	Xerox Corp.	428 20	..	.	..
108	Yamanouchi	121	117 40	117 40	-2 98
6	Zambia Cop.	5 45	5 45	5 40	-0 92

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	7 57
10,80% 79/94	102 05	6 74
Emp.Etat 13,4% 83	103 10	4 40
10,26% mars 86	108 40	1 09
OAT 10% 5/2000	118 04	8 98
OAT 9,9% 12/1997	111 38	3 47
OAT 9,8% 1/1996	107 10	2 14
PTT 11,2% 85	108 90	4 03
CFF 10,25% nov 90	115 05	1 01
CNA 10 % 1979	....	1 47
CNB Bques 5000F	99 05	2 59
CNB Paribas 5000F	89 45	2 59
CNB Suez 5000F	98 70	2 59
CNI 1/82 5000F	99 35	2 59
CNT 9 % 86	105	0 28
CRH 10,90% déc.85	114 20	2 98
CHARB FCE 3% 100.	....	....
CNCA	1080	....
Cerus	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	820	....
Thoms. cv 9,2% 88	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1610	....
Arbel	386	....
Bains C.Monaco	925	915
B.Hypoth.Europ.	180	....
B.N.P. Intercont.	408 80	405 90
Bénédictine	2295	....
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	1600	....
B T P	37	37 45
Cambodge	845	....
Carbone Lorraine	378	385
Case Poclain	5 70	....
C.B.C.	337	334
C.E.G.F (Frigor.)	560	....
Centenaire Blanzy	350	....
Ceragan	27 90	....
Champex Ny	14	....
CIC (CIP)	183	183
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	....
Cie Industrielle	4200	....
Cpt Lyon Alemand	323 10	330
Concorde	686	691
Constr.Mét.Prov.	17 60	....
Crédit Gén.Ind.	113	....
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	630	....
Delot Bottin	567	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Eca	277	276 50
Ent.Mag. Paris	3950	....
Eridania-Béghin CI	591	582
Fidei	383	383

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finalens	340	....
F.I.P.P.	97	....
F.N.A.C.	2195	2190
Foncière (Cie)	620	....
Foncina	409	....
France I.A.R.D.	463	....
France SA (La)	1766	1740
From. Paul-Renard	2060	....
Gaumont	550	541
Genefim	320	304
Gévelot	487	....
G.F.C.	418	418
Groupe Victoire	920	....
G.T.I (Transport)	220	....
Immobail	410	408
Immobanque	774	770
Im.Marseillaise	4600	....
Invest.(Ste Cie.)	3020	3020
Lille Bonnières	1155	....
Louvre	2645	2700
Locle	205 20	....
Machines Bull	23 40	23 10
Mag.Uniprix	173	....
Métal Déployé	330	....
Mors	55 05	56 05
Navigation (Nle)	135	....
Optorg	270	....
Oréal (CI)	672	674
Origny-Desvroise	730	....
Palais Nouveauté	1350	....
Paluel Marmont	405	....
Parfinance	198	....
Paris France	205	....
Paris Orléans	195 50	....
Parthena Invest.	280 30	....
Piper Heidsieck	729	....
Porcher	210	....
Promodès (CI)	480	....
Publicis	730	730
Rochefortaise	156	....
Rosario	149	....
Rougier	209 50	....
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	210	....
S.A.F.I.C Alcan	230	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	154	156
Salins du Midi	575	....
Savoisienne M.	150	....
Silic	707	707
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	37	....
Sofal	470	....
Soffo	251	....
Softsam (ex Sasam)	63 50	....
Sofragi	2850	....
Soudure Autogène	754	754
Sovabail	393	....
Stemi	880	....
Taittinger	2090	2099
Testut-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	237	....
Ufiner	1550	....
Vicat	446	446
Viniprix	1510	....
Virax	112	....
Maroc Sté Brasserie	315	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	532	....
Akzo Nv Sico	433	....
Alcan Aluminium	99 50	....
American Brands	159 10	....
Arbed	370 10	....
Asturienne Mines	107 50	....
Banco Popular Espa.	600	....
B.Reglements Int.	22800	....
Can.Pacifique	82	....
Chrysler Corp.	229	....
CIR	3 52	....
Commerzbank	1029	....
Dow Chemical	276	278 50
Fiat	20 45	....
GBL (Brux Lamb.)	596	....
Gevaert	1066	....
Glaxo Holdings Ltd.	52 90	....
Goodyear Tire	412 50	....
Grace and Co (WR)	200	....
Honeywell Inc. Inc.	200	....
Johannesburg	55 70	....
Koninklijke Pakhoed	71 10	....
Kubota	30	....
Noranda Mines	86 10	....
Olivetti priv.	5 50	....
Pfizer Inc.	328	332
Ricoh	31 90	....
Robeco	326 20	325
Rodamco NV	164	163
Rolinco	322 20	320 60
Saipem	4 53	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	54	....
Tenneco Inc.	286	....
Toray Ind.	33	....
West Rand Cons.	5 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	75	....
C G H Cogeshor	7	....
Coparex	551	....
Europ. Accum.	81	....
Europ Soutras Ind.	6 65	....
Guy Degrenne	390 10	....
Lecteurs du Monde	233	....
Nicolas	880	....
Office Cons. Pharma.	613	....
Particip. Perrier	190	....
Rorento N.V.	256 60	....
St-Gobain-Emballage	1800	....
Schlumberger Ind.	509	....
S.E.P.R.	1411	....
S.M.T. Goupil	4 40	....
S.P.R. act. B	309	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	550	551
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	460	460 10
Boisset (Lyon)	220	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	933	926
Calberson	315	....
Cardif	1060	1060
C.E.G.E.P.	180	....
C.F.P.I.	200	....
C.N.I.M.	1132	1130
Codetour	343	....
Creeks	101	....
Dauphin	251 50	....
Devanlay	1290	1287
Dolisos	117	....
Editions Belfond	196	....
Europ. Propulsion	247	235 10
Finacor	187	....
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	582	....
Gravograph	194	....
Guintoli	716	....
I.C.C.	235 50	....
Idianova	77 80	....
Immob. Hôtelière	1100	....
Internt. Computer	127	....
I.P.B.M.	38 50	....
Molex	157	....
N.S.C. Schlumberger	721	718
Publ.Filipacchi	690	681
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	338	....
Select Invest (Ly)	104	....
Seribo	170	....
Sopra	340	....
TF1	457	456 60
Thermador H. (Ly)	350	....
Unilog	244 90	....
Viel et Cie	174 90	....
Y. St-Laurent Groupe	753	770

SICAV (sélection) 19/4

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Acifion	225 39	219 36
Actimonétaire C	31080 52	31080 52
Actimonétaire D	31080 52	31080 52
Améri-gan	7477 01	7189 43
Amplitude	703 81	683 31
Antigone trésor	710851 00	710851
Arbitr. Court Terme	7890 67	7890 67
Associ Première	31991 32	31991 32
Associc	1133 63	1133 63
Azout Futur	478 31	466 64
Aurecic	1308 89	1271 74
Avenir Alizés	1821 35	1785 64
Axa Capital	194 80	189 13
Axa Court Terme	8700 81	8700 81
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1009 05	979 66
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargne	849 94	825 18
Axa Europe	137 26	133 26
Axa Investments	118 47	115 02
Axa NPL	123 12	119 53
Axa Ob.Fr.Extrans	160 72	156 04
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	145 87	141 62
Axa Prem.Ex.Agepre.	129 53	125 76
Axa Sil.Ex.Dr.Sela	159 73	155 08
Axa Valeurs PER	134 92	130 99
Cadence 1	1088 46	1067 12
Cadence 2	1093 11	1071 68
Cadence 3	1088 94	1065 63
Capimonétaire	6835 73	6828 90
Capioblig	7137 20	7137 20
Capitacic	1499 01	1476 86
Coeais	1475 10	1439 12
Comptavalor	3832 45	3826 71
Cradinter	480 51	466 51
Crédit Mutuel Capital	1408 54	1380 92
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	726 51	726 51
Cred.Mut.Ep.Indus.	103 39	100 62
Cred.Mut.Ep.J.	75798 81	75798 81
Cred.Mut.Ep.long.T.	211 49	205 83
Créd.Mut.Ep.Monde	1234 36	1201 32
Cred.Mut.Ep.Quatre	1142 69	1112 11
Dezo	1500 28	1463 70
Drouot France	935 80	908 54
Drouot Sécurité	253 80	246 41
Ecocic	1148 13	1114 69•
Ecupar	137 86	133 84
Ecur. Capitalisation	2877 88	2849 37
Ecur. Expansion	525115 53	524329 04
Ecur. Géovaleurs	2478 98	2406 78
Ecur. Investissements	159 77	155 12
Ecur. Monépremière	73301 45	73301 45
Ecur. Monétaire	21475 02	21475 02
Ecur. Trésorerie	2646 30	2646 30
Ecur. Trimestriel	2115 40	2094 48
Elancial	122 16	118 60
Energia	297 10	283 63
Eparcic	3937 73	3937 73
Eparcourt-Sicav	4195 96	4185 50
Epargne Associat.	25596 38	25304 94
Epargne-Unie	1422 25	1392 44
Edi Cash capi	8561 35	8561 35•
Eurco Solidarité	1134 97	1123 73
Eurocic Leaders	1086 96	1055 30
Eurodyn	1231 25	1201 22
Euro Gan	6422 51	6175 49
Fonsicav	15778 46	15778 46
France-gan	10998 95	10575 91

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
France Garantie	268 34	267 80
France Obligations	526 75	521 53
Francic	499 07	484 53
Francic Pierre	118 68	115 22
Francic-Régions	1192 53	1157 80
Fructi-Associations	38 28	38 28
Fructi-Capi	47 01	48 32
Fructidor	249 65	244 98
Fructifrance action C	1013 40	988 68
Fructifrance action D	990 79	965 62
GAN Rendement	5471 65	5390 68
Gestifon	16443 03	16361 22
Gest.Associations	188 41	184 26
Horizon	1416 49	1375 23
HLM Monétaire	15234 51	15234 51
Indicia	1124 27	1102 06•
Indus.Fse.Court.T.	1609 99	1609 99
Intersys	101 66	101 66
Interépar	112643 08	109382 19
Interoblig	15782 07	15472 62
InterSélection Fce	529 56	529 56
Japacic	174 57	169 49
Latitude	2452 37	2448 70
Lion Association	11491 75	11491 75
Lion Institution	33782 38	33898 13
Lionplus	1117 02	1095 12
Lion Trésor	2235 37	2213 24
Lion 20 000	28536 95	28536 95
Livret Bourse Inv.	595 31	577 97
Livret Portefeuil.	743 71	722 05
Méditerranée	177 53	172 36
Mensual CIC	10361 24	10258 65
Monedan	74493 31	74493 31
Mone.J.	39456 90	39456 90•
Monévalor	44757 91	44757 91
Mutualité dépôts	14838 13	14808 51
Natio Court Terme	103768 00	103456
Natio Court Terme2	311469 00	311469
Natio Epargne	19608 58	19414 44
Natio Ep. Capital	12158 12	12037 74
Natio Ep. Croissance	1862 73	1812 88
Natio Ep. Obligations	207 06	201 52
Natio Ep. Retraite	135 94	132 30
Natio Ep. Trésor	8643 60	8626 35
Natio Ep. Valeur	466 41	453 93
Natio Fran. index	1088 91	1059 77
Natio Imm.	1259 98	1225 26
Natio Inter	1642 08	1598 11
Natio Monétaire	27475 76	27475 76
Natio Opportunités	1169 57	1138 27
Natio Patrimoine	1429 85	1391 39
Natio Perspectives	1161 79	1130 70
Natio Placements	64499 81	64499 81
Natio Revenus	1090 91	1080 11
Natio Sécurité	12060 68	12060 68
Natio Valeurs	916 39	891 86
Nippon-Gan	6173 80	5936 35
Nord Sud Develop.	1758 83	1755 32
Obli-Associations	174 85	173 12
Oblicic-Mondial	2882 82	2840 22
Oblicic-Régions	1139 53	1122 69
Oblifutur	3224 57	3145 92
Oblig. mw casé	196 18	193 28
Oblilion	1556 72	1541 31
Oblisécurité Sicav	14114 37	14114 37
Oraction	1225 09	1195 21

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Paribas Capitalisation	1731 98	1706 36
Paribas Opportunités	135 21	129 70
Paribas Patrimoine	627 89	602 29
Patrimoine Retraite	245 33	240 52
Parvalor	611 79	611 79
Planinter	1281 64	1250 38•
Plenitude	151 76	147 34
Posse Croissance	5944 41	5938 47
Posse Gestion	71943 96	71943 96
Première Oblig.	10719 77	10709 06
Prévoy. Ecureuil	107 45	106 39
Prv'Associations	32081 55	32081 55
Prolicus	1051 50	1025 85
Quartz	143 84	140 33
Rentacic	169 31	168 81
Revenus Trimestr.	5560 56	5505 50
Revenu-Vert	1194 57	1165 43
St Honoré Vie & Santé	1011 89	966
St Honoré Bons du Tr.	12211 02	12150 27
St Honoré Invest.	813 97	777 06
St Honoré Pacifique	701 49	669 68
St Honoré Real	16349 75	16284 61
Sécuricic	1891 16	1891 16
Sécuri-Gan	12932	12878 43
Sécuritaux	1514 23	1514 23
Sicaden	745 77	734 75
Sicav Associations	2008 01	2008 01
SFI-CNP Assur.	701 56	681 13
S.G. Fr opport. C et D	1313 02	1287 27
Sicav 5.000	464 68	452 24
S.I. Est	1418 76	1377 44
Sivafrance	748 99	728 94
Sivam	422 32	411 02
Sivarente	236 84	231 22
Sivinter	484 50	471 53
S.N.I.	1198 51	1163 60
Sogenfrance Capita.	1258 69	1234 01
Sogenfrance Distribut.	1215 94	1192 10
Sogépargne	323 75	323 75
Soginter	1422 74	1394 84
Soleil Investissements	617 98	594 21
Solstice	2284 01	2278 31
State Street Act. Eur.	9920 38	9584 91•
State Street Act. Fce.	11404 72	11072 54•
St. Str. Act.Japon	13643 50	13182 13•
State Street Emer. Mkts	13176 06	12542 60•
St.Street OAT Plus	11848 87	11616 54•
Stratège Actions	902 41	887 70
Stratège Rendement	1560 57	1511 45
Techno-Gan	5859 76	5634 38
Thesora	738 19	730 88
Trésor Plus	1442 39	1428 11
Trésor Trimestriel	1073 68	1063 05
Trésoricic	142248 95	142246 85
Trilion	5385 50	5316 39
Uni-Associations	122 16	122 16•
Uni-Foncier	1397 27	1363 19
Unifrance	620 68	605 54
Uni Régions	1268 83	1237 88
Univer	254 49	254 49•
Univers Actions	1388 36	1354 50
Univers Obligations	1953 19	1905 55
Valorg	2234 74	2232 51
Valrea	58173 41	58144 34
Winterthur St-Honoré	232 41	221 87

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 19/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 430	5 449	5 1	5 6
Ecu	6 585	6 590	....	....
Allemagne (100 dm)	338	337 820	327	347
Belgique (100 F)	16 422	16 416	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 800	300 670	290	310
Italie (1000 lires)	3 532	3 550	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 020	88 060	84	92
Irlande (1 iep)	8 248	8 238	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 346	8 334	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 479	2 475	2 5	3 1
Suisse (100 f)	369 840	368 430	356	376
Suède (100 krs)	72 800	73 010	67	76
Norvège (100 k)	79 760	79 780	75	84
Autriche (100 sch)	48 040	48 009	48 6	49 8
Espagne (100 pes)	4 675	4 678	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 645	3 655	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 310	4 340	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 813	4 900	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/4
Or fin (kilo en barre)	59050	59600
Or fin (en lingot)	59050	59700
Napoléon (20f)	342	343
Pièce Fr (10 f)	384	.....
Pièce Suisse (20 f)	339	343
Pièce Latine (20 f)	337	342
Souverain	434	433
Pièce 20 dollars	2120	2155
Pièce 10 dollars	1240	1125
Pièce 5 dollars	651 25	.....
Pièce 50 pesos	2200	2225
Pièce 10 florins	350	365

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 19 avril 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 76 158

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	118,12	118,14	117,90
Précédent	118,02	118,02	117,90

CAC 40 A TERME
Volume : 18 125

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	1 982	1 990	1 981
Précédent	1 994	2 004,50	1 995

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

COMMUNICATION

Au trentième MIP-TV à Cannes

Hervé Bourges répond point par point aux censeurs du service public

Le MIP-TV (Marché international des programmmes de télévision) est une énorme foire aux images où, cette année, quelque neuf mille participants – *distributeurs, acheteurs, producteurs, diffuseurs, grands groupes de communication audiovisuels* – s'affairent parmi les stands, modestes ou arrogants, qui occupent les différents étages du Palais du Festival à Cannes. On y parle beaucoup anglais et on compte en dollars. Les conférences de presse succèdent aux cocktails. Tandis que la RAI italienne expose ses projets ou que *Médiamétrie* vante les mérites de sa nouvelle banque de données, *Eurodata-TV*, consacrée à l'audience des programmes en Europe, les chaînes françaises continuent de se faire la guerre à coups de déclarations. Samedi 17 avril, TF 1 avait ouvert le feu contre les « chaînes commerciales d'Etat ». Lundi, c'était au tour de France-Télévision de répondre.

CANNES

de notre envoyée spéciale

Les conférences de presse d'Hervé Bourges sont des numéros bien rodés. A force, elles constituent des morceaux d'anthologie, avec leurs moments pédagogiques, leurs temps morts où l'on sommeille un peu, leurs « exocets » lancés ici et là. Elles servent à la fois à défendre une stratégie et l'homme qui l'a définie.

Debout, avec ce mélange très particulier de bonhomie, d'habileté et d'un rien de rouerie – de vraies passions aussi, – le président de France-Télévision ne craint jamais de faire long. Une heure semble être le temps minimal pour rappeler la mission impartie par l'Etat, l'action menée pour redresser un service public en déréliction, les résultats globalement positifs, les projets à court et long terme. En chemin, il salue des comédiens, quelques artistes, le nouveau ministre de la communication, Alain Carignon, qui a eu bien raison de dire que la télévision *« avait davantage besoin d'écoute, de concertation, que de décrets ou de nouvelles grandes lois »*.

« Quand, à court d'argument... »

On savait bien qu'il allait répondre d'une manière ou d'une autre aux attaques de Patrick Le Lay et Etienne Mougeotte, respectivement PDG et vice-président de TF 1 (*le Monde* du 20 avril). La salle de l'hôtel Majestic était comble (les conférences de presse d'Hervé Bourges constituent toujours une sorte d'événement mondain) et attendait le moment. Il lui fallut pourtant écouter la longue histoire du redressement du service public, le dégagement sur les mutations techniques de domaines auxquels le PDG songe bien évidemment, un autre sur les programmes, sur la nouvelle politique de fiction ambitieuse qu'il entend développer dorénavant en faisant travailler de grands réalisateurs et de grands auteurs (cinq prix Goncourt notamment).

Un autre encore sur l'information. Sur ce chapitre, le président de France 2 et France 3, après avoir relevé le bienfait que représente la séparation de la télévision d'avec l'Etat, a concédé qu'il y avait eu, certes, quelques bavures *« mais qui sont passées sur la place publique »*. Suivez son regard... Si, pendant la campagne électorale, le chronomètre a relevé le fait que TF 1 avait *« largement favorisé l'ex-opposition »*, sur France-Télévision le traitement avait été équilibré.

Interrogé sur les attaques lancées par l'association des télévisions commerciales, dont fait partie TF 1, Hervé Bourges a répondu point par point. La surenchère sur le sport ? Ne faut-il pas penser plus simplement que le service public a su renouveler ses contrats avec les fédérations parce que celles-ci savent que le service public tient ses engagements. Les avantages exorbitants du même service public ? Lesquels ? Les ressources sont plafonnées comme le volume de la publicité. Manque de dynamisme ? N'a-t-il pas assaini les finances, remonté l'audience ? N'a-t-il pas en projet une chaîne de télévision éducative ? Ces accusations sont à l'évidence de mauvaise foi, a déclaré Hervé Bourges avant de lancer, sibyllin : *« Quand, à court d'argument, on a traité le président de marxiste-léniniste, cette appréciation est aussi fausse que si je traitais Le Lay de fasciste »* (rires dans l'assemblée).

« Je souhaite avoir des relations harmonieuses avec les concurrents, mais pas de réduire le service public à être une télévision croupion comme aux Etats-Unis », a ajouté le président des deux chaînes avant de se livrer à son habituelle auto-promotion. Pense-t-il rester jusqu'à la fin de son mandat ? Voilà la question. A TF 1, il n'avait pas eu de chance. Au moment où l'audience remontait et qu'il s'apprêtait à travailler sur la qualité des programmes, la chaîne avait été privatisée. Va-t-il lui arriver la même chose aujourd'hui sur le service public alors qu'il s'apprête à entamer la deuxième phase de sa stratégie ? Hervé Bourges s'est contenté de rappeler que le législateur avait décidé de confier à des instances non gouvernementales la responsabilité de désigner les présidents des chaînes publiques. Son mandat s'achève le 19 décembre 1993, a-t-il rappelé : *« Et il est renouvelable »*. A bon entendeur salut.

CATHERINE HUMBLOT

Arte et Euronews ont confiance en leur avenir

Les télévisions Arte et Euronews, les deux petites dernières du paysage audiovisuel français et européen, ont profité du MIP-TV pour dresser, dimanche 18 avril, un premier bilan de leur existence et présenter leurs projets. Selon Jérôme Clément, président d'Arte, la chaîne culturelle franco-allemande à vocation européenne née au printemps dernier et diffusée sur le réseau hertzien de l'ex-Cinq depuis septembre, totalise en moyenne une audience de 1 %, *« mais avec des pointes allant jusqu'à 10 % »*.

Répondant aux critiques concernant le coût d'Arte, M. Clément a fait remarquer que la SEPT, pôle français de la chaîne, va investir cette année *« 628 millions de francs dans la création, soit 64 % de son budget »* de 977 millions. *« 35 % seulement du budget sont affectés au fonctionnement et à la diffusion »*, a-t-il fait remarquer. Présente au MIP-TV pour promouvoir sa nouvelle série coproduite avec Gaumont-TV (« Association de bienfaiteurs », de Jean-Claude Carrière et Jean-Daniel Veraeghe), le SEPT investira 83 millions de francs dans les téléfilms et 45 millions dans le cinéma.

Enfin, M. Clément aborde le changement de majorité législative avec sérénité : *« Je ne suis pas inquiet pour l'avenir »*, a-t-il dit, en notant que le nouveau premier ministre, Edouard Balladur, avait été élogieux pour les programmes d'ARTE, juste avant les élections.

Euronews, la chaîne d'informations en continu créée par l'Union européenne de radiodiffusion (UER, regroupant les principales télévisions publiques européennes) et qui émet *via* le câble depuis le début de cette année, touche environ dix millions de foyers européens, ce qui correspond selon Massimo Fischera, son président issu de la RAI italienne, aux objectifs *« prévus pours ses cent jours »*. La chaîne, dont le siège est à Lyon, va désormais se mettre en quête de recettes publicitaires, grâce à un groupement d'intérêt économique (GIE) créé avec les régies publicitaires de France Télévision, de la RAI, de la RTBF et de la radio-télévision suisse (SSR) (*le Monde* du 26 décembre 1992).

Information et publicité (IP, régie dépendant du groupe Havas) ayant finalement refusé de prendre en charge la publicité d'Euronews, celle-ci a engagé contre elle une procédure pour rupture de contrat. Mais la chaîne, qui diffuse *« tout ou partie de son programme »* dans d'autres pays européens – Grèce, Chypre –, envisage aussi de s'ouvrir aux pays arabes et négocie actuellement son implantation dans le Mahgreb et en Roumanie. Afin de se développer à l'Est, la chaîne négocie l'entrée dans son capital de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD, présidée par Jacques Attali.)

CARNET DU Monde

Naissances

Valérie
DUMEIGE VEYRIN FORRER,
Christophe VEYRIN FORRER,
Raphaël et Ulysse,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alma,

le 13 avril 1993.

Florence et Yves

annoncent la joyeuse arrivée de

Irène,

le 8 avril 1993.

POINSIGNON-WEBEN,
9, rue de la Paix,
44000 Nantes.

Décès

– M. Pierre Bonnand et Mme,
née Claire Buzzi,
Leurs enfants,
Petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Albert BUZZI,
née Hélène Coupez,

survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux sera célébré le jeudi 22 avril 1993, à 9 heures, en l'église Saint-Maurice de Bécon, 218, rue Armand-Silvestre, à Courbevoie (Hauts-de-Seine).

23, rue Volta prolongée,
92400 Courbevoie.

Louise CHAMBELLAND

est morte le dimanche 18 avril 1993, dans sa quatre-vingt-onzième année, sans avoir oublié

Maurice CHAMBELLAND.

Selon sa volonté il n'y aura pas d'obsèques.

Colette Chambelland,
43, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

André LEGENDRE

est entré dans la paix du Seigneur le 18 avril 1993.

De la part de
M∞ Jacqueline Legendre-Letourneur,
Mme Michel Legendre,
Mme Letourneur,
Ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Legendre, Letourneur, Frémiot,
Et ses nombreux amis.
La messe d'inhumation aura lieu le mercredi 21 avril, à 16 h 30, en l'église de Chassillé (Sarthe).

Ni fleurs ni couronnes.

Vous pouvez adresser vos dons pour la recherche ARS, forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre, 75001 Paris.

57, rue du Général-Sarrail,
92220 Bagneux.
Le Logis,
Chassillé,
72540 Loué.

– Mme Danièle Lejais,
Mme Christine Lejais,
ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André LEJAIS,
née Jacqueline Viallet,

survenu le lundi 12 avril 1993, à l'âge de soixante-dix ans, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-du-Chêne, rue Rieussec, à Viroflay (Yvelines), le mercredi 21 avril, à 14 h 15.

– Ses seize enfants,
Petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Geneviève LWOFF.

Elle repose à Lussac-les-Châteaux, son village natal, près de

Stéphane,
son mari,

et de

Françoise,
son troisième enfant.

Elle incarnait l'amour et la générosité.

– Le président,
Et les personnels de l'université Rennes-II-Haute-Bretagne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René MARACHE,
professeur de latin,
ancien président de l'université
Rennes-II-Haute-Bretagne,
officier de la Légion d'honneur,
docteur *honoris causa*
de l'université d'Exeter,

survenu le 17 avril 1993, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

– Mme Mireille Glodek Miailhe,
sa femme,
Florence et Manuelle Miailhe,
ses filles,
Patrick Zachmann et Jean-Michel Bertrand,
ses gendres,
Fanny, Mario, Théo et Anna,
ses petits-enfants,
René Glodek
et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MIAILHE,
chef de l'état-major des FFI
de la Haute-Garonne,
médaillé de la Résistance,
croix de guerre,

survenu le 17 avril 1993.

Les obsèques ont eu lieu à Cabrespine, dans la stricte intimité.

– Rodolphe Molla,
son frère,
Ses parents,
Ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

René MOLLA,

emporté par le sida, à quarante-huit ans, le 18 avril 1993.

Ses obsèques auront lieu le 22 avril, à Marseillan (Hérault).

– Robert Sallé,
son époux,
Nadia et Jean-Michel Hoyet,
ses enfants,
Cécile, Raphaël et Eloïse,
ses petits-enfants,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Claudette SALLÉ,
née Fessy,
photographe,

survenu brutalement le 17 avril 1993, dans sa soixante-quinzième année.

Ses obsèques se dérouleront le 21 avril, à 15 h 30, au cimetière d'Epernon (Eure-et-Loir).

– Fleury-la-Vallée (Yonne).

Mme Fromentin-Sangnier,
et ses enfants,
Mme André Sangnier,
M. et Mme Pierre Sangnier,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert Marc SANGNIER,
dit Robert Marc,

survenu le 14 avril 1993.

L'incinération a eu lieu le vendredi 16 avril, dans la plus stricte intimité.

Remerciements

– Jean Rivenc,
Marie et Jean-Pierre Rivenc,
François Rivenc et Sylvie Kipen,
Ainsi que tous les membres de leur famille,
très touchés par les témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de

Hélène RIVENC,
née Berthet,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur deuil.

Des dons peuvent être adressés à la Fédération française de cardiologie, 50, rue du Rocher, 75008, CCP 5840D Paris.

Messes anniversaires

Colette LANGIGNON,
psychanalyste,

est morte le 24 avril 1992.

Dans notre douleur, que ceux et celles qui l'estimaient, qui l'aimaient, gardent vivant son souvenir.

Une messe en sa mémoire sera célébrée le 24 avril 1993, à 12 h 15, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

– La famille
Et les amis du

colonel François de LA ROCQUE,

feront célébrer le 24 avril 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin (chapelle de la Vierge), une messe à sa mémoire,

à celle de ses deux fils morts pour la France,

à celle de

Mme de LA ROCQUE,

de

Jean MERMOZ,

et de

Noël OTTAVI,

et de tous ses amis disparus.

Secrétariat des Amis de La Rocque,
96, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly.

Anniversaires

– Le 19 avril 1992,

Sylphide

nous quittait.

Merci à tous ceux qui n'ont pas oublié.

M. et Mme CHELHANI,
Vaniz.

Sylphide,

tu nous manques depuis un an.

Les potes.

– Il y a un an, le 21 avril 1992,

Denise SENEZE

mourait, vaincue par le cancer.

– Il y a six ans, le 21 avril 1987,

François TRONIK

nous quittait.

Son souvenir reste vivant dans nos cœurs.

Communications diverses

– Le 22 avril 1993, à 18 h 30, Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, Paris-7e. La Fondation Jean-Jaurès (président : Pierre Mauroy), le Cercle Bernard-Lazare, vous invitent à la soirée de la Mémoire : *« Il y a cinquante ans, le ghetto de Varsovie résistait »*.

Présentation : Gérard Collomb, secrétaire général de la Fondation Jean-Jaurès.

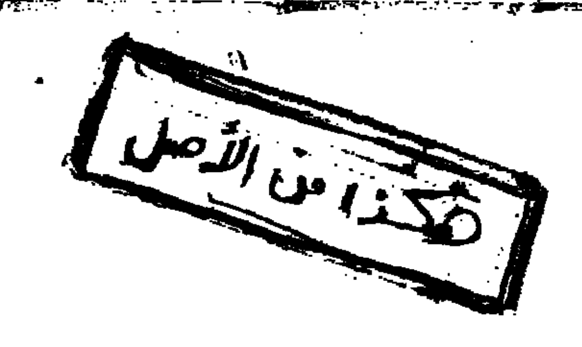
Intervenants : M. Henri Klugman, jeune combattant du ghetto de Varsovie ; Mme Annette Wieviorka, directeur de recherche au CNRS ; Mme Lucie Aubrac, cofondatrice du mouvement de résistance Libération-Sud ; Mme Haïka Grosman, ancienne vice-présidente de la Knesset, participante de la révolte des ghettos ; conclusion par M. Henry Bulawko, président fondateur du Cercle Bernard-Lazare, président de la commission du souvenir du CRIF.

Chants du ghetto interprétés par Talila.

La vie de Mordekhaï Anielewicz, chef de l'Organisation juive de combat, sera évoquée par M. Avram Rozenkier, délégué du MAPAM en Europe.

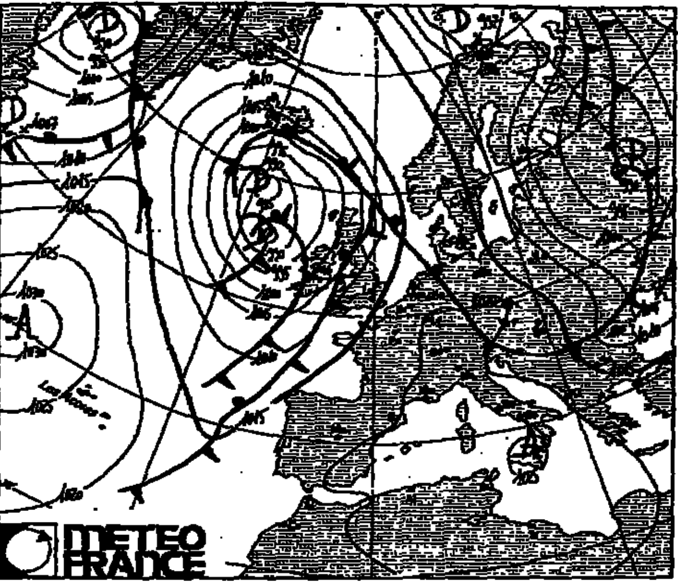
Sous la présidence de Jean-Michel Rosenfeld.

Fondation Jean-Jaurès,
73, avenue Paul-Doumer,
75116 Paris.
Téléphone : (1) 40-72-21-21.
Télécopie (1) 40-72-21-39.
Cercle Bernard-Lazare,
10, rue Saint-Claude,
75003 Paris.
Téléphone : (1) 42-71-68-19.
Télécopie : (1) 42-71-39-72.

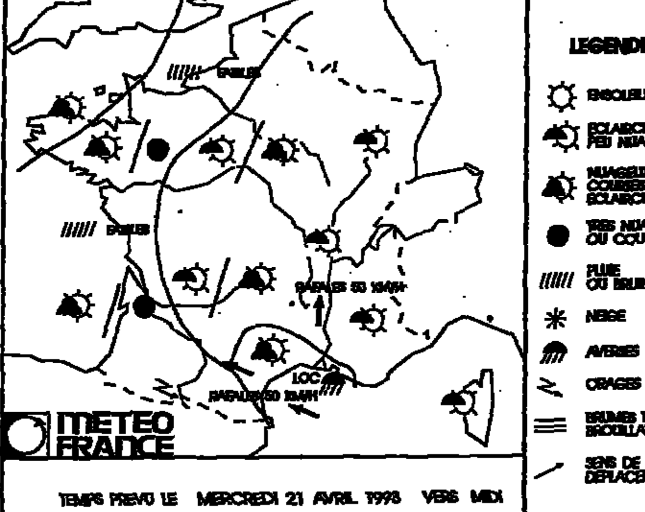


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 AVRIL A 0 HEURE TUC



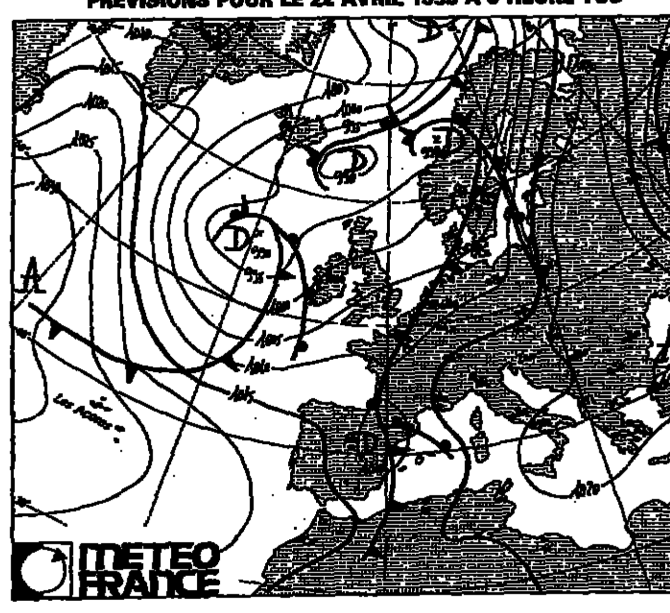
PRÉVISIONS POUR LE 21 AVRIL 1993



Mercredi : nuages et pluies faibles à l'ouest, soleil à l'est, et temps doux. – Une zone de pluies a abordé la France dans la nuit et concernera tout le pays dans la journée de mercredi. Le matin, le ciel sera très nuageux, avec des pluies faibles sur les régions allant de l'Aquitaine à la Normandie et au Nord Pas-de-Calais. Les régions situées à l'est de cette zone pourront encore profiter du soleil, sauf sur le Languedoc-Roussillon, affecté par les rentrées maritimes récalcitrantes. Dans l'après-midi, le ciel deviendra menaçant avec quelques pluies également sur les régions s'étendant de Champagne-Ardennes, Centre, Limousin et Midi-Pyrénées jusqu'au Languedoc-Roussillon. Des orages pourront éclater sur la chaîne pyrénéenne. A l'arrière, la Bretagne et le Cotentin pourront déjà bénéficier d'une amélioration avec quelques belles éclaircies en soirée. Le vent soufflera de secteur sud, jusqu'à 50 km/h en pointes en moyenne vallée du Rhône. Dans le Sud-Ouest, le vent d'autan atteindra 50 km/h par rafales.

Le matin, le thermomètre sera souvent compris entre 8 et 10 degrés. Dans l'après-midi, il montera jusqu'à 14 degrés sur les côtes de la Manche, où il fera le plus frais, et 17 degrés un peu plus dans l'intérieur. Sur le pourtour méditerranéen, ainsi que sur la façade ouest, les températures avoisineront 18 degrés. Partout ailleurs, il fera entre 20 et 22 degrés, mais c'est à l'est qu'il fera le plus chaud, avec 22 à 24 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 22 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-4-1993 à 18 heures TUC et le 20-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	17	5	D
BIARRITZ	27	16	D
BORDEAUX	26	10	D
BOURGES	20	6	D
BREST	16	10	D
CAEN	18	3	D
CHERBOURG	18	5	D
CLERMONT-FER.	22	8	D
DIJON	20	6	N
GRENOBLE	24	7	D
LILLE	15	6	D
LIMOGES	20	10	D
LYON	21	7	D
MARSEILLE	23	12	D
NANCY	18	3	N
NANTES	20	5	D
NICE	17	12	N
PARIS-MONTS.	20	10	D
PAU	25	10	D
PERPIGNAN	21	6	D
POINTE-A-PITRE	30	25	D
RENNES	19	8	D
ST-ETIENNE	21	8	D
STRASBOURG	19	5	N
TOULOUSE	23	8	D
TOURS	20	8	D
ÉTRANGER			
ALGER	25	10	D
AMSTERDAM	11	8	N
ATHÈNES	19	13	D
BANGKOK	37	28	N
BARCELONE	16	5	D
BELGRADE	19	11	P
BERLIN	12	3	N
BRUXELLES	14	8	D
COPENHAGUE	11	0	C
DAKAR	35	20	D
GENÈVE	21	5	D
ISTANBUL	12	10	N
JÉRUSALEM	27	10	N
LE CAIRE	31	15	D
LISBONNE	24	13	C
LONDRES	16	9	C
LOS ANGELES	26	14	N
LUXEMBOURG	13	7	D
MADRID	24	4	D
MARRAKECH	30	15	N
MEXICO	27	12	D
MILAN	21	2	B
MONTRÉAL	8	1	D
MOSCOU	5	1	*
NAIROBI	24	15	N
NEW-DELHI	37	20	D
NEW-YORK	25	9	N
PALMA	21	3	D
PÉKIN	29	15	C
ROME	17	7	B
HONG KONG	23	21	C
SÉVILLE	27	10	N
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	7	-3	D
SYDNEY	25	14	D
TOKYO	20	11	C
TUNIS	22	3	D
VARSOVIE	10	1	D
VENISE	17	8	D
VIENNE	16	8	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Les moutons de Drucker

PANURGE avait ses moutons. Michel Drucker a eu les siens, lundi soir, sur le plateau de son émission « Stars 90 ». Il s'agissait de spécimens savoyards qu'accompagnait un berger venu du Vercors, et ils ont laissé en direct, sur TF 1, des « traces » qui ont beaucoup amusé le public citadin peu familiarisé avec le prosaïsme de la vie agreste... Au fait, qui était Panurge ? La question ne paraît pas illégitime. L'autre jour, au cours des savantes « Questions pour un champion », sur France 3, une non moins savante compétitrice n'a pas su qui était Gargamelle...

Mais revenons à nos moutons. Ce berger était descendu de sa montagne parce que Michel Drucker avait eu la bonne idée de rendre hommage aux métiers en voie de disparition. Et l'on ne saurait trop recommander à tous ceux qui rêvent de participer à « Questions pour un champion » de se procurer, s'ils ne l'ont pas suivie, un enregistrement de cette soirée. Ils n'en seront que mieux armés le jour où ils seront invités à répondre aux nouvelles questions qui ne manqueront pas d'être posées, bientôt, dans ce genre d'émission, sur tous les savoirs ancestraux voués aux musées. Peut-être même les posera-t-on à l'école : savez-vous ce qu'était un meunier ? Un forgeron ? Un tonnelier ? Un étameur ? Un savetier ?

Outre ce berger du Vercors étaient présents quelques survivants de ce lointain passé où la France comptait encore autant d'artisans que de fromages : un gardien de phare, un sabotier, un charron, une fabricante d'orgue de Barbarie, une corsetière, une garde-champêtre, une souffleuse de verre. Chacun de ces sympathiques fossiles n'a fait qu'une apparition fugitive, entre deux chanteurs à la mode, le temps d'un sourire, d'un mot, d'un silence. Comme s'il ne s'agissait, malgré la sincérité de Michel Drucker, que de les « montrer ». Comme autrefois on « montrait » les ours dans les campagnes où ces plantigrades avaient disparu. Mais au moins les aura-t-on vus et saura-t-on qu'ils existaient.

Ceux qui se procureront l'enregistrement de cet événement seront toutefois bien avisés de vérifier qu'aucune censure ne se sera exercée, *a posteriori*, à l'encontre du propos sulfureux tenu *in fine* par ledit berger. Ce montagnard candide a eu, en effet, l'outrecuidance de confier qu'il n'avait pas la télévision chez lui *« parce que la télévision empêche les enfants de faire leurs devoirs... »*

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 20 avril

TF 1

20.40 Sport : Football. Demi-finale retour de la Coupe d'Europe UEFA, en direct d'Auxerre : AJ Auxerre/Borussia Dortmund ; A 21.30, Mi-temps et Tiercé ; A 21.45, 2e mi-temps.
22.40 Cinéma : Haut les flingues. ■ Film américain de Richard Benjamin (1984).
0.25 Magazine : Le Club de l'enjeu. Invités : Bruno Paech, d'AT & T ; Michel Pébereau, du CCF ; Yves Cousquer, de La Poste ; Jean-Pierre Cabouat, de l'association l'Enfant par la main.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Génial, mes parents divorcent ! □ Film français de Patrick Braoudé (1990).
22.30 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Je suis flic. Reportages : Jeunes et flics, la guerre froide ; Stages anti-stress ; Le Commissariat des jeunes.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Série : L'Ami Maupassant. L'Enfant, de Claude Santelli.
21.55 Documentaire : Planète chaude. Jésuites, les légions du pape noir. 2. Les éducateurs, de Christophe Barreyre et Guy Saguez.
23.05 Journal, Météo et Résumé de l'Open de Monte-Carlo.
23.35 Téléfilm : Le Vol en héritage. De Jeannot Szwarc.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Cinquante-huit minutes pour vivre. ■ Film américain de Renny Harlin (1990).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Tous les matins du monde. ■■■ Film français d'Alain Corneau (1991).
0.28 Di Rosa Girls. Huguette.
0.30 Cinéma : The Horror Show, House 3. □ Film américain de James Isaac (1989).

ARTE

20.40 ▶ Soirée thématique : Photo-reporters. Soirée proposée par Christian Caujolle et Caroline Parent, réalisée par Michel Pamart.
20.41 Documentaire : World Press. De M. Pamart et C. Caujolle.
20.55 Documentaire : Le Terrible Album. De V. Krivtchenko et V. Tarantchenko.
21.10 Cinéma : Reporters. ■■■ Film français de R. Depardon (1980).
22.50 Documentaire : Jane Evelyn Atwood. De Roland Allard.
23.05 Documentaire : Banlieues 93-Yan Morvan. De Michel Pamart.
23.20 Interview : Marianne Caron se souvient.
23.40 Documentaire : En route, Werner Bischof.

M 6

20.45 Téléfilm : La Princesse de l'espace. De Robert Marchant.
22.30 Série : Mission impossible. Le Faussaire de Ghelea.
23.30 Documentaire : Le Cinéma érotique. D'André Halimi (2e partie).
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.40 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les mollusques.
21.30 Débat. Les Dinkas du Soudan, chronique d'une disparition (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Annie Ernaux (Journal du dehors).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 mars 1992 au Théâtre des Champs-Elysées) : Sonate pour piano et violon en la mineur op. 105, de Schumann ; Sonate pour piano et arpeggione en la mineur D 821, de Schubert ; Prière pour violoncelle et piano, de Demus ; Klavierstücke op. 119, de Brahms ; Prélude, choral et fugue en si mineur, de Franck, par Jörg Demus, piano, Ingolf Turban, violon, Maria Kliegel, violoncelle.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Huguette Rivière, soprano. Œuvres de Gounod, Massenet, Puccini, Charpentier.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Sonate pour violoncelle et piano no 2 en sol mineur op. 117, de Fauré ; Sonate pour flûte, alto et harpe, de Debussy ; Sonate pour violon et piano en mi bémol majeur op. 18, de R. Strauss.
0.33 L'Heure bleue.

Mercredi 21 avril

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.45 Tirage du Loto (et à 21.15).
19.55 Journal et Météo.
20.20 Sport : Football. Coupe d'Europe des clubs champions, 6e journée des poules finales : FC Bruges-Olympique de Marseille ; A 21.15, Mi-temps et Loto ; A 21.30, 2e mi-temps ; A 22.25, Résumé du match : Glasgow Rangers-CSKA Moscou ; A 23.30, Résumé de FC Porto-IFK Göteborg et de Milan AC-PSV Eindhoven.
0.05 Magazine : Grands reportages. Génération 47.
1.05 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.20 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : La Maison vide. De Denys Granier-Deferre.
22.30 ▶ Première ligne. Bonne à tout faire, documentaire de Paule Zadjermann.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.30 Sport : Tennis. L'Open de Monte-Carlo.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Franck Piccard.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Ciel par-dessus nos têtes*, Gallimard Jeunesse.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada, en direct. Sois jeune ou tais-toi. Invités : Axel Kahn, directeur du laboratoire de recherche en génétique et pathologie moléculaire à l'Institut Cochin ; le docteur Serge Hercberg, directeur de recherche de l'INSERM ; Claude Le Pen, économiste ; Edgar Morin, sociologue ; Estelle Hallyday, mannequin ; Karl Lagerfeld, styliste ; le docteur Michel Allard, spécialiste des questions de longévité humaine.
22.25 Journal, Météo et Résumé de l'Open de Monte-Carlo.
23.05 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

16.15 Téléfilm : Témoin à tuer. De Robert Mandel.
17.50 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.15 Magazine : BVP, Baffie vérifie la pub.
19.20 Flash d'informations.
19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Revenge. □ Film américain de Tony Scott (1989).
22.55 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Miami Blues. □ Film américain de George Armitage (1989) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.50 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Ando Tadao/Kunichi Uno.
19.30 Documentaire : Asinara, l'île interdite. *Une île au nord-ouest de la Sardaigne.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Musiciens du nord. Le chanteur sous les étoiles.
21.55 Musique : Gustav III, adieu au roi joueur. D'après Orphée et Eurydice, de Christoph Willibald Gluck.
22.45 Documentaire : Le Theatercafeen à Oslo. De Jürgen Wilcke.
23.35 Documentaire : Julia de Varsovie. De Pierre Krief.
0.00 Magazine : Mégamix (rediff.).

M 6

15.25 Magazine : Fréquenstar. Patricia Kaas.
16.30 Magazine : Nouba. Duran Duran, Van Halen, Génération 93.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Le Joker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.50).
20.45 Téléfilm : Une image de trop. De Jean-Claude Missiaen.
22.35 Téléfilm : Liaison brûlante. De Sheldon Larry.
0.10 Magazine : Vénus.
0.40 Six minutes première heure.
0.55 Magazine : Nouba.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Les explorateurs de la plume.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Devenir français ? 2. Le choix du passage.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 août 1992 lors du Festival suédois de musique baroque) : O come sei gentil, de Monteverdi ; Toccata, de Galilei ; Trois duets, de Notari ; Lamento d'Arianna, de Costa ; Lagrimosa bella, de Sances ; Lamento d'Olimpia, de Monteverdi ; Dove potro, Alla guerra, d'India, par Emma Kirkby, Evelyn Tubb, sopranos, Anthony Rooley, luth.
21.30 Concert (donné le 20 février salle Olivier-Messiaen) : Polyèdre, de Taira ; Le Chemin de Buddha, de Tiet ; Haro, de Dusapin, par l'Orchestre national d'Ile-de-France, dir. Jacques Mercier.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Quatuor pour piano et cordes, de Schumann ; Sonate pour violon et piano en ut mineur op. 45, de Grieg..
0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Duo du pianiste Dimitri Naïdich et du saxophoniste Laurent Blumental . La rétrospective : Barney Wilen.

Le Monde

Un dirigeant du Front islamique du salut a été tué par la police algérienne

Avec un retard de treize jours, la gendarmerie a annoncé, lundi 19 avril, qu'un important chef militaire islamiste, Omar El Eulmi, avait été tué par les forces de l'ordre, mardi 6 avril, ainsi que trois autres extrémistes armés, à Khemis el-Khechna (ex-Fondouk), au sud-est d'Alger.

Membre fondateur du Syndicat islamique du travail, proche du Front islamique du salut (FIS) dissous, El Eulmi avait émis en mars dernier une *fatwa* (décret religieux) appelant ses partisans à *« tuer les agents du pouvoir quels qu'ils soient »*. Agé de quarante ans, El Eulmi était membre du majliss echchoura, la plus haute instance politique du FIS.

Il était entré dans la clandestinité en 1992, aussitôt après sa libération d'un centre de sûreté du Sahara où il avait été placé en détention administrative. Les circonstances exactes de sa mort n'ont pas été précisées, mais la gendarmerie a indiqué qu'il cachait son identité sous une fausse carte d'étudiant algérois. – *(AFP.)*

Soliste et enseignante

La pianiste Lucette Descaves est morte

Soliste qui eut son heure de gloire, élève de Marguerite Long, la pianiste Lucette Descaves, qui avait été le professeur de nombreux artistes français, des sœurs Labèque à Georges Pludermacher, est morte le jeudi 15 avril à Paris, a-t-on appris mardi 20. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans.

Lucette Descaves avait reçu dans son appartement de la place Saint-Georges à Paris, à deux pas du quartier Pigalle, dans celui de Boulogne-Billancourt (Hauts-de Seine) ou dans sa classe du Conservatoire national supérieur de Paris le gratin du jeune piano français : Katia et Marielle Labèque, Brigitte Engerer, Pascal Rogé, Jean-Claude Pennetier, Georges Pludermacher, Jean-Yves Thibaudet... L'enseignement de l'intimidante grande dame était axé sur un répertoire (Ravel, Debussy, Fauré) et sur une technique essentiellement digitale : Lucette Descaves avait appris le piano auprès de Marguerite Long et perpétuait à ce titre toute une tradition du piano «à la française», limpide, dynamique, acéré.

Talent précoce – elle s'était mise au clavier à sept ans, était entrée au Conservatoire dès l'âge de dix ans –, Lucette Descaves était passée rue de Madrid par la classe d'Yves Nat et s'était tout naturellement initiée à l'enseignement en tant qu'assistante de ses deux professeurs dans cet établissement.

Puis elle obtient une chaire en 1941. Un projet d'école privée, qu'elle aurait dirigée avec Marguerite Long, avait échoué avec la mort de cette dernière, en 1966.

Parallèlement, la pianiste menait une carrière de soliste, et se produisait dans le monde entier avec les grands chefs de l'époque : André Cluytens, Pierre Dervaux, Charles Munch et Louis Fourestier, qu'elle devait épouser en secondes noces. Lucette Descaves devient la propagandiste de la jeune musique française non sérielle, crée les *Danses rituelles*, le *Concerto* d'André Jolivet et fait de cette œuvre de haute virtuosité l'un de ses chevaux de bataille préférés.

Lucette Descaves avait édité des recueils d'œuvres contemporaines à l'intention des virtuoses en herbe. Elle était également l'auteur d'un essai de pédagogie : *Un nouvel art du piano*. Le disque ne retient de sa longue carrière que l'enregistrement du *Concerto pour piano* de Jolivet, le 22 janvier 1968, avec l'Orchestre symphonique de Strasbourg, direction Ernest Bour (avec la *Troisième symphonie* et le *Premier concerto pour violoncelle* avec André Navarra en soliste, sous la direction de Jolivet lui-même : *1 disque compact Solstice SOCD 81*).

ANNE REY

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Initiatives» folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 20 avril 1993 a été tiré à 488 708 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Arts/Spectacles » : George Balanchine

Fondateur de la danse moderne, réformateur du ballet classique, George Balanchine était Russe, expatrié aux Etats-Unis. Son matériau était le corps féminin, qu'il sculptait aux formes mêmes de la musique. Tous les jeunes chorégraphes se réclament de ce grand seigneur mort le 30 avril 1983 et auquel l'Opéra de Paris rend hommage.

La recherche sur le sida

Quinze sociétés pharmaceutiques européennes et américaines mettent leurs travaux en commun

Quinze sociétés pharmaceutiques américaines et européennes ont annoncé, mardi 20 avril, la mise en commun de leurs recherches sur le sida afin d'accélérer la découverte de thérapies combinées dans le traitement de la maladie. Ce regroupement, effectué à l'initiative de la société américaine Merck and Co Research Laboratories, associe les américains Bristol-Myers Squibb Co, fabricants du DDI, Eli Lilly and Co, Pfizer Inc, Du Pont Merck, Miles Inc et Syntex Inc, les britanniques Burroughs Wellcome, fabricants de l'AZT, Glaxo Inc et Smithkline Beecham, le suisse Hoffmann-La Roche, fabricant du DDC, le suédois AB Astra, les allemands Hoechst AG et Boehringer Ingelheim, et, enfin, l'italien Siga-Tau.

« La thérapie combinée (associant simultanément plusieurs produits) *étant actuellement le meilleur moyen de traiter la maladie, il a semblé à un certain nombre de personnes, y compris moi-même, que plus les meilleures combinaisons seraient identifiées tôt, plus elles pourraient être rapidement mises en œuvre au bénéfice du public »*, a déclaré Edward Scolnick, président de Merck and Co.

La coopération ne portera pas sur la mise au point de nouveaux médicaments, mais sur la recherche concernant les remèdes déjà disponibles, a-t-il précisé. Les sociétés échangeront gratuitement leurs produits, normaliseront leurs essais de résistance au virus et partageront les frais des travaux de collaboration.

Les participants ont déclaré que toutes les autres sociétés pharmaceutiques effectuant des recherches antivirales sur le sida seraient les bienvenues dans leur regroupement. L'opération, ont-ils souligné, n'a aucune implication commerciale ou financière, et chaque société demeure totalement indépendante. Les représentants de Burroughs Wellcome ont déclaré de leur côté que l'accord ne menaçait pas la position dominante de l'AZT sur le marché (*le Monde* du 3 avril). – *(Reuter.)*

Au Japon

Les femmes invitées par le PLD à avoir au moins trois enfants

Les Japonaises devraient avoir au moins trois enfants afin de permettre à la prochaine génération de développer *« l'esprit de compétition »* indispensable dans une économie de marché, a déclaré, dimanche 18 avril, le secrétaire général du Parti libéral-démocrate (PLD au pouvoir). Prenant la parole lors d'un séminaire sur les femmes du PLD, Seiroku Kajiyama a souligné que les familles nombreuses développaient l'esprit de compétition chez les enfants, notamment au moment des repas lorsque tous se ruent sur la nourriture. *« Vous n'avez pas besoin d'en avoir dix, mais trois à cinq »*, a lancé ce cadet d'une famille de dix enfants.

Le taux de natalité n'a cessé de baisser au Japon, atteignant le chiffre record de 9,9 pour 1 000 en 1992, jugé insuffisant pour assurer la relève des générations. – *(AFP.)*

Des soldats allemands en Somalie

Les trois partis de la coalition gouvernementale au pouvoir à Bonn ont décidé, mardi matin 20 avril, l'envoi en Somalie d'environ 1 500 soldats allemands pour participer à la deuxième phase de l'opération «Rendre l'espoir». La décision formelle devait être entérinée, mercredi, en conseil des ministres. C'est la première fois que des militaires de la Bundeswehr participeront, au sol, à une mission en dehors du territoire opérationnel de l'OTAN. Après une longue controverse, le gouvernement d'Helmut Kohl avait décidé, il y a quelques semaines, d'autoriser les équipages allemands des avions-radar AWACS à participer à la surveillance de la zone d'exclusion aérienne, décidée par le Conseil de sécurité des Nations unies, au-dessus de la Bosnie-Herzégovine.

EN BREF

□ **Heurts interreligieux au Bénin.** – Les animistes du culte vaudou de Porto-Novo ont appelé lundi 19 avril à la vengeance contre les musulmans après les violents heurts (*le Monde* du 20 avril) qui avaient opposé vendredi et dimanche derniers dans la capitale béninoise plusieurs centaines de membres des deux communautés, faisant selon un bilan hospitalier, deux morts et une cinquantaine de blessés. – *(AFP.)*

□ **Un nouveau groupe d'opposition a été créé en Irak.** – Avec pour objectif *« d'unifier l'ensemble de l'opposition »* au régime du président Saddam Hussein, un nouveau groupe irakien d'opposition, le Comité central irakien de dialogue et de suivi, s'est récemment constitué et a désigné son comité exécutif, qui sera présidé par l'ancien premier ministre Arif Abdoul Razak. Selon un communiqué publié lundi 19 avril à Londres, le Comité veut *« entamer un dialogue avec tous les groupes d'opposition pour créer un Conseil national irakien librement élu par tous les Irakiens en exil »*. – *(AFP.)*

□ **Accord de coproduction entre TF1 et CBS Entertainment.** – CBS Entertainment et TF1 vont coopérer pour créer des films de télévision : la chaîne française a annoncé, lundi soir 19 avril, avoir conclu avec la chaîne américaine un accord pour le développement, la production, la diffusion et la distribution des films de télévision *Mystery Wheel*. Les diffuseurs coopéreront pour le développement, la production et la vente de quatre séries de films de deux heures, fondées chacune sur un personnage récurrent. CBS diffusera ces téléfilms en Amérique du Nord et TF1 en Europe, les compagnies se partageant la distribution sur les autres marchés.

□ **Le prince Sihanouk appelle à une réunion du CNS sur le Cambodge à Pékin.** – Le prince Norodom Sihanouk a appelé, mardi 20 avril, à une réunion du Conseil national suprême (CNS) à Pékin le 29 avril. Cette proposition a été aussitôt rejetée par le gouvernement cambodgien, qui est prêt à participer à toute réunion du CNS, mais pas en dehors du Cambodge. Les Khmers rouges avaient annoncé la semaine dernière qu'ils se retiraient de Phnom-Penh en prétextant que la sécurité n'était pas suffisante pour qu'ils continuent de travailler au CNS. D'autre part, le ministre japonais des affaires étrangères, Kabun Muto, a préconisé mardi l'organisation d'une conférence internationale sur le Cambodge avant les élections prévues fin mai.

□ **Un journaliste australien emprisonné pour avoir refusé de révéler sa source.** – Un journaliste australien, Chris Nicholls, a été condamné, lundi 19 avril, à quatre mois de prison ferme par un tribunal d'Adelaïde (sud de l'Australie) pour avoir refusé de révéler la source d'une information. C'est la plus lourde peine jamais prononcée dans ce pays à l'encontre d'un journaliste. Trente-deux ans, ancien reporter de la radio ABC (Australian Broadcasting Corporation), Chris Nicholls a été inculpé d'outrage à la cour après avoir refusé de révéler l'identité de la personne qui lui avait remis des documents bancaires utilisés dans un reportage impliquant un ministre à propos de la mise en place de machines à sous. Le juge chargé de cette affaire a indiqué que *« la cour ne peut accepter la décision* [du journaliste] *de ne pas révéler un comportement criminel »*. Le journaliste sera libéré s'il désigne la source de ses informations, a ajouté ce magistrat.

Recevant une délégation de l'UDF

Edouard Balladur indique que les délocalisations déjà décidées ne seront pas remises en cause

Edouard Balladur a reçu, mardi 20 avril, une délégation de l'UDF conduite par son président, Valéry Giscard d'Estaing, et composée de Charles Millon, président du groupe UDFC de l'Assemblée nationale, François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, et Jacques Barrot, vice-président du CDS. M. Giscard d'Estaing a indiqué, après la rencontre, avoir demandé au premier ministre que *« l'on ne remette pas en cause les délocalisations d'établissements publics décidées au cours des mois précédents »*.

Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, s'était prononcé, le 15 avril, en faveur d'une *« remise à plat »* de ces délocalisations. Selon M. Giscard d'Estaing, Edouard Balladur a assuré ses interlocuteurs de l'UDF que les délocalisations d'établissements publics de Paris vers la province, déjà décidées, seront *« maintenues »* et qu'il le précisera lui-même mercredi à l'Assemblée nationale. Jacques Chirac avait déclaré, le 23 novembre 1991, à Bordeaux, au sujet du programme de délocalisations du gouvernement d'Edith Cresson, que les socialistes avaient *« tout faux »* avec leurs *« gadgets démagogiques »*.

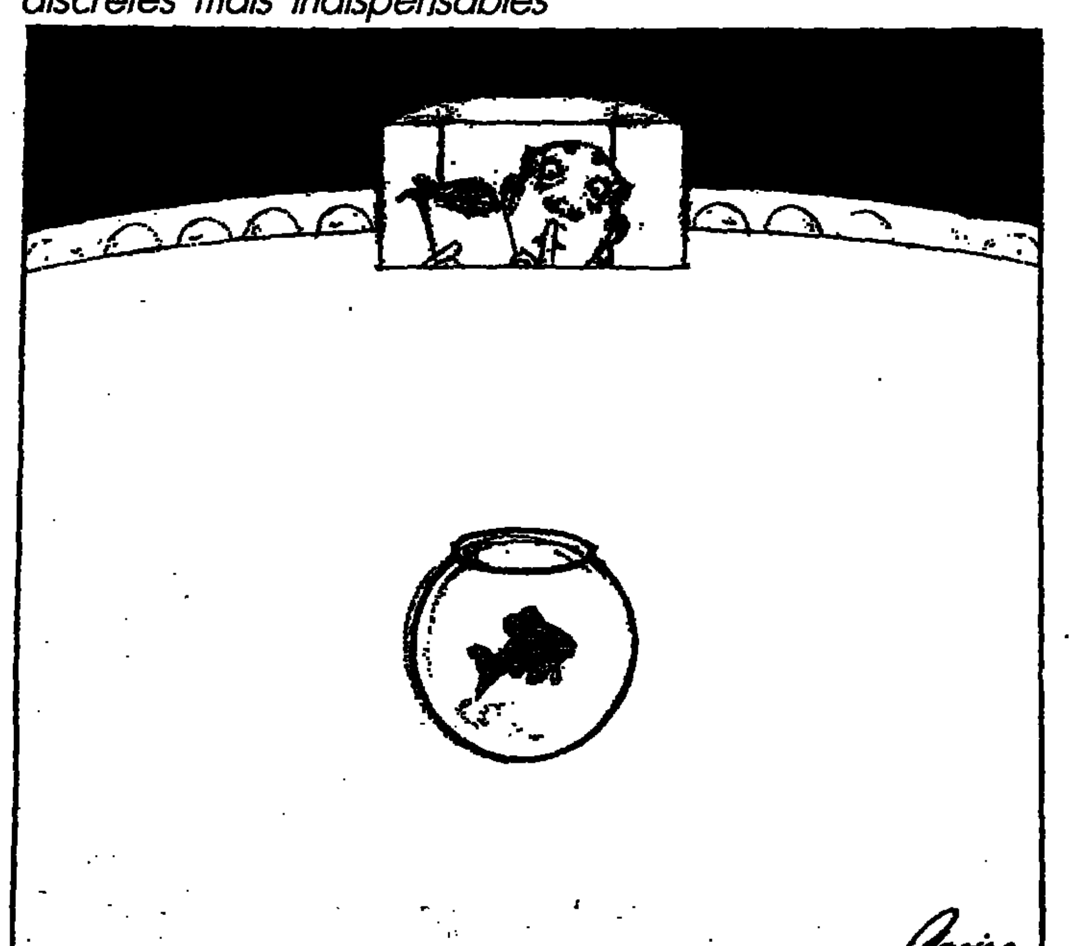
Le président de l'UDF a, en outre précisé qu'il avait demandé à Edouard Balladur la discussion au Parlement, le plus tôt possible, de la proposition de loi de Charles Millon sur la régionalisation de la formation professionnelle.

Le Monde

INITIATIVES

Les métiers de l'ombre

Il y a les professions ou les activités visibles. Derrière, œuvrent souvent des chevilles ouvrières, discrètes mais indispensables



DANS la série «Médecins de nuit», Catherine Allegret campait «la voix» qui, depuis le standard téléphonique, guidait les pérégrinations nocturnes des toubibs envoyés d'une urgence à l'autre. Elle était le lien mais aussi la confidente et parfois la mère-copine de ceux qui, perdus dans les ténèbres des misères quotidiennes, avaient besoin d'un phare. Discret, son rôle était celui d'un rouage indispensable. Des Catherine Allegret, il devait y en avoir dans les salles d'appel des radio-taxis, ou, du moins, les grésillements mystérieux laissaient croire qu'elles étaient là, dans l'ombre, prêtes à aider le chauffeur et *peut-être le client*. En province et dans certaines compagnies, elles officient encore, mais le charme est quelquefois rompu par la répétition lancinante des messages qu'elles égrènent. Ailleurs, elles sont remplacées par des ordinateurs de bord qui communiquent avec le central et déterminent la priorité des courses à accomplir. C'est plus impersonnel mais certainement plus efficace et, de toute manière, à l'arrière de la scène, restent, invisibles, des professionnels qui occupent un poste essentiel pour le ballet des taxis.

Ignorés, imprévisibles ou inattendus, il existe ainsi de nombreux métiers, tout aussi nécessaires à une activité donnée ou, encore, nés d'un besoin nouveau et incongru. Leur énumération pourrait s'apparenter à un catalogue à la Prévert si, justement, ils n'étaient reliés par un point commun. Celui d'être le maillon secret qui rend le fonctionnement possible. Des exemples? L'épidémie des «tags» avait déjà fait éclore de nouveaux produits. Des industriels de la peinture ont mis au point des dissolvants ou des matériaux de traitement préventif. Depuis, sont apparues les équipes spécialement chargées de mener la bataille de la propreté, à la RATP comme sur les édifices publics. Des emplois insoupçonnés ont été créés. Dans la suite logique, une entreprise intervient désormais, après que sont passés les cortèges de manifestants, pour remettre en état des sites dégradés. Au bord de l'autoroute du Sud, l'emblème orgueilleux de Coca-Cola avait été souillé au point que la direction du siège de l'usine envisageait de le remplacer. Pour un coût moindre, des spécialistes l'ont rhabillé de neuf.

A l'autre extrémité de l'éventail, qui sait que l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), qui revendique la place de deuxième formateur de France après l'éducation nationale, est également le premier employeur de psychologues? Au nombre de six cents, ces derniers constituent une catégorie à part – certains diraient une corporation – au sein d'un établissement voué à la formation professionnelle d'ouvriers, d'employés ou de techniciens. Dernièrement, ils ont même obtenu des renforts quand il a fallu «traiter» des chômeurs de longue durée dans le cadre de l'opération «900 000» lancée par Pierre Bérégovoy. Leur tâche consiste à déterminer si telle ou telle personne est en mesure de suivre un stage, et si elle fait preuve de la motivation nécessaire. On leur attribue les bons résultats de l'AFPA, qui obtient des taux de placement élevés dans un emploi mais des voix critiques estiment, à l'inverse, qu'ils accentuent la tendance naturelle à la sélection...

Tout aussi discrets, à la différence de leurs homologues aiguilleurs du ciel, les «traceurs de ligne» de la SNCF tiennent une place déterminante dans la régularité légendaire des chemins de fer français. Ce sont eux qui calculent la progression des trains, déterminent le choix des voies, et qui tiennent compte du moindre incident. Dans les gares parisiennes, où il leur faut jongler entre les trains de grande ligne – les «voraces» – et la noria des trains de banlieue, cela confine à l'exploit quotidien. Surtout les soirs de départs en vacances! A la RATP, personne ne prête davantage attention aux «parcoureurs». Pourtant, ils se chargent tous les jours d'ausculter les voies, capables de discerner, à l'œil et à l'ouïe, la soudure qui faiblit ou le rail qui se fêle. La sécurité de millions de voyageurs dépend d'eux. De la même manière, il faut réhabiliter ces travailleurs plus obscurs que d'autres encore qui, à Rungis, assurent la propreté des lieux. Une grève, l'an passé, a d'ailleurs démontré, *a contrario*, combien leur intervention était indispensable pour que le nouveau ventre de Paris ne se noie dans une marée de détritus. Ils procèdent au tri des cartons et des cageots dans les pires conditions, suivis par la nuée de ceux qui sont à l'affût de nourriture.

Plus logiquement, mais de façon tout aussi surprenante, les grands métiers du luxe comprennent aussi quelques-unes de ces activités modestes en apparence, mais décisives. Chez Fauchon, les «petites mains» préparent les corbeilles de fruits, composent les présentations de chocolat ou font des monuments de préciosité avec les fruits confits. La renommée de la maison se maintient grâce à leur goût, inné, puisque aucune formation ne dispense ce savoir-faire, transmis par la tradition. Dans les caves de champagne, le «remueur» de bouteilles pratique un art méconnu qui fera la réputation d'une cuvée et d'une marque. Si le geste n'est rien, l'observation qui le commande procède d'un lent apprentissage. Aujourd'hui, des machines peuvent le remplacer mais, s'agissant d'un produit aussi mythique, tout le monde hésite à rompre avec la magie d'un métier de l'ombre.

Alain Lebaube

Les chefs d'orchestre de la SNCF

Une succession de tâches simples qu'il convient d'enchaîner rapidement et dans l'ordre

« *A la SNCF, les trains arrivent à l'heure !* » Ce souci de l'exactitude est devenu un mythe. Pis, une évidence pour les millions de voyageurs qui, chaque jour, confient leur destinée à la société nationale. Et pourtant ! En coulisse, les équipes de régulateurs de la SNCF livrent une bataille incessante contre le temps perdu. A l'abri des voyageurs qui fourmillent sous ses fenêtres, le poste de commandement de la gare de l'Est à Paris, « *la maison PC* » pour les cheminots, ressemble ainsi, en ce vendredi, veille de Pâques, à une véritable ruche.

A la ronde habituelle des trains de banlieue, des « grandes lignes » et des trains de marchandises, vient, cet après-midi là, s'ajouter le chassé-croisé des convois de permissionnaires et des rames supplémentaires de vacanciers. Déjà, en temps normal, le poste, qui tourne vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec trois équipes d'une dizaine de personnes, gère plus de sept cents trains par jour. Sept cents trains dont « *la maison PC* » doit surveiller, minute par minute, la progression sur la portion de réseau, longue de quelque 130 kilomètres, qu'il a en charge.

Piliers du poste de commandement, les quatre régulateurs de service sont à leur « *table* ». Leur mission première consiste à comparer, graphiques à l'appui, l'état réel du trafic avec ce qu'il est censé être. Au gré des indications fournies, en continu, par les conducteurs de train, les postes d'aiguillage et les chefs de gare, les régulateurs retissent sur papier calque, règle en bois et stylo Rotring à la main, l'enchevêtrement des lignes montantes et descendantes qui symbolisent la progression des trains : les rames de voyageurs à l'encre rouge, les autres en noir.

Rattraper le retard

« *Si tout se passait bien, nous n'aurions rien à faire !* », observe Louis Bollet, chef régulateur du poste de Paris-Est. Ce n'est qu'une boutade.

Fils et petit-fils de cheminot, « *avec déjà trente-deux ans de SNCF derrière* (lui) *dont vingt ans en qualité de régulateur* », il sait pertinemment que chaque journée apporte son lot d'incidents : matériel défaillant, actes de plus en plus nombreux de malveillance sur les voies ou dans les voitures, plus rarement suicides ou accidents... A chaque fois, il faut réagir et... rattraper le retard.

Savoir réagir. Vendredi après-midi, par exemple, le conducteur d'un Paris-Provins annonce au régulateur qui le suit qu'une panne de suspension hydraulique l'oblige à limiter sa vitesse à 80 kilomètres à l'heure. « *Cela signifie qu'au retour il aura au moins quinze à vingt minutes de retard sur l'horaire d'arrivée à Paris*, explique Louis Bollet. *A nous de nous assurer d'abord qu'aucun vorace* (train de grande ligne) *ne risque de le tamponner, de prévenir ensuite le centre de coordination des voyageurs pour diffuser le message, de prévenir la gare de l'Est qui assure l'entrée en gare, de prévoir le remplacement immédiat de la rame défectueuse, rame dont nous devons enfin assurer la remontée aux ateliers de réparation.* »

Une succession de tâches simples qu'il convient d'enchaîner rapidement dans l'ordre et dans le calme. « *Il faut au moins six mois pour former un bon régulateur* », estime Louis Bollet. Recrutés sur le concours d'agents de maîtrise de la SNCF, déclarés aptes après un examen psychotechnique et un entretien avec un médecin-psychologue, les régulateurs débutants travaillent d'abord « *en doublure* » pendant trois semaines avant d'être affectés à une « *table* ». Les tables ne sont certes pas toutes aussi difficiles que celles couvrant la proche banlieue : sur les 22 kilomètres du parcours situé entre Paris et Vaires, les trains peuvent changer jusqu'à sept fois d'itinéraire !

Les régulateurs ne sont certes pas seuls. Ils sont notamment directement secondés par les équipes chargées de gérer les personnels et les machines disponibles. Au cas où. Reste qu'ils sont toujours les premiers à donner l'alerte. « *A notre manière, nous sommes un peu des chefs d'orchestre des lignes...* »

Valérie Devillechabrolle

Les médecins des rails à la RATP

L'œil et l'oreille, les deux atouts essentiels du « parcoureur »

BIEN sûr, notamment dans les virages les plus serrés, il y a la bande rouge qui invite à davantage de prudence. Mais il n'empêche. Comme le dit Pierre Herbline, la voix encore serrée malgré ses vingt-huit ans de métier, « *la première fois, on se demande vraiment si ça va passer* ». Sa bête noire, vite connue des plus jeunes, c'est la courbe entre Invalides et Concorde, là où les métros roulent à 70 km/h. Ce vendredi matin, pour ce vétéran bon pied bon œil, le parcours est « *plus facile* ». Le tronçon de ligne La Motte-Piquet-Grenelle-Porte-d'Auteuil n'a pas la réputation d'être vicieux. Pour autant, pas question de céder à l'habitude – « *le plus grave des dangers* », – et d'oublier les règles de sécurité.

Georges Farrenc, l'un de ses deux coéquipiers, est resté sur le quai à la station Eglise-d'Auteuil. C'est à son tour d'être vigie. A chaque métro qui se succède, il rappelle au conducteur, comme le signale déjà le panneau noir et blanc placé à l'avant du tunnel, qu' « *il y a du personnel sur la voie* ». Pierre Herbline et Bernard Foncy sont déjà en route. Descendus une station plus loin, à Michel-Ange-Auteuil, ils reviennent en arrière. A pied, cette fois-ci, marchant face aux métros qui vont défiler. Un environ toutes les quatre ou cinq minutes. Lampe trois-feux à la main, clé à mollette, sac en bandoulière sur le dos, ils regardent, ils écoutent. L'œil et l'oreille, ce sont les deux atouts majeurs du « parcoureur ». Le métier ne s'apprend pas à l'école. Les règles de sécurité, oui, bien sûr, mais le reste... Un rail fêlé, cela se voit, cela s'entend. « *Je suis avec deux spécialistes aujourd'hui*, annonce, plutôt fier, Pierre Herbline, le chef de l'équipe. *Bernard a trouvé quatre fissures en deux jours. Cela lui en fait quarante à son actif en vingt ans de boulot.* »

L'examen doit s'interrompre. Au loin, deux phares jaunes se rapprochent. Plusieurs coups de klaxon. Bernard et Pierre se plaquent sur le mur de côté. Le premier métro ne ralentira pas. Le souffle est puissant, mais la marge de sécurité largement suffisante.

814,5 kilomètres à inspecter

Aucune frayeur cette fois-ci, mais un claquement pendant le passage, qui intrigue les deux hommes : « *Ça, c'est une soudure qui faiblit...* » Fausse alerte. Ce matin, comme ils disent en riant, les trois hommes reviendront bredouilles. « *Pas tout à fait*, tient à préciser Georges Farrenc. *Un aiguillage était un peu tordu, nous l'avons redressé.* »

Trente-quatre mille agents à la RATP. Quelques visages connus : les conducteurs, les contrôleurs, les guichetiers. Et puis les autres. Parmi eux, plus de six cents « *poseurs de voie* ». Le jour, les parcoureurs, en dehors des heures de pointe, diagnostiquent la fatigue des rails, repèrent les appareils défectueux, colmatent une panne quand il y a urgence, passant ensuite le relais aux équipes de nuit, chargées des gros travaux lorsque ni métro ni RER ne circulent, entre 1 h 15 et 5 h 30 du matin.

Le travail devient plus physique alors. Il s'agit d'être rapide et efficace. Les usagers ne doivent s'apercevoir de rien. Surtout, le moins de perturbations possible, même quand il s'agit de créer de nouveaux tracés.

Jean Pascal, l'ingénieur responsable de l'unité Voie, a son carnet de statistiques en main. Les chiffres sont précis. « *L'année dernière, uniquement pour le métro, nous avons recensé cent trente-cinq incidents qui ont interrompu le trafic, en moyenne à chaque fois, de dix-sept minutes. Nous devons encore faire mieux.* » Priorité des priorités, évidemment, éviter les déraillements. Il y en a eu, et parfois la défaillance venait de la voie.

Ce sont 814,5 kilomètres à inspecter pour les deux réseaux métro et RER. A l'étude actuellement, un système de diagnostic automatique par faisceau pour soulager la tâche des poseurs. De nuit, comme de jour, eux continuent à s'habituer au noir, aux odeurs qui prennent à la gorge, ils avalent la poussière et râlent après les taggers dont les bombes de peinture encombrent les voies. Mais ils n'oublient jamais qu'ils marchent face au train.

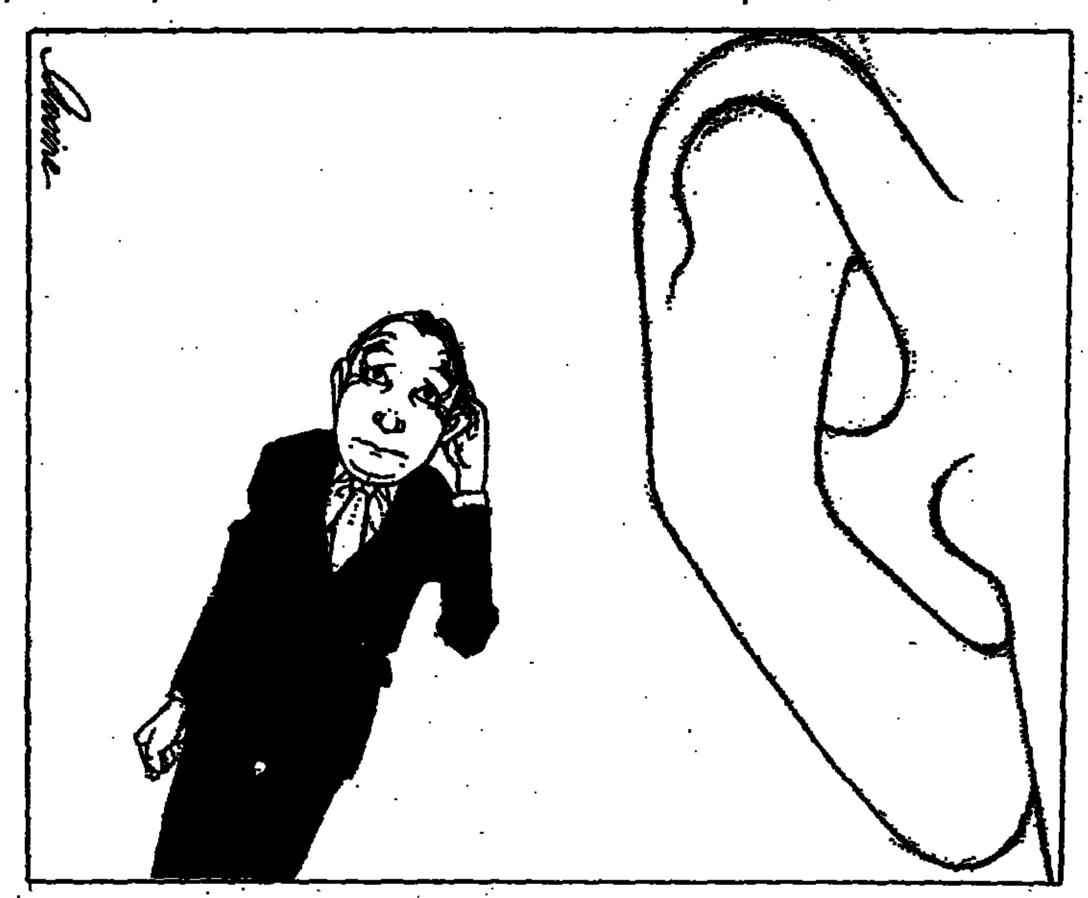
Marie-Béatrice Baudet

L'AFPA à l'écoute

Les visiteurs ne repartent jamais d'un entretien sans une piste, un contact

« *MES enfants ont besoin de manger !* » L'homme est debout, baraqué et agressif. Désespéré par quinze mois de chômage, ce cadre, comptable expérimenté, a décidé de suivre un stage de conducteur routier, puis de se mettre à son compte. Assise en face de lui, Cécile Mariot, psychologue du travail de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), l'écoute calmement et tente de l'orienter vers un projet plus adapté. Mais l'homme l'entend à peine et hausse le ton. Partout, dit-il, les portes se ferment ! Après trois quarts d'heure d'une lutte serrée, il n'est pas convaincu mais accepte d'étudier la question.

Cécile souffle. Le dernier des vingt visiteurs qu'elle a reçus aujourd'hui vient de quitter ce centre d'information et de documentation de l'AFPA, à Paris, qu'animent quatre psychologues. « *C'est le cas typique d'une personne en grande difficulté, qui se sent rejetée si on la réoriente. Il faut lui expliquer qu'on n'est pas là pour lui refuser un stage mais pour réfléchir avec elle. C'est une situation épuisante en fin de journée.* » L'homme ne s'est sans doute pas rendu compte qu'il avait affaire à une psychologue. En fait, à l'AFPA, elles sont partout. Sur les dix mille sept cents salariés que compte cet organisme public de formation, – dont cinq mille formateurs – il y en a six cents. Un véritable bataillon, recruté avec un DESS de psychologie (bac + 5) et deux ans d'expérience – salaire d'embauche : 13 000 F brut, 16 400 F six mois plus tard, – composé d'un tiers d'hommes.



Garder de la distance

Accueil, orientation, évaluation, bilans de compétences, études, expertises, formations aux ressources humaines pour l'AFPA ou en dehors, etc, les missions des psychologues sont variées, jusque dans les centres de formation, en appui des formateurs, pour suivre individuellement les stagiaires. Dans les centres d'information, par exemple, elles reçoivent le public venu consulter la documentation sur les métiers, les formations AFPA, et s'inscrire aux tests préalables à l'entrée en stage. L'entretien avec les psychologues a pour but de cerner les motivations profondes des candidats et de les aider à s'orienter vers la solution la plus adaptée.

« *Les gens ne repartent jamais d'ici sans une piste, un contact* », assure Sylvie Nolli, psychologue. Ont-elles le sentiment d'avoir du pouvoir ? « *Plutôt une responsabilité, un rôle à tenir* », répond Françoise Mermet, psychologue. « *Un rôle éducatif, de conseil*, ajoute Corinne Savois. *Nous devons permettre aux gens d'exprimer leur projet, puis de lui donner un sens car ce sont aussi des projets de vie. Au cours d'un entretien, les personnes livrent beaucoup d'elles-mêmes.* »

Il ne s'agit pas pour autant d'apporter un soutien thérapeutique « *mais d'être à l'écoute et de recadrer en permanence sur le projet professionnel* », précise Sylvie Nolli. Garder de la distance, rester attentif malgré l'agressivité, éviter la compassion, ce n'est pas toujours facile. D'autant qu'avec l'évolution de la société et du marché du travail, des cas de plus en plus dramatiques se présentent. Sans domicile fixe, RMIstes, malades du sida, analphabètes, victimes en tout genre, etc.

A cet égard, le programme « 900 000 chômeurs de longue durée » (CLD), où les psychologues de l'AFPA, aidés par cent cinquante confrères en CDD (contrats à durée déterminée), ont dû proposer une solution individuelle – formation, logement, association d'entraide, etc. – à quatre-vingt mille personnes en quatre mois, restera dans leur mémoire. En Ile-de-France, chacun devait réaliser entre six et dix entretiens par jour, parfois à temps plein.

Elles n'ont pas compté les heures. Une performance qui « *en dit long sur le sens du devoir des psychologues par rapport aux commandes de l'Etat* », souligne fièrement Francis Darfiac, leur directeur régional en Ile-de-France. « *Tous les mauvais côtés de cette opération – la fatigue, le temps pour trouver une information, le rythme de travail, – je les ai oubliés*, affirme Sylvie Nolli. *Le souvenir qu'il m'en reste, c'est tout une richesse.* »

Reste que fin 1993, les cent cinquante CDD s'achèveront. Ce qui, selon la direction de l'orientation de l'AFPA, « *posera des problèmes car de plus en plus de gens viennent pour l'écoute. Il y a une fidélisation de ce public* ».

Francine Aizicovici

En quête d'un taxi

Une réduction d'une douzaine de minutes pour chaque attente, grâce à l'ordinateur

DANS la grande salle claire aux tons gris perchée en haut de l'immeuble des taxis G7 à Clichy, l'atmosphère est plus bruissante que bruyante. Pas de sonneries stridentes, pas une voix plus élevée que l'autre. Pourtant, ils sont vingt, vingt-cinq peut-être à répondre aux appels des clients.

Casque sur la tête, les yeux fixés sur le sygphone, appareil sur lequel s'affichent les appels, les standardistes-téléacteurs, dit-on ici, sont prêts à prendre la communication.

Lorsqu'une ligne s'affiche, aussitôt, les doigts claquent sur le clavier, un masque apparaît sur l'écran de l'ordinateur et le dialogue s'engage avec le client : nom, adresse, téléphone, et éventuellement numéro d'abonné.

Jenny a connu toutes les étapes du métier. Il y a sept ans encore, lorsqu'elle est arrivée comme télé-actrice dans la compagnie, elle prenait les coordonnées des clients à la main, mettait la petite fiche sur des rails et plaçait le client en attente musicale. Pendant ce temps, la fiche arrivait sur le bureau d'un speaker qui diffusait l'appel sur les ondes au moyen d'un émetteur-récepteur.

Une fois le taxi trouvé, un confirmateur reprenait la ligne pour annoncer au client l'arrivée de la voiture ou l'échec des recherches. « *A l'époque*, explique Jenny, *le travail était plus fatigant qu'aujourd'hui. Il fallait tout écrire à la main, et le passage du rail était assez bruyant.* »

Il y a cinq ans environ, l'informatique a fait son apparition dans les compagnies. Désormais, les coordonnées des clients sont entrées sur ordinateur, puis expédiées sur l'écran du speaker afin d'arriver sur celui du confirmateur.

G7 a voulu pousser encore plus loin l'informatisation. Les téléacteurs continuent à prendre les appels, mais c'est l'ordinateur qui se charge de trouver lui-même la voiture car, désormais, les taxis ont un terminal à bord.

« *Ce nouveau système a permis de réduire le temps d'attente du client de treize minutes maximum à deux minutes* », indique Daniel Coullon, directeur d'exploitation de taxis G7. Avec ses cinquante-cinq ans, Jenny fait un peu figure d'exception. Autour d'elle, les téléacteurs-téléactrices, devrait-on dire, car le personnel est féminin à 80 %, sont plutôt jeunes. Vingt à vingt-cinq ans, en moyenne. Plus de 50 % d'entre eux ont un niveau équivalent ou supérieur au baccalauréat.

« *Nous avons, dans les effectifs, beaucoup d'étudiants ou d'artistes qui choisissent de faire ce travail, car les horaires leur permettent de poursuivre leurs études ou leur activité* », souligne Daniel Coullon. C'est le cas, notamment de Sophie, vingt-trois ans, un BTS de communication en poche, qui souhaite entreprendre des études de journaliste à la rentrée prochaine, tout en travaillant chez G7.

Un profil qui explique le fort turn-over de la profession. On ne reste guère plus de trois ans dans le métier. Il est vrai, aussi, que les possibilités de carrière sont très réduites. Les jeunes entrés comme téléacteurs à 5 800 F par mois, avec une prime de 700 F à 1 250 F en fonction des horaires de travail, peuvent devenir téléacteurs-clubs et s'occuper des abonnés. Ils perçoivent alors une prime supplémentaire de 300 F.

Par la suite, ils pourront passer dispatcheurs. Ils guideront, par exemple, les taxis perdus dans une zone industrielle, ou s'occuperont des réclamations des clients et toucheront, à ce titre, une petite prime supplémentaire. Ensuite, s'ils s'attardent un peu dans la maison, ils pourront devenir chefs de brigade, ou adjoints, et organiser le travail des téléacteurs, pour quelques centaines de francs en plus.

« *Mais on ne rentre pas ici pour faire carrière* », explique Arnaud, vingt-deux ans, qui poursuit, à côté de son travail, une formation sur le tas d'ingénieur du son. « *Une fois qu'on a fait le tour des postes, le travail devient vite répétitif.* » Cependant, souligne-t-il, « *l'ambiance est très bonne, et on rencontre ici des gens très intéressants* ».

Catherine Leroy

Une PME nommée Louvre

Socleurs, monteurs, marbriers, éclairagistes, ébénistes..., des artisans au service du musée

DANS cet immense Louvre désert où chaque pas résonne, amplifié sous les hautes voûtes, on a l'impression grisante de jouer un remake diurne de Belphégor. Un bref coup d'œil par la fenêtre ramène pourtant brutalement à la réalité : le gigantesque chantier est en pleine activité. Les marteaux piqueurs résonnent, les consignes se succèdent sur les échafaudages. C'est mardi, jour traditionnel de fermeture des musées nationaux, et si le Louvre est vidé de ses visiteurs, les «habitants», eux, en profitent pour s'activer encore plus que le reste de la semaine. Ils nettoient, lavent, récurent, dépoussièrent, poncent, accrochent, décrochent, clouent, peignent, mesurent, emballent, installent. Dans l'ombre, mille deux cents salariés travaillent dans l'établissement public du Grand Louvre, depuis les conservateurs jusqu'aux caissières, en passant par les gardiens et les comptables. Cent dix sont les agents des douze ateliers muséographiques et constituent le nouveau corps d'artisans d'art fonctionnaires créé en 1989, dans le cadre du projet Grand Louvre.

Protéger les œuvres

Au fond d'une cour mystérieuse, inconnue du public, une porte est entrouverte sur un atelier. Jean-Luc et Christophe soulèvent un panneau de Plexiglas et le posent sur la pannoteuse, vaste machine à couper le Plexiglas, très semblable aux machines à couper le bois. La lame fine et dentelée en carbure de tungstène se met en marche et suit le sillon déjà entamé. Cinq côtés sont ainsi découpés, puis réunis par une colle invisible. La «cloche» préparée sera posée sur un socle en bois peint en trompe-l'œil de faux marbre par les artisans de l'atelier peinture. Le but : protéger une sculpture qui sera installée pour quelques semaines dans le cadre d'une des nombreuses expositions temporaires du musée.

Les quatre techniciens de l'atelier Plexiglas reconnaissent qu'en ce moment un vent de panique souffle sur le musée : *«A chaque expo, c'est comme ça; entre deux, on travaille bien tranquillement, on s'occupe de collections permanentes.»* Tout en haut, au troisième étage, une autre partie de l'atelier, plus petite, où l'on fabrique les socles pour les objets d'art de dimensions réduites qui trouvent place dans les vitrines. Une silhouette d'homme taillée vers l'an 4000 avant Jésus-Christ, dans une incisive d'hippopotame, une cuillère en or égyptienne de la dix-huitième dynastie, un livre byzantin ou bien des médailles moyenâgeuses, tous ces objets doivent être mis en valeur par la présentation la plus discrète possible. Une solution : un polyméthacrylate de méthyle, appelé Plexiglas ou Altuglas, car la matière transparente ne pèse pas sur l'œuvre. Mais elle n'est pas exempte d'inconvénients : statique, elle attire la poussière; elle se dégrade très rapidement et se raye irrémédiablement en quelques mois. En outre, elle réagit mal à la chaleur et dégage des fumées toxiques.

Le verre est donc préféré pour les collections permanentes. Mais avant le redéploiement définitif du Louvre en 1996, les œuvres sont appelées à bouger énormément et le Plexiglas a un avantage : son poids et sa maniabilité. L'activité muséographique repose sur un dialogue constant et suivi entre les conservateurs et les ateliers concernés. La demande initiale des premiers n'est pas forcément précisée, et une large autonomie est laissée aux artisans non seulement dans l'exécution, mais également dans la création des modèles.

L'origine et la formation des salariés est aussi variée que possible, et c'est ce qui fait la richesse des ateliers. Deux socleurs, monteurs viennent de l'atelier de peinture, un autre de l'équipe d'entretien. Aucune formation spécifique n'existe pour le travail du Plexiglas et les compétences s'acquièrent sur le tas, par passion, de façon souvent inattendue. Christophe, lui, a fait un DEUG de droit et l'Ecole du Louvre; Raymond a en poche un BEP banque et Bourse...

Les autres ateliers présentent la même variété de cursus et se consacrent également à l'environnement de l'œuvre d'art et à sa présentation. La restauration proprement dite est exclusivement effectuée par un service spécial de la Réunion des musées nationaux. Les marbriers travaillent sur les socles des statues. Les éclairagistes, comme leur nom l'indique, sur les éclairages des salles, les encadreurs-doreurs sur le cadre, les installateurs déplacent et emballent les œuvres qui bougent autant que les plus grands voyageurs. Tous les crochets et tringles sont faits entièrement sur mesures et les artisans de l'atelier métallerie interviennent sur l'accrochage et les supports métalliques des vitrines. Ils sont particulièrement fiers d'une nouvelle patte de montage en laiton, presque invisible, qui vient d'être mise au point. Les ébénistes soignent naturellement le mobilier de service, mais créent de nouveaux meubles : vitrines de bois et podiums plus ou moins éphémères. Tout ce qui vit au Louvre sort des ateliers maison. Finie l'époque où les artisans privés travaillaient à la commande pour le musée : *«Nous tenons désormais à garder en interne tout ce qui tourne autour des collections, ça permet d'entretenir un dialogue constant avec les conservateurs»*, explique Gilles Butaud, administrateur général adjoint et directeur des ressources humaines.

Car dans ce musée, le premier au monde qui fêtera dans quelques mois son bicentenaire, on s'est donné une autre mission : celle de conservatoire de métiers. *«Il est des techniques de dorure à la feuille, ou bien de tapisseries qui n'existent plus nulle part dans le privé»*, affirme Gilles Butaud. *«A nous de maintenir et de transmettre ces savoir-faire traditionnels qui sinon disparaîtraient définitivement.»* La recherche de nouveaux matériaux est aussi à l'ordre du jour. Les socleurs réfléchissent déjà à l'emploi d'autres matières premières, comme le laiton. Ainsi que tout le monde ici, ils se sentent une double vocation : transmettre et innover.

Liliane Delwasse

L'homme du carton

Les emballages se ramassent à la main à Rungis

UN grand pan de terrain goudronné entre une bretelle d'autoroute et la voie intérieure qui mène aux pavillons : c'est ici – sur quelque 150 mètres de long – le «Point emballages» du Marché d'intérêt national de Rungis.

En ce début de nuit, le voilà enfin parfaitement vide et propre, encore mouillé de l'eau qu'y ont déversée les camions de la SEJEX chargés du nettoyage du marché. Mais déjà la vie s'apprête à renaître. Dès minuit, à Rungis, elle explose, sous la forme notamment d'une intense circulation de camions. Ces derniers ne vont pas transporter que des marchandises : ils convoient également d'énormes quantités de cartons, de cageots... que les détaillants de la région parisienne rapportent. Jusque dans l'après-midi, le Point emballages les voit défiler presque sans trêve.

A 6 heures, par tous les temps, les hommes de la SEJEX arrivent. Ce petit matin de début de printemps sent encore l'hiver, mais il est sans pluie ni gel, à la différence de bien d'autres. Manœuvres, conducteurs d'engin, chauffeurs de camion se reconnaissent à la couleur orange de leur tenue de travail et de leur machine. Le bruit et le mouvement sont vite intenses. Bien que la SEMMARIS, société qui gère le marché, ait demandé voilà quelque temps que les cartons soient déposés à part des déchets proscrits, il y a là un magma d'emballages de toutes sortes, dans lesquels traînent des restes abîmés de fruits, légumes, poisson, etc. Les pelleteuses étalent ce magma en longs rubans. Pliés en deux, avançant pas à pas, les hommes en tenue orange y récupèrent à la main les cartons et les lancent sur les côtés pour qu'ils soient transportés dans un entrepôt voisin où ils seront compactés pour être aussitôt vendus.

A la main également, d'autres silhouettes en bleu s'affairent à collecter les cageots pour le compte d'une société qui se chargera de les vendre. D'autres enfin, à dominante grise, tentent de récupérer les déchets utilisables : ce sont les escouades de la débrouille, qui mêlent la misère pure, ceux qui viennent chercher de quoi nourrir leurs chiens et leurs poules, les gagne-petit qui dénichent ce qu'ils pourront revendre ailleurs, et des malins qui réussiraient, dit-on, à faire de bonnes affaires à force de bien connaître les lieux et leurs petites combines.

Au milieu de tout ce monde, les camions et les engins passent et repassent, avancent, reculent, font mille manœuvres. Les hommes aux mains nues paraissent minuscules, menacés d'être bousculés ou renversés à chaque instant.

Si la ferraille se heurte souvent, il n'y a pas eu jusqu'ici d'accident humain. *«Ils ont tellement l'habitude!»*, assure un grand Africain jovial, conducteur de pelleteuse. C'est vrai que la plupart des hommes qui travaillent ici – immigrés dans leur quasi-totalité – le font depuis dix, quinze ou vingt ans : ils sont plus que rodés. Mais le pire pourrait se produire à chaque instant.

Voilà un an et demi, en septembre 1991, les hommes orange avaient fait parler d'eux dans la France entière : ils avaient fait grève pour obtenir une amélioration de leur salaire et de leurs conditions de travail. Toutes les chaînes de télévision avaient montré les montagnes d'ordures accumulées, débordant sur l'autoroute et les espaces voisins, empêchant la circulation des camions.

A la suite de ce mouvement, la situation des salariés de la SEJEX s'était sensiblement améliorée : selon l'expression de Rachid Kadri, le secrétaire d'une union locale de la CGT qui avait joué un rôle décisif à cette occasion, ce n'est plus l'*«ordre sauvage»*.

Mais il reste quelques points délicats, comme celui des emballages, et l'avenir n'est pas sans menaces : d'autres opérations de tri du carton réalisées actuellement à la main sur tapis roulant pourraient dans les prochaines années être automatisées. Les hommes, sans formation aucune, qui ont trouvé là un emploi, certes dur, mais stable, avec un salaire honorable, pourront-ils continuer à faire ce travail? Fera-t-on l'effort nécessaire pour les adapter aux nouvelles techniques?

Marie-Claude Betbeder

Les «petites mains» de chez Fauchon

L'alimentation de luxe est un métier où tout le monde se connaît

FAUCHON, sur ses deux magasins de la place de la Madeleine, c'est vingt mille références de produits, dont cinq mille sous sa propre marque, et trois mille trois cents clients par jour. Cent trente-cinq personnes y travaillent. Davantage à l'occasion des fêtes. Fauchon – pour le cliché – c'est le luxe. Le temple de la consommation. L'exotisme, le raffinement et leur part de rêve, présents depuis 1986 dans l'un des quartiers parmi les plus huppés de la capitale.

Fauchon, qu'un orgueilleux «F» noir sur fond blanc identifie, c'est aussi un savoir-faire. Ici, près des vitrines que traversent les yeux des passants, ce n'est pas cette expression que l'on emploie. On vous parlera de *«l'âme Fauchon»*. Pourtant, le savoir, comme le faire, on les trouve dans de petites pièces un rien désuètes situées au premier étage. Là sont les ateliers. A ne pas confondre avec l'entrepôt, lequel est situé à Bondoufle (Essonne), près d'Orly.

Le tout-Paris, mais aussi – Boeing oblige – le monde entier sait-il que les cadeaux qu'il s'offre sortent de ces lieux exigus et mal commodes? Là travaillent, en blouse blanche, selon une rotation savante, des employées du magasin. Il s'agit de vendeuses qui, pour quelques heures, quelques jours, en fonction de l'afflux des commandes, ont quitté l'espace de vente du rez-de-chaussée. Elles sont deux aux corbeilles fruits et légumes; quatre à la confiserie; deux à l'épicerie fine. Davantage, évidemment, lorsque des commandes importantes affluent.

Leur tâche? Confectionner, pardon : *«Mettre en scène»* des corbeilles colorées de fruits exotiques et rares. Présenter des confiseries selon des combinaisons savantes. Tenter l'œil et l'imagination avec une présentation d'épices où flotte encore l'odeur de Ceylan. Loger, dans des coffrets de bois, voire la malle d'un voyageur qui aurait pu être celle de Paul Morand sur la route des Indes, de l'épicerie fine. Pour les heureux destinataires de ces paquets-cadeaux, de douces félicités attendues...

Mille chocolats pour le Qatar

Ce jour-là, Thérèse Papin, vingt-deux ans, choisit ses fruits et légumes. Elle prépare une corbeille en osier tressé, où elle saura se jouer du rouge d'une pomme, du jaune de minuscules bananes réunionnaises, du volume d'un ananas, du vert des avocats. Tout en s'accordant, en fonction des formes et des couleurs des papayes, d'une figue de barbarie, et de la note orange que jettent les petits kumquats ovales. Et même de fleurs sèches ou fraîches : une mode. Un grand nœud très fin d'Empire, aux couleurs vert et rouge de Fauchon, viendra coiffer l'édifice, dont l'équilibre, pour le transport, doit être parfait. Aussi, c'est décidé, dès demain deux vendeuses seront à Roissy. Elles accompagneront une fragile corbeille composée de mille chocolats. Destination Qatar.

«Ce savoir-faire se transmet dans la maison spontanément, indique Jean-Claude Crochard, directeur commercial. *Aucune de nos vendeuses n'est contrainte. Au premier coup d'œil, dès leur embauche, on voit si elles ont du goût pour ce travail.» «Mais,* ajoute-t-il, *toutes sont «passées» par les vitrines dès leur premier mois d'essai.»*

Le personnel de Fauchon est le plus souvent issu de l'alimentation de luxe, *«un petit monde où tout le monde se connaît»*. S'il ne l'est pas, il est directement formé par les chefs de service des départements fruits et légumes, confiserie, épicerie. *«En confiserie, on peut réellement parler de métier*, souligne Claudie Lesouder, chargée de la communication. *Connaître les pourcentages de cacao des chocolats, produits fragiles et qui se raient, manier les marrons glacés délicats et les pâtes d'amande, connaître les petites spécialités régionales comme les calissons d'Aix et les différents nougats, tout cela s'apprend.»* Comme s'apprend, face aux questions d'une clientèle «très» exigeante, pour laquelle ne pas manger de cerises au mois de janvier serait un sort cruel, la provenance des légumes et des fruits produits à contre-saison sous les tropiques.

Jean Menanteau

Remueur de père en fils

L'art de «conduire» le champagne

ARMÉ d'une bougie et d'années d'expérience, il exerce son talent sur la face cachée d'une production de prestige : le champagne. Son univers quotidien : l'ombre fraîche et humide des kilomètres de caves de Perrier-Jouët, la célèbre maison d'Epernay. Son métier? Remueur de bouteilles. Une tâche humble, méconnue, solitaire, qui décline aujourd'hui devant les nouvelles technologies mais qui était encore, il y a dix ans à peine, un métier essentiel de la champagnisation.

Patrice Dervin a commencé chez Perrier-Jouët en 1967, à seize ans et demi, dans cette même maison pour laquelle travaillait son père, remueur déjà. Celui-ci lui a d'ailleurs appris le métier : *«Pendant des années, je l'ai observé. A l'époque, un jeune apprenti restait trois ans avec un maître de stage»*, se souvient-il, vingt-six ans après, remueur toujours. Son rôle? Il intervient en phase finale de la fabrication du champagne, après la vendange, les deux fermentations en citerne et l'assemblage des crus en cuve; après que l'on ait enfin ajouté au vin un levain composé de sucre, de levures, d'adjuvants.

A ce stade, le vin est tiré et les bouteilles couchées en cave, à l'horizontale. Au cours des trois à quatre premières semaines de cette *«mise sur lattes»* s'opère la *«prise de mousse»* sous l'effet du levain. De cette troisième et dernière fermentation naîtront les «bulles» du champagne. C'est à la suite de cette longue période de repos de deux à cinq ans que le remueur commence sa tâche. Car l'opération a laissé dans le vin un dépôt de levures mortes qu'il faut extraire.

Seul dans les galeries, à 14 mètres sous le sol, Patrice explique son métier. Il est face au pupitre sur lequel son *«pointées»* les bouteilles d'une cuvée 88. *«Au début, l'inclinaison est d'environ 15° degrés»*, précise-t-il. Alors qu'il semble qu'il ait juste présenté le pupitre, par quelques gestes rapides, il vient en fait de faire tourner trente bouteilles d'un huitième de tour. En moins de trois secondes!

Savoir observer le vin

«Un remueur peut tourner près de 10 000 bouteilles à l'heure», commente-t-il, sans fierté. Car il sait bien que la vraie difficulté n'est pas là : *«Les mains ont l'habitude. Le plus difficile, c'est de savoir observer le vin.»*

Comment décider du bon moment pour débuter le remuage? Et chaque jour, plusieurs questions reviennent : faut-il tourner d'un quart de tour vers la droite, d'un huitième vers la gauche, laisser reposer? *«C'est le vin qui conduit le remueur»*, conclut Patrice. Car si son rôle consiste à tourner les bouteilles afin que le dépôt vienne progressivement se loger vers le goulot, peu de règles en donnent la recette. *«Il est nécessaire de travailler un vin clair*, précise-t-il. *Il faut l'observer à la bougie – la lumière électrique est trop diffuse – pour voir où se situe le dépôt lourd sur la paroi.»* Et si le *«léger»* vient troubler le vin, il faut attendre.

A cette minutieuse combinaison d'observation et de tour de main s'ajoute la légère pression pour engager la bouteille dans l'orifice du pupitre. Car à chaque poussée, elle prend de l'inclinaison, faisant régulièrement descendre le dépôt. *«On finit avec 70° degrés d'inclinaison*, explique Patrice. *Au total, les 18 à 20 tenues* [chaque manipulation de la bouteille] *prennent environ un mois et demi.»* Têtes dirigées vers le bas, les bouteilles sont ensuite acheminées au chantier mécanisé de dégorgement. Une fois les goulots plongés dans un bassin de saumure à – 27°, le dépôt est emprisonné dans un mince glaçon expulsé lors du décapsulage.

Il y a dix ans, ils étaient encore huit comme Patrice à conduire les vins dans les caves de Perrier-Jouët. Comme la plupart des grandes caves de Champagne, la maison est aujourd'hui équipée de machines : les gyropalettes. Seules les cuvées spéciales sont encore remuées manuellement, soit seulement 15 % de la production. *«Il m'arrive maintenant d'être seul pendant des mois*, déplore Patrice. *Dans le temps, c'était un vrai métier. Et puis, c'était un travail d'équipe : en cave, il y avait les choisisseurs, les dégorgeurs, et nous...»*

Olivier Piot

ASSOCIATIONS

Les dons du management

L'univers associatif, souvent jugé « baba cool », est gagné par le professionnalisme

COMMENT servir mon client ? Quelle est ma finalité ? Comment m'organiser ? Comment mesurer mes performances ? Répondre à ces questions fait aujourd'hui partie des préoccupations d'un nombre croissant de responsables d'associations sociales, sportives, humanitaires... Ces derniers n'hésitent donc pas à tirer toutes les ficelles de la gestion moderne pour être efficaces. Spécialisée dans l'aide matérielle et psychologique aux jeunes femmes en rupture de milieu familial pour des problèmes de tout ordre (divorce des parents, violence, etc.), l'ARIAL, par exemple, a fait du « service à la clientèle » son cheval de bataille. *« Pour mieux les aider, nous avons décidé de les considérer comme des clients auxquels nous devons rendre service en leur fournissant des prestations : écoute, aide financière, hébergement »*, explique Bernard Turpin, directeur de l'établissement jusqu'à une période récente et responsable actuel de la « maison mère », l'Association nationale de réadaptation sociale.

Dès lors, les éducateurs les regardent moins comme des assistées que comme des décisionnaires responsables. Exemple : l'utilisation de leur argent de poche était contrôlé. En consommateurs qui se respectent, elles ont adressé une réclamation au directeur, qui a reconnu que cette vérification était infantilisante et incompatible avec la logique de responsabilisation mise en place. Résultat : l'éducateur contrôleur a été remplacé par une conseillère en économie sociale chargée de leur apprendre à gérer leur budget. Respecter les règles de vie collective, venir aux entretiens, travailler à son indépendance : la contrepartie de ces services haut de gamme, c'est la signature morale du « contrat de confiance », qui, en cas de non-respect, peut entraîner l'exclusion. De leur côté, les éducateurs se sont peu à peu pris au jeu et unis autour de cette nouvelle philosophie. Tout le monde semble aujourd'hui gagnant. *« En considérant les personnes en difficulté comme des clients, les éducateurs établissent aussi la bonne distance psychologique pour être efficace »*, précise Bernard Turpin. De telles innovations ne sont pas aujourd'hui exceptionnelles. Pourtant, pendant de longues années, professionnalisme et militantisme ont mal cohabité. Au-delà des raisons idéologiques, chacun jouait au grand seigneur dans un secteur protégé où les subventions coulaient à flots. Les dirigeants se comportaient davantage en politiciens œuvrant dans une logique électorale qu'en gestionnaires avisés.

Au sein des associations, la sclérose s'était progressivement installée, et chacun passait plus de temps à se crêper le chignon pour défendre son territoire qu'à s'occuper de sa mission première. Mais, avec la multiplication des associations plus ou moins concurrentes dans leur finalité, la fin des subventions faciles, les scandales financiers de certaines et le besoin des salariés d'être considérés comme tels, les impératifs de gestion sont devenus prioritaires.

Certaines associations ressemblent même à s'y méprendre à des entreprises. Locaux design, matériel high-tech, on se croirait dans une agence de publicité branchée. Erreur : c'est le siège social de l'Association de la sauvegarde de l'adolescence. Cent trente salariés, 36 millions de francs de budget à gérer ici : l'amateurisme n'a plus pignon sur rue. *« Notre croissance nous a obligés à entrer dans une logique managériale, car nous n'étions plus en mesure d'évaluer nos actions, et le rôle de chacun devenait flou. Nous risquions donc de devenir une machine lourde inefficace »*, reconnaît André Ducourneau, son directeur. Nécessité fait également loi. Car si la sanction du marché ne tombe pas comme un couperet, l'Etat et les collectivités locales peuvent néanmoins dénoncer les conventions et accorder les subventions à d'autres associations.

Dimension éthique

Aujourd'hui, trois départements se partagent les grandes lignes de produits : travail sur le terrain (alphabétisation, aide à la scolarité, etc.), accueil de nuit et de jour, actions d'insertion et de formation de chômeurs ou de RMIstes. André Ducourneau rend des comptes à un conseil d'administration, gère de près ses finances et fait vivre un projet d'entreprise. Depuis 1991, il développe même une réflexion de fond pour anticiper les besoins sociaux à l'horizon 2000 et instaurer des approches innovantes pour y répondre. D'ores et déjà, les grandes orientations stratégiques des prochaines années ont été définies : approfondissement de la dimension éthique, nouveaux modes d'intervention, renforcement du potentiel interne...

Mais en s'assimilant par leur fonctionnement à des entreprises, les associations, sociales et humanitaires notamment, ne risquent-elles pas de voir le feu de l'action militante s'éteindre ? Composé de bénévoles, le conseil d'administration joue le rôle de gardien de la flamme. Une condition nécessaire mais non suffisante. Car la logique des bénévoles et celle des professionnels sont loin de faire bon ménage, si l'on n'y prend pas garde. En simplifiant, les premiers auraient une vision presque idéaliste de leurs mission, alors que les seconds pencheraient vers l'efficacité au risque de perdre leur âme. *« L'important est d'apprendre aux gens à travailler ensemble pour dégager un consensus dynamique*, met en avant Philippe Uwin, directeur général de Thématica, une agence spécialisée dans le développement des performances des organismes à but non lucratif. *Si ce travail n'est pas effectué, les blocages et les décisions remises en cause se multiplient à tout bout de champ, car chacun reste sur ses positions..»*

Le cas des associations sportives est, lui, bien différent. L'enjeu est de transformer leurs présidents bénévoles d'hommes publics en vrais managers. Conseiller au sein de la commission formation du comité régionale olympique et sportif de l'Ile-de-France (CROSIF), Jean Vives estime que les clubs sont de véritables petites entreprises qui doivent être animées à l'intérieur et promues à l'extérieur. *« A travers nos actions de formation, nous cherchons notamment à faire passer l'idée que le fait d'être élu ne donne pas le pouvoir, mais le devoir de satisfaire »*, explique notre interlocuteur. Tout un programme...

Catherine Lévi

Un projet d'entreprise

« Une association est une entreprise d'intérêt général qui crée, fabrique et vend un service, explique Claude Rochet, consultant et auteur d'un ouvrage, *Managez vos associations* (1). »

La fabrication d'un service de qualité repose en premier lieu sur une analyse des besoins, des désirs et des comportements des utilisateurs suivie de la mise en place d'une politique marketing adaptée.

Elle exige aussi une bonne mobilisation des ressources humaines et financières. Tout l'art des responsables d'association est en quelque sorte d'instaurer un projet d'entreprise fort et de le faire vivre.

Ils doivent également être capables de drainer les ressources financières (cotisations, subventions, dons) avant de les dispatcher en fonction des priorités. En d'autres termes, pour Claude Rochet : *« Faire du lucratif pour financer du non-lucratif. »*

Souffrant encore d'un déficit d'organisation, les associations ont donc beaucoup à apprendre du monde de l'entreprise. Mais, soucieuses de maintenir leur cohérence, les firmes, qui se démêlent souvent dans des projets d'entreprise bancals, devraient peut-être de leur côté puiser dans l'expérience des associations le petit supplément d'âme qui leur fait souvent défaut.

C. L.

(1) *Managez vos associations*, de Claude Rochet, Calmann-Lévy, 287 pages, mars 1992.

FORMATION

Créer le désir d'apprendre

La pédagogie expérimentale de la mission Nouvelles qualifications

« UNE *dizaine d'ouvriers de l'atelier de pré-sellerie de l'usine Renault de Maubeuge sont assis face à un formateur extérieur à l'entreprise. La discussion porte sur les problèmes que ces derniers rencontrent dans leur travail. Les ouvriers se plaignent notamment du dévissage particulièrement difficile d'une pièce provisoire. Le formateur ne leur donne pas de solution, mais les invite à approfondir la cause de ce problème. L'un des opérateurs est donc dépêché dans l'atelier de tôlerie, qui, en amont, installe ces pièces. Cet ouvrier rapporte que les couples de serrage sont variables : certaines pièces sont trop vissées et d'autres pas. Le formateur apprend alors aux opérateurs à synthétiser ces observations en calculant une moyenne. Après une discussion animée, les opérateurs finissent par comprendre que les couples de serrage en tôlerie sont « en moyenne » trop élevés pour qu'ils puissent faire correctement leur travail. Les stagiaires se proposent donc de poursuivre leurs investigations pour comprendre pourquoi il en est ainsi dans l'atelier de tôlerie* (1). »

Cette forme originale d'apprentissage, qui était destinée aux ouvriers les moins qualifiés de l'usine Renault de Maubeuge, est caractéristique de la méthode de formation mise en place par la mission Nouvelles qualifications. Cette méthode repose, selon Claire Sutter, directrice de la mission, sur trois hypothèses : *« Toute personne en sait toujours plus qu'on ne le pense et qu'elle-même ne se l'imagine ; ces personnes doivent être mises en situation de travail pour pouvoir révéler ce qu'elles savent ; la formation à dispenser se positionne sur les aptitudes ainsi révélées. »*

Une première phase d'immersion

Dans ce schéma, la formation se conçoit donc avant tout comme une *« réponse »* aux problèmes soulevés par les stagiaires au cours de leur travail. A charge pour l'entreprise de leur faire découvrir au cours de leur *« parcours professionnel »* tous les arcanes du métier. Tiré des travaux de Bertrand Schwartz sur la formation des moins qualifiés, ce montage pédagogique – inversé par rapport au schéma classique de l'éducation nationale de transmission des savoirs – est expérimenté depuis quelques années, tant pour faire évoluer les salariés les moins qualifiés d'une entreprise que pour remettre en selle des personnes exclues du monde du travail et de la formation (jeunes, chômeurs de longue durée). En ce qui concerne ce dernier public, cet apprentissage est précédé d'une analyse approfondie des besoins d'emploi d'une profession. *« Savoir qu'il y a un emploi au bout de cette formation constitue un facteur très important de motivation pour ces publics souvent très déstabilisés par des années d'échec »*, constate Chantal Signard, responsable régionale de la mission en Bourgogne, qui vient ainsi de monter une opération de qualification de vendeurs de produits frais en grande surface. Les entreprises d'accueil se sentent, de leur côté, d'autant plus impliquées dans le dispositif qu'il s'agit de pourvoir des emplois pour lesquels elles ne réussissaient pas à trouver les personnes compétentes sur le marché du travail.

Durant les premiers mois de la formation, les stagiaires sont *« immergés »* dans les entreprises. Sous la responsabilité d'un tuteur qui, avant même de leur transmettre les premiers savoir-faire, commence bien souvent par leur *« réapprendre la vie »* : se lever le matin, se nourrir correctement... Au cours de cette phase qui dure de trois à six mois, *« les stagiaires s'initient aux usages du monde du travail et apprennent à se situer en tant que salariés »*, explique Jean-Pierre Trouvé, responsable régional de la mission en Poitou-Charentes.

C'est aussi, pour ces exclus, l'occasion de *« valider leur projet »*, ajoute Chantal Signard. *« Leur motivation ne se construit*, rappelle-t-elle, *qu'au fur et à mesure de leur sensibilisation au métier qu'ils sont appelés à exercer. »*

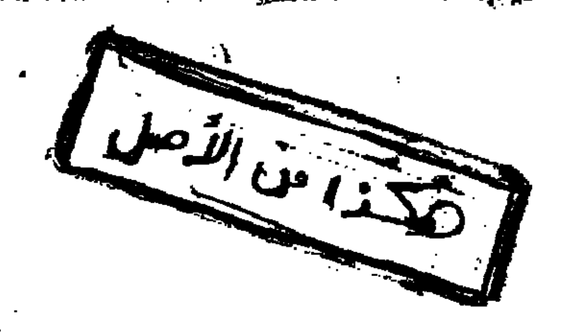
Cette première phase d'immersion, au cours de laquelle près de 20 % en moyenne des effectifs décrochent, s'achève pour les autres par la signature d'un contrat de qualification. Ce contrat, qui leur apporte statut et rémunération, marque *« la reconnaissance de leur place dans l'entreprise »*.

A ce moment-là, la formation, qui se construit au fur et à mesure des demandes exprimées par les stagiaires, n'occupe encore qu'un quart de leur emploi du temps. Cette proportion va progressivement augmenter tandis que les stagiaires acquièrent des savoir-faire *« autonomes et rentables »*. *« Il arrive que les stagiaires s'adaptent plus vite que leurs tuteurs aux technologies nouvelles »*, observe Jean-Pierre Trouvé, faisant référence à une récente opération de qualification de jeunes réparateurs et vendeurs de pneumatiques : *« Il est toujours très valorisant pour ces jeunes de devenir le formateur de leur tuteur. Autre effet induit, les tuteurs sont à leur tour venus nous demander de les initier à ces nouvelles techniques. »* Si les stagiaires reprennent confiance en eux en situation de travail, ils ont toutefois tendance à se crisper au moment où il leur faut *« valider leurs acquis professionnels »*, relève Jean-Pierre Trouvé : *« Pour l'opération « pneumatiques », par exemple, nous avons dédramatisé cet examen en invitant les jeunes à prendre du recul au cours d'un séjour d'une semaine sur une base de loisirs. »*

A la fin de l'opération, tuteurs et formateurs s'effacent, laissant les stagiaires devenus salariés à part entière en face de leurs responsabilités professionnelles. Ultime motif de satisfaction pour ces formateurs qui, tout au long de la qualification, n'ont pas ménagé leur peine, ces jeunes évoluent souvent très vite dans l'entreprise. *« Nous espérons toujours*, observe Chantal Signard, *leur avoir ainsi donné l'envie de continuer à apprendre... »*

Valérie Devillechabrolle

(1) Extrait de *la Requalification d'ouvriers de faible niveau*, coll. « Points de repère », 1991, éditions ANACT.



INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

La citoyenneté sociale

par Madeleine Rebérioux

LE scrutin des régionales et des cantonales début 1992 avait relevé l'ampleur de l'abstentionnisme électoral et permis d'en repérer les causes. Depuis lors, la maladie civique s'est transformée et aggravée. Certes, une partie importante de l'électorat – environ 70 % – s'est exprimée en septembre lors du référendum sur le traité de Maastricht. Mais l'image d'impuissance et d'inutilité qui s'attache au Parlement, le discrédit des partis politiques, les défaillances du militantisme associatif, l'affaiblissement du mouvement syndical donnent le sentiment d'une sorte de retrait de citoyenneté et l'image d'une démocratie rouillée. Les actions menées par des associations comme la Ligue des droits de l'homme ne trouvent plus guère de prolongement politique.

Le « mensonge des images vraies » fait croire à chaque consommateur de télévision qu'il est acteur. Le pouvoir réel tend à se concentrer dans les mains d'une technocratie paralysée par la mondialisation des problèmes et des lieux de décision, de notables qui tantôt décident sans contrôle, tantôt renoncent à décider, décourageant ainsi, dans les deux cas, les pratiques et les initiatives citoyennes. Du coup, alors que la puissance de l'Etat fait l'objet d'une confiance quasi magique, on croit de moins en moins à son pouvoir réel de transformation. Bref, entre le champ du politique et la société, une fracture s'est ouverte dont le rapide élargissement met en cause la citoyenneté elle-même.

Tout en continuant à lutter pour l'ensemble des libertés républicaines, la Ligue des droits de l'homme entend orienter sa réflexion et son action vers cette situation largement nouvelle. Cette fracture n'est pas propre à la France, mais sa portée est plus grave ici que dans d'autres pays où la citoyenneté a été traditionnellement moins valorisée.

Elle apparaît grave aux yeux de ceux pour qui les pratiques de citoyenneté – qui ne se réduisent pas au vote – constituent le substrat de la démocratie. Pour combler cette fracture, on ne saurait s'en tenir à des réformes institutionnelles. Il est certes nécessaire d'aller vers un rééquilibrage des pouvoirs publics, vers une démocratie plus participative, vers des services publics plus transparents et mieux contrôlés. Mais cela reste largement insuffisant : l'opinion publique ne s'y trompe pas. La rupture, aujourd'hui, doit être analysée d'abord en relation avec la situation faite au travail.

Comment peut-on en effet se comporter en citoyen quand on fait partie du million de chômeurs de longue durée – ouvriers, employés, cadres aujourd'hui – qui ont perdu ou sont en train de perdre tout espoir de se réinsérer pleinement dans la société ? Quelle foi dans l'action politique peut animer ces moins de vingt-cinq ans, 20 % des trois millions de chômeurs, qui se disent qu'ils ne trouveront pas d'emploi avant d'être sortis de la jeunesse ? Comment peuvent même imaginer de voter ces « sans domicile fixe » à qui, faute de quittance de loyer, la loi refuse le document d'identité nécessaire pour être électeur et pour jouir des différents droits afférents à la citoyenneté ?

Certes le plus élémentaire des droits de l'homme, celui de ne pas mourir de faim, est assuré aux quelque 600 000 allocataires du RMI, mais moins de 30 % d'entre eux entrevoient quelques signes d'insertion. A l'autre bout de la chaîne, quel temps peuvent raisonnablement consacrer à la vie civique et associative ceux qui, ayant un emploi, vivent dans la crainte de le perdre et subissent le stress lié à des rythmes de travail épuisants ? Plus dommageables sans doute encore les inquiétudes des femmes dont l'entrée massive sur le marché du travail, principale garantie de leur émancipation, est menacée par la sourde montée de familialisme. Si travailler, enfin, devient un privilège, le risque est grand de voir les « privilégiés » se détourner de toute action militante. Une tenaille se resserre ainsi sur la cxitoyenneté

Au total, la priorité absolue accordée, au nom de la compétitivité, aux nouvelles machines, le culte de l'entreprise associé à la glorification exclusive des gagneurs débouchent sur la destruction sans fin des emplois, sur la spirale infernale du chômage. Celui-ci déshumanise l'homme et tend à détruire en lui le citoyen ; et l'organisation du travail qui lui est liée pèse dans le même sens. Beaucoup posent le problème d'une « allocation universelle », d'un « revenu minimum d'existence » accordé à tous. Ils pensent que le moment est venu de « découpler » l'emploi et le revenu qui permet de survivre.

On peut redouter non seulement les conséquences du chômage de longue durée sur la conscience qu'un individu peut avoir de ses droits, mais les risques d'un assistanat généralisé sur l'esprit de responsabilité, sur la volonté d'agir, ces éléments constitutifs de la citoyenneté. Les domaines d'intervention nouveaux de la citoyenneté ne peuvent se mettre en place sur l'acceptation des décombres de l'emploi. Il est donc temps de placer au premier plan de notre réflexion et de notre action la promotion de la citoyenneté sociale. Il s'agit d'abord de mettre en lumière la privation générale de citoyenneté à laquelle la crise du travail condamne des millions d'hommes et de femmes. Certes, le chômage et ses conséquences directes ne sont pas seuls en cause.

Il existe d'autres formes d'exclusion que le chômage et d'autres formes de lien social que le travail. Mais son caractère central doit être affirmé aujourd'hui non plus seulement comme élément du malheur des individus, mais du point de vue de l'expérience civique.

Le concept de citoyenneté sociale peut permettre de fédérer divers domaines de citoyenneté collective : l'école qui, loin de se limiter à la formation professionnelle comme de bonnes âmes l'en pressent, doit devenir davantage encore un lieu d'apprentissage du civisme, de l'antiracisme et de la solidarité ; la santé où s'imposent des choix de société, qui relèvent de la responsabilité de tous ; la ville, le quartier où les activités sociales à forte dimension civique doivent impérieusement se développer, où la citoyenneté de résidence doit s'étendre à tous les résidents étrangers, où le droit au logement qui suppose un contrôle démocratique sur l'attribution de l'habitat et, qui sait ? une évolution du droit « sacré » de la propriété, doit être mis en œuvre. Fédérer, oui, mais pour aller plus loin. Au lieu de faire nôtre la « rationalité » soi-disant incontournable de la réduction sans limite des emplois, au lieu de tout miser sur une hypothétique reprise économique, nous proposons de réfléchir à des formes nouvelles de gestion de la vie sociale, susceptibles de contribuer à la reconnaissance de la portée civique du travail, et de donner à chacun la possibilité d'organiser sa propre vie.

Si les services publics, nationaux et locaux, assurés par des personnes convenablement formées, se développaient, ils permettraient d'augmenter le volume du travail et de mieux répondre au besoin de cohésion sociale : le poids des services aux personnes est, par exemple, inférieur en France à la moyenne de ce qu'il représente dans les autres grands pays industrialisés.

Si de nombreuses entreprises, au lieu de ne prendre en compte que les coûts immédiats, de licencier systématiquement en invoquant les charges liées aux emplois et de partager les profits, faisaient entrer dans leur stratégie à long terme le facteur humain inséparable de l'organisation de travail et de la qualité du produit, les capacités des salariés pourraient se développer, et des activités génératrices d'emploi pourraient être proposées.

Si la réorganisation du temps de travail – et non le partage habituellement évoqué – devenait une réalité à partir d'une réflexionn en profondeur conduite avec les organisation de salariés, la durée du travail pourrait être substantiellement abaissée, le chômage mieux combattu, les charges familiales entre hommes et femmes mieux réparties ; et les individus seraient mieux à même d'articuler leur vie entre le travail, les enfants, le loisir, les activités associatives.

Nous avons conscience d'ouvrir un débat qui dépasse singulièrement ce combat toujours essentiel pour les droits économiques et sociaux. Il concerne les nouvelles relations entre la vie civique et la vie sociale. En faisant de la citoyenneté sociale un objectif fondamental, nous travaillons à combler la faille qui sépare aujourd'hui la politique et les forces vives de la société.

► Madeleine Rebérioux est présidente de la Ligue des droits de l'homme.

STAGES

Pour consulter l'une de ces offres de stage et plus de 5 000 autres (Bac à Bac + 6), tapez directement 3615 LE MONDE. Pour en bénéficier et poser votre candidature, appelez STAG'ETUD, le service des stages de la MNEF au : 45-46-16-20.
Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de contacter le même numéro.

GESTION

□ Lieu : Civaux (86). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. profil : bac + 2, ecole de commerce/IEP/IAE, connaissance Macintosh et PC, avec convention de stage. Mission : Etudier l'évolution du marché de l'entreprise par rapport au tableau de bord pour obtenir un rapport d'activité chiffré pour le compte d'une agence de conseil en communication. 04561.
□ Lieu : Saintes (17). Date : Juin. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, MSG ou IEP, option éco./finance, avec convention de stage. Mission : Contrôle de gestion, procédures de gestion et travail sur les budgets pour le prochain exercice au sein d'une agence de publicité. 04555.
□ Lieu : Limoges (87). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, Gestion/Informatique, connaissance de Lotus 1.2.3., DOS, Windows avec convention de stage. Mission : En étroite collaboration avec le chef d'agence : calcul des ratios et des statistiques d'exploitation pour une agence de location de véhicules. 04551.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3.500 F. Profil : bac + 2, Gestion, connaissances en comptabilité, maîtrise de la micro, avec convention de stage. Mission : Intégré au service support clients d'une société de services informatiques : vous aiderez les clients dans l'utilisation de leur logiciel de gestion. 04567.

CONSEIL

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 9 mois (temps partiel). Ind. : à définir. Profil : bac + 3/4, école de commerce, connaissances micro. (Apple) souhaitée, parfaite maîtrise du téléphone. Mission : Au sein d'un cabinet de conseil, vous proposerez des services de très haut niveau à des dirigeants d'entreprises. Vous serez en relation directe avec notre bureau de New-York. 04580.

MARKETING

□ Lieu : Orsay et environs. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 4.000 F. Profil : bac + 3, école d'ingénieur informatique, connaissances d'UNIX, MSDOS, X11, Windows 3.1, avec convention de stage. Mission : Assistance commerciale de logiciels de réhabillage graphique (produit de développement) et développement du portefeuille clientèle dans une société de services informatiques. 04486.
□ Lieu : Saint Denis (93). Date : mai. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, marketing, BTS. Action Co., connaissances en informatique sur PC (DBase III si possible). Mission : collecter et traiter des informations concernant les clients et les prospects : création d'un nouveau fichier, et de mailings pour une société de négoce en appareillage industriel. 04055.
□ Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3.300 F. minimum. Profil : bac + 2, marketing, maîtrise d'un PC, avec convention de stage. Mission : organisation et réalisatioin d'opérations de marketing direct en étroite collaboration avec la force de vente pour le compte d'un constructeur informatique. 04568.
□ Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1.500 F. Profil : bac + 2, marketing, connaissances de la production de Macintosh si possible. Mission : chef de publicité. Junior : en collaboration avec le directeur de clientèle, vous assurerez la mise en œuvre et le suivi de 2 budgets de la création à la production (en agence de publicité). 04562.
□ Lieu : Mérignac (33). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, marketing, communication, commerce, avec convention de stage. Mission : Pour une société de conseil en communication, travailler sur des montages d'opérations de communication de marketing direct (organisation de manifestations pour des entreprises de forte notoriété). 04532.
□ Lieu : Toulouse/Fenouillet (31). Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : 1.500 F. Profil : bac + 2, marketing, avec convention de stage. Mission : dans la grande distribution : analyse des stocks, réalisation d'enquêtes, vente et organisation. 04515.

INFORMATIQUE

□ Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3.500 F. Profil : Bac + 3, Informatique de gestion, maîtrise parfaite de l'environnement PC, avec convention de stage. Mission : Responsable de la mise en place d'un logiciel (SAARI Négoce) de gestion de l'activité commerciale (suivi des factures, gestion des stocks, relance clients). 04566.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : Bac + 2, Informatique, connaissances de C, C++, Pascal, DBases, Clipper, Excel. Project, avec convention de stage. Mission : pour le compte d'une SSII (informatique bancaire), vous serez chargé d'assurer le développement et la maintenance micro-informatique (PC et Macintosh). 04544.
□ Lieu : Labarthe (31). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : Bac + 2, informatique, connaissance d'Excel. Mission : pour le compte d'un distributeur : assurer la saisie sur Macintosh avec Excel des retours marchandises, le tri et la gestion par secteur, par représentant, par magasin et par date. 04553.

VENTE

□ Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS Action co., Force de Vente ou DUT techniques de commercialisation, avec convention de stage. Mission : Assurer la structuration d'un fichier clients et prospects ainsi que la prospection dans le domaine de l'édition publicitaire. 04531.

COMMUNICATION

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois minimum. Ind. : 1 800 F/mois. Profil : bac + 3/4, communication, avec convention de stage. Mission : dans l'univers bancaire, vous participerez à notre développement et notamment aux relations médias, à la revue de presse et à la réalisation de supports d'informations. 04387.
□ Lieu : Civaux (86). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS, IUT, IAE. Communication, connaissance du Macintosh, et expérience du contact téléphonique, avec convention de stage. Mission : participer à des opérations de communication, mise en place de systèmes et contacts avec les clients au sein d'une agence ce conseil en communication. 04558.

PUBLICITE

□ Lieu : Saint-Ouen. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 1/2, BTS action Publicitaire, connaissance du Macintosh, avec convention de stage. Mission ; assistant pour la gestion des budgets existants et aide au développement d'une agence de publicité. 04213.
□ Lieu : Limonest (69). Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, publicité, connaissance en informatique, avec convention de stage. Misssion : vous participerez au développement d'une agence de publicité : envoi de mailings, aide sur les budgets de l'agence, traitement des fichiers sur informatique. 04539.

MECANIQUE

□ Lieu : Lyon. Date : 15juin. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1. Mission : effectuer des travaux de montage, d'électromécanique et assurer la maintenance des appareils. 04536.

AGROALIMENTAIRE

□ Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 6 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 5, ENSIA, agronomie, école vétérinaire, avec convention de stage. Mission : au sein d'une organisation professionnelle alimentaire, élaboration d'un guide de pratiques professionnelles : établissement de fiches techniques de vulgarisation et réglementation. 04542

SECRÉTARIAT

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 500 F + prime. Profil : bac + 2, secrétariat, maîtrise de Word et de Lotus (apprécié), avec convention de stage. Mission : pour une société de services informatiques : support de l'assistante du directeur général. Assurer les relations avec la clientèle, suivi du portefeuille des prospects et courrier. 04564.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F/mois + prime de sur résultatds. Profil : bac + 1/2, secrétariat, connaissance de Word 5 sous Windows, avec convention de stage. Mission : dans le cadre de la promotion de la construction européenne, assister la secrétaire de direction dans les tâches de secrétariat classique et assurer l'accueil téléphonique. 04317.
□ Lieu : Rueil-Malmaison. Date : juin. Durée : 1 mois. Ind. : 7 000 F brut. Profil : bac + 2, secrétariat, connaissances du TTX, Winword, Excel, avec convention de stage. Mission : dans le cadre de la promotion d'une société française à l'étranger, vous participerez à l'organisation d'une réception de 750 personnes en prenant en charge les inscriptions, les relations publiques, la facturation et aiderez au secrétariat. 04534.

FISCALITE

□ Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 3 mois. Ind. : 5 600 F. Profil : bac + 5, droit fiscal, en cours de CAPA, avec convention de stage. Mission : en tant que collaborateur de notre cabinet conseil, vous effectuerez sous la responsabilité d'un manager des travaux de recherche, de suivi de dossiers et de consultations juridiques et fiscales. 04579.

ECONOMIE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, économie, connaissance dans le domaine de l'économie de l'entreprise, avec convention de stage. Mission : chargé de la réalisation d'un atlas économique de 200 pages. 04060.

ÉCHOS

Un nouveau statut social des vendeurs à domicile

■ La loi du 23 décembre 1992 apporte une amélioration importante, sur le plan social, aux vendeurs à domicile. Leur statut s'en trouve clarifié. En effet, ils pourront désormais être rattachés au régime de Sécurité sociale, dans des conditions particulières qui correspondent à la spécificité de leur activité, mais, précision importante, sans que la législation du droit du travail, pour les salariés, s'applique à ceux qui exercent la profession en travailleurs indépendants.
Selon le système retenu, les cotisations feront l'objet d'un barème progressif pour les premières tranches de revenus, calculées sur la base du SMIC, et sont fixées forfaitairement par rapport au plafond horaire de la Sécurité sociale. Ainsi, la couverture sociale de ces travailleurs est enfin assurée de façon simple et automatique.
Le syndicat de la vente directe (SVD), qui a beaucoup milité pour cette solution, estime que ce dispositif lève le principal obstacle au développement de ce secteur d'activité et croit qu'il va favoriser la création de 10 000 emplois supplémentaires. Actuellement, les 70 entreprises adhérentes du SVD réalisent un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs avec 250 000 vendeurs.

LIBRAIRIE

Agir avec les représentants du personnel

■ Les Editions Lamy, associées au journal *les Echos*, enrichissent avec ce livre leur collection « Agir en connaissance de cause », conçue comme une série d'outils juridiques.
Passant en revue l'ensemble des institutions représentatives du personnel, son auteur, Pierre Le Cohu, responsable des relations sociales au sein du groupe Thomson, est également un spécialiste du droit du travail. Qu'il s'agisse de la section ou du délégué syndical, du comité d'entreprise ou du CHSCT, des délégués du personnel ou de ses représentants au conseil d'administration, comment les responsables des entreprises doivent-ils agir ?
Un véritable *vade-mecum* destiné aux cadres chargés de veiller au « *consensus nécessaire à la bonne marche de l'entreprise* ».

► *Agir avec les représentants du personnel* de Pierre Le Cohu. Collection « Agir en connaissance de cause », éditions Lamy (avec *les Echos*) : 187-189, quai de Valmy, 75490 Paris. 183 pages. 120 francs.

LE MONDE DES CADRES

CROSFIELD

CROSFIELD ELECTRONICS FRANCE est la filiale de **CROSFIELD ELECTRONICS LTD** (Angleterre) au sein du Groupe DFEI (DUPONT FUJIFILM ELECTRONICS IMAGING), spécialiste des systèmes de traitement de texte, de l'image et de la communication pour les professionnels de l'édition et des arts graphiques. Notre métier : leur apporter des solutions "conception/impression". Nous recherchons un

INGENIEUR COMMERCIAL PRESSE ECRITE
EUROPE DU SUD

MISSION : *sous l'autorité de notre Directeur des Ventes Europe du Sud (France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce)*

– Collecter, analyser, synthétiser l'information ayant trait au marché de la presse.

– Analyser les besoins de cette presse : bâtir, négocier et mettre en œuvre des solutions informatiques dans les domaines suivants : saisie des textes et illustrations, pagination, couleur, communication à distance, classification des petites annonces...

– Commercialiser l'ensemble de nos gammes : scanners, systèmes de transmission, liaison, saisie de texte et d'assemblage de pages, stations de manipulation et de retouche d'image...

PROFIL : DE FORMATION TECHNIQUE OU COMMERCIALE BAC +4 minimum, vous maîtrisez l'anglais parlé, lu et écrit. Au-delà de vos connaissances techniques dans le domaine de l'édition et des arts graphiques, vous justifiez d'une expérience réussie de 5 ans au moins dans la vente de solutions informatiques, si possible dans le domaine de la communication écrite.

Pour réussir dans ce poste, basé à **ANTONY** (Paris sud), il faut être créatif, méthodique, savoir travailler de façon autonome et en équipe, communiquer et convaincre.

Rémunération motivante - Voiture de fonction + frais.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., lettre de motivation, photo et prétentions) à notre Conseil :
André QUEROY - 33, rue Anatole-France, 92300 Levallois - Discrétion assurée.

CONSENSUS

Direction des Ressources Humaines

CHARGÉ DE COMMUNICATION INTERNE

Un des premiers groupes français (plus de 100 000 personnes), des activités et des implantations très diversifiées, des projets et des enjeux mondiaux.... une Direction des Ressources Humaines engagée dans une ambitieuse stratégie d'évolution et de mobilisation du Personnel.

Pour s'associer à cette stratégie, définir, proposer et mettre en œuvre les politiques et les outils de communication correspondants, nous recherchons un professionnel de la Communication Interne ayant de solides compétences dans le domaine des Ressources Humaines.

Le candidat souhaité est un diplômé d'études supérieures d'environ 35 ans, possédant une maîtrise poussée des impératifs et des techniques de la communication interne écrite et audio-visuelle. Il a impérativement plusieurs années d'expérience dans la gestion et le développement des ressources et des relations humaines au sein d'une grande entreprise.
Rigoureux et précis, c'est aussi un réalisateur ayant une grande aisance rédactionnelle, aimant s'impliquer fortement dans la conception, la mise au point et le suivi d'opérations d'envergure.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. M/255/MO. à notre Conseil, qui vous garantit une totale discrétion.



MILO R.H.
3 avenue des Ternes
75017 PARIS.

AD'COM

Dans le cadre de son développement, notamment en région parisienne, **l'ESSCA** recherche des **PROFESSEURS PERMANENTS** et des **INTERVENANTS** pour ses programmes de formation première et de formation permanente.

DOMAINES CONCERNÉS : Marketing, Finance-Comptabilité, Économie, Droit, Management et Ressources humaines, Techniques quantitatives, Langues.

PROFIL : Expérience confirmée de l'enseignement supérieur et/ou activité de recherche en gestion.

Merci d'adresser CV + photo à la
DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
DES SCIENCES COMMERCIALES
D'ANGERS
1, rue Lakanal - 49016 Angers Cedex 01



FORMER POUR AGIR
ANGERS ▪ MARNE-LA-VALLÉE
CHOLET ▪ BUDAPEST

ORGANISME DE COOPERATION INDUSTRIELLE
Sud Ile de France

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

A environ 45 ans, de formation supérieure économique ou juridique, vous disposez d'une solide expérience dans le domaine des Ressources Humaines et de compétences dans la Gestion et l'Administration des Entreprises.

Membre du Comité de Direction, Adjoint direct du Directeur Général, vous aurez la responsabilité de la gestion des Ressources Humaines et, à ce titre, vous traiterez, en concertation avec les Responsables de Services, des problèmes de recrutement, formation, développement de carrière... Vous participerez, en outre, aux relations avec les partenaires sociaux.

Vous aurez également pour mission de superviser la gestion financière, comptable et administrative de l'organisme et saurez, grâce à vos qualités de rigueur, votre sens de l'organisation et votre esprit d'initiative animer avec efficacité ce service.

Homme de dialogue, bon négociateur, vous avez le goût de la communication, une bonne aisance sociale et l'expérience de l'animation de groupes et du travail en équipe. Vous participerez à la représentation de l'organisme et assurerez avec diplomatie les relations avec son environnement. Vous interviendrez, par ailleurs, en tant que conseil auprès des Responsables de Services et saurez être une force de proposition pour contribuer au développement de l'organisme.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 317 à C.K. 7 rue Robert Le Coin 75016 PARIS

Claire de Lune



Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

Partenariat avec 9 journaux européens

CONSULTANT

Vous avez la trentaine, et vous voulez devenir Consultant

Attiré par la diversité des problèmes, vous savez les aborder avec une intelligence aiguisée.
Avec un diplôme d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, et une première expérience industrielle réussie, vous disposez d'une forte puissance de travail et d'une bonne capacité de persuasion.

Notre Cabinet, membre de Syntec, possède une notoriété de premier ordre et peut vous permettre d'évoluer rapidement vers un poste de responsabilité, comprenant de larges initiatives et une réelle autonomie dans l'action.

Nos bureaux sont à Paris et Lyon.
Votre domicile est en France.

La rémunération que nous vous proposons sera très attractive, à la mesure de votre potentiel et de votre ambition professionnelle.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, écrivez à AXIAL (s/réf. 2634), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, en adressant lettre manuscrite, c.v. et photo.
Votre dossier sera examiné de façon confidentielle.

Chargé de Mission
Atlas Electronique

HACHETTE LIVRE mène une politique dynamique de développement des nouveaux supports multimédias.

Innovatrice dans la production informatisée de ces produits, la Branche Education recherche un Chargé de Mission pour établir une base de données informatique, dans le cadre d'un projet d'Atlas International.

Vous êtes géographe de formation 3ème cycle et vous avez une expérience de base de données sur Mac.

Mission de 6 mois en CDD.

Merci d'adresser rapidement votre candidature sous réf. 93022/LM au Service Recrutement et Gestion des Carrières, HACHETTE LIVRE, 24 boulevard Saint Michel 75006 PARIS.

HACHETTE LIVRE

CURRICULUM

EUMETSAT

The European Organisation for the Exploitation of Meteorological Satellites is an intergovernmental European organisation of 16 Member States (Belgium, Denmark, Finland, France, Germany, Greece, Ireland, Italy, Netherlands, Norway, Portugal, Spain, Sweden, Switzerland, Turkey, United Kingdom). Established in 1986 and located in Darmstadt, in the vicinity of Frankfurt/Main in Germany, it is responsible for the establishment and operation of meteorological satellites. Further to the current Meteosat Operational Programme EUMETSAT is now preparing new programmes related to geostationary and polar orbiting satellite systems.

For its current and future activities, EUMETSAT is inviting well qualified candidates (male or female) to apply for the following post

PROGRAMME MANAGER - METEOSAT SECOND GENERATION
(Ref. No.VN(93)8)

The Programme Manager acts as Head of Division within the Technical Departement and has overall responsibility for all technical, financial and managerial activities concerning the implementation of the Meteosat Second Generation Programme.

METEOROLOGICAL MISSION MANAGER
(Ref. No.VN(93)9)

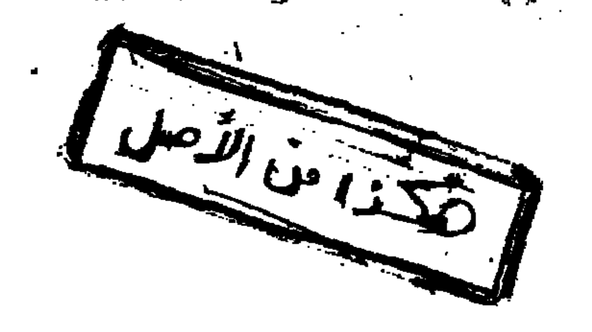
The Meteorological Mission Manager is responsible for the definition and implementation of the meteorological product extraction programme from satellite imagery vis-à-vis the meteorological user community.

Qualifications :

The successful candidate for these posts will have a University degree and several years of relevant experience. Possible candidates for this post must be nationals of one of the EUMETSAT member states. He/she should be fluent in one of the official languages of EUMETSAT (English/French) and have a working knowledge of the other language. Contracts will be awarded for an initial period of four years. Salaries are attractive and in line with other International Organisations. Applications (CV, covering letter, indication of availability) should be written either in English or French and should be mailed to :

EUMETSAT - Mr. Per Lilja, Personnel Officer, Am Elfengrund 45,
6100 Darmstadt-Eberstadt, Germany. Closing date is 5 May 1993.

O&C CONTESSE



LES DIRIGEANTS

PAYS DE LOIRE

PME 250 pers., CA 250 MF, qui produit des emballages papier-carton à forte valeur ajoutée, outils de production très performants, crée le poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mission :
Sous l'autorité du PDG, le Directeur Général aura la responsabilité directe de : la gestion interne, la production, l'action commerciale et marketing, la direction et l'animation des personnels à tous les niveaux.

Profil :
Ingénieur Grande Ecole, 35-40 ans, rompu à la gestion et à l'organisation industrielle, expérience de la responsabilité hiérarchique d'un Centre de Profit incluant production et commercialisation dans un contexte où domine la notion de Service.
Connaissance parfaite de l'anglais impérative.

Ce poste intéresse un cadre ambitieux et rigoureux qui veut exprimer sa forte personnalité et son tempérament de manager en sachant privilégier la communication interne et la motivation des hommes.
Une participation au capital est envisageable.

Adresser CV détaillé + photo et réf. pour un contact rapide et discret sous réf. 009 à
PRECONTACT - BP 97 - 44814 Saint Herblain cedex qui transmettra

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES GENÈVE

L'Institut ouvre plusieurs inscriptions pour les postes à plein temps suivants à repourvoir pour entrée en fonction le 1er octobre 1994 :

Professeur / professeur adjoint d'économie internationale

Professeur / professeur adjoint de droit du commerce international

Professeur / professeur adjoint de droit international public

Professeur / professeur adjoint de relations internationales, spécialiste de la politique internationale

Professeur / professeur adjoint de relations internationales, spécialiste des questions de sécurité internationale

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat dans la branche de spécialisation du poste, avoir une expérience de l'enseignement universitaire et justifier de publications substantielles. Ils doivent pouvoir enseigner en anglais ou en français et posséder, au minimum, une connaissance passive de l'autre langue. Selon leur dossier scientifique et leur expérience, les candidats retenus le seront en tant que professeur ou professeur adjoint.

L'Institut tient à disposition un profil plus détaillé de chacun de ces postes. Les personnes intéressées sont priées de le demander au secrétariat du Directeur de l'Institut (tél. + 41 22 731 17 30, interne 46) avant de déposer une candidature éventuelle.

Les candidatures comprenant un curriculum vitae détaillé et une liste de publications doivent parvenir au Directeur, Institut universitaire de hautes études internationales, 132, rue de Lausanne, 1211 Genève 21, Suisse (fax +41 22 738 43 06) **au plus tard le 1er septembre 1993.** Des informations complémentaires sur les postes peuvent être obtenues à la même adresse.

L'Institut se réserve le droit de nommer par voie d'appel une personne n'ayant pas fait acte de candidature.

Nestlé

Are you interested in a challenging opening in one of the world's largest consumer product companies ?
We would like to reinforce our team in charge of the environmental affairs and are therefore seeking an

ENVIRONMENTAL EXPERT

who will report to the Corporate Environmental Officer and whose activities will encompass :

- advising our operational companies on environmental issues, particularly for packaging
- elaborating recommendations and policies on all environmental questions for our operational companies throughout the world
- monitoring national and international legislation in this area.

To succeed in this challenge, our candidate has :

- a Science or an Engineering Degree with a specialisation in environment and packaging
- a minimum of 3-5 years' experience in the related field including exposure in business context
- good command of written and spoken English, German and French
- the ability to communicate and the necessary skills for relations with the public
- professionalism and dynamism to achieve high standards and ambitious goals.

We offer a stimulating activity as well as the associated benefits expected from a large and successful company.

Interested candidates are invited to send their application to
Mr. J.-D. MOTTAS, Head of Recruitment, NESTEC, 1800 Vevey, Switzerland

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Vous voulez participer à UN GRAND PROGRAMME NATIONAL alliant l'efficacité économique et la solidarité.

Dans le cadre d'un accord passé entre l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Fonds d'Action Sociale et **l'Union Nationale des Fédérations d'Organismes HLM**, celle-ci s'est vu confier la poursuite de ce programme ayant pour but de faciliter l'insertion des personnes en difficulté et de promouvoir le développement économique et urbain.

Le Mouvement HLM crée pour ce programme 17 nouveaux postes de :

CHARGES DE MISSION

"insertion par l'économique"

Départements : 06 - 14 - 17 - 25 - 29 - 30 - 38 - 42 - 60 - 68 - 76 - 77 - 81 - 89 - 92 - 94

Rattachés aux directions des Organismes HLM, ils auront - durant une période d'au moins 18 mois - pour fonction de :

- **développer les relations des Organismes HLM avec le tissu économique local et faciliter l'implantation d'entreprises dans le patrimoine HLM ;**
- **concevoir et mettre en oeuvre des actions multipartenaires favorisant l'embauche des demandeurs d'emploi des quartiers d'habitat social.**

Ces postes exigent une approche économique et sociale, un sens aigu de la négociation, le goût de la mise en oeuvre, de l'animation et de la coordination.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une formation supérieure et pouvant justifier d'une expérience réussie dans l'un des domaines suivants : développement social et urbain, insertion par l'emploi et la formation, création ou direction d'entreprise.

Nous vous remercions d'adresser (ne pas téléphoner) votre lettre de candidature + CV en précisant votre **salaire actuel** et vos **préférences géographiques** et en indiquant sur enveloppe et lettre la **réf.** CM/HLM/M à notre conseil :

Richard Bénatouil - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois - 75001 Paris.

Discrétion absolue et réponse assurée.



Walter AMSALLEM recherche son

DIRECTEUR DE CABINET

Riche d'une expérience similaire
Rémunération selon références.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à Walter AMSALLEM, Hôtel de Ville, BP 330, 60021 Beauvais Cédex.

LA VILLE DE MARSEILLE

recrute par voie statutaire son

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (H/F)

chargé de l'animation d'une équipe de spécialistes dans le domaine de la promotion économique, de la prospection et de l'aide à la création et à l'extension d'entreprises.

Il agira en partie pour le compte de la Communauté de Communes « Marseille Provence-Métropole ».

De formation supérieure en sciences économiques et/ou droit, il a de l'expérience dans un poste similaire et une bonne connaissance du secteur privé.

Les candidatures assorties d'un curriculum vitae devront être adressées à :

Monsieur le Maire de Marseille ■ Direction Générale du Personnel
90, bd des Dames — 13002 Marseille



LA VILLE DE CHERBOURG
MANCHE

Cherbourg RECRUTE SON

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES MUSÉES

conservateur du patrimoine
ou conservateur en chef du patrimoine

Au sein de la Direction de la Culture et en liaison étroite avec l'élu adjoint à la Culture, vous aurez à proposer et mettre en œuvre une politique active de promotion des trois musées de la ville :

- un musée d'art contrôlé possédant une importante collection de portraits de J.-F. Millet ;
- un musée d'ethnographie, d'histoire naturelle et d'archéologie ;
- un musée de la Libération ;

MISSIONS :

- Responsabilité scientifique et artistique de l'ensemble des collections.
- Conception et mise en œuvre d'une politique d'acquisition, d'animation et de promotion des musées.
- Direction et animation des personnels.

PROFIL :

- Dynamique et doué d'une forte personnalité, vous saurez saisir les opportunités et créer les conditions nécessaires au rayonnement du patrimoine muséographique de la ville.
- Le sens des relations humaines et de la communication vous permettront par ailleurs de faire partager vos projets.
- L'intérêt particulier que vous portez à l'art contemporain sera un atout supplémentaire vous permettant de réussir dans ces fonctions.
- Recruté selon les conditions statutaires, vous serez de préférence muni du Diplôme National d'Aptitude aux Fonctions de Conservateur de Musée, délivré par l'École du Patrimoine.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la
DIRECTION DE LA CULTURE. Tél. 33-87-88-80

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'un CV à :

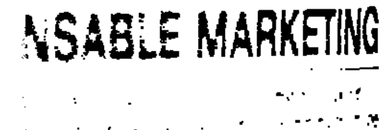
Monsieur le Maire
Direction du Personnel et des Ressources Humaines
BP 823 ■ 50108 CHERBOURG Cedex

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial







SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

Docteur Ingénieur
(CHIMISTE, ENSA, ENSIAA)

ou Docteur es Sciences
(CHIMIE, BIOCHIMIE)

FLEURY-LES-AUBRAIS



Avec un CA de plus de 12 milliards, 5.600 personnes, un budget de Recherche de 150 millions, la Seita fabrique et distribue en France et à l'étranger des produits de qualité. Le Département Chimie-Biologie de la Direction "Recherche, Développement et Qualité", étudie l'aptitude des tabacs à composer des mélanges, leur aromatisation, et toutes les propriétés de la fumée en vue d'améliorer ou de créer de nouvelles cigarettes. Ce département souhaite confier pendant un an à un Docteur Ingénieur (Chimiste, Ensa, Ensiaa), ou Docteur es Sciences (Chimie, Biochimie) un programme de recherche en chimie analytique de haut niveau sous l'autorité du Directeur de Département situé dans le Centre de Recherches de Fleury-les-Aubrais, près d'Orléans. Outre l'expertise technique, il devra faire preuve de ténacité, de raisonnement analytique, de persuasion, d'initiative et de souplesse.
Merci d'adresser C.V. + lettre + photo à Taillandier Conseil - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS sous la réf. : 8101.



Ingénieurs confirmés



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. Le développement de l'électronique automobile s'accélère pour améliorer les performances, le confort, la sécurité, la fiabilité et le coût des véhicules. Dans ce contexte, la Branche Electronique (1000 personnes) relève le défi et renforce les fonctions Achats et Qualité dans ses unités de production basées à **MEUNG S/LOIRE** (près d'Orléans), à **SAINTE SAVINE** (près de Troyes) et dans son centre d'Etudes et de Recherche basé à **CRETEIL (94)**. Nous recrutons :

INGENIEUR MARKETING ACHATS **Réf. IMA**
Ingénieur Electronicien ou Electromécanicien confirmé, votre connaissance des composants électroniques et vos qualités relationnelles vous permettent d'intervenir concrètement auprès des équipes-projets dans la recherche de la meilleure solution technique et/ou économique dès la conception du produit.
Grâce à votre expérience des Achats, vous prenez également en charge l'animation et la gestion d'un réseau important de fournisseurs (veille technologique, choix, négociations, litiges, ...) et vous faites vivre une base de données complète et active (produits, fournisseurs, marchés, prix, ...).

INGENIEURS ACHATS
Homme de contact, de formation Ingénieur, vous possédez une première expérience au cours de laquelle vos qualités de négociateur ont déjà fait leurs preuves.
Nous vous confions la responsabilité de notre stratégie d'achat pour une famille de composants :
- mécaniques, plastiques et connectiques **Réf. IAM**
- électroniques (actifs, passifs) **Réf. IAE**

INGENIEURS COMPOSANTS ELECTROMECANIQUES **Réf. ICE**
Ingénieur de formation, vous êtes notre expert en techniques et technologies dans les domaines suivants : relais, connectiques et pièces plastiques.
A ce titre, vous établissez les cahiers des charges, homologuez les composants, innovez avec nos partenaires et proposez des solutions aux problèmes rencontrés.

INGENIEURS PRODUITS **Réf. IP**
Membre d'une équipe-projet, vous participez au développement des produits nouveaux dès la phase de conception. Vous en êtes directement responsable à partir du lancement en production : vous analysez les résultats qualité, mettez en oeuvre les actions correctives nécessaires et gérez l'évolution du produit.
Ingénieur électronicien ou électromécanicien, vous êtes un homme de communication et de terrain.

INGENIEURS QUALITE **Réf. IQ**
Vous êtes garant de la qualité optimale et assurez son amélioration continue par la mise en place du système qualité (Valeo 1000, ISO 9002) et des outils appropriés (AMDEC, SPC...).
Pour ces postes, une expérience respectivement en production et en qualité dans des activités électroniques ou électromécaniques est impérative. Ingénieur de formation, vous avez déjà démontré vos qualités relationnelles et opérationnelles.

Pour l'ensemble de ces postes la maîtrise de l'anglais est impérative.

Si vous êtes passionné par l'automobile et l'électronique, l'innovation et l'international, alors faites-nous part de votre motivation en écrivant à J.P. GROUARD **VALEO ELECTRONIQUE** - 2, avenue Fernand Pouillon - 94042 CRETEIL Cedex.
Préciser sur l'enveloppe la réf. du poste choisi.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte près de 27 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France.



RESPONSABLE DU CENTRE DE SUPERVISION

Nous sommes filiale d'un groupe de télécommunication. Pour faire face à la croissance et l'exigence de nos clients nous recherchons un responsable du centre de supervision de notre réseau.

Diplômé de l'enseignement supérieur (BAC + 2 ou 3), vous souhaitez valoriser les acquis d'une expérience d'environ 8 ans dans un environnement technologique de haut niveau.

Responsable de notre centre, vous en assurez la gestion et encadrez une petite équipe dans un souci constant de qualité du service clients. Vous serez notamment chargé de la mise en oeuvre des méthodes d'exploitation et des évolutions de systèmes ainsi que de la gestion des matériels de maintenance et de l'organisation et l'animation du centre support client téléphonique.

Ce poste basé à PARIS s'adresse à un candidat possédant de solides connaissances en télécommunications, ainsi que dans la mini-informatique (VAX, VMS). Homme de dialogue et de contact, vous êtes disponible, rigoureux et possédez un réel sens commercial. La connaissance de l'Anglais (lu et parlé) est souhaitée.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 9006 à EUROMESSAGES - BP 80 92105 BOULOGNE CEDEX ou de déposer votre candidature par Minitel 3616 EUROMES Code 9005.



OEC CONTESSE



INGENIEUR PHYSIQUE DES AEROSOLS

Le Centre Technique des Industries Aérauliques et Thermiques(120 personnes), recherche un Ingénieur en Physique des Aérosols.

Vous aurez à mener de manière autonome des études à fort contenu technique, pour le compte d'entreprises de toutes dimensions.

Vous avez une formation de base en **MECANIQUE DES FLUIDES** complétée par un DESS, une thèse ou une première expérience en physique des aérosols.

Vous avez le goût du contact et le sens de la négociation. Vous parlez anglais impérativement, et allemand idéalement.

Ce poste basé en région parisienne (91) la première année, sera par la suite basé à Lyon.

Merci d'envoyer c.v., photo et prétentions à **CETIAT**, B.P. 6084, 69604 VILLEURBANNE CEDEX.

AERAULIQUE THERMIQUE
CETIAT

AXIAL

INGENIEUR CHIMISTE en Recherche et Développement
VELIZY

Depuis plus de 150 ans, nous développons et fabriquons des encres d'imprimerie renommées. Notre Société (160 personnes - 155 MF de C.A.) a toujours privilégié l'écoute de ses clients et s'est efforcée d'anticiper les évolutions technologiques de son secteur d'activité. Elle mène actuellement une action en vue de la certification ISO 9002.
Au sein de notre Direction Recherche et Développement (25 personnes) vous participerez au développement de familles de produits (produits nouveaux, amélioration de l'existant) et prendrez en charge les problèmes d'application des produits auprès de nos clients.
Ingénieur Chimiste diplômé (ou Universitaire 3ème cycle), âgé d'au moins 27 ans, vous possédez une première expérience industrielle, de préférence en développement de résines, peintures ou encres, à défaut de produits complexes.
Alain LEROUX, Responsable Formation/Recrutement, vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature - BRANCHER - BP 80 - 78140 VELIZY Cedex.

BRANCHER
ENCRES D'IMPRIMERIE

OEC CONTESSE

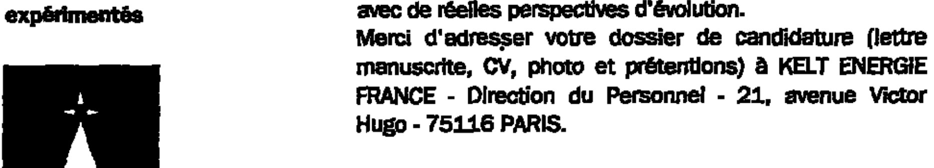
SECTEURS DE POINTE

INGENIEURS PETROLIERS
EXPERIENCE PRODUCTION OU FORAGE

AFRIQUE
EUROPE DE L'EST
AMERIQUE LATINE...

KELT ENERGIE FRANCE
Société pétrolière indépendante à capitaux français recherche pour soutenir son rapide développement à l'étranger des ingénieurs pétroliers expérimentés

Vous êtes diplômé d'une grande école : Centrale, Mines, Arts et Métiers... Vous disposez d'une expérience de 2 à 5 ans et vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Après une période de formation sur le terrain, vous prendrez sur l'un de nos sites la responsabilité d'une unité en assurant sa gestion et son développement. Pour réussir pleinement dans votre mission, vous devez avoir notamment une excellente condition physique et bien sûr être totalement mobile. Si vous possédez le sens des responsabilités, rejoignez-nous très rapidement. Nous vous offrons un métier difficile mais passionnant et avec de réelles perspectives d'évolution.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à KELT ENERGIE FRANCE - Direction du Personnel - 21, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.





KELT

AGENCE/MAILLE

GENCOM

SSII SPECIALISEE EN SYSTEMES INDUSTRIELS ET DE COMMUNICATION

INGÉNIEURS LOGICIELS (RÉF. 1)

3 À 7 ANS D'EXPÉRIENCE

Si vous justifiez de compétences dans plusieurs des domaines suivants :
- MÉTHODES-AGL (MERISE, SADT, SART, MEGA, ADW, PACBASE)
- TÉLÉCOM ET RÉSEAUX (GSM, RNIS, OSI, ETHERNET, NOVELL, TCP IP)
- SGBDR (ORACLE, SYBASE, INGRES)
- LANGAGES (C, C++, FORTRAN, X11/MOTIF, XWINDOW, WINDOWS)
- PROGICIELS (SAP, STRATEGE, TOLAS)

Nous vous proposons d'intégrer nos équipes de développement et consulting, dans le cadre de projets motivants s'appliquant aux domaines :
- des télécommunications
- de la banque
- de l'industrie

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS INFORMATICIENS (RÉF. 2)

2 À 4 ANS D'EXPÉRIENCE

Dans le cadre de notre participation aux développements de grands projets dans les domaines des Télécommunications, nous recherchons des ingénieurs justifiant déjà d'une expérience en :
- TRAITEMENT DU SIGNAL
- RADIO
- SIGNALISATION
- TV NUMÉRIQUE
- MICRO-PROCESSEURS (INTEL, MOTOROLA)
- PROGRAMMATION (ASSEMBLEUR, C-UNIX,...).

NOUS VOUS REMERCIONS D'ADRESSER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE SOUS LA RÉFÉRENCE CHOISIE - À ALAIN DESBOIS, GENCOM, LE MERMOZ, 13 AVENUE MORANE SAULNIER, 78140 VELIZY.

CURRICULUM

New Sulzer Diesel

Filiale française du Groupe NEW SULZER DIESEL, nous avons, sur le plan mondial, la responsabilité de l'activité Centrales Electriques (conception, fabrication, installation clés en main).
Nous réalisons un chiffre d'affaires de près de 2 Milliards de Francs dont 95 % à l'export, avec un effectif de 400 personnes.
Dans le cadre de la mise en place d'ISO 9001, nous renforçons notre Service Qualité Ingénierie et recherchons un :

INGENIEUR QUALITE

Rattaché au Responsable du Service Qualité, il animera et coordonnera au quotidien l'activité Qualité de l'Ingénierie (des Etudes au SAV). Il introduira de nouveaux outils Qualité et formera les utilisateurs en interne et en externe. Il établira les bilans Qualité de notre Ingénierie.
Environ 30 ans, vous avez une formation d'Ingénieur (Arts & Métiers, ou équivalent) et une expérience réussie d'au moins 3 années dans le domaine de la Qualité de Conception Ingénierie et de réalisation des affaires, acquise si possible dans un secteur proche (électromécanique).
Passionné par l'approche Qualité, vous êtes un négociateur et un pédagogue efficace. Votre dynamisme allié à votre ténacité font de vous un acteur de changement reconnu et apprécié.
Ce poste basé à MANTES (78) implique des déplacements en France et à l'étranger, et une bonne maîtrise de la langue anglaise.
Votre réussite dans ce poste vous ouvrira des opportunités d'évolution dans notre Société.
Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant la réf. 9770 M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

15, rue Cardinet 75017 Paris

Actiman

KERGUELEN

recrute pour son centre de Nantes

RESPONSABLE DU LABORATOIRE "QUALITE ET PHYSICO-CHIMIE"

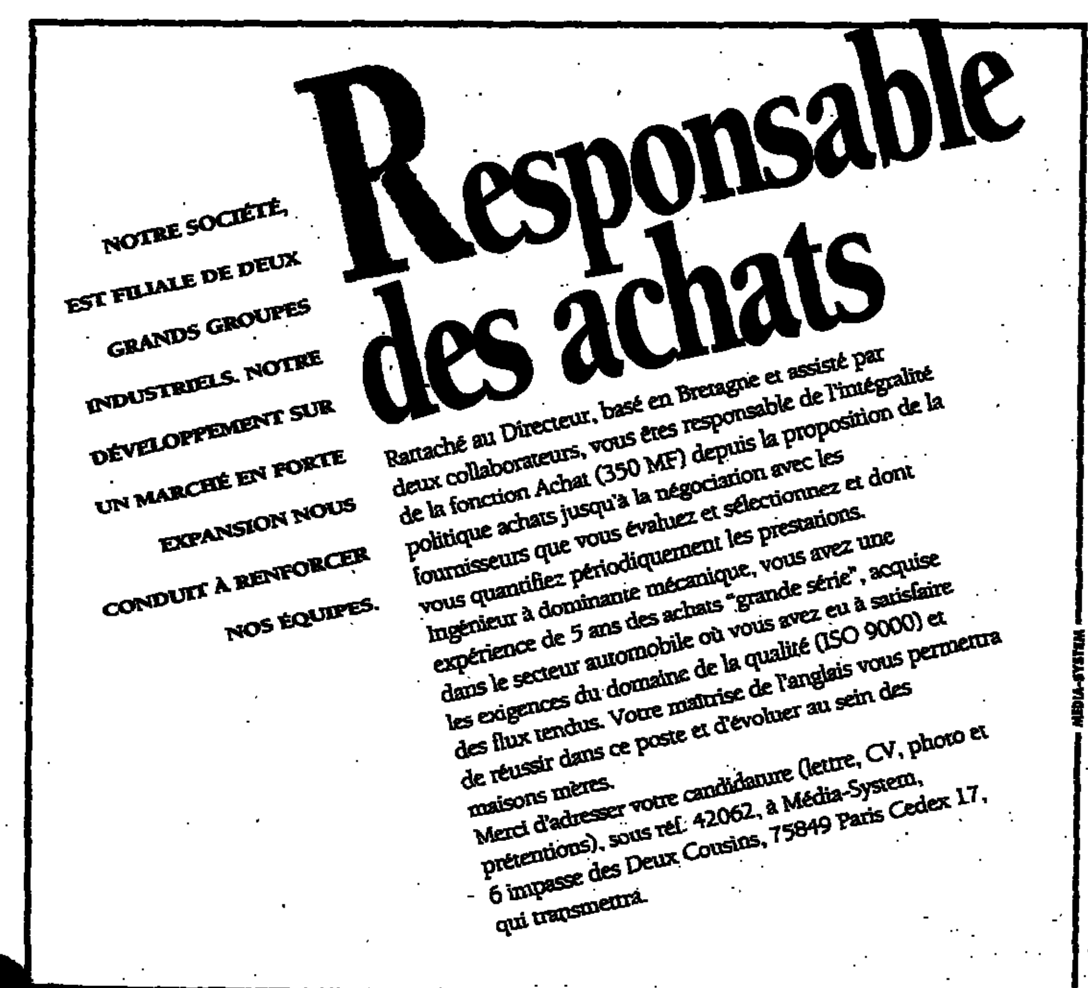
TITULAIRE D'UN DOCTORAT EN BIOCHIMIE OU SCIENCES ALIMENTAIRES

Fort d'une expérience en recherche post-doctorale et disposant de solides connaissances en biochimie des protéines, extraction et propriétés physico-chimiques, vous participerez à différents projets de recherche relatifs à la biochimie des protéines de poisson, ainsi qu'à la mise au point de méthodes de qualité dans le domaine alimentaire.
Dynamique, rigoureux et motivé par le travail de groupe, vous prendrez en charge l'encadrement et l'animation d'une équipe composée de huit cadres et techniciens.
En outre vous participerez aux actions de valorisation et d'administration de la recherche.

Merci d'adresser lettre et C.V. sous réf. LM à IFREMER, Service du personnel rue de l'Ile d'Yeu - BP 1049 44037 Nantes Cedex 01.

safari





Conseiller innovation

POUR POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE DE SA RÉGION, LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ANGERS
COMPLETE SON EQUIPE DE CONSEILLERS

Vous dynamisez des actions déjà engagées, vous en suscitez de nouvelles, vous êtes un acteur essentiel de l'animation d'ANGERS TECHNOPOLE. Vous vous investissez dans deux priorités :
- Développement des coopérations entre entreprises, recherche et enseignement supérieur pour accroître la compétivité et l'innovation dans les entreprises.
- Conseil aux entreprises : innovation, développement technologique.

Universitaire ou Ingénieur, vous avez 30 ans environ et une première expérience de l'entreprise.
Homme de créativité, de communication et d'animation, vous êtes proche du monde de l'enseignement et de la recherche.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, lettre et prétentions, CV + photo sous référence MS 0493 - CAPFOR, 11 avenue de Contades, 49000 ANGERS.

CAPFOR

ALSACE - AQUITAINE - BRETAGNE - FRANCHE COMTÉ - ILE DE FRANCE - MIDI PYRÉNÉES - NORD PAS DE CALAIS - NORMANDIE - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - PAYS DE LOIRE - RHONE ALPES

PLURIAL

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

coates lorilleux

JURISTE

Au sein du groupe TOTAL, COATES LORILLEUX, leader européen sur le marché des encres, recherche, pour son Siège mondial situé à Paris-La Défense (92), un JURISTE.

Titulaire d'un diplôme de droit anglo-saxon (Master's degree (LLM) in International Business Law), vous possédez une expérience d'au moins 3 ans en Cabinet et/ou en entreprise. De langue maternelle anglaise, vous êtes bilingue anglais/français.

Rattaché au Responsable Juridique et Financier, vous serez chargé d'assurer la fonction juridique, principalement :
- d'assister et de conseiller nos équipes opérationnelles dans la rédaction juridique de contrats lors de fusions, acquisitions, création de joint-ventures, ...
- de superviser les programmes d'assurances de la Division,
- de veiller à l'établissement des documents légaux de nos 35 filiales à travers le Monde.

Si la perspective de rejoindre le groupe TOTAL et ses multiples possibilités d'évolution vous séduit, merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) s/réf. 93AB1 à TOTAL. Anabela BONN. Département Recrutement cedex 47. 92069 PARIS LA DEFENSE.

TOTAL

ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD

OBC CONTESSE

Importante banque privée (Paris), recherche pour son Département Clientèle Privée

Responsable service donations successions

En étroite collaboration avec nos gestionnaires de patrimoine auxquels vous apportez votre expertise, vous conseillez et assistez notre clientèle de particuliers dans la mise en place d'opérations de successions et donations.

Pour mener à bien cette mission, vous vous appuyez sur une équipe de 7 personnes que vous redéployez et animez en toute autonomie.

Votre formation notariale et votre expérience de 10 ans environ en étude vous font reconnaître comme un spécialiste du droit des successions et donations ainsi que de l'ingénierie patrimoniale.

Vous savez vous faire apprécier par votre diplomatie et votre aisance dans les contacts. Votre sens de l'organisation va de pair avec vos qualités d'animateur.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV), sous référence 194/LM à COMMUNIQUÉ 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

MEDIAPA

Chargé d'Etudes Juridiques

Nous sommes un Organisme Paritaire ayant pou[illegible]ission la gestion et la promotion de la formation continue dans le BTP. Pour renforcer notre éq[illegible] juridique et financière, nous recherchons pour notre siège à Paris, un Chargé d'Etudes.
Juriste de formation, vous vous êtes spécialisé [illegible] social. Vous avez 3 à 5 ans d'expérience. Vous participerez activement à la mise en place de[illegible]énierie administrative, juridique et financière de la formation ainsi qu'à la réalisation et au[illegible]udes.
Nous souhaitons rencontrer des candidat[illegible] rigoureux, disponibles et ayant de réelles qualités relationnelles. La pratique de la m[illegible]us.

Merci d'adresser lettre manuscri[illegible]munération actuelle s/réf. CEJ/LM à notre conseil THALMA RESS[illegible] de Constantinople - 75008 Paris, qui vous [illegible]té totale.

THALMA

Deb's

Patrice ARNAUD

a rejoint le

Groupe H & C Conseil

41 ans, gestionnaire de formation, 10 ans d'expérience commerciale et marketing à l'international et 5 ans en évaluation et recrutement généraliste, Patrice ARNAUD va contribuer, au sein du Groupe H & C Conseil (rapprochement d'entreprises, conseil en management, bilans de compétences, formation...), aux activités de recherche de cadres dans les sociétés H & C CONSULTANTS et ORNICAR.

Groupe H & C Conseil
10, rue Portalis - 75008 PARIS - Tél. 42 94 98 98



Philippe CIRIER est heureux de vous informer de la création du nom

OPTEAMAN

Spécialistes depuis 5 ans du Conseil en Recrutement et Evaluation sur la base d'une méthode éprouvée, nous créons un département : *"Formation au Management d'Equipes"*

OPTEAMAN SA
114 bis, rue Michel Ange - 75016 Paris - Tel 40 71 28 38 - Fax 40 71 28 41

OPTEAMAN

Publipresse

Responsable audit et contrôle

Filiale d'une grande banque française, notre société conçoit et gère des produits d'assurance vie et se positionne parmi les premiers intervenants sur ce marché. Actuellement en forte croissance, nous créons, pour renforcer notre structure, le poste de Responsable Audit et contrôle.
A la tête d'une équipe de 13 personnes, vous êtes responsable du reporting, du contrôle et du suivi des opérations, dans un contexte de diversification des activités et de complexification des opérations.
A ce titre, vous : • assistez l'équipe comptable sur des points techniques particuliers liés à la réglementation de l'assurance-vie, des titres, de l'immobilier...
• supervisez et validez les opérations du Back-Office,
• optimisez les procédures de contrôle internes et budgétaires.
A 28/35 ans, issu d'une grande école d'ingénieur ou de gestion, vous bénéficiez d'une large expérience de l'audit et du contrôle acquise soit dans un département banque-assurance d'un grand cabinet d'audit, soit dans le corps d'audit d'une compagnie d'assurance. Dynamique et rigoureux, ce poste peut être pour vous le point de départ d'une véritable carrière dans notre compagnie.
Pour ce poste basé à Paris, merci d'envoyer votre candidature sous référence 1176/LM à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.

BERNARD KRIEF CONSULTING GROUP
Washington Moscou Bruxelles Paris



PARIS 8e



Numéro un de la diffusion de presse par abonnements, nous offrons 200 magazines dans notre "kiosque à domicile". Le Directeur des ETUDES, PUBLICITE et TIRAGES, recherche un juriste, responsable de l'organisation des loteries et tirages ainsi que du contrôle des documents publicitaires. Outre une formation supérieure en Droit des Affaires et une formation complémentaire en Marketing ou Gestion, vous possédez une expérience de trois à cinq ans chez un annonceur (publicité, promotion) et une bonne maîtrise de l'outil informatique. Organisation, méthode, vivacité et sens relationnel exigés pour occuper ce poste très évolutif.
Merci d'adresser lettre + C.V. + photo à TAILLANDIER CONSEIL - 11, rue Jean Mermoz 75008 PARIS, sous la référence 7022.



